Quatrième Livre des Rois

[LE SECOND SELON L'HÉBREU].

CHAP. I. — Maladie d'Ochozias. Sa mort annoncée par Elie.

Chap. I.

MOab se révolta contre Israël, après la mort d'Achab.

2 Ochozias tomba par la fenêtre en treillis de sa chambre haute à Samarie, et il en fut malade. Il envoya des messagers et leur dit : " Allez consulter Béel-Zébub, dieu d'Accaron, *pour savoir* si je guérirai de cette maladie." 3 Mais l'ange de Jéhovah dit à Elie, le Thesbite : " Lève-toi, monte à la rencontre des messagers du roi de Samarie et dis-leur : Est-ce parce qu'il n'y a point de Dieu en Israël que vous allez consulter Béel-Zébub, dieu d'Accaron? 4 C'est pourquoi ainsi parle Jéhovah : Tu ne descendras pas du lit sur lequel tu es monté, mais tu mourras." Et Elie s'en alla.

5 Les messagers retournèrent auprès d'Ochozias, et il leur dit : " Pourquoi revenez-vous? " 6 Ils lui répondirent : " Un homme est monté à notre rencontre et nous a dit : Allez, retournez vers le roi qui vous a envoyés, et dites-lui : Ainsi parle Jéhovah : Est-ce parce qu'il n'y a point de Dieu en Israël que tu envoies consulter Béel-Zébub, dieu d'Accaron? C'est pourquoi tu ne descendras pas du lit sur lequel tu es monté, mais tu mourras certainement." 7 Ochozias leur dit : " Comment était l'homme qui est monté à votre rencontre et qui vous a dit ces paroles? " 8 Ils lui répondirent : " *C'était* un homme velu, avec une ceinture de cuir autour des reins." Et Ochozias dit : " *C'est* Elie, le Thesbite."

9 Aussitôt il envoya vers lui un chef de cinquante avec ses cinquante hommes. Ce chef monta auprès d'Elie, qui était assis sur le sommet de la montagne, et il lui dit : " Homme de Dieu, le roi a dit : Descends! " 10 Elie répondit au chef de cinquante : " Si je suis un homme de Dieu, que le feu descende du ciel et te consume, toi et tes cinquante hommes? " Et le feu descendit du ciel et le consuma, lui et ses cinquante hommes. 11 Ochozias envoya encore un autre chef de cinquante avec ses cinquante hommes. Ce chef, prenant la parole, dit à Elie : " Homme de Dieu, ainsi a dit le roi :

CHAP. I.

1. Soumis par David (II *Sam.* viii, 2), les Moabites étaient devenus après le schisme tributaires du royaume d'Israël. La mort d'Achab leur parut une occasion favorable de recouvrer leur indépendance ; toutefois ils ne commencèrent les hostilités que sous Joram (iii, 4 sv.).

2. Les fenêtres, en Orient, consistent généralement en un simple treillis de bois qui s'ouvre en dehors. Le roi se sera appuyé à l'un de ces treillis mal assujetti. — *Béel* (hébr. *Baal*)-*Zébub*, c.-à-d. Baal-Mouche, qui préserve des mouches et autres insectes, fléau redoutable en Orient, comme le *Jupiter muscarum averruncator* des Eléens. Honoré sous ce titre, Baal était aussi représenté sous l'image d'une mouche ; de là son surnom de *Myiodes* (Pline, *H. N.* xxix, 6). De Béel-Zébub, les Juifs ont fait plus tard *Beel-Zeboul*, c.-à-d. *seigneur de l'habitation* (du ciel), pour désigner le prince des démons (*Matth.* x, 25). Enfin les Rabbins ont changé Béel-Zeboul en *Baal-Zibel*, c.-à-d. *seigneur* ou *dieu du fumier*, par mépris. — *Accaron*, la plus septentrionale des cinq villes principales des Philistins (*Jos.* xiii, 3), et la plus rapprochée de Samarie.

4. *C'est pourquoi*, à cause de cette injure faite au vrai Dieu. — *S'en alla*, se mit en route pour exécuter l'ordre de Dieu.

Liber Regum quartus

SECUNDUM HEBRÆOS

MALACHIM SECUNDUS.

CAPUT I.

Ochozias rex Israel super ægritudine sua Beelzebub consulere volens ab Elia increpatur, ac moriturus prædicitur : duos quinquagenarios principes ad Eliam missos ignis cœlestis devorat cum ipsorum militibus, tertio principe sua modestia servato, cum quo Elias ad Ochoziam descendit : cui mortuo succedit frater Joram.

PRÆVARICATUS est autem Moab in Israel, postquam mortuus est Achab.

2. Ceciditque Ochozias per cancellos cœnaculi sui, quod habebat in Samaria, et ægrotavit : misitque nuntios, dicens ad eos : Ite, consulite Beelzebub deum Accaron, utrum vivere queam de infirmitate mea hac.

3. Angelus autem Domini locutus est ad Eliam Thesbiten, dicens : Surge, et ascende in occursum nuntiorum regis Samariæ, et dices ad eos : Numquid non est Deus in Israel, ut eatis ad consulendum Beelzebub deum Accaron? 4. Quam ob rem hæc dicit Dominus : De lectulo, super quem ascendisti, non descendes, sed morte morieris. Et abiit Elias.

5. Reversique sunt nuntii ad Ochoziam. Qui dixit eis : Quare reversi estis? 6. At illi responderunt ei : Vir occurrit nobis, et dixit ad nos : Ite, et revertimini ad regem, qui misit vos, et dicetis ei : Hæc dicit Dominus : Numquid, quia non erat Deus in Israel, mittis ut consulatur Beelzebub deus Accaron? Idcirco de lectulo, super quem ascendisti, non descendes, sed morte morieris. 7. Qui dixit eis : Cujus figuræ et habitus est vir ille, qui occurrit vobis, et locutus est verba hæc? 8. At illi dixerunt : Vir pilosus, et zona pellicea accinctus renibus. Qui ait : Elias Thesbites est.

9. Misitque ad eum quinquagenarium principem, et quinquaginta qui erant sub eo. Qui ascendit ad eum : sedentique in vertice montis, ait : Homo Dei, rex præcepit ut descendas. 10. Respondensque Elias, dixit quinquagenario : Si homo Dei sum, descendat ignis de cœlo, et devoret te, et quinquaginta tuos. Descendit itaque ignis de cœlo, et devoravit eum, et quinquaginta qui erant cum eo. 11. Rursumque misit ad eum principem quinquagenarium alterum, et quinquaginta cum eo. Qui locutus est illi : Homo Dei, hæc dicit rex : Festina, descende.

5. *Pourquoi revenez-vous :* leur prompt retour fait comprendre au roi qu'ils n'ont pas été jusqu'à Accaron.

8. *Velu*, ayant toute sa barbe et de longs cheveux flottants. Ou mieux : allusion soit à son manteau de peau de brebis non tannée, soit à son vêtement d'étoffe grossière : pour ainsi dire, *vêtu de poil.*

9. *Chef de cinquante :* l'armée était partagée en groupe de mille, de cent et de cinquante hommes. Ce capitaine était envoyé pour se saisir du prophète; il l'appelle *homme de Dieu* probablement par dérision.

11. *Prenant* (litt. *prit*) *la parole.* Au lieu de *yaan* en hébr., les LXX ont lu *yaal*, il monta : cette leçon est probablement la vraie. Comp. vers. 9 et 13.

Hâte-toi, descends?" 12 Elie leur répondit : "Si je suis un homme de Dieu, que le feu descende du ciel et te consume, toi et tes cinquante hommes!" Et le feu de Dieu descendit du ciel et le consuma, lui et ses cinquante hommes. 13 De nouveau Ochozias envoya un troisième chef de cinquante avec cinquante hommes. Ce troisième chef monta, et, étant arrivé, il fléchit les genoux devant Elie, et lui dit en le suppliant : "Homme de Dieu, de grâce, que ma vie et que la vie de ces cinquante hommes, tes serviteurs, soit précieuse à tes yeux! 14 Le feu est descendu du ciel et a consumé les deux premiers chefs de cinquante et leur cinquante hommes, mais maintenant que ma vie soit précieuse à tes yeux!"

15 L'ange de Jéhovah dit à Elie : "Descends avec lui, sans avoir aucune crainte du roi." Elie se leva et descendit avec lui vers le roi. 16 Il lui dit : "Ainsi parle Jéhovah : Parce que tu as envoyé des messagers consulter Béel-Zébub, dieu d'Accaron, comme s'il n'y avait pas de Dieu en Israël dont on puisse consulter la parole, tu ne descendras pas du lit sur lequel tu es monté, mais tu mourras certainement."

17 Ochozias mourut, selon la parole de Jéhovah qu'Elie avait dite; et Joram devint roi à sa place, la seconde année de Joram, fils de Josaphat, roi de Juda; car il n'avait pas de fils.

18 Le reste des actions d'Ochozias, *tout* ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël.

CHAP. II. — Elie enlevé au ciel. Elisée; ses premiers miracles.

Chap. II. LOrsque Jéhovah voulut faire monter Elie au ciel dans un tourbillon, Elie s'en allait de Galgala avec Elisée. 2 Il dit à Elisée : "Reste ici, je te prie, car Jéhovah m'envoie jusqu'à Béthel." Elisée répondit : "Jéhovah est vivant et ton âme est vivante! je ne te quitterai point!" Et ils descendirent à Béthel. 3 Les fils des prophètes qui étaient à Béthel sortirent vers Elisée, et lui dirent : "Sais-tu que Jéhovah enlèvera aujourd'hui ton maître de dessus ta tête?" Il répondit : "Je le sais aussi; tenez-vous en paix." 4 Elie lui dit : "Elisée, reste ici, je te prie, car Jéhovah m'envoie à Jéricho. Il répondit : Jéhovah est vivant et ton âme est vivante! je ne te quitterai point!" Et ils arrivèrent à Jéricho. 5 Les fils des prophètes qui étaient à Jéricho s'approchèrent d'Elisée et lui dirent : "Sais-tu que Jéhovah enlèvera aujourd'hui ton maître de dessus ta tête?" Il répondit : "Je le sais aussi; tenez-vous en paix." 6 Elie lui dit : "Reste ici, je te prie, car Jéhovah m'envoie au Jourdain." Il répondit : Jéhovah est vivant et ton âme est vivante! je ne te quitterai point!" Et

12. *Que le feu :* Notre-Seigneur (*Luc*, ix, 53 sv.) ne blâme pas Elie; il dit simplement que l'esprit de l'Evangile est différent de celui de la loi ancienne.

17. *Joram*, frère d'Achab. — *La 2e année de Joram, roi de Juda :* cette donnée semble contredite par ce qui est dit iii, 1. Plusieurs, pour résoudre la difficulté, supposent que Josaphat aurait, de son vivant, associé son fils au gouvernement, ou du moins lui aurait conféré le titre de roi; mais il vaut mieux, à notre avis, regarder ce membre de phrase comme une addition au texte primitif.

—⁂—

CHAP. II.

1. *Lorsque :* l'enlèvement d'Elie au ciel eut lieu plus tard, après l'avènement de Joram, roi de Juda (II *Par.* xxi, 12), qui ne monta pas sur le trône avant la 5e année du règne de Joram, roi d'Israël (viii, 16). L'auteur, ayant achevé au chap. précédent sa notice sur le ministère d'Elie, crut devoir relater ici le dernier acte de la vie de ce prophète, avant de commencer au ch. III la relation du ministère d'Elisée. — *Galgala*, non la ville de ce nom dans la vallée du Jourdain, mais la Galgala (auj. *Djiljiliéh :* voy. *Jos.* viii, 35) située dans la montagne, entre Sichem (Naplouse) et Béthel (Beitin :

12. Respondens Elias ait : Si homo Dei ego sum, descendat ignis de cœlo, et devoret te, et quinquaginta tuos. Descendit ergo ignis de cœlo, et devoravit illum, et quinquaginta ejus. 13. Iterum misit principem quinquagenarium tertium, et quinquaginta qui erant cum eo. Qui cum venisset, curvavit genua contra Eliam, et precatus est eum, et ait : Homo Dei, noli despicere animam meam, et animas servorum tuorum qui mecum sunt. 14. Ecce descendit ignis de cœlo, et devoravit duos principes quinquagenarios primos, et quinquagenos, qui cum eis erant : sed nunc obsecro ut miserearis animæ meæ.

15. Locutus est autem Angelus Domini ad Eliam, dicens : Descende cum eo, ne timeas. Surrexit igitur, et descendit cum eo ad regem, 16. et locutus est ei : Hæc dicit Dominus : Quia misisti nuntios ad consulendum Beelzebub deum Accaron, quasi non esset Deus in Israel, a quo posses interrogare sermonem, ideo de lectulo, super quem ascendisti, non descendes, sed morte morieris.

17. Mortuus est ergo juxta sermonem Domini, quem locutus est Elias, et regnavit Joram frater ejus pro eo, anno secundo Joram filii Josaphat regis Judæ : non enim habebat filium.

18. Reliqua autem verborum Ochoziæ, quæ operatus est, nonne hæc scripta sunt in Libro sermonum dierum regum Israel?

CAPUT II.

Eliseus individuus Eliæ comes, Jordanem, aqua Eliæ pallio divisa, cum illo transit ; Elia autem in cœlum igneo curru rapto, duplicem ejus spiritum accipit, ac pallio Eliæ rursum Jordanis aquas dividit, ac per siccum transit. Elias quæsitus non invenitur : aquæ Jericho ac terræ sterilitas, immisso per Eliseum sale, sanantur : pueri 42 Eliseum irridentes ab ursis lacerantur.

FACTUM est autem, cum levare vellet Dominus Eliam per turbinem in cœlum, ibant Elias et Eliseus de Galgalis. 2. Dixitque Elias ad Eliseum : Sede hic, quia Dominus misit me usque in Bethel. Cui ait Eliseus : Vivit Dominus, et vivit anima tua, quia non derelinquam te. Cumque descendissent Bethel, 3. egressi sunt filii prophetarum, qui erant in Bethel, ad Eliseum, et dixerunt ei : Numquid nosti, quia hodie Dominus tollet dominum tuum a te? Qui respondit : Et ego novi : silete. 4. Dixit autem Elias ad Eliseum : Sede hic, quia Dominus misit me in Jericho. Et ille ait : Vivit Dominus, et vivit anima tua, quia non derelinquam te. Cumque venissent Jericho, 5. accesserunt filii prophetarum, qui erant in Jericho, ad Eliseum, et dixerunt ei : Numquid nosti quia Dominus hodie tollet dominum tuum a te? Et ait : Et ego novi : silete. 6. Dixit autem ei Elias : Sede hic, quia Dominus misit me usque ad Jordanem. Qui

voy. *Jos.* vii, 2). C'était peut-être la résidence ordinaire d'Elisée (iv, 38).

2. *Reste ici :* Elie connaissait par une révélation qu'il allait disparaître de la terre, sans savoir peut-être de quelle manière. Peut-être pensait-il que nul ne devait être témoin de cet événement mystérieux. — *Jusqu'à Béthel*, sans doute pour porter au collège des prophètes de cette ville, un dernier encouragement, une suprême consolation, avant de les quitter pour toujours.

3. Comment Elisée et les prophètes de Béthel (et de Jéricho) savaient-ils la fin prochaine d'Elie? Peut-être par des révélations particulières ; mais il est plus simple de supposer qu'Elie lui-même les en avait instruits. — *De dessus ta tête*, c.-à-d. d'auprès de toi (Vulg.) : l'expression est empruntée à la position respective tenue par le maître ou docteur et par les disciples : le premier était assis sur un siège assez élevé pour que ses pieds fussent à la hauteur de la tête des disciples. — *Tenez-vous en paix ;* litt. *gardez le silence :* ne vous troublez pas, soumettez-vous à la volonté divine ; ou bien : n'en parlez à personne.

ils poursuivirent tous deux leur chemin. 7 Cinquante hommes d'entre les fils des prophètes les suivirent et se tinrent à distance à portée de voir, et eux deux s'arrêtèrent au bord du Jourdain. 8 Alors Elie, prenant son manteau, le roula et en frappa les eaux, qui se partagèrent d'un côté et de l'autre, et ils passèrent tous deux à sec.

9 Lorsqu'ils eurent passé, Elie dit à Elisée : " Demande ce que tu veux que je fasse pour toi, avant que je sois enlevé d'avec toi." Elisée répondit : " Que j'obtienne, je te prie, une double portion de ton esprit ? " 10 Elie dit : Tu demandes une chose difficile. *Cependant*, si tu me vois pendant que je serai enlevé d'avec toi, il t'arrivera ainsi ; sinon, cela n'arrivera pas."

11 Comme ils continuaient à marcher en s'entretenant, voici qu'un char de feu et des chevaux de feu les séparèrent l'un de l'autre, et Elie monta au ciel dans un tourbillon. 12 Elisée regardait et criait : " Mon père ! mon père ! Char d'Israël et ses cavaliers ! " Et il ne le vit plus. Il saisit alors ses vêtements et les déchira en deux morceaux, 13 et il releva le manteau qu'Elie avait laissé tomber. Puis, étant revenu au Jourdain, il s'arrêta sur le bord, 14 et prenant le manteau qu'Elie avait laissé tomber, il en frappa les eaux et dit : " Où est Jéhovah, le Dieu d'Elie ? Où est-il ? " Lorsqu'il eut frappé les eaux, elles se partagèrent d'un côté et de l'autre, et Elisée passa.

15 Les fils des prophètes qui étaient à Jéricho, à portée de voir, l'ayant aperçu, dirent : " L'esprit d'Elie repose sur Elisée ; " et allant à sa rencontre ils se prosternèrent contre terre devant lui. 16 Ils lui dirent : " Il y a parmi tes serviteurs cinquante hommes vaillants : permets qu'ils aillent chercher ton maître. Peut-être que l'Esprit de Jéhovah l'a emporté et l'a jeté sur quelque montagne ou quelque vallée." Il répondit : " Ne les envoyez pas." 17 Mais ils le pressèrent si vivement qu'il *leur* dit : " Envoyez-les." Ils envoyèrent les cinquante hommes, qui cherchèrent Elie pendant trois jours, sans le trouver. 18 Lorsqu'ils furent de retour auprès d'Elisée, — car il demeurait à Jéricho, — il leur dit : " Ne vous avais-je pas dit : N'allez-pas ? "

19 Les gens de la ville dirent à Elisée : " Le séjour de la ville est bon, comme le voit mon seigneur ; mais les eaux sont mauvaises et le pays est stérile." 20 Il dit : " Apportez-moi une écuelle neuve et mettez-y du sel." Et ils la lui apportèrent. 21 Il alla vers la source des eaux, et y ayant jeté du sel, il dit : " Ainsi parle Jéhovah : J'assainis ces eaux ; il n'en proviendra plus ni mort, ni stérilité." 22 Et les eaux furent assainies jus-

7. *Cinquante hommes* ... du collège de Jéricho. Après avoir gravi les hauteurs abruptes qui s'élevaient derrière la ville, ils pouvaient apercevoir les deux rives du Jourdain et au delà.

9. *Double portion :* allusion à la loi du Deutéronome (xxi, 17), qui assignait au premier-né une double portion dans l'héritage paternel. Elisée demande donc qu'Elie le reconnaisse pour son fils (spirituel) premier-né et son successeur. Vulg., *ton double esprit*, c.-à-d. probablement le double de l'esprit prophétique d'Elie.

10. *Chose difficile*, qui dépend de Dieu seul. — *Cependant*, s'il t'est permis d'assister à mon départ, ce sera un signe que ta demande est exaucée et que Dieu t'appelle à continuer ma mission.

11. Le sens naturel de ce verset est qu'Elie disparut de ce monde terrestre, comme Hénoch (*Gen.* v, 24), sans passer par la mort (Comp. *Eccli.* xlviii, 9). LXX, *Elie fut enlevé comme au ciel.*

12. *Char d'Israël*, etc. : toi qui étais la plus forte défense d'Israël. — *Les déchira en deux morceaux*, c.-à-d. du haut en bas, en signe de deuil.

14. *Où est-il ;* litt. *aussi lui.* Ou bien, *est-il ici*, avec moi, comme il était avec Elie.

Après, *il en frappa les eaux*, la Vulg. ajoute, *et elles ne furent pas divisées*, ce qui suppose qu'Elie les aurait frappées deux fois. Le P. Vercellone condamne cette addition, faite postérieurement à S. Jérôme d'après certains manuscrits grecs et l'an-

ait : Vivit Dominus, et vivit anima tua, quia non derelinquam te. Ierunt igitur ambo pariter, 7. et quinquaginta viri de filiis prophetarum secuti sunt eos, qui et steterunt econtra, longe : illi autem ambo stabant super Jordanem. 8. Tulitque Elias pallium suum, et involvit illud, et percussit aquas, quæ divisæ sunt in utramque partem, et transierunt ambo per siccum.

9. Cumque transissent, Elias dixit ad Eliseum : Postula quod vis ut faciam tibi, antequam tollar a te. Dixitque Eliseus : Obsecro ut fiat in me duplex spiritus tuus. 10. Qui respondit : Rem difficilem postulasti : attamen si videris me, quando tollar a te, erit tibi quod petisti : si autem non videris, non erit.

11. Cumque pergerent, et incedentes sermocinarentur, ecce currus igneus, et equi ignei diviserunt utrumque : et [a]ascendit Elias per turbinem in cœlum, 12. Eliseus autem videbat, et clamabat : Pater mi, pater mi, currus Israel, et auriga ejus. Et non vidit eum amplius : apprehenditque vestimenta sua, et scidit illa in duas partes. 13. Et levavit pallium Eliæ, quod ceciderat ei : reversusque stetit super ripam Jordanis, 14. et pallio Eliæ, quod ceciderat ei, percussit aquas, et non sunt divisæ : et dixit : Ubi est Deus Eliæ etiam nunc? Percussitque aquas, et divisæ sunt huc, atque illuc, et transiit Eliseus.

15. Videntes autem filii prophetarum, qui erant in Jericho econtra, dixerunt : Requievit spiritus Eliæ super Eliseum. Et venientes in occursum ejus,adoraverunt eum proni in terram, 16. dixeruntque illi : Ecce, cum servis tuis sunt quinquaginta viri fortes, qui possunt ire, et quærere dominum tuum, ne forte tulerit eum Spiritus Domini, et projecerit eum in unum montium, aut in unam vallium. Qui ait : Nolite mittere. 17. Coegeruntque eum, donec acquiesceret, et diceret : Mittite. Et miserunt quinquaginta viros : qui cum quæsissent tribus diebus, non invenerunt. 18. Et reversi sunt ad eum : at ille habitabat in Jericho, et dixit eis : Numquid non dixi vobis : Nolite mittere?

19. Dixerunt quoque viri civitatis ad Eliseum : Ecce habitatio civitatis hujus optima est, sicut tu ipse domine perspicis : sed aquæ pessimæ sunt, et terra sterilis. 20. At ille ait : Afferte mihi vas novum, et mittite in illud sal. Quod cum attulissent, 21. egressus ad fontem aquarum, misit in illum sal, et ait : Hæc dicit Dominus : Sanavi aquas has, et non erit ultra in eis mors, neque sterilitas. 22. Sanatæ sunt ergo aquæ usque in diem hanc, juxta verbum Elisei, quod locutus est.

[a] Eccli. 48, 13. 1 Mach. 2, 58.

cienne Italique ; elle manque d'ailleurs dans plusieurs manuscrits latins de la Vulgate.

15. *Les* cinquante *fils des prophètes* du vers. 7, qui épiaient de loin et pouvaient apercevoir en partie ce qui se passait.

16. *Il y a* à Jéricho, etc. : ces prophètes croyaient donc qu'Elie était encore en vie. Il est peu probable qu'ils ne voulussent que retrouver la dépouille mortelle pour lui rendre les derniers honneurs.

17. *Si vivement*, litt. *jusqu'à la rougeur*, jusqu'à ce qu'il eut honte de refuser. — *Envoyez-les :* Elisée cède à leur importunité, pour les amener à se convaincre par eux-mêmes qu'Elie n'était plus sur la terre, et à le reconnaître, lui, pour son successeur. Les deux miracles racontés vers. 19 sv. ont également pour but de l'accréditer auprès du peuple comme prophète rempli de l'esprit de Dieu.

18. *N'allez pas;* Vulg., *n'envoyez pas.* Des manuscrits anciens lisent *ire* au lieu de *mittere.*

19. *Stérile :* le mot hébreu doit s'entendre probablement, comme l'ont traduit les LXX, non de la stérilité de la terre, mais de celle des animaux, et sans doute aussi des femmes (défaut de conception, avortement), résultat, croyait-on, de la mauvaise qualité des eaux.

20. *Ecuelle neuve*, non souillée par un usage profane : elle doit servir à un acte religieux. — *Sel*, symbole d'incorruption.

21. *La source des eaux*, l'*Ain es-Soultân* actuelle, renommée par l'abondance et la fraîcheur de ses eaux.

qu'à ce jour, selon la parole qu'Elisée avait dite.

23 Il monta de là à Béthel; et comme il montait par la route, des petits garçons, sortant de la ville, se moquèrent de lui; ils lui disaient : " Monte, chauve! monte, chauve! " 24 Il se retourna pour les regarder, et il les maudit au nom de Jéhovah. Aussitôt deux ours sortirent de la forêt et déchirèrent quarante-deux de ces enfants. — 25 De là il alla sur la montagne du Carmel, d'où il retourna à Samarie.

CHAP. III. — Joram, roi d'Israël. Expédition contre les Madianites.

Ch. III. 1 Oram, fils d'Achab, devint roi d'Israël à Samarie la dix-huitième année de Josaphat, roi de Juda; et il régna douze ans. 2 Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, non pas toutefois comme son père et sa mère. Car il fit disparaître la statue de Baal, que son père avait faite, 3 mais il se livra aux péchés de Jéroboam, fils de Nabat, qui avait fait pécher Israël, et il ne s'en détourna point.

4 Mésa, roi de Moab, possédait des troupeaux, et il payait au roi d'Israël *un tribut de* cent mille agneaux et *de* cent mille béliers avec leurs toisons. 5 A la mort d'Achab, le roi de Moab se révolta contre le roi d'Israël. 6 Le roi Joram sortit donc en ce jour-là de Samarie et passa en revue tout Israël. 7 S'étant mis en marche, il fit dire à Josaphat, roi de Juda : " Le roi de Moab s'est révolté contre moi; veux-tu venir avec moi attaquer Moab? " Josaphat répondit : " Je monterai, moi comme toi, mon peuple comme ton peuple, mes chevaux comme tes chevaux. " 8 Et il dit : " Par quel chemin monterons-nous? " Joram répondit : " Par le chemin du désert d'Edom. "

9 Le roi d'Israël, le roi de Juda et le roi d'Edom partirent. Après une marche de sept jours, ils manquèrent d'eau pour l'armée et pour les bêtes qui la suivaient. 10 Alors le roi d'Israël dit : " Hélas! Jéhovah a appelé ces trois rois pour les livrer entre les mains de Moab! " 11 Mais Josaphat dit : " N'y a-t-il ici aucun prophète de Jéhovah, par qui nous puissions consulter Jéhovah? Un des serviteurs du roi d'Israël répondit : " Il y a ici Elisée, fils de Saphat, qui versait l'eau sur les mains d'Elie. " 12 Et Josaphat dit : " La parole de Jéhovah est avec lui. " Le roi d'Israël, Josaphat, roi de Juda, et le roi d'Edom descendirent auprès de lui.

13 Elisée dit au roi d'Israël : " Que me veux-tu, toi? Va vers les prophètes de ton père et de ta mère. " Et le

23. *Par la route* ordinaire, probablement celle qui longe l'ouadi *Suweinit*, au pied de collines couvertes alors d'une immense forêt, dont il ne reste plus que quelques arbres. — *Petits garçons :* cette troupe était fort nombreuse (vers. 24), et comme Béthel était un des principaux sanctuaires du culte des veaux d'or (I *Rois*, xii, 28 sv.), il est à croire que ces enfants avaient été envoyés par leurs parents pour insulter le prophète. — *Chauve :* Elisée vécut encore près de 50 ans (xiii, 14); était-il déjà chauve en effet? Ou bien cette expression avait-elle dans le langage populaire une signification injurieuse par elle-même?

25. *Carmel*, peut-être pour y passer quelque temps dans la solitude. — *Samarie*, où il avait une maison (vi, 32).

CHAP. III.

2. *Il fit disparaître*, du moins il l'essaya, mais mollement, et le culte de Baal continua de subsister parmi le peuple (x, 26 sv.). — *La statue*, hébr. *matsébah*, la stèle représentant Baal; Vulg., *les statues*.

3. *Mais il se livra*, etc. : il rétablit ou maintint le culte des veaux, tel que l'avait institué Jéroboam.

4. *Mésa :* une stèle avec inscription, élevée par lui, a été retrouvée en 1868 à Dibban, l'ancienne Dibon des Moabites, et se trouve actuellement au musée du Louvre; elle confirme plusieurs données de la Bible. Voy. Vigouroux, *La Bible et les découvertes*, etc. iv, 55 sv.

5. *Se révolta :* comp. i, 1.

23. Ascendit autem inde in Bethel : cumque ascenderet per viam, pueri parvi egressi sunt de civitate, et illudebant ei, dicentes : Ascende calve, ascende calve. 24. Qui cum respexisset, vidit eos, et maledixit eis in nomine Domini : egressique sunt duo ursi de saltu, et laceraverunt ex eis quadraginta duos pueros. 25. Abiit autem inde in montem Carmeli, et inde reversus est in Samariam.

CAPUT III.

Ob prævaricatum a rege Moab fœdus quod cum rege Israel habebat, ascendunt adversus illum rex Israel, rex Juda, et rex Edom; quibus siti pene enectis Dominus per Eliseum aquam sine pluvia promittit, et victoriam de rege Moab, qui suo primogenito immolato urbis excidium arcet.

JORAM vero filius Achab regnavit super Israel in Samaria anno decimo octavo Josaphat regis Judæ. Regnavitque duodecim annis. 2. Et fecit malum coram Domino, sed non sicut pater suus et mater : tulit enim statuas Baal, quas fecerat pater ejus. 3. Verumtamen in peccatis Jeroboam filii Nabat, qui peccare fecit Israel, adhæsit, nec recessit ab eis.

4. Porro Mesa rex Moab, nutriebat pecora multa, et solvebat regi Israel centum millia agnorum, et centum millia arietum cum velleribus suis. 5. Cumque mortuus fuisset Achab, prævaricatus est fœdus, quod habebat cum rege Israel. 6. Egressus est igitur rex Joram in die illa de Samaria, et recensuit universum Israel. 7. Misitque ad Josaphat regem Juda, dicens : Rex Moab recessit a me, veni mecum contra eum ad prœlium. Qui respondit : Ascendam : qui meus est, tuus est : populus meus, populus tuus : et equi mei, equi tui. 8. Dixitque : Per quam viam ascendemus? At ille respondit : Per desertum Idumææ.

9. Perrexerunt igitur rex Israel, et rex Juda, et rex Edom, et circuierunt per viam septem dierum, nec erat aqua exercitui, et jumentis, quæ sequebantur eos. 10. Dixitque rex Israel : Heu heu heu, congregavit nos Dominus tres reges, ut traderet in manus Moab. 11. Et ait Josaphat : Est ne hic propheta Domini, ut deprecemur Dominum per eum? Et respondit unus de servis regis Israel : Est hic Eliseus filius Saphat, qui fundebat aquam super manus Eliæ. 12. Et ait Josaphat : Est apud eum sermo Domini. Descenditque ad eum rex Israel, et Josaphat rex Juda, et rex Edom.

13. Dixit autem Eliseus ad regem

6. *En ce jour-là*, formule vague : dans les premiers temps de son règne.

7. *Je monterai :* comp. I *Rois*, xxii, 4. Josaphat avait été repris par un prophète pour s'être allié avec Achab dans des circonstances analogues (II *Par.* xix, 2). Mais 1. Joram avait essayé de faire cesser dans ses Etats le culte de Baal; 2. les Moabites avaient, dans la guerre précédente, envahi le territoire de Juda (II *Par.* xx, 1), et quoique leur tentative n'eût pas abouti, Josaphat sentait qu'elle pouvait se renouveler, et il profita de l'occasion qui se présentait d'affaiblir son ennemi.

8. Le *chemin* le plus direct et le plus naturel était de passer le Jourdain près de Jéricho, puis l'Arnon; on tombait ainsi en plein pays moabite (à l'E. de la mer Morte). Josaphat préféra la voie plus difficile du sud, peut-être par crainte des Syriens, mais surtout afin de pouvoir prendre avec lui en passant l'armée iduméenne (voy. I *Rois*, xxii, 48) et se précautionner ainsi contre toute tentative d'invasion dans ses Etats pendant son absence. Les deux alliés traversèrent donc l'Arabah, vers l'extrémité sud de la mer Morte, et pénétrèrent dans le pays de Moab probablement en suivant l'ouadi *Kouraï* ou *es-Safieh*.

11. *Elisée* avait suivi l'armée à l'insu de Joram. — *Qui versait l'eau*, etc., qui était au service d'Elisée. Comp. *Jean*, xiii, 5 sv.

12. *Descendirent :* ils avaient sans doute leur tente sur une hauteur. Ils se rendent eux-mêmes auprès de l'homme de Dieu, au lieu de le faire venir auprès d'eux.

13. *Que me veux-tu?* litt. *Quoi à moi et à toi*, formule sémitique bien connue. — *Non :*

roi d'Israël lui dit: " Non! car Jéhovah a appelé ces trois rois pour les livrer entre les mains de Moab. " 14 Elisée dit : " Jéhovah des armées, devant qui je me tiens, est vivant! Si je n'avais égard à Josaphat, roi de Juda, je ne ferais aucune attention à toi et je ne te regarderais pas. 15 Maintenant amenez-moi un joueur de harpe." Et pendant que le joueur de harpe jouait, la main de Jéhovah fut sur Elisée; et il dit : 16" Ainsi parle Jéhovah : Faites dans cette vallée de nombreuses fosses. 17 Car ainsi parle Jéhovah : Vous ne verrez point de vent et vous ne verrez point de pluie, et cette vallée se remplira d'eau, et vous boirez, vous, vos troupeaux et vos bêtes *de somme*. 18 Mais cela est peu de chose aux yeux de Jéhovah : il livrera Moab entre vos mains. 19 Vous frapperez toutes les places fortes et toutes les villes de choix, vous abattrez tous les arbres fruitiers, vous boucherez toutes les sources d'eau, et vous désolerez en les couvrant de pierres tous les meilleurs champs. " 20 Le matin, à l'heure où l'on offre l'oblation, voici que l'eau arriva par le chemin d'Edom, et le pays fut rempli d'eau.

21 *Cependant*, tous les Moabites ayant appris que les rois montaient pour les attaquer, on convoqua tous les hommes en âge de ceindre le baudrier, et *même* au-dessus, et ils se postèrent sur la frontière. 22 Ils se levèrent de bon matin, et quand le soleil brilla sur les eaux, les Moabites virent en face d'eux les eaux rouges comme du sang. 23 Ils dirent : " C'est du sang! Les rois sont détruits, ils se sont frappés les uns les autres; maintenant, Moabites, au pillage! " 24 Et ils s'avancèrent contre le camp d'Israël. Mais Israël se leva et frappa Moab, qui prit la fuite devant eux. Pénétrant dans le pays, ils frappèrent Moab; 25 ils détruisirent les villes; chacun jetant sa pierre dans tous les meilleurs champs, ils les en remplirent; ils bouchèrent toutes les sources d'eau, ils abattirent tous les arbres fruitiers, et il ne resta que les pierres à Qir-Charéseth, entourée et battue par les frondeurs. 26 Quand le roi de Moab vit qu'il avait le dessous dans le combat, il prit avec lui sept cents hommes, l'épée nue *à la main*, pour se frayer un passage jusqu'au roi d'Edom; mais ils ne purent y réussir. 27 Prenant alors son fils premier-né, qui devait régner à sa place, il

---

ne me repousse pas ainsi, ou ne m'adresse pas ces reproches; car ce n'est pas moi seul que Jéhovah a amené dans cet extrême danger; c'est aussi Josaphat et le roi d'Edom.

14. *Devant qui je me tiens*, dont je suis le serviteur.

15. *Un joueur de harpe :* le jeu de la musique devait aider le prophète à se recueillir et disposer son âme à recevoir la révélation divine. Il paraîtrait même que la musique était l'accompagnement ordinaire de la prophétie dans les écoles de prophètes : voy. I *Sam.* x, 5; I *Par.* xxv, 1.

16. *Fosses*, ou *tranchées* pour retenir l'eau et l'empêcher de s'écouler dans le lit du torrent.

17. *De vent*, précurseur ordinaire de la pluie en Orient (I *Rois*, xviii, 45; *Ps.* cxlvii, 18; *Matth.* vii, 25). — *De pluie :* la pluie ne devait pas tomber à l'endroit où les Israélites et leurs ennemis étaient campés. Nous verrons au vers. 20 qu'elle tomba pendant la nuit, à une certaine distance, dans la partie haute de la vallée (probablement l'ouadi el-Ahsi), en sorte que l'eau arriva le matin au camp des Israélites, où les fossés la reçurent et la conservèrent. — *Vos troupeaux*, les animaux destinés à la nourriture de l'armée.

19. *Arbres fruitiers*, litt. *bons arbres*. Dieu l'avait défendu aux Israélites à leur entrée en Chanaan, pays qu'ils devaient habiter (*Deut.* xx, 19 sv.); mais cette défense n'était pas faite pour les contrées étrangères. La pratique de couper les arbres fruitiers de l'ennemi était d'ailleurs dans les usages de la guerre dans ces contrées et à cette époque. Des scènes de destruction de ce genre sont souvent représentées sur les monuments de Ninive et de Babylone. — *Vous boucherez*, etc. Comp. *Gen.* xxvi, 15-18; Hérod. iv, 120 al. — *Vous désolerez*, expression poétique, pour : vous rendrez stériles, en y amoncelant des pierres, etc.

20. *L'oblation*, le sacrifice du matin : comp. I *Rois*, xviii, 29. — *L'eau arriva* de la région septentrionale de l'Idumée, arro-

Israel : Quid mihi et tibi est? vade ad prophetas patris tui, et matris tuæ. Et ait illi rex Israel : Quare congregavit Dominus tres reges hos, ut traderet eos in manus Moab? 14. Dixitque ad eum Eliseus : Vivit Dominus exercituum, in cujus conspectu sto, quod si non vultum Josaphat regis Judæ erubescerem, non attendissem quidem te, nec respexissem. 15. Nunc autem adducite mihi psaltem. Cumque caneret psaltes, facta est super eum manus Domini, et ait : 16. Hæc dicit Dominus : Facite alveum torrentis hujus fossas, et fossas. 17. Hæc enim dicit Dominus : Non videbitis ventum, neque pluviam : et alveus iste replebitur aquis, et bibetis vos, et familiæ vestræ, et jumenta vestra. 18. Parumque est hoc in conspectu Domini : insuper tradet etiam Moab in manus vestras. 19. Et percutietis omnem civitatem munitam, et omnem urbem electam, et universum lignum fructiferum succidetis, cunctosque fontes aquarum obturabitis, et omnem agrum egregium operietis lapidibus. 20. Factum est igitur mane, quando sacrificium offerri solet, et ecce, aquæ veniebant per viam Edom, et repleta est terra aquis.

21. Universi autem Moabitæ audientes quod ascendissent reges ut pugnarent adversum eos, convocaverunt omnes qui accincti erant balteo desuper, et steterunt in terminis. 22. Primoque mane surgentes, et orto jam sole ex adverso aquarum, viderunt Moabitæ econtra aquas rubras quasi sanguinem, 23. dixeruntque : [a]Sanguis gladii est : pugnaverunt reges contra se, et cæsi sunt mutuo : nunc perge ad prædam Moab. 24. Perrexeruntque in castra Israel : porro consurgens Israel, percussit Moab : at illi fugerunt coram eis. Venerunt igitur qui vicerant, et percusserunt Moab, 25. et civitates destruxerunt : et omnem agrum optimum, mittentes singuli lapides, repleverunt : et universos fontes aquarum obturaverunt : et omnia ligna fructifera succiderunt, ita ut muri tantum fictiles remanerent : et circumdata est civitas a fundibulariis, et magna ex parte percussa. 26. Quod cum vidisset rex Moab, prævaluisse scilicet hostes, tulit secum septingentos viros educentes gladium, ut irrumperent ad regem Edom : et non potuerunt. 27. Arripiensque filium suum primogenitum, qui regnaturus erat pro eo, obtulit holocaustum super mu-

[a] Judic. 7, 22. 1 Reg. 14, 20.

sée en grande partie par l'ouadi el-Ahsi : voy. la note du vers. 17.

21. *Sur la frontière*, soit la rive septentrionale de l'ouadi, qui servait de limite entre Moab et Edom, soit à l'entrée des montagnes.

23. L'illusion des Moabites se comprend facilement. Le soleil s'était levé sur le camp israélite du sein de nuages rougeâtres, comme il arrive souvent après un orage, et l'eau des fossés, prenant cette teinte, offrait, vue de loin, l'aspect de grandes taches ou mares de sang. Ajoutez que, dans une expédition entreprise l'année précédente contre Juda, eux et leurs alliés (Iduméens et Ammonites) s'étaient entr'égorgés (II *Par.* xx, 23); ils pouvaient donc penser que pareille chose était arrivée à l'armée d'Israël, composée d'éléments habitués à se jalouser.

25. *Qir-Charéseth* (*Is.* xvi, 11; *Jér.* xlviii, 31, 36), la principale forteresse des Moabites, bâtie sur un rocher à pic, sur lequel les Croisés avaient aussi un château-fort, auj. *Kérak*, près de l'ouadi de ce nom, qui descend dans la mer Morte. Le roi Mésa était venu s'y renfermer avec le reste de ses troupes. Les rois alliés l'enveloppèrent et en harrassèrent les défenseurs, mais ils ne purent la prendre, ni la démanteler.

26. *Jusqu'au roi d'Edom*, soit qu'il espérât trouver une sauvegarde auprès d'un peuple longtemps ennemi d'Israël, soit qu'il voulût mettre à mort le roi d'Edom, et le punir ainsi d'avoir déserté son alliance (II *Par.* xx, 22. Comp. la note du vers. 8).

27. *L'offrit en holocauste* à son dieu Chamos (I *Rois*, xi, 7. Comp. *Nombr.* xxi, 29), pour apaiser sa colère et obtenir son assistance. — *Une grande indignation s'empara* de l'armée des confédérés; ils se retirèrent, persuadés qu'ils n'avaient rien à gagner à la prise d'une ville qu'un crime si abominable mettait sous le coup de la malédiction divine.

l'offrit en holocauste sur la muraille. Et une grande indignation s'empara d'Israël; et ils s'éloignèrent du roi de Moab et retournèrent dans leur pays.

CHAP. IV. — Miracles d'Elisée : l'huile de la veuve; la Sunamite et son fils; la mort dans le vase; les vingt pains d'orge.

Chap. IV. UNE femme d'entre les femmes des fils de prophètes cria vers Elisée, en disant : " Ton serviteur mon mari est mort, et tu sais que ton serviteur craignait Jéhovah; or le créancier est venu pour prendre mes deux enfants et en faire ses esclaves." 2 Elisée lui dit : " Que puis-je faire pour toi? Dis-moi, qu'as-tu à la maison? " Elle répondit : " Ta servante n'a rien du tout à la maison, si ce n'est un vase d'huile." 3 Il dit : " Va demander au dehors des vases à tous tes voisins, des vases vides, en grand nombre. 4 Quand tu seras rentrée, tu fermeras la porte sur toi et sur tes enfants; tu verseras *de ton huile* dans tous ces vases, et à mesure qu'ils seront pleins, tu les mettras de côté." 5 Alors elle le quitta. Elle ferma la porte sur elle et sur ses enfants; ils lui présentaient les vases, et elle versait. 6 Lorsque les vases furent pleins, elle dit à son fils : " Apporte-moi encore un vase." Mais il lui répondit : " Il n'y a plus de vase." Et l'huile s'arrêta. 7 Elle alla le rapporter à l'homme de Dieu, et il dit : " Va vendre l'huile et paie ta dette; et tu vivras, toi et tes fils, de ce qui restera."

8 Un jour Elisée passait par Sunam. Il y avait là une femme riche, qui le pressa d'accepter à manger; et toutes les fois qu'il passait, il se rendait chez elle pour manger. 9 Elle dit à son mari : " Je sais que c'est un saint homme de Dieu, qui passe ainsi souvent chez nous. 10 Faisons-lui une petite chambre haute contre le mur, et mettons-y pour lui un lit, une table, un siège et un chandelier, afin qu'il s'y retire quand il viendra chez nous." 11 Elisée, étant revenu un *autre* jour à Sunam, se retira dans la chambre haute et y coucha. 12 Il dit à Giézi, son serviteur : " Appelle cette Sunamite." Giézi l'appela, et elle se présenta devant lui. 13 Et Elisée avait dit à Giézi : " Dis-lui : Tu as pris soin de nous avec toute cette attention : que peut-on faire pour toi? Faut-il parler pour toi au roi ou au chef de l'armée? " Elle répondit : " J'habite au milieu de mon peuple." 14 Et il dit : " Que faire pour elle? " Giézi répondit : " Mais elle n'a point de fils, et son mari est vieux." 15 Et il ajouta : " Appelle-la." Giézi l'ayant appelée, elle se présenta à la porte, 16 et Elisée lui dit : " A cette même époque, dans un an, tu embrasseras *dans ton sein* un fils." Et elle dit : " Non, mon seigneur, homme de Dieu, ne trompe pas ta servante." 17 Et la femme conçut, et elle enfanta un fils, à la même époque, l'année suivante, comme Elisée *le* lui avait dit.

18 L'enfant grandit. Un jour qu'il était allé trouver son père auprès des

CHAP. IV.

1. *Le créancier* (comp. *Lév.* xxv, 39; *Matth.* xviii, 25) : la loi d'Athènes et celle de Rome reconnaissaient aussi la servitude pour dette et donnaient le même droit au créancier, mais avec cette différence que la loi juive rendait la liberté au débiteur dans l'année du jubilé.

Les miracles d'Elisée racontés chap. iv-viii paraissent se rapporter au règne de Joram, quoique leur groupement puisse bien n'être pas strictement chronologique.

2. *Un vase d'huile;* ou bien, *une onction d'huile* (Vulg.), juste assez d'huile pour m'oindre une fois. Comp. *Ruth*, iii, 3.

4. *Tu fermeras la porte*, pour ne pas être troublée ni dérangée par tes voisins.

7. *Ta dette*, ou, avec la Vulg., *ton créancier*. — *De ce qui restera* de l'argent produit par la vente de l'huile.

8. *Sunam*, au pied S. O. du petit Hermon : voy. *Jos.* xix, 18. — *Riche*, litt. *grande*.

10. *Chambre contre le mur*, faisant saillie, une sorte de balcon sur le rez-de-chaussée,

rum : et facta est indignatio magna in Israel, statimque recesserunt ab eo, et reversi sunt in terram suam.

CAPUT IV.

Eliseus viduæ debitis oppressæ oleum impetrat quo solvat creditoribus ; Sunamitidi hospitæ suæ filium, quem postea mortuum suscitat ; farina quoque pulmento infusa, ipsius aufert amaritudinem et paucis panibus multos satiat.

MULIER autem quædam de uxoribus prophetarum clamabat ad Eliseum, dicens : Servus tuus vir meus mortuus est, et tu nosti quia servus tuus fuit timens Dominum : et ecce creditor venit ut tollat duos filios meos ad serviendum sibi. 2. Cui dixit Eliseus : Quid vis ut faciam tibi? Dic mihi, quid habes in domo tua? At illa respondit : Non habeo ancilla tua quidquam in domo mea, nisi parum olei, quo ungar. 3. Cui ait : Vade, pete mutuo ab omnibus vicinis tuis vasa vacua non pauca. 4. Et ingredere, et claude ostium tuum, cum intrinsecus fueris tu, et filii tui : et mitte inde in omnia vasa hæc : et cum plena fuerint, tolles. 5. Ivit itaque mulier, et clausit ostium super se, et super filios suos : illi offerebant vasa, et illa infundebat. 6. Cumque plena fuissent vasa, dixit ad filium suum : Affer mihi adhuc vas. Et ille respondit : Non habeo. Stetitque oleum. 7. Venit autem illa, et indicavit homini Dei. Et ille, Vade, inquit, vende oleum, et redde creditori tuo : tu autem, et filii tui vivite de reliquo.

8. Facta est autem quædam dies, et transibat Eliseus per Sunam : erat autem ibi mulier magna, quæ tenuit eum ut comederet panem : cumque frequenter inde transiret, divertebat ad eam ut comederet panem. 9. Quæ dixit ad virum suum : Animadverto quod vir Dei sanctus est iste, qui transit per nos frequenter. 10. Faciamus ergo ei cœnaculum parvum, et ponamus ei in eo lectulum, et mensam, et sellam, et candelabrum, ut cum venerit ad nos, maneat ibi. 11. Facta est ergo dies quædam, et veniens divertit in cœnaculum, et requievit ibi. 12. Dixitque ad Giezi puerum suum : Voca Sunamitidem istam. Qui cum vocasset eam, et illa stetisset coram eo, 13. dixit ad puerum suum : Loquere ad eam : Ecce, sedule in omnibus ministrasti nobis, quid vis ut faciam tibi? numquid habes negotium, et vis ut loquar regi, sive principi militiæ? Quæ respondit : In medio populi mei habito. 14. Et ait : Quid ergo vult ut faciam ei? Dixitque Giezi : Ne quæras : filium enim non habet, et vir ejus senex est. 15. Præcepit itaque ut vocaret eam : quæ cum vocata fuisset, et stetisset ante ostium, 16. dixit ad eam : In tempore isto, et in hac eadem hora, si vita comes fuerit, habebis in utero filium. At illa respondit : Noli quæso domine mi, vir Dei, noli mentiri ancillæ tuæ. 17. Et concepit mulier, et peperit filium in tempore, et in hora eadem, qua dixerat Eliseus.

18. Crevit autem puer. Et cum esset quædam dies, et egressus isset ad patrem suum, ad messores,

comme on en voit beaucoup en Orient. Ou bien : *chambre en maçonnerie* (litt. *de mur*), non en bois, élevée sur la terrasse ou toit de la maison.

12. *Devant lui.* Giézi.

13. *Avait dit,* lorsqu'il chargea Giézi d'interroger la Sunamite. On peut admettre, du reste, qu'Elisée était présent à ce dialogue et qu'il ne laissa la parole à son serviteur que pour permettre à cette femme de s'expliquer plus librement. — *J'habite* et vis en paix *au milieu de mon peuple*, de mes compatriotes, parents et amis, et je n'ai pas besoin de la faveur des puissants.

14. *Et il* (Elisée) *dit* à Giézi, en dehors de la présence de la femme. — *Mais*, ou *pourtant.*

16. *Dans un an*, litt. *lorsque le temps revivra ;* Vulg., *si la vie t'est conservée.* Comp. *Gen.* xviii, 10.

moissonneurs, 19 il dit à son père : " Ma tête! ma tête! " Le père dit à son serviteur : " Porte-le à sa mère." 20 Le serviteur l'ayant emporté et amené à sa mère, l'enfant resta sur les genoux de sa mère jusqu'à midi, puis il mourut. 21 Elle monta, le coucha sur le lit de l'homme de Dieu, ferma la porte sur lui et sortit. 22 Elle appela son mari, et dit : " Envoie-moi, je te prie, un des serviteurs et une des ânesses; je veux aller en hâte vers l'homme de Dieu, et je reviendrai *aussitôt*." 23 Il dit : " Pourquoi veux-tu aller aujourd'hui vers lui? Ce n'est ni la nouvelle lune, ni le sabbat." Elle répondit : " Sois tranquille." 24 Et ayant fait seller l'ânesse, elle dit à son serviteur : " Mène-moi et pars; ne m'arrête pas en route sans que je te le dise." 25 C'est ainsi qu'elle partit et se rendit vers l'homme de Dieu sur la montagne du Carmel.

L'homme de Dieu l'ayant aperçue de loin, dit à Giézi, son serviteur : " Voici la Sunamite. 26 Cours donc à sa rencontre et dis-lui : Te portes-tu bien? Ton mari et ton enfant se portent-ils bien? " Elle répondit : " Oui! " 27 Dès qu'elle fut arrivée auprès de l'homme de Dieu sur la montagne, elle embrassa ses pieds. Giézi s'approcha pour la repousser; mais l'homme de Dieu dit : " Laisse-la, car son âme est dans l'amertume, et Jéhovah me l'a caché et ne me l'a pas fait connaître." 28 Alors elle dit : " Ai-je demandé un fils à mon seigneur? N'ai-je pas dit : Ne me trompe pas? " 29 Et Elisée dit à Giézi : " Ceins tes reins, prends mon bâton dans ta main et pars. Si tu rencontres quelqu'un, ne le salue pas, et si quelqu'un te salue, ne lui réponds pas. Tu mettras mon bâton sur le visage de l'enfant." 30 La mère de l'enfant dit : " Jéhovah est vivant et ton âme est vivante! je ne te quitterai point." Et Elisée se leva et la suivit. 31 Giézi les avait devancés et il avait mis le bâton sur le visage de l'enfant; mais il n'y eut ni voix, ni signe d'attention, Il s'en retourna au devant d'Elisée. et lui rapporta la chose en disant : " L'enfant ne s'est pas réveillé." 32 Lorsqu'Elisée arriva dans la maison, l'enfant était mort, couché sur son lit.

33 Elisée entra et ayant fermé la porte sur eux deux, il pria Jéhovah. 34 Et il monta et se coucha sur l'enfant; il mit sa bouche sur sa bouche, ses yeux sur ses yeux, ses mains sur ses mains, et il s'étendit sur lui; et la chair de l'enfant se réchauffa. 35 Elisée retourna dans la maison, s'y promena çà et là, puis remonta et s'étendit sur l'enfant; et l'enfant éternua sept fois, et il ouvrit les yeux. 36 Elisée appela Giézi, et dit : " Appelle la Sunamite." Giézi l'ayant appelée, elle vint vers Elisée, qui *lui* dit : " Prends ton fils." 37 Elle alla se jeter à ses pieds et se prosterna contre terre; et prenant son fils, elle sortit.

38 Elisée revint à Galgala, et la famine était dans le pays. Comme les fils des prophètes étaient assis devant

19. *Ma tête* me fait mal (Vulg.), probablement par suite d'une insolation, accident fréquent en Palestine (*Ps.* cxxi, 6; *Is.* xlix, 10; *Judith*, viii, 3).

21. *Ferma la porte*, voulant tenir cachée provisoirement la mort de son fils.

22. *Serviteurs* et *ânesses* étaient occupés à la moisson (vers. 18) : comp. *Amos*, ii, 13.

23. La loi prescrivait des sacrifices particuliers pour les jours de nouvelle lune (*Nombr.* xxviii, 11) et de sabbat (*Lév.* xxiii, 3 sv.). Il semble résulter de ce passage que les pieux fidèles du royaume d'Israël se rendaient ce jour-là, au moins de temps en temps, chez un *homme de Dieu* dans un but de dévotion. — *Sois tranquille;* litt. *paix*, tout va bien, ne t'inquiète pas du motif de ce voyage. Il semble bien que le père ignorait la mort de son enfant.

24. *Mène-moi :* le serviteur allait à pied, pressant le pas de la monture.

25. *Montagne du Carmel :* le trajet était de 5 à 6 lieues.

27. *Elle embrassa* (prit dans ses mains) *les pieds* du prophète, pour donner plus de force à sa supplication : cet usage a toujours existé et existe encore en Orient. Cette attitude fait comprendre à Elisée que

19. ait patri suo : Caput meum doleo, caput meum doleo. At ille dixit puero : Tolle, et duc eum ad matrem suam. 20. Qui cum tulisset, et duxisset eum ad matrem suam, posuit eum illa super genua sua usque ad meridiem, et mortuus est. 21. Ascendit autem, et collocavit eum super lectulum hominis Dei, et clausit ostium : et egressa, 22. vocavit virum suum, et ait : Mitte mecum, obsecro, unum de pueris, et asinam, ut excurram usque ad hominem Dei, et revertar. 23. Qui ait illi : Quam ob causam vadis ad eum? hodie non sunt Calendæ, neque Sabbatum. Quæ respondit : Vadam : 24. stravitque asinam, et præcepit puero : Mina, et propera, ne mihi moram facias in eundo : et hoc age quod præcipio tibi. 25. Profecta est igitur, et venit ad virum Dei in montem Carmeli :

[a] Supra 2, 25.

[a] Cumque vidisset eam vir Dei econtra, ait ad Giezi puerum suum : Ecce Sunamitis illa. 26. Vade ergo in occursum ejus, et dic ei : Recte ne agitur circa te, et circa virum tuum, et circa filium tuum? Quæ respondit : Recte. 27. Cumque venisset ad virum Dei in montem, apprehendit pedes ejus : et accessit Giezi ut amoveret eam. Et ait homo Dei : Dimitte illam : anima ejus in amaritudine est, et Dominus celavit a me, et non indicavit mihi. 28. Quæ dixit illi : Numquid petivi filium a domino meo? numquid non dixi tibi : Ne illudas me? 29. Et ille ait ad Giezi : Accinge lumbos tuos, et tolle baculum meum in manu tua, et vade. Si occurrerit tibi homo, non salutes eum : et si salutaverit te quispiam, non respondeas illi : et pones baculum meum super faciem pueri. 30. Porro mater pueri ait : Vivit Dominus, et vivit anima tua, non dimittam te. Surrexit ergo, et secutus est eam. 31. Giezi autem præcesserat ante eos, et posuerat baculum super faciem pueri, et non erat vox, neque sensus : reversusque est in occursum ejus, et nuntiavit ei, dicens : Non surrexit puer. 32. Ingressus est ergo Eliseus domum, et ecce puer mortuus jacebat in lectulo ejus :

33. Ingressusque clausit ostium super se, et super puerum : et oravit ad Dominum. 34. [b] Et ascendit, et incubuit super puerum : posuitque os suum super os ejus, et oculos suos super oculos ejus, et manus suas super manus ejus : et incurvavit se super eum, et calefacta est caro pueri. 35. At ille reversus, deambulavit in domo, semel huc atque illic : et ascendit, et incubuit super eum : et oscitavit puer septies, aperuitque oculos. 36. At ille vocavit Giezi, et dixit ei : Voca Sunamitidem hanc. Quæ vocata, ingressa est ad eum. Qui ait : Tolle filium tuum. 37. Venit illa, et corruit ad pedes ejus, et adoravit super terram : tulitque filium suum, et egressa est,

[b] 3 Reg. 17, 21. Act. 20, 10.

38. Et Eliseus reversus est in Galgala. Erat autem fames in terra, et filii prophetarum habitabant co-

la Sunamite est en proie à quelque violent chagrin. Comp. *Matth.* xxviii, 9.

28. La Sunamite n'a pas le courage de dire : Mon fils est mort ; mais en reprochant au prophète de l'avoir *trompée*, elle le fait suffisamment entendre.

29. *Ne le salue pas :* les salutations, en Orient, sont souvent accompagnées de longues démonstrations et formules de politesse : comp. *Luc*, x, 4.

31. *Ni voix :* comp. I *Rois*, xviii, 29. — *Réveillé :* l'euphémisme qui consiste à parler de la mort comme d'un sommeil était déjà familier aux Israélites (I *Rois*, i, 21). Comp. *Jean*, xi, 11.

33. *Eux deux*, Elisée et l'enfant.

34. Comp. le miracle semblable d'Elie, I *Rois*, xvii, 21.

35. *Eternua ;* Vulg., *bâilla.*

36. *Prends ton fils :* comp. *Luc.* vii, 15.

38. *Galgala :* voy. ii, 1. — *La famine* prédite par Elisée, viii, 1. — *Les fils des prophètes* (voy. I *Rois*, xx, 35) *étaient assis* par terre ou sur une natte *devant lui :* c'est dans cette posture que les disciples entendaient les leçons du maître. Vulg. *demeu-*

lui, il dit à son serviteur : " Mets le grand pot, et fais cuire un potage pour les fils des prophètes." 39 L'un d'eux sortit dans les champs pour cueillir des herbes; il trouva une *espèce de* vigne sauvage et il y cueillit des coloquintes sauvages, plein son vêtement. A son retour, il les coupa en morceaux dans le pot où se préparait le potage, sans qu'ils en eussent connaissance. 40 On servit à manger à ces hommes; mais dès qu'ils eurent mangé du potage, ils poussèrent des cris en disant : " La mort est dans le pot, homme de Dieu! " Et ils ne purent manger. 41 Elisée dit : " Apportez-moi de la farine." Il en jeta dans le pot et dit : " Sers à ces gens, et qu'ils mangent?" Et il n'y avait plus rien de mauvais dans le pot.

42 Un homme arriva de Baal-Salisa, apportant à l'homme de Dieu du pain des prémices, *savoir* vingt pains d'orge et des épis dans son sac. Elisée dit : " Donne à ces gens, et qu'ils mangent." 43 Son serviteur répondit : " Comment présenter cela à cent personnes? " Mais Elisée dit : " Donne à ces gens, et qu'ils mangent. Car ainsi parle Jéhovah : On mangera, et il y aura un reste." 44 Il mit donc *les pains* devant eux; et ils mangèrent et ils en eurent de reste, selon la parole de Jéhovah.

CHAP. V. — Guérison de Naaman, le Syrien. Punition de Giézi.

Chap. V. NAaman, chef de l'armée du roi de Syrie, était en grande faveur auprès de son maître et très considéré, car c'était par lui que Jéhovah avait délivré les Syriens; mais cet homme fort et vaillant était lépreux. 2 Or les Syriens étant sortis par bandes, avaient emmené captive une petite fille du pays d'Israël, qui était au service de la femme de Naaman. 3 Elle dit à sa maîtresse : " Oh! si mon seigneur était auprès du prophète qui est à Samarie, le prophète le guérirait de sa lèpre. " 4 Naaman alla rapporter ce propos à son maître, en disant : " La jeune fille du pays d'Israël a parlé de telle et telle manière. " 5 Et le roi de Syrie dit : " Va, et j'enverrai une lettre au roi d'Israël. " Il partit, prenant avec lui dix talents d'argent, six mille sicles d'or et dix vêtements de rechange. 6 Il porta au roi d'Israël la lettre où il était dit : " Or donc, quand cette lettre te sera parvenue, tu sauras que je t'envoie Naaman, mon serviteur, pour que tu le guérisses de sa lèpre." 7 Après avoir lu la lettre, le roi d'Israël déchira ses vêtements et dit : " Suis-je un dieu, capable de faire mourir et de faire vivre, qu'il s'adresse à moi pour que je guérisse un homme de sa lèpre? Sachez donc et comprenez qu'il cherche une occasion de querelle avec moi. "

raient avec lui. — *A son serviteur*, à l'un des jeunes disciples, qui l'assistait.

39. *Une espèce*, une plante grimpante ressemblant à la *vigne sauvage*, probablement la coloquinte (cucurbitacée), dont le fruit, gros comme une orange, est très amer.

40. *On servit*, litt. *on versa.* — *La mort :* ils crurent que c'était du poison.

42. *Du pain des prémices*, des premiers produits de l'année. La loi (*Nombr.* xviii, 13; *Deut.* xviii, 4) commandait de faire cette offrande aux prêtres; comme il n'y en avait plus dans le royaume d'Israël (II *Paral.* xi, 13 sv.), beaucoup de pieux Israélites la faisaient, sans doute, aux prophètes que Dieu suscitait parmi eux. — *Des épis*, rôtis ou grillés (*Lév.* ii, 14). — *Ces gens :* les fils de prophètes rassemblés en ce lieu.

43. *Cela*, si peu de chose; ou bien : *comment pourrais-je en donner à cent personnes?* Vulgate, *qu'est-ce que cela pour le présenter à cent personnes?*

44. Ce miracle est comme un faible prélude de la multiplication des pains, bien plus merveilleuse, opérée par Notre-Seigneur. Voy. *Matth.* xv, 32 sv. *Luc*, ix, 13 sv. *Jean*, vi, 11 sv.

ram eo : dixitque uni de pueris suis : Pone ollam grandem, et coque pulmentum filiis prophetarum. 39. Et egressus est unus in agrum ut colligeret herbas agrestes : invenitque quasi vitem silvestrem, et collegit ex ea colocynthidas agri, et implevit pallium suum, et reversus concidit in ollam pulmenti : nesciebat enim quid esset. 40. Infuderunt ergo sociis, ut comederent : cumque gustassent de coctione, clamaverunt, dicentes : Mors in olla vir Dei. Et non potuerunt comedere. 41. At ille, Afferte, inquit, farinam. Cumque tulissent, misit in ollam, et ait : Infunde turbæ, ut comedant. Et non fuit amplius quidquam amaritudinis in olla.

42. Vir autem quidam venit de Baalsalisa deferens viro Dei panes primitiarum, viginti panes hordeaceos, et frumentum novum in pera sua. At ille dixit : Da populo, ut comedat. 43. Responditque ei minister ejus : Quantum est hoc, ut apponam centum viris? Rursum ille ait : Da populo, ut comedat : hæc enim dicit Dominus : Comedent, et supererit. 44. Posuit itaque coram eis : qui comederunt, et superfuit juxta verbum Domini.

CAPUT V.

Scidit rex Israel vestimenta sua, quod jussisset rex Syriæ ut Naaman leprosum curaret; quem Eliseus septena in Jordane lotione mundat a lepra, quæ Giezi, propter munera mendacio extorta ab Eliseo spreta, perpetuo adhæsit.

NAAMAN princeps militiæ regis Syriæ, erat vir magnus apud dominum suum, et honoratus : per illum enim dedit Dominus salutem Syriæ : erat autem vir fortis et dives, sed leprosus. 2. Porro de Syria egressi fuerant latrunculi, et captivam duxerant de terra Israel puellam parvulam, quæ erat in obsequio uxoris Naaman, 3. quæ ait ad dominam suam : Utinam fuisset dominus meus ad prophetam, qui est in Samaria : profecto curasset eum a lepra, quam habet. 4. Ingressus est itaque Naaman ad dominum suum, et nuntiavit ei, dicens : Sic et sic locuta est puella de terra Israel. 5. Dixitque ei rex Syriæ : Vade, et mittam litteras ad regem Israel. Qui cum profectus esset,et tulisset secum decem talenta argenti, et sex millia aureos, et decem mutatoria vestimentorum, 6. detulit litteras ad regem Israel, in hæc verba : Cum acceperis epistolam hanc, scito quod miserim ad te Naaman servum meum, ut cures eum a lepra sua. 7. Cumque legisset rex Israel litte-

CHAP. V.

1. *Naaman :* voy. *Luc*, iv, 27. — *Délivré les Syriens :* les monuments assyriens nous apprennent que, justement à cette époque, un monarque d'Assyrie poussa ses conquêtes jusqu'en Syrie, mais que ce dernier état secoua le joug peu d'années après et recouvra son indépendance. C'est sans doute à cette *délivrance* qu'il est fait ici allusion. — *Lépreux*, affligé d'une lèpre bénigne qui ne l'empêchait pas de remplir ses fonctions.

2. *Etant sortis par bandes* pour faire des incursions sur le territoire d'Israël. La défaite d'Achab (I *Rois*, xxii, 1-36), en mettant fin à la guerre proprement dite, avait laissé subsister des relations hostiles entre les deux pays.

3. *A Samarie :* voy. vi, 32.

5. *Dix talents d'argent*, de 50 à 60 mille fr. — *6000 sicles d'or*, environ 250 mille fr. — *De rechange*, de cérémonie : l'ancien usage oriental de comprendre les vêtements parmi les présents honorables (*Gen.* xli, 42; *Esth.* vi, 8; *Dan*, v, 7) subsiste encore aujourd'hui.

6. *Au roi d'Israël*, Joram. — *Pour que tu* prennes soin de le faire guérir par le prophète. Nous n'avons sans doute qu'un résumé de cette lettre de recommandation.

8 Lorsqu'Elisée, homme de Dieu, apprit que le roi d'Israël avait déchiré ses vêtements, il envoya dire au roi : " Pourquoi as-tu déchiré tes vêtements? Laisse-le venir à moi, et il saura qu'il y a un prophète en Israël." 9 Naaman vint avec ses chevaux et son char, et il s'arrêta à la porte de la maison d'Elisée. 10 Elisée lui envoya un messager pour lui dire : " Va, et lave-toi sept fois dans le Jourdain; ta chair te reviendra, et tu seras pur." 11 Naaman fut irrité, et il s'en alla, en disant : " Je me disais : Il sortira vers moi, il se présentera *lui-même*, il invoquera le nom de Jéhovah, son Dieu, il agitera sa main sur la plaie et guérira le lépreux. 12 Les fleuves de Damas, l'Abana et le Pharphar, ne valent-ils pas mieux que toutes les eaux d'Israël? Ne pourrais-je pas m'y laver et devenir pur? " Et se tournant, il s'en allait furieux. 13 Ses serviteurs s'approchèrent pour lui parler, et ils dirent : " Mon père, si le prophète t'avait demandé quelque chose de difficile, ne l'aurais-tu pas fait? Combien plus dois-tu *lui obéir*, quand il t'a dit : Lave-toi, et tu seras pur? " 14 *Alors* il descendit et se plongea sept fois dans le Jourdain, selon la parole de l'homme de Dieu; et sa chair redevint comme la chair d'un petit enfant, et il fut purifié.

15 Naaman retourna vers l'homme de Dieu, avec toute sa suite. Quand il fut arrivé, il se présenta devant lui et dit : " Je vois bien qu'il n'y a point de Dieu sur toute la terre, si ce n'est en Israël. Accepte donc, je te prie, un présent de la part de ton serviteur. " 16 Elisée répondit : " Aussi vrai que Jéhovah devant qui je me tiens est vivant, je n'accepterai pas! " Naaman le pressant d'accepter, il refusa. 17 Et Naaman dit : " Sinon, permets que l'on donne de la terre à ton serviteur, la charge de deux mulets; car ton serviteur ne veut plus offrir à d'autres dieux ni holocauste ni sacrifice, si ce n'est à Jéhovah. " 18 Toutefois que Jéhovah pardonne ceci à ton serviteur : quand mon maître entre dans la maison de Remmon, pour y adorer et qu'il s'appuie sur ma main, je me prosterne aussi dans la maison de Remmon : daigne Jéhovah pardonner à ton serviteur, lorsque je me prosternerai dans la maison de Remmon! " 19 Elisée lui dit : " Va en paix! "

C'est ainsi que Naaman quitta Elisée. Il était à une petite distance, 20 lorsque Giézi, serviteur d'Elisée, dit en lui-même : " Mon maître a ménagé Naaman, ce Syrien, en n'acceptant pas de sa main ce qu'il avait apporté. Jéhovah est vivant! je vais courir après lui et j'en obtiendrai quelque chose. " 21 Et Giézi se mit à poursuivre Naaman. Naaman, le voyant courir après lui, descendit de son char *pour aller* à sa rencontre, et il dit : " Tout va-t-il bien? " 22 Giézi répondit : " Tout va bien! Mon maître m'envoie te dire : Il vient d'arriver

8. *Il saura*, ce que tu sembles ignorer, *qu'il y a en Israël un* vrai *prophète* de Jéhovah.

9. *Ses chevaux*, une escorte de cavaliers.

10. *Lui envoya un messager*, au lieu de se présenter en personne, comme le demandait le code non écrit de la civilité orientale : afin de rabaisser l'orgueil de Naaman, qui semblait étaler avec trop de complaisance sa magnificence et ses richesses. — *Te reviendra*, redeviendra saine : la lèpre, en effet, dévore les chairs.

11. *Le nom de Jéhovah*. Naaman savait que Jéhovah était le Dieu d'Israël. Ce nom se trouve aussi sur la stèle de Mésa.

12. *L'Abana* (au qeri *Amana* : comp. *Cant.* iv, 8) est le *Barada* de nos jours, qui prend sa source dans l'Anti-Liban et forme l'oasis au milieu de laquelle est située Damas. Ses eaux sont d'une admirable limpidité, tandis que celles du Jourdain sont troubles et jaunâtres. Le *Pharphar* est probablement l'Awadj actuel, au S. de la ville.

13. *Mon père* : comp. vi, 21; I *Sam.* xxiv, 12.

14. *Sept fois*, nombre sacré, pour montrer que la guérison est l'œuvre de Dieu. Comp. *Jos.* vi, 3-20.

15. *Je vois bien* : comp. *Dan.* ii, 47; iii, 29.

ras, scidit vestimenta sua, et ait : Numquid Deus ego sum, ut occidere possim, et vivificare, quia iste misit ad me, ut curem hominem a lepra sua? animadvertite, et videte quod occasiones quærat adversum me.

8. Quod cum audisset Eliseus vir Dei, scidisse videlicet regem Israel vestimenta sua, misit ad eum, dicens : Quare scidisti vestimenta tua? veniat ad me, et sciat esse prophetam in Israel. 9. Venit ergo Naaman cum equis, et curribus, et stetit ad ostium domus Elisei : 10. misitque ad eum Eliseus nuntium, dicens : Vade, et lavare septies in Jordane, et recipiet sanitatem caro tua, atque mundaberis. 11. Iratus Naaman recedebat, dicens : Putabam quod egrederetur ad me, et stans invocaret nomen Domini Dei sui, et tangeret manu sua locum lepræ, et curaret me. 12. Numquid non meliores sunt Abana, et Pharphar fluvii Damasci omnibus aquis Israel, ut laver in eis, et munder? Cum ergo vertisset se, et abiret indignans, 13. accesserunt ad eum servi sui, et locuti sunt ei : Pater, et si rem grandem dixisset tibi propheta, certe facere debueras : quanto magis quia nunc dixit tibi : Lavare, et mundaberis? 14. [a] Descendit, et lavit in Jordane septies juxta sermonem viri Dei, et restituta est caro ejus, sicut caro pueri parvuli, et mundatus est.

[a] Luc. 4, 27.

15. Reversusque ad virum Dei cum universo comitatu suo, venit, et stetit coram eo, et ait : Vere scio quod non sit alius Deus in universa terra, nisi tantum in Israel. Obsecro itaque ut accipias benedictionem a servo tuo. 16. At ille respondit : Vivit Dominus, ante quem sto, quia non accipiam. Cumque vim faceret, penitus non acquievit. 17. Dixitque Naaman : Ut vis : sed, obsecro, concede mihi servo tuo ut tollam onus duorum burdonum de terra : non enim faciet ultra servus tuus holocaustum, aut victimam diis alienis, nisi Domino. 18. Hoc autem solum est, de quo depreceris Dominum pro servo tuo, quando ingredietur dominus meus templum Remmon, ut adoret : et illo innitente super manum meam, si adoravero in templo Remmon, adorante eo in eodem loco, ut ignoscat mihi Dominus servo tuo pro hac re. 19. Qui dixit ei : Vade in pace.

Abiit ergo ab eo electo terræ tempore. 20. Dixitque Giezi puer viri Dei : Pepercit dominus meus Naaman Syro isti, ut non acciperet ab eo quæ attulit : vivit Dominus, quia curram post eum, et accipiam ab eo aliquid. 21. Et secutus est Giezi post tergum Naaman : quem cum vidisset ille currentem ad se, desiliit de curru in occursum ejus, et ait : Rectene sunt omnia? 22. Et ille ait : Recte : dominus meus misit me ad te, dicens : Modo venerunt ad

17. *De la terre :* dans la pensée de Naaman, cette terre, répandue sur le sol Syrien; ou amoncelée en forme d'autel, lui permettrait d'offrir des sacrifices au Dieu d'Israël.

18. *Dans la maison*, le temple *de Remmon :* probablement abrégé de *Hadad-Remmon* (*Zach.* xii, 11), c.-à-d. *Soleil élevé* (ou : *Soleil-Grenade :* la grenade serait le symbole de la fécondité), principale divinité des Syriens. — *Il s'appuie sur ma main :* cette pratique, dont les traces sont rares dans l'antiquité (vii, 2, 17; *Esth.* xv, 6), ne supposerait-elle pas un roi âgé ou infirme?

19. *Va en paix :* cette réponse est trop vague pour qu'on puisse en déduire le véritable sentiment du prophète sur le cas de conscience posé au verset précédent et sur lequel, d'ailleurs, Naaman ne lui a pas demandé de se prononcer. — *Il était à une petite distance;* litt., *un espace de chemin.* Vulg., *dans le plus beau temps de la terre* (de l'année?).

20. *Ce Syrien*, ce païen, qui n'était pas à ménager. — *Jéhovah est vivant :* Giézi s'imagina-t-il faire un acte religieux, ou même simplement honnête?

21. *Naaman*, en voyant accourir Giézi, craint qu'il ne soit arrivé quelque malheur au prophète.

chez moi deux jeunes gens de la montagne d'Ephraïm, d'entre les fils des prophètes; donne pour eux, je te prie, un talent d'argent et deux vêtements de rechange." 23 Naaman dit : " Consens à prendre deux talents. " Il le pressa *d'accepter*, et ayant serré deux talents d'argent dans deux sacs et donné deux habits de rechange, il les remit à deux de ses serviteurs, pour les porter devant Giézi. 24 Arrivé à la colline, Giézi les prit de leurs mains et les déposa dans la maison, après avoir renvoyé ces gens, qui partirent. 25 Et il alla se présenter à son maître. Elisée lui dit : "D'où viens-tu, Giézi?" Il répondit : " Ton serviteur n'est allé ni d'un côté, ni d'un autre. " 26 Mais Elisée lui dit : " N'étais-je pas allé *avec toi* en esprit, lorsque cet homme a quitté son char pour venir à ta rencontre? Est-ce le moment d'accepter de l'argent et d'accepter des vêtements, et des oliviers et des vignes et des brebis et des bœufs et des serviteurs et des servantes? 27 La lèpre de Naaman s'attachera à toi et à ta postérité pour toujours. " Et Giézi sortit de la présence d'Elisée avec une lèpre *blanche* comme la neige.

CHAP. VI. — La hache qui surnage. Les Syriens frappés d'aveuglement. Siège et famine de Samarie.

Chap. VI. LES fils des prophètes dirent à Elisée : " Le lieu où nous sommes assis devant toi est trop étroit pour nous. 2 Allons jusqu'au Jourdain; nous prendrons chacun une poutre, et nous nous y ferons un lieu d'habitation. Elisée répondit : " Allez." 3 Et l'un d'eux dit : " Consens à venir avec tes serviteurs." Il répondit : " J'irai; " 4 et il partit avec eux. Arrivés au Jourdain, ils coupèrent du bois. 5 Comme l'un d'eux abattait une poutre, le fer tomba dans l'eau; il s'écria : " Hélas! mon seigneur, il était emprunté! " 6 L'homme de Dieu dit : " Où est-il tombé? " Et il lui montra l'endroit. Alors Elisée coupa un morceau de bois, le jeta en cet endroit et le fer surnagea. 7 Et il dit : " Prends-le. " Il avança la main et le prit.

8 Le roi de Syrie était en guerre avec Israël. Ayant tenu conseil avec ses serviteurs, il dit : " Mon camp sera dans tel et tel lieu." 9 Mais l'homme de Dieu fit dire au roi d'Israël : " Garde-toi de traverser ce lieu, car les Syriens y descendent." 10 Et le roi d'Israël envoya des gens au lieu que lui avait dit et signalé l'homme de Dieu, et il s'y tint en garde, non pas une fois ni deux fois. 11 Le cœur du roi de Syrie en fut troublé; il appela ses serviteurs et il leur dit : " Ne voulez-vous pas me faire connaître lequel des nôtres est pour le roi d'Israël? " 12 Un de ses serviteurs répondit : " Personne, ô roi mon seigneur; mais Elisée, le prophète, qui est en Israël, rapporte au roi d'Israël les paroles que tu prononces dans ta

23. *Talents :* voy. vers. 5.

24. *Arrivé à la colline*, une colline bien connue, située non loin de la maison d'Elisée. Vulg., *lorsque le soir fut arrivé.* — *Après avoir renvoyé ces gens*, de peur qu'ils ne fussent aperçus de son maître.

25. *Se présente à son maître*, pour éloigner tout soupçon sur son absence.

26. *Est-ce*, ou *était-ce le moment* de te livrer à la cupidité, alors qu'un païen, favorablement impressioné, reconnaissait la religion d'Israël comme la seule vraie? Vulgate, *et maintenant tu as reçu de l'argent*, etc. — *Puis des oliviers :* Giézi n'avait rien reçu de semblable; mais sans doute, comme l'explique la Vulgate, il avait la pensée d'en acheter avec les deux talents.

27. *Lèpre blanche :* comp. *Exod.* iv, 6; *Nombr.* xii, 10.

CHAP. VI.

1. L'auteur revient à la série des miracles opérés par Elisée en faveur des écoles de prophètes dont il avait le soin. A ce point de vue, les vers. 1-7 se rattachent à iv, 44. — *Le lieu* où nous nous rassemblons pour entendre tes instructions. Elisée visitait souvent les collèges de prophètes, s'arrêtant quel-

me duo adolescentes de monte Ephraim, ex filiis prophetarum : da eis talentum argenti, et vestes mutatorias duplices. 23. Dixitque Naaman : Melius est ut accipias duo talenta. Et coegit eum, ligavitque duo talenta argenti in duobus saccis, et duplicia vestimenta, et imposuit duobus pueris suis, qui et portaverunt coram eo. 24. Cumque venisset jam vesperi, tulit de manu eorum, et reposuit in domo, dimisitque viros, et abierunt. 25. Ipse autem ingressus, stetit coram domino suo. Et dixit Eliseus : Unde venis Giezi? Qui respondit : Non ivit servus tuus quoquam. 26. At ille ait : Nonne cor meum in præsenti erat, quando reversus est homo de curru suo in occursum tui? Nunc igitur accepisti argentum, et accepisti vestes ut emas oliveta, et vineas, et oves, et boves, et servos, et ancillas. 27. Sed et lepra Naaman adhærebit tibi, et semini tuo, usque in sempiternum. Et egressus est ab eo leprosus quasi nix.

CAPUT VI.

Eliseus ferrum securis natare facit : regis Syriæ milites ducuntur quasi excæcati in Samariam ab Eliseo, quem ob regis sui secreta regi Israel patefacta capere nitebantur; ac postmodum Syris obsidentibus Samariam, matres ob inediam filios suos comedunt, propter quod Eliseus a rege jubetur occidi.

1. DIXERUNT autem filii prophetarum ad Eliseum: Ecce locus, in quo habitamus coram te, angustus est nobis. 2. Eamus usque ad Jordanem, et tollant singuli de silva materias singulas, ut ædificemus nobis ibi locum ad habitandum. Qui dixit : Ite. 3. Et ait unus ex illis : Veni ergo et tu cum servis tuis. Respondit : Ego veniam. 4. Et abiit cum eis. Cumque venissent ad Jordanem, cædebant ligna. 5. Accidit autem, ut cum unus materiam succidisset, caderet ferrum securis in aquam : exclamavitque ille, et ait : Heu, heu heu domine mi, et hoc ipsum mutuo acceperam. 6. Dixit autem homo Dei : Ubi cecidit? At ille monstravit ei locum : præcidit ergo lignum, et misit illuc : natavitque ferrum, 7. et ait : Tolle. Qui extendit manum, et tulit illud.

8. Rex autem Syriæ pugnabat contra Israel, consiliumque iniit cum servis suis, dicens : In loco illo, et illo ponamus insidias. 9. Misit itaque vir Dei ad regem Israel, dicens : Cave ne transeas in locum illum : quia ibi Syri in insidiis sunt. 10. Misit itaque rex Israel ad locum, quem dixerat ei vir Dei, et præoccupavit eum, et observavit se ibi non semel neque bis. 11. Conturbatumque est cor regis Syriæ pro hac re : et convocatis servis suis, ait : Quare non indicatis mihi quis proditor mei sit apud regem Israel? 12. Di-

---

ques jours dans chacun. Il s'agit ici probablement de celui de Jéricho, près du Jourdain. Comp. ii, 5.

2. *Une poutre :* les rives du Jourdain étaient très boisées.

5. *Le fer*, la tête de hache en fer. Les Hébreux avaient appris à fondre et à travailler le fer en Egypte, où ce métal était employé au moins depuis Ramsès III (Wilkinson). Comp. *Deut.* xix, 5.

8. *Le roi de Syrie*, probablement Benhadad : comp. vers. 24. — *Le roi d'Israël*, Joram : voy. vers. 32. — *Mon camp* ou *campement sera*, etc. Vulg., *dressons une embuscade.*

9 sv. *Traverser ce lieu*, le laissant sans défense, dégarni de troupes.

D'autres, avec la Vulg. : *Garde-toi de passer dans ce lieu ... Et le roi d'Israël envoya des gens au lieu que l'homme de Dieu avait signalé, et il l'occupa d'avance* (avant les Syriens), *et il se tint en garde*, etc.

11. *Est pour le roi d'Israël*, c.-à-d., comme l'explique la Vulg., me trahit auprès du roi d'Israël.

12. *Mais Elisée :* comment ce serviteur le savait-il? L'avait-il appris de la bouche de quelque Israélite? Ou bien le présumait-il d'après la réputation extraordinaire dont jouissait le prophète?

chambre à coucher." 13 Le roi dit : " Allez et voyez où il est, et je le ferai prendre." On vint lui dire : " Voici qu'il est à Dothan." 14 Il envoya donc des chevaux, des chars et une forte troupe, qui arrivèrent de nuit et enveloppèrent la ville. 15 Le serviteur de l'homme de Dieu s'étant levé de bon matin et étant sorti, vit une troupe qui entourait la ville, avec des chevaux et des chars. Et le serviteur dit à Elisée : " Ah! mon seigneur, comment ferons-nous? " 16 Il répondit : " Ne crains rien ; car ceux qui sont avec nous sont en plus grand nombre que ceux qui sont avec eux." 17 Elisée pria et dit : " Jéhovah, ouvre ses yeux, pour qu'il voie." Et Jéhovah ouvrit les yeux du serviteur, et il vit la montagne pleine de chevaux et de chars de feu autour d'Elisée.

18 Les Syriens descendirent vers l'homme de Dieu. Elisée adressa alors cette prière à Jéhovah : " Daignez frapper d'aveuglement cette nation! " Et Jéhovah les frappa d'aveuglement, selon la parole d'Elisée. 19 Elisée leur dit : " Ce n'est pas ici le chemin, et ce n'est pas ici la ville; suivez-moi et je vous conduirai vers l'homme que vous cherchez." Et il les conduisit à Samarie. 20 Lorsqu'ils furent entrés dans Samarie, Elisée dit : " Jéhovah, ouvrez les yeux de ces gens, pour qu'ils voient!" Et Jéhovah ouvrit leurs yeux, et ils virent qu'ils étaient au milieu de Samarie. 21 Le roi d'Israël, en les voyant, dit à Elisée : " *Les* frapperai-je, *les* frapperai-je, mon père? " 22 Tu ne *les* frapperas point, répondit Elisée. Ceux que tu as faits prisonniers avec ton épée et ton arc, frappe-les; mais donne à ceux-ci du pain et de l'eau, afin qu'ils mangent et boivent, et qu'ils s'en aillent *ensuite* vers leur maître." 23 Le roi d'Israël leur fit servir un grand repas, et ils mangèrent et burent; *puis* il les renvoya, et ils s'en allèrent vers leur maître. Et les bandes des Syriens ne revinrent plus sur le territoire d'Israël.

24 Après cela, Benhadad, roi de Syrie, ayant rassemblé toute son armée, monta et assiégea Samarie. 25 Il y eut une grande famine dans la ville, et le siège dura si longtemps qu'une tête d'âne valait quatre-vingt sicles d'argent, et le quart d'un cab de fiente de pigeon cinq sicles d'argent. 26 Comme le roi passait sur la muraille, une femme lui cria : " Sauve-moi, ô roi mon seigneur! " 27 Il répondit : " Si Jéhovah ne te sauve pas, avec quoi pourrais-je te sauver? Avec le produit de l'aire ou du pressoir? " Et le roi lui dit : " Qu'as-tu? " Elle répondit : 28 " Cette femme m'a dit : Donne ton fils, nous le mangerons aujourd'hui, et demain nous mangerons le mien. 29 Nous avons donc fait cuire mon fils, et nous l'avons mangé; et le jour suivant je lui ai dit : " Donne ton fils, et nous le mange-

13. *Dothan* ou Dothain (voy. *Gen.* xxxvii, 17), à 4 lieues au N. de Samarie, auj. Tell Douthan.

16. *Ceux qui sont avec nous :* les anges de Dieu, qui combattent pour les fidèles persécutés (II *Paral.* xxxii, 7 ; *Ps.* lv, 19 ; *Rom.* viii, 31).

17. *La montagne*, la colline sur laquelle était bâti Dothan. — *Pleine de chevaux*, etc., signes de la présence de l'armée céleste. Comp. ii, 11 ; *Ps.* lxviii, 18 ; *Zach.* i, 8 ; vi, 1-7.

18. *Les Syriens descendirent* de la colline à l'E. de Dothan, et s'approchèrent de cette ville. On peut supposer qu'Elisée s'avança au devant d'eux. Quelques-uns proposent même de traduire : *Elisée et son serviteur* (non *les Syriens*) *descendirent* de la ville *vers la troupe* syrienne. — *Aveuglement*, non cécité physique, mais espèce d'hallucination dans laquelle on voit les choses autrement qu'elles ne sont en réalité.

22. *Frappe-les :* tu peux les mettre à mort, mais non ceux-ci, que Dieu a fait tomber entre tes mains et qui ne sont pas des prisonniers ordinaires. La Vulg. traduit dans le même sens : *car tu ne les a pas pris avec ton épée et ton arc, pour* avoir le droit de *les frapper*. Beaucoup d'exégètes donnent à l'hébreu la forme interrogative : *As-tu coutume de frapper ceux que tu as pris avec l'épée et avec l'arc?* Non, sans doute ; et tu voudrais frapper ceux-ci! — Le *pain* et l'*eau* représentent toute espèce de nourriture.

xitque unus servorum ejus : Nequaquam domine mi rex, sed Eliseus propheta, qui est in Israel, indicat regi Israel omnia verba quæcumque locutus fueris in conclavi tuo. 13. Dixitque eis : Ite, et videte ubi sit : ut mittam, et capiam eum. Annuntiaveruntque ei, dicentes : Ecce in Dothan. 14. Misit ergo illuc equos et currus, et robur exercitus : qui cum venissent nocte, circumdederunt civitatem. 15. Consurgens autem diluculo minister viri Dei, egressus, vidit exercitum in circuitu civitatis, et equos et currus : nuntiavitque ei, dicens : Heu heu heu domine mi, quid faciemus? 16. At ille respondit : Noli timere : plures enim nobiscum sunt, quam cum illis. 17. Cumque orasset Eliseus, ait : Domine, aperi oculos hujus, ut videat. Et aperuit Dominus oculos pueri, et vidit : et ecce mons plenus equorum, et curruum igneorum, in circuitu Elisei.

18. Hostes vero descenderunt ad eum : porro Eliseus oravit ad Dominum, dicens : Percute, obsecro, gentem hanc cæcitate. Percussitque eos Dominus, ne viderent, juxta verbum Elisei. 19. Dixit autem ad eos Eliseus : Non est hæc via, neque ista est civitas : sequimini me, et ostendam vobis virum, quem quæritis. Duxit ergo eos in Samariam : 20. cumque ingressi fuissent Samariam, dixit Eliseus : Domine aperi oculos istorum, ut videant. Aperuitque Dominus oculos eorum, et viderunt se esse in medio Samariæ. 21. Dixitque rex Israel ad Eliseum, cum vidisset eos : Numquid percutiam eos, pater mi? 22. At ille ait : Non percuties : neque enim cepisti eos gladio, et arcu tuo, ut percutias : sed pone panem, et aquam coram eis, ut comedant, et bibant, et vadant ad dominum suum. 23. Appositaque est eis ciborum magna præparatio, et comederunt, et biberunt, et dimisit eos, abieruntque ad dominum suum, et ultra non venerunt latrones Syriæ in terram Israel.

24. Factum est autem post hæc, congregavit Benadad rex Syriæ, universum exercitum suum, et ascendit, et obsidebat Samariam. 25. Factaque est fames magna in Samaria : et tamdiu obsessa est, donec venundaretur caput asini octoginta argenteis, et quarta pars cabi stercoris columbarum quinque argenteis. 26. Cumque rex Israel transiret per murum, mulier quædam exclamavit ad eum, dicens : Salva me domine mi rex. 27. Qui ait : Non te salvat Dominus : unde te possum salvare? de area, vel de torculari? Dixitque ad eam rex : Quid tibi vis? Quæ respondit : 28. Mulier ista dixit mihi : Da filium tuum, ut comedamus eum hodie, et filium meum comedemus cras. 29. Coximus ergo filium meum, et comedimus. Dixique ei die altera :

23. *Les bandes* armées qui faisaient des razzias : voy. v, 2.

24. *Après cela*, sans doute quelques années après. — *Benhadad*, celui dont il est parlé I *Rois*, xx, 1.

25. *La tête*, la pire partie, *d'un âne*, animal impur dont on ne pouvait manger que dans un extrême besoin. — *80 sicles*, un peu plus de 200 fr. — *Cab*, environ un quart de litre. — *Fiente de pigeon :* faut-il entendre ces mots dans leur sens naturel? ou bien est-ce une locution désignant le fruit d'une plante à gousse, analogue à la *fiente de moineau* des Arabes? Quoi qu'il en soit, l'histoire atteste que plus d'une fois des assiégés ont été réduits à cette extrémité.

27. *Avec le produit*, etc. : il ne me reste ni blé, ni vin. — *Le roi*, s'apercevant à un geste ou au maintien de la femme qu'elle a autre chose à lui dire, ajouta.

28. *Cette femme :* deux femmes, ce semble, se trouvaient là, l'une montrant et accusant l'autre.

29. L'histoire profane ne fournit aucun exemple d'une pareille atrocité ; mais Jéhovah l'avait annoncée d'avance aux Israélites comme un châtiment de leur infidélité (*Lév.* xxvi, 29; *Deut.* xxviii, 53). Elle se renouvela une 2e et une 3e fois lorsque Jérusalem fut assiégée par Nabuchodonosor (*Lament.* iv, 10) et ensuite par Titus (Josèphe, *Bell. jud.* V, iii, 4).

rons. Mais elle a caché son fils."
30 Lorsque le roi entendit les paroles de cette femme, il déchira ses vêtements en passant sur la muraille; et le peuple vit qu'il avait par dessous un sac sur son corps.
31 Le roi dit : " Que Dieu me traite dans toute rigueur, si la tête d'Elisée, fils de Saphat, reste aujourd'hui sur lui! "
32 Or, pendant qu'Elisée était assis dans sa maison, et que les anciens étaient assis auprès de lui, le roi envoya l'un de ses serviteurs. Mais avant que le messager fut arrivé, Elisée dit aux anciens : " Savez-vous que ce fils d'assassin envoie quelqu'un pour m'ôter la tête? Faites attention : quand le messager viendra, fermez la porte et arrêtez-le à la porte : voici que le bruit des pas de son maître se fait entendre derrière lui."
33 Il leur parlait encore, et déjà le messager était descendu vers lui; et il dit : " Ce mal vient de Jéhovah; qu'ai-je à espérer encore de Jéhovah? "

CHAP. VII. — Siège et famine de Samarie : suite.

Ch. VII.

1 Elisée dit : " Ecoutez la parole de Jéhovah : " Demain, à cette heure, on aura une mesure de fleur de farine pour un sicle, et deux mesures d'orge pour un sicle, à la porte de Samarie."
2 L'officier sur la main duquel s'appuyait le roi répondit à l'homme de Dieu : " Quand Jéhovah ferait des fenêtres au ciel, cela pourrait-il arriver? " Elisée dit : " Tu le verras de tes yeux, mais tu n'en mangeras point."
3 Il y avait à l'entrée de la porte quatre lépreux, qui se dirent l'un à l'autre : " Pourquoi resterions-nous ici jusqu'à ce que nous mourions?
4 Si nous prenons le parti d'entrer dans la ville, la famine est dans la ville, et nous y mourrons; si nous restons ici, nous mourrons également. Venez donc et jetons-nous dans le camp des Syriens; s'ils nous laissent la vie, nous vivrons, et s'ils nous font mourir, nous mourrons."
5 Ils partirent au crépuscule pour se rendre au camp des Syriens; et lorsqu'ils furent arrivés à l'entrée, ils n'y virent personne.
6 Jéhovah avait fait entendre dans le camp des Syriens un bruit de chars et un bruit de chevaux, le bruit d'une grande armée, et ils s'étaient dit l'un à l'autre : " Voici que le roi d'Israël a pris à sa solde contre nous les rois des Héthéens et les rois des Egyptiens

30. *Déchira ses vêtements*, en signe d'horreur. — *Un sac*, rude vêtement de pénitence. Joram espérait sans doute apaiser la colère de Jéhovah comme avait fait autrefois son père (I *Rois*, xxi, 29); mais son cœur n'était ni humble ni repentant (comp. vers. 31).

31. *La tête :* la décapitation, alors en usage dans tout l'Orient, n'était pas inconnue aux Israélites, quoique la loi ne mentionne pas cette peine. On ne voit pas clairement la cause de cette subite explosion de fureur de Joram contre Elisée. Peut-être le roi s'imaginait-il que le prophète aurait pu, s'il l'avait voulu, procurer la délivrance de la ville?

32. *Les anciens* de la ville, peut-être du pays (comp. I *Rois*, xx, 7), s'étaient réunis auprès d'Elisée pour lui demander conseil et assistance. — *Envoya* (pour décapiter Elisée) *l'un de ses serviteurs;* litt., *un homme de devant lui*, un de ses gardes, toujours prêts à exécuter ses ordres. — D'autres, avec la Vulg., *envoya devant* (ou *avant*) *lui un homme.— Ce fils d'assassin*, d'Achab, meurtrier de Naboth et des prophètes de Jéhovah. — *Arrêtez-le à la porte :* Elisée demande aux anciens, non de résister à l'autorité du roi, mais de retarder l'exécution d'un ordre donné précipitamment, jusqu'à l'arrivée prochaine de Joram.

33. *Descendu* des murailles dans les rues de la ville. — *Il dit :* les paroles qui suivent semblent ne pouvoir être attribuées qu'à Joram. Le texte hébreu, auquel les LXX et la Vulg. sont conformes, aurait donc subi très anciennement une légère altération. Plusieurs critiques, après *le messager*, ajoutent ou sous-entendent les mots, *et le roi après lui*, sautés par un copiste. Le plus simple serait peut-être de lire *le roi* au lieu de *le messager*, deux mots qui ont en hébreu une grande ressemblance (*hammélek*, *hammaleak*). — *Ce mal*, etc. Ces paroles sont diversement interprétées dans leur rapport

Da filium tuum, ut comedamus eum. Quæ abscondit filium suum. 30. Quod cum audisset rex, scidit vestimenta sua, et transibat per murum. Viditque omnis populus cilicium, quo vestitus erat ad carnem intrinsecus.

31. Et ait rex : Hæc mihi faciat Deus, et hæc addat, si steterit caput Elisei filii Saphat super ipsum hodie. 32. Eliseus autem sedebat in domo sua, et senes sedebant cum eo. Præmisit itaque virum : et antequam veniret nuntius ille, dixit ad senes : Numquid scitis quod miserit filius homicidæ hic, ut præcidatur caput meum? videte ergo, cum venerit nuntius, claudite ostium, et non sinatis eum introire : ecce enim sonitus pedum domini ejus post eum est. 33. Adhuc illo loquente eis, apparuit nuntius, qui veniebat ad eum. Et ait : Ecce, tantum malum a Domino est : quid amplius exspectabo a Domino?

CAPUT VII.

Eliseus in Samaria prædicit fore frumenti abundantiam : quam leprosi quatuor in Samaria annuntiant, territis a Deo Syris, ac omnibus relictis obsidionem solventibus : dux autem Elisei verbo incredulus, a turba conculcatur in porta Samariæ.

DIXIT autem Eliseus : Audite verbum Domini : Hæc dicit Dominus : In tempore hoc cras modius similæ uno statere erit, et duo modii hordei statere uno, in porta Samariæ. 2. Respondens unus de ducibus, super cujus manum rex incumbebat, homini Dei, ait : Si Dominus fecerit etiam cataractas in cœlo, numquid poterit esse quod loqueris? Qui ait : Videbis oculis tuis, et inde non comedes.

3. Quatuor ergo viri erant leprosi juxta introitum portæ : qui dixerunt ad invicem : Quid hic esse volumus donec moriamur? 4. Sive ingredi voluerimus civitatem, fame moriemur : sive manserimus hic, moriendum nobis est : venite ergo, et transfugiamus ad castra Syriæ : si pepercerint nobis, vivemus : si autem occidere voluerint, nihilominus moriemur. 5. Surrexerunt ergo vesperi, ut venirent ad castra Syriæ. Cumque venissent ad principium castrorum Syriæ, nullum ibidem repererunt. 6. Siquidem Dominus sonitum audiri fecerat in castris Syriæ, curruum, et equorum, et exercitus plurimi : dixeruntque ad invicem : Ecce mercede conduxit adversum nos rex Israel reges Hethæorum,

avec le contexte. Selon Keil elles expriment le sentiment d'un homme désespéré, mais qui a conservé un reste de foi, et qui attend du prophète un mot d'espérance. Selon d'autres, Joram irrité essaierait de justifier en présence d'Elisée la sentence de mort portée contre lui : *ce mal*, le siège avec ses horreurs, *vient de Jéhovah*, dont tu es le prophète. Qu'ai-je encore à attendre de lui, ou quel ménagement ai-je encore à garder avec lui, pour que je te laisse vivre plus longtemps? Voyons, qu'as-tu à dire pour qu'il soit sursis à l'exécution de ma sentence?

Ce qui suit continue le récit et n'aurait pas dû être reporté à un autre chapitre.

CHAP. VII.

1. *Elisée dit*, en réponse à Joram (vi, 33). — *Une mesure*, litt. *un séah* ou *satum*, environ 13 lit. — *Sicle*, environ 2 fr. 80. — *A la porte :* toutes les affaires se traitaient aux portes des villes ; peut-être y avait-il à Samarie une porte spéciale pour le marché aux grains.

2. *Sur la main duquel :* voy. v, 18. — *Répondit* ironiquement. — *Des fenêtres au ciel :* allusion à *Gen.* vii, 11 : lors même que Dieu ouvrirait les fenêtres du ciel pour faire tomber un déluge de farine, etc.

3. *A l'entrée de la porte* (comp. *Lév.* xiii, 46), sans doute dans un petit bâtiment construit pour les lépreux, comme on en voit encore à Jérusalem sur le côté de la porte de Sion.

6. *A pris à sa solde :* comp. II *Sam.* x, 17; I *Paral.* xix, 6 sv. — *Héthéens :* voy. I *Rois*, x, 29. — *Les rois des Egyptiens :* partout ailleurs la Bible présente l'Egypte comme une monarchie obéissant à un seul souverain. Peut-être, à cette époque (XXII^e^ dynastie, dont l'histoire a laissé peu de traces sur les monuments), le pharaon avait-il associé à son règne un ou plusieurs princes.

pour venir nous attaquer. 7 Et, se levant, ils prirent la fuite au crépuscule, abandonnant leurs tentes, leurs chevaux et leurs ânes, le camp tel qu'il était, et ils s'enfuirent pour sauver leur vie. 8 Les lépreux, arrivés à l'entrée du camp, pénétrèrent dans une tente, et, après avoir bu et mangé, ils en emportèrent de l'argent, de l'or et des vêtements qu'ils allèrent cacher. Ils revinrent, pénétrèrent dans une autre tente et en emportèrent des objets qu'ils cachèrent de la même manière. 9 Alors ils se dirent l'un à l'autre : " Nous n'agissons pas bien. Ce jour est un jour de bonne nouvelle ; si nous gardons le silence et si nous attendons jusqu'à la lumière du matin, nous trouverons le châtiment. Venez donc et allons informer la maison du roi." 10 Ils partirent, et ayant appelé les gardes de la porte de la ville, ils leur firent ce rapport : " Nous sommes entrés dans le camp des Syriens, on n'y aperçoit personne, on n'y entend aucune voix d'homme ; il n'y a que des chevaux et des ânes attachés, et les tentes comme elles étaient." 11 Les gardes de la porte poussèrent des cris, et ils portèrent la nouvelle à l'intérieur de la maison du roi.

12 Le roi se leva de nuit, et il dit à ses serviteurs : " Je veux vous apprendre ce que nous font les Syriens. Sachant que nous souffrons de la faim, ils ont quitté leur camp pour se cacher dans les champs, et ils se sont dit : Quand ils sortiront de la ville, nous les saisirons vivants, et nous entrerons dans la ville." 13 L'un des serviteurs du roi répondit : Que l'on prenne cinq des chevaux qui sont encore dans la ville, — ils sont comme toute la multitude d'Israël qui y est restée, ils sont comme toute la multitude d'Israël qui se meurt, — et envoyons reconnaître *ce qui se passe*." 14 On prit deux chars avec les chevaux, et le roi envoya des hommes à la recherche de l'armée des Syriens, en disant : " Allez et voyez." 15 Ils allèrent après eux jusqu'au Jourdain, et ils virent toute la route couverte de vêtements et d'objets que les Syriens avaient jetés dans leur précipitation. A leur retour, les messagers rapportèrent *tout* au roi.

16 *Aussitôt* le peuple sortit et pilla le camp des Syriens, et l'on eut une mesure de fleur de farine pour un sicle, et deux mesures d'orge pour un sicle, selon la parole de Jéhovah. 17 Le roi avait confié la garde de la porte à l'officier sur la main duquel il s'appuyait ; mais cet officier y fut foulé aux pieds par le peuple, et il mourut, selon la parole qu'avait dite l'homme de Dieu quand le roi était descendu vers lui. 18 Il arriva selon que l'homme de Dieu avait dit au roi : " On aura deux mesures d'orge pour un sicle et une mesure de fleur de farine pour un sicle, demain, à cette heure, à la porte de Samarie." 19 Et l'officier avait répondu à l'homme de Dieu : " Quand Jéhovah ferait des fenêtres au ciel, cela pourrait-il arriver ? " Et Elisée avait dit : " Tu le verras de tes yeux, mais tu n'en mangeras point. " 20 Et c'est ce qui lui arriva : le peuple le foula aux pieds à la porte, et il mourut.

7. *Abandonnant*, non seulement pour ne pas perdre de temps, mais encore pour mieux assurer le secret de leur fuite. Darius, fils d'Hystaspe, fit de même lorsqu'il se retira de la Scythie (Hérod. iv, 16).

12. Joram soupçonne, dans l'abandon de leur camp par les Syriens, un stratagème semblable à celui qui avait amené la prise de Haï (*Jos.* viii, 3-19), ou à celui qui valut à Cyrus une grande victoire sur les Massagètes (Hérod. i, 211).

13. *Ils sont*, ou *ils seront*, etc. *Sens général :* les hommes que nous enverrons ne courront pas un plus grand danger, en fai-

et Ægyptiorum, et venerunt super nos. 7. Surrexerunt ergo, et fugerunt in tenebris, et dereliquerunt tentoria sua, et equos et asinos in castris, fugeruntque, animas tantum suas salvare cupientes. 8. Igitur cum venissent leprosi illi ad principium castrorum, ingressi sunt unum tabernaculum, et comederunt et biberunt : tuleruntque inde argentum, et aurum, et vestes, et abierunt, et absconderunt : et rursum reversi sunt ad aliud tabernaculum, et inde similiter auferentes absconderunt. 9. Dixeruntque ad invicem : Non recte facimus : hæc enim dies boni nuntii est. Si tacuerimus, et noluerimus nuntiare usque mane, sceleris arguemur : venite, eamus, et nuntiemus in aula regis. 10. Cumque venissent ad portam civitatis, narraverunt eis, dicentes : Ivimus ad castra Syriæ, et nullum ibidem reperimus hominem, nisi equos, et asinos alligatos, et fixa tentoria. 11. Ierunt ergo portarii, et nuntiaverunt in palatio regis intrinsecus.

12. Qui surrexit nocte, et ait ad servos suos : Dico vobis quid fecerint nobis Syri : Sciunt quia fame laboramus, et idcirco egressi sunt de castris, et latitant in agris, dicentes : Cum egressi fuerint de civitate, capiemus eos vivos, et tunc civitatem ingredi poterimus. 13. Respondit autem unus servorum ejus : Tollamus quinque equos, qui remanserunt in urbe (quia ipsi tantum sunt in universa multitudine Israel, alii enim consumpti sunt) et mittentes, explorare poterimus. 14. Adduxerunt ergo duos equos, misitque rex in castra Syrorum, dicens : Ite, et videte. 15. Qui abierunt post eos usque ad Jordanem : ecce autem omnis via plena erat vestibus, et vasis, quæ projecerant Syri cum turbarentur : reversique nuntii indicaverunt regi.

16. Et egressus populus diripuit castra Syriæ : factusque est modius similæ statere uno, et duo modii hordei statere uno, juxta verbum Domini. 17. Porro rex ducem illum, in cujus manu incumbebat, constituit ad portam : quem conculcavit turba in introitu portæ, et mortuus est, juxta quod locutus fuerat vir Dei, quando descenderat rex ad eum. 18. Factumque est secundum sermonem viri Dei, quem dixerat regi, quando ait : Duo modii hordei statere uno erunt, et modius similæ statere uno, hoc eodem tempore cras in porta Samariæ : 19. Quando responderat dux ille viro Dei, et dixerat : Etiamsi Dominus fecerit cataractas in cœlo, numquid poterit fieri quod loqueris? Et dixit ei : Videbis oculis tuis, et inde non comedes. 20. Evenit ergo ei sicut prædictum fuerat, et conculcavit eum populus in porta, et mortuus est.

sant cette reconnaissance, que le reste de leurs concitoyens en demeurant dans la ville, car toute la multitude est en proie à la famine. Quelques interprètes essaient de préciser davantage : si les envoyés reviennent sains et saufs, ils partageront le sort des habitants restés dans la ville ; s'ils sont pris et mis à mort par les Syriens, ils auront le sort de leurs concitoyens *qui ont* déjà *péri* (au lieu du présent, *qui se meurent*). Vulgate, *prenons les cinq chevaux qui restent dans la ville (il n'y en a pas d'autres dans la multitude d'Israël; tout le reste a péri).*"

14. *Les chevaux*, deux ou trois pour chaque char. — *Des hommes*, ceux qui montaient les deux chars.

15. Les Syriens s'enfuirent probablement par la grande route qui conduisait de Samarie à Damas, laquelle passe par Enganim, Bethsan et Aphec.

16. *La parole de Jéhovah :* voy. vers. 1.

17. *La garde de la porte*, le soin d'y maintenir l'ordre. — *Selon la parole :* voy. vers. 2.

CHAP. VIII. — Elisée fait rendre ses biens à la Sunamite. Il prédit à Hazaël le trône de Syrie. Règnes de Joram et d'Ochozias, rois de Juda.

Ch. VIII. 1 Elisée dit à la femme dont il avait fait revivre le fils : " Lève-toi, va-t'en, toi et ta maison, et séjourne où tu pourras; car Jéhovah a appelé la famine, et elle vient en effet sur le pays pour sept années. " 2 La femme, s'étant levée, fit selon la parole de l'homme de Dieu : elle s'en alla, elle et sa maison, et séjourna sept ans au pays des Philistins. 3 Au bout des sept ans, elle revint du pays des Philistins et alla implorer le roi au sujet de sa maison et de son champ. 4 Le roi s'entretenait avec Giézi, serviteur de l'homme de Dieu, en disant : " Raconte-moi, je te prie, toutes les grandes choses qu'Elisée a faites. " 5 Pendant que le serviteur racontait au roi comment son maître avait rendu la vie à un mort, la femme dont Elisée avait fait revivre le fils vint implorer le roi au sujet de sa maison et de son champ. Et Giézi dit : " O roi mon seigneur, voici la femme et voici son fils qu'Elisée a rendu à la vie. " 6 Le roi interrogea la femme, qui lui fit le récit; puis il lui donna un eunuque, en disant : " Fais restituer tout ce qui appartient à cette femme, avec tous les revenus du champ, depuis le jour où elle a quitté le pays jusqu'à présent. "

7 Elisée se rendit à Damas. Benhadad, roi de Syrie, était malade, et on l'informa, en disant : " L'homme de Dieu est arrivé ici. " 8 Le roi dit à Hazaël : " Prends avec toi un présent, et va au-devant de l'homme de Dieu; consulte par lui Jéhovah, en disant : Guérirai-je de cette maladie? " 9 Hazaël alla au-devant d'Elisée, ayant pris avec lui un présent, de tout ce qu'il y avait de meilleur à Damas, la charge de quarante chameaux. Lorsqu'il fut arrivé, il se présenta à lui, en disant : " Ton fils Benhadad, roi de Syrie, m'envoie vers toi pour dire : Survivrai-je à cette maladie? " 10 Elisée lui répondit : " Va, dis-lui : Tu survivras. Mais Jéhovah m'a fait voir qu'il mourra. " 11 L'homme de Dieu arrêta son regard sur Hazaël et le fixa jusqu'à le faire rougir; puis il pleura. 12 Hazaël dit : " Pourquoi mon seigneur pleure-t-il? " Et Elisée répondit : " Parce que je sais le mal que tu feras aux enfants d'Israël : tu livreras aux flammes leurs villes fortes, tu tueras avec l'épée leurs jeunes gens, tu écraseras leurs petits enfants et tu fendras le ventre à leurs femmes enceintes. " 13 Hazaël dit : " Mais qu'est *donc* ton serviteur, un chien, pour faire de si grandes choses? " Elisée répondit : " Jéhovah m'a fait voir que tu seras roi de Syrie. " 14 Hazaël, ayant quitté Elisée, revint auprès de son maître, qui lui dit : " Que t'a dit Elisée? " " Il m'a dit, répon-

CHAP. VIII.

1. *Elisée dit*, ou mieux *avait dit;* de même au vers. 2 qui, avec le premier, introduit le récit des vers. 3 sv. La *famine de sept ans* eut lieu vers le milieu du règne de Joram, avant la guérison de Naaman (comp. vers. 4 avec v, 27). L'auteur semble avoir puisé à différentes sources les miracles d'Elisée, et il les relate sans suivre l'ordre chronologique.

2. Le *pays des Philistins* était formé principalement par la belle et fertile plaine qui s'étendait entre le royaume de Juda et la Méditerranée. La récolte, d'ailleurs, y eût-elle été moins abondante, qu'ils se seraient facilement procuré par mer du blé du pays d'Egypte.

3. *Au sujet de sa maison*, etc., dont quelque étranger s'était emparé pendant sa longue absence.

6. *Un eunuque :* ce mot, outre sa signification propre, a souvent le sens plus général d'officier de la cour, de *chambellan;* mais il est difficile de décider en quels cas.

7. *Elisée se rendit à Damas*, sans doute pour exécuter l'ordre donné autrefois à Elie : voy. I *Rois*, xix, 15 sv. et la note. — *L'homme de Dieu :* les Syriens appelaient

CAPUT VIII.

Post septennem famem ab Eliseo prædictam, Sunamitis quæ ipsius consilio peregrinata erat, reversa suos agros cum fructibus recuperat : Eliseus Benadad ægrotantem prædicit moriturum, et impium Hazael regnaturum : Joram rex Juda percussit Idumæos, quod a se recessissent; cui impio succedit Ochozias filius impius.

ELISEUS autem locutus est ad mulierem, [a]cujus vivere fecerat filium, dicens : Surge, vade tu et domus tua, et peregrinare ubicumque repereris : vocavit enim Dominus famem, et veniet super terram septem annis. 2. Quæ surrexit, et fecit juxta verbum hominis Dei : et vadens cum domo sua, peregrinata est in terra Philisthiim diebus multis. 3. Cumque finiti essent anni septem, reversa est mulier de terra Philisthiim : et egressa est ut interpellaret regem pro domo sua, et pro agris suis. 4. Rex autem loquebatur cum Giezi puero viri Dei, dicens : Narra mihi omnia magnalia quæ fecit Eliseus. 5. Cumque ille narraret regi quo modo mortuum suscitasset, apparuit mulier, cujus vivificaverat filium, clamans ad regem pro domo sua, et pro agris suis. Dixitque Giezi : Domine mi rex, hæc est mulier, et hic est filius ejus, quem suscitavit Eliseus. 6. Et interrogavit rex mulierem : quæ narravit ei. Deditque ei rex eunuchum unum, dicens : Restitue ei omnia quæ sua sunt, et universos reditus agrorum a die, qua reliquit terram usque ad præsens.

[a] Supra 4, 35.

7. Venit quoque Eliseus Damascum, et Benadad rex Syriæ ægrotabat : nuntiaveruntque ei, dicentes : Venit vir Dei huc. 8. Et ait rex ad Hazael : Tolle tecum munera, et vade in occursum viri Dei, et consule Dominum per eum, dicens : Si evadere potero de infirmitate mea hac? 9. Ivit igitur Hazael in occursum ejus, habens secum munera, et omnia bona Damasci, onera quadraginta camelorum. Cumque stetisset coram eo, ait : Filius tuus Benadad rex Syriæ misit me ad te, dicens : Si sanari potero de infirmitate mea hac? 10. Dixitque ei Eliseus : Vade, dic ei : Sanaberis : porro ostendit mihi Dominus quia morte morietur. 11. Stetitque cum eo, et conturbatus est usque ad suffusionem vultus : flevitque vir Dei. 12. Cui Hazael ait : Quare dominus meus flet? At ille dixit : Quia scio quæ facturus sis filiis Israel mala. [b] Civitates eorum munitas igne succendes, et juvenes eorum interficies gladio, et parvulos eorum elides, et prægnantes divides. 13. Dixitque Hazael : Quid enim sum servus tuus canis, ut faciam rem istam magnam? Et ait Eliseus : Ostendit mihi Dominus te regem Syriæ fore. 14. Qui cum recessisset ab Eliseo, venit ad dominum suum. Qui ait ei : Quid dixit tibi Eliseus? At ille respondit : Dixit mihi : Re-

[b] Infra 13, 7.

ainsi Elisée depuis la guérison miraculeuse de Naaman.

8. *Hazaël*, fonctionnaire important à la cour de Syrie. Son nom et celui de Benhadad figurent comme *rois de Damas* dans les monuments assyriens, notamment sur l'*Obélisque noir* (au *British Museum*).

9. *Ce qu'il y avait de meilleur*, soit manufacturé dans la ville, soit importé par le commerce : vêtements, vins, métaux précieux, etc. — *La charge*, dans le sens de : *chargé sur 40 chameaux*. Les Orientaux, amis de l'ostentation, font porter leurs présents par un grand nombre de personnes. Chaque chameau ne portait sans doute qu'un ou deux articles.

10. *Dis-lui* ce que, en habile courtisan, tu as déjà décidé de dire : *Tu survivras*. D'après le kétib, on devrait traduire : *Tu ne survivras pas*. Comp vers. 14.

11. *L'homme de Dieu* lisait, ce semble, dans l'âme d'Hazaël ses criminels desseins.

12. *Tu livreras*, etc. : le prophète n'accuse par Hazaël d'une cruauté particulière; il énumère les horreurs qui accompagnaient presque partout la guerre à cette époque.

13. *Un chien*, un homme de rien, de nulle importance : comp. I *Sam.* xxiv, 15.

dit-il, tu survivras." 15 Le lendemain, Hazaël prit une couverture, et l'ayant plongée dans l'eau, il l'étendit sur le visage du roi, qui mourut. Et Hazaël régna à sa place.

16 La cinquième année de Joram, fils d'Achab, roi d'Israël, Josaphat étant *encore* roi, Joram, fils de Josaphat, roi de Juda, régna. 17 Il avait trente-deux ans lorsqu'il devint roi, et il régna huit ans à Jérusalem. 18 Il marcha dans la voie des rois d'Israël, comme avait fait la maison d'Achab, car il avait pour femme une fille d'Achab, et il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah. 19 Mais Jéhovah ne voulut pas détruire Juda, à cause de David, son serviteur, selon la promesse qu'il lui avait faite de lui donner toujours une lampe parmi ses fils.

20 De son temps, Édom se révolta contre la domination de Juda et se donna un roi. 21 Joram passa à Séïra avec tous ses chars; s'étant levé de nuit, il battit les Édomites qui l'entouraient et les chefs des chars, et le peuple s'enfuit dans ses tentes. 22 C'est ainsi qu'Édom s'affranchit du joug de Juda, jusqu'à ce jour. Lobna se révolta aussi dans le même temps.

23 Le reste des actions de Joram, et tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre des Chroniques de Juda. — 24 Joram se coucha avec ses pères, et il fut enterré avec ses pères dans la ville de David; et Ochozias, son fils, régna à sa place.

25 La douzième année de Joram, fils d'Achab, roi d'Israël, Ochozias, fils de Joram, roi de Juda, régna. 26 Ochozias avait vingt-deux ans lorsqu'il devint roi, et il régna un an à Jérusalem. Sa mère s'appelait Athalie, fille d'Amri, roi d'Israël. 27 Il marcha dans la voie de la maison d'Achab, et il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, comme la maison d'Achab, car il était gendre de la maison d'Achab. 28 Il alla avec Joram, fils d'Achab, combattre Hazaël, roi de Syrie, à Ramoth-en-Galaad, et Joram reçut une blessure des Syriens. 29 Le roi Joram s'en retourna pour se faire guérir à Jezrahel des blessures que les Syriens lui avaient faites à Ramoth, lorsqu'il se battait contre Hazaël, roi de Syrie. Ochozias, fils de Joram, roi de Juda, descendit pour voir Joram, fils d'Achab, à Jezrahel, parce qu'il était malade.

15. *Une couverture*, probablement la couverture ou la natte que l'on plaçait entre la tête et la partie supérieure du lit, et qui tenait lieu de notre oreiller. — *Qui mourut*, à peu près comme Tibère (Suétone, *Tiber.* 7, 8.)

Les vers. 16-19 se rattachent à I *Rois*, xxii, 50. Sur le règne de Joram de Juda, comp. II *Paral.* xxi,-2-20.

16. *Josaphat étant* encore *roi*, du vivant de Josaphat qui, deux ans avant sa mort, aurait associé son fils au gouvernement (voy. i, 17). Néanmoins ces mots font difficulté; comme ils manquent dans plusieurs manuscrits et versions anciennes, quelques critiques les rejettent comme une addition de copiste. Vulgate, *la cinquième année de Joram... et de Josaphat, roi de Juda, Joram, fils de Josaphat, régna comme roi de Juda.* Mais la chronologie repousse absolument cette interprétation : la cinquième année de Joram coincide avec la seizième de Josaphat, qui régna 25 ans.

18. *Une fille d'Achab*, Athalie.

19. *Une lampe*, un successeur au trône, *parmi ses fils*, litt. *relativement à ses fils*, dans la personne de ses fils. Comp. I *Rois*, xi, 36.

20. *Édom :* voy. iii, 9 et I *Rois*, xxii, 48.

21. *Séïra*, localité inconnue de l'Idumée; peut-être le mont *Sëïr*, d'où Seirah avec le *he* local (*Gen.* xiv, 6). — *Le peuple :* les Israélites ou les Édomites? Dans le premier cas, Joram, après avoir pénétré dans le pays des Édomites pour le soumettre, se serait vu entouré par l'armée ennemie; une attaque heureuse de nuit lui aurait permis de s'échapper; mais, impuissant à continuer la lutte, il aurait laissé ses hommes se retirer dans leurs tentes, c.-à-d. leurs maisons, et l'Idumée affranchie de la domination de Juda. Dans le second cas, Joram, malgré ses succès, aurait été également forcé d'aban-

cipies sanitatem. 15. Cumque venisset dies altera, tulit stragulum, et infudit aquam, et expandit super faciem ejus : quo mortuo, regnavit Hazael pro eo.

16. Anno quinto Joram filii Achab regis Israel, et Josaphat regis Juda, regnavit Joram filius Josaphat rex Juda. 17. [c] Triginta duorum annorum erat cum regnare cœpisset, et octo annis regnavit in Jerusalem. 18. Ambulavitque in viis regum Israel, sicut ambulaverat domus Achab : filia enim Achab erat uxor ejus : et fecit quod malum est in conspectu Domini. 19. [d] Noluit autem Dominus disperdere Judam, propter David servum suum, sicut promiserat ei, ut daret illi lucernam, et filiis ejus cunctis diebus.

20. [e] In diebus ejus recessit Edom, ne esset sub Juda, et constituit sibi regem. 21. Venitque Joram Seira, et omnes currus cum eo : et surrexit nocte, percussitque Idumæos, qui eum circumdederant, et principes curruum, populus autem fugit in tabernacula sua. 22. Recessit ergo Edom ne esset sub Juda, usque ad diem hanc. Tunc recessit et Lobna in tempore illo.

23. Reliqua autem sermonum Joram, et universa, quæ fecit, nonne hæc scripta sunt in Libro verborum dierum regum Juda? 24. Et dormivit Joram cum patribus suis, sepultusque est cum eis in Civitate David, et regnavit Ochozias filius ejus pro eo.

25. [f] Anno duodecimo Joram filii Achab regis Israel regnavit Ochozias filius Joram regis Judæ. 26. Viginti duorum annorum erat Ochozias cum regnare cœpisset, et uno anno regnavit in Jerusalem : nomen matris ejus Athalia filia Amri regis Israel. 27. Et ambulavit in viis domus Achab : et fecit quod malum est coram Domino, sicut domus Achab : gener enim domus Achab fuit. 28. Abiit quoque cum Joram filio Achab, ad prœliandum contra Hazael regem Syriæ in Ramoth Galaad, et vulneraverunt Syri Joram : 29. qui reversus est ut curaretur, in Jezrahel : quia vulneraverant eum Syri in Ramoth prœliantem contra Hazael regem Syriæ. Porro Ochozias filius Joram rex Juda, descendit invisere Joram filium Achab in Jezrahel, quia ægrotabat ibi.

[c] 2 Par. 21, 5.

[d] 2 Reg. 7, 16.

[e] 2 Par. 21, 8.

[f] 2 Par. 22, 1.

donner le territoire d'Edom. L'affranchissement de l'Idumée, prédit par Isaac (*Gen.* xxvii, 40), dura jusqu'à Jean Hyrcan.

22. *Lobna* ou *Lebna* (*Jos.* x, 29) : comme cette ville appartenait au S. O. de la Palestine, sa révolte se rattache, non à celle d'Edom, mais à l'attaque des Philistins relatée II *Par.* xxi, 16 sv.

24. *Dans la ville de David*, mais non dans le tombeau des rois (II *Par.* xxi, 20), ou du moins ses restes en furent retirés plus tard par Joïada (xi, 4).

25. Sur le règne d'Ochozias de Juda, comp. II *Par.* xxii, 1-6.

26. *Vingt-deux ans*, et non *quarante-deux*, comme le disent les Paralipomènes par suite d'une erreur de copiste. — *Fille* d'Achab et petite-fille *d'Amri*, le fondateur de cette dynastie funeste au peuple de Dieu. Le nom d'Amri, préféré ici à celui d'Achab, devait avoir une grande notoriété. Dans les inscriptions assyriennes, le plus ancien nom de Samarie est *Bêit-Amri* (Maison d'Amri), et Jéhu n'y a pas d'autre titre que celui de *fils d'Amri*. Des noms comme ceux d'Ochozias, *possession de Jéhovah*, d'Athalie, *le temps pour Jéhovah*, de Joram, *élevé par Jéhovah*, portent à croire que ces rois adorateurs de Baal, n'avaient pas renoncé au service du vrai Dieu, ou du moins perdu toute foi en lui.

27. *Gendre de la maison d'Achab*, allié par mariage à cette maison.

28. *Il alla combattre Hazaël*, probablement pour reprendre aux Syriens la ville de Ramoth-en-Galaad (comp. I *Rois*, xxii, 3-36 avec II *Rois*, ix, 14), qui resta toujours depuis aux Israélites.—*Une blessure*, par une flèche (Josèphe).

29. *S'en retourna*, laissant l'armée dans les murs de la ville sous le commandement de Jéhu. — *A Jezrahel* (et non à Samarie), où la cour se trouvait sans doute en ce moment. Comp. I *Rois*, xviii, 43; xxi, 1.

CHAP. IX. — Jéhu sacré roi d'Israël. Les rois d'Israël et de Juda tués par Jéhu. Mort de Jézabel.

Chap. IX.

1 ELisée, le prophète, appela un des fils des prophètes et lui dit : " Ceins tes reins, prends avec toi cette fiole d'huile et va à Ramoth-en-Galaad. 2 Quand tu y seras arrivé, regarde après Jéhu, fils de Josaphat, fils de Namsi; et l'ayant abordé, tu le feras lever du milieu de ses frères et tu le conduiras dans une chambre retirée. 3 Tu prendras la fiole d'huile, tu la répandras sur sa tête et tu diras : Ainsi parle Jéhovah : Je t'oins roi d'Israël. Puis tu ouvriras la porte et tu t'enfuiras sans t'arrêter."

4 Le jeune homme, serviteur du prophète, partit pour Ramoth-en-Galaad. 5 Lorsqu'il arriva, les chefs de l'armée étaient assis; il dit : " Chef, j'ai un mot à te dire." Et Jéhu dit : " Auquel de nous tous? " " A toi, chef," répondit-il. 6 Jéhu se leva et entra dans la maison, et le jeune homme répandit l'huile sur sa tête, en lui disant : " Ainsi parle Jéhovah, Dieu d'Israël : Je t'oins roi du peuple de Jéhovah, d'Israël. 7 Tu frapperas la maison d'Achab, ton maître, et je vengerai sur Jézabel le sang de mes serviteurs les prophètes et le sang de tous les serviteurs de Jéhovah. 8 Toute la maison d'Achab périra; j'exterminerai tout mâle appartenant à Achab, celui qui est esclave et celui qui est libre en Israël, 9 et je rendrai la maison d'Achab semblable à la maison de Jéroboam, fils de Nabat, et à la maison de Baasa, fils d'Ahia. 10 Les chiens mangeront Jézabel dans le champ de Jezrahel, et il n'y aura personne pour l'enterrer." Et le jeune homme, ouvrant la porte, s'enfuit.

11 Alors Jéhu sortit pour rejoindre les serviteurs de son maître. " Tout va-t-il bien, lui dirent-ils? Pourquoi ce fou est-il venu vers toi? " Il leur répondit : " Vous connaissez l'homme et son langage." 12 Ils répliquèrent : Mensonge! Déclare-le-nous! " Et il dit : " Il m'a parlé de telle et de telle manière, disant : Ainsi parle Jéhovah : Je t'oins roi d'Israël." 13 Aussitôt, chacun prenant son manteau, ils le mirent sous Jéhu au haut des degrés; ils sonnèrent de la trompette et dirent : " Jéhu est roi! " 14 *Ainsi* Jéhu, fils de Josaphat, fils de Namsi, forma une conspiration contre Joram. — Joram et tout Israël défendaient alors Ramoth-en-Galaad contre Hazaël, roi de Syrie; 15 mais le roi Joram s'en était retourné pour se faire guérir à Jezrahel des blessures que les Syriens lui avaient faites, lorsqu'il se battait contre Hazaël, roi de Syrie. — Jéhu dit : " Si c'est votre désir, que personne ne s'échappe de la ville pour aller porter la nouvelle à Jezrahel. " 16 Et Jéhu, étant

CHAP. IX.

1. *Un des fils des prophètes :* Elisée n'aurait pu aller lui-même à Ramoth sans éveiller les soupçons. — Cette *huile* était-elle de l'huile de consécration, préparée selon le rite de l'Exode (xxx, 23 sv.), et qu'Elisée se serait procurée dans le royaume de Juda, où le sacerdoce lévitique était toujours en vigueur?

2. *Jéhu* était dans Ramoth, à la tête de l'armée. — *Ses frères*, ses compagnons d'armes.

3. *Roi d'Israël :* le renversement de la maison d'Achab était l'exécution d'un jugement de Dieu, rendu pour sauver son peuple de l'idolâtrie. — *Tu t'enfuiras*, pour éviter les questions, et sans doute aussi pour rendre la chose plus mystérieuse et plus frappante.

5. *Assis* dans la cour, tenant peut-être un conseil de guerre.

7. *Tous les serviteurs de Jéhovah :* Naboth, et sans doute d'autres Israélites fidèles, que Jézabel avait fait mettre à mort.

8. *Tout mâle*, etc. Sur ces expressions, voy. I *Sam.* xxv, 22. Comp. I *Rois*, xxi, 21 sv.

CAPUT IX.

Jehu in regem Israel uncto per prophetam mandat Dominus, ut deleat domum Achab : occidit ergo Joram una cum Ochozia rege Juda, et corpus Jezabel a fenestra ipsius jussu præcipitatæ canes devorant, juxta Eliæ vaticinium.

ELISEUS autem prophetes vocavit unum de filiis prophetarum, et ait illi : Accinge lumbos tuos, et tolle lenticulam olei hanc in manu tua, et vade in Ramoth Galaad. 2. [a] Cumque veneris illuc, videbis Jehu filium Josaphat filii Namsi : et ingressus suscitabis eum de medio fratrum suorum, et introduces in interius cubiculum. 3. Tenensque lenticulam olei, fundes super caput ejus, et dices : Hæc dicit Dominus : Unxi te regem super Israel. Aperiesque ostium, et fugies, et non ibi subsistes.

4. Abiit ergo adolescens puer prophetæ in Ramoth Galaad, 5. et ingressus est illuc : ecce autem principes exercitus sedebant, et ait : Verbum mihi ad te o princeps. Dixitque Jehu : Ad quem ex omnibus nobis? At ille dixit : Ad te o princeps. 6. Et surrexit et ingressus est cubiculum : at ille fudit oleum super caput ejus, et ait : Hæc dicit Dominus Deus Israel : Unxi te regem super populum Domini Israel, 7. et percuties domum Achab domini tui, et ulciscar sanguinem servorum meorum prophetarum, et sanguinem omnium servorum Domini de manu Jezabel. 8. [b] Perdamque omnem domum Achab : et interficiam de Achab mingentem ad parietem, et clausum, et novissimum in Israel. 9. Et dabo domum Achab, sicut [c] domum Jeroboam filii Nabat, et sicut domum [d] Baasa filii Ahia. 10. Jezabel quoque comedent canes in agro Jezrahel, nec erit qui sepeliat eam. Aperuitque ostium, et fugit.

11. Jehu autem egressus est ad servos domini sui : qui dixerunt ei : Rectene sunt omnia? quid venit insanus iste ad te? Qui ait eis : Nostis hominem, et quid locutus sit. 12. At illi responderunt : Falsum est, sed magis narra nobis. Qui ait eis : Hæc et hæc locutus est mihi, et ait : Hæc dicit Dominus : Unxi te regem super Israel. 13. Festinaverunt itaque, et unusquisque tollens pallium suum posuerunt sub pedibus ejus, in similitudinem tribunalis, et cecinerunt tuba, atque dixerunt : Regnavit Jehu. 14. Conjuravit ergo Jehu filius Josaphat filii Namsi contra Joram : [e] porro Joram obsederat Ramoth Galaad, ipse, et omnis Israel contra Hazael regem Syriæ : 15. et reversus fuerat ut curaretur in Jezrahel propter vulnera, quia percusserant eum Syri, prœliantem contra Hazael regem Syriæ : Dixitque Jehu : Si placet vobis, nemo egrediatur profugus de civitate, ne vadat, et nuntiet in Jezrahel. 16. Et ascendit,

[a] 3 Reg. 19, 16.

[b] 3 Reg. 21, 21.

[c] 3 Reg. 15, 29.

[d] 3 Reg. 16, 3.

[e] Supra 8, 28.

9. *Maison de Jéroboam :* voy. I *Rois*, xv, 29 sv. — *Maison de Baasa :* I *Rois*, xvi, 3, 11.

10. *Jézabel :* comp. I *Rois*, xxi, 23.

11. *Tout va-t-il bien :* ils soupçonnent que Jéhu a reçu quelque message important. — *Ce fou*, cet homme qui, par ses allures étranges, avait l'air d'un insensé. — *Il leur répondit :* réponse évasive.

13. *Aussitôt :* les chefs étaient-ils déjà mécontents de Joram? — *Son manteau*, ou vêtement de dessus ; il consistait en une large pièce d'étoffe quadrangulaire, pouvant servir de tapis. Des tapis de ce genre sont communément représentés sur le trône des rois d'Assyrie dans les sculptures de Ninive. — *Au haut*, ou *jusqu'au haut des degrés :* ces degrés s'élevaient à partir du sol jusqu'à la hauteur du premier étage, où ils se terminaient par une plate-forme ; là se trouvait le siège du roi ; Jéhu y prit place. — Le *son de la trompette* faisait partie de la cérémonie du couronnement (xi, 14 ; II *Sam.* xv, 10 ; I *Rois*, i, 39).

14. *Joram et tout Israël*, après avoir pris Ramoth, *défendaient*, litt. *gardaient*, et non *assiégeaient* (Vulg), cette ville contre Hazaël, qui essayait d'y rentrer.

monté sur son char, partit pour Jezrahel, car Joram y était couché, et Ochozias, roi de Juda, était descendu pour le visiter.

17 La sentinelle qui se tenait sur la tour de Jezrahel vit venir la troupe de Jéhu et dit : " Je vois une troupe." Et Joram dit : " Prends un cavalier et envoie-le au-devant d'eux pour demander : Est-ce la paix? " 18 Le cavalier alla au-devant de Jéhu et dit : " Ainsi parle le roi : Est-ce la paix? " " Que t'importe la paix? répondit Jéhu; passe derrière moi." La sentinelle en donna avis, en disant : " Le messager est allé jusqu'à eux, et il ne revient pas. " 19 Joram envoya un second cavalier, qui arriva vers eux et dit : " Ainsi parle le roi : Est-ce la paix? " " Que t'importe la paix? répondit Jéhu; passe derrière moi." 20 La sentinelle en donna avis, en disant : " Le messager est allé jusqu'à eux, et il ne revient pas. Et la marche est comme celle de Jéhu, fils de Namsi, car il conduit d'une manière insensée." 21 Alors Joram dit : " Attelle; " et on attela son char. Joram, roi d'Israël et Ochozias, roi de Juda, sortirent chacun sur son char pour aller au-devant de Jéhu, et ils le rencontrèrent dans le champ de Naboth de Jezrahel. 22 En apercevant Jéhu, Joram *lui* dit : " Est-ce la paix, Jéhu? " Jéhu répondit : " Quelle paix, tant que durent les prostitutions de Jézabel, ta mère, et la multitude de ses sortilèges? " 23 Joram tourna bride et s'enfuit, et il dit à Ochozias : " Trahison! Ochozias." 24 Mais Jéhu saisit son arc, et il frappa Joram entre les épaules : la flèche sortit par le cœur, et Joram s'affaissa dans son char. 25 Et Jéhu dit à son officier Badacer : " Prends-le et jette-le dans le champ de Naboth de Jezrahel; car, souviens-toi : lorsque moi et toi nous chevauchions ensemble derrière Achab, son père, Jéhovah prononça contre lui cette sentence : 26 " J'ai vu hier le sang de Naboth et le sang de ses fils, dit Jéhovah, et je te rendrai la pareille dans ce champ même, dit Jéhovah. Prends-le donc et jette-le dans le champ, selon la parole de Jéhovah."

27 Ochozias, roi de Juda, voyant cela, s'enfuit par le chemin de la maison du jardin. Jéhu le poursuivit et dit : " Frappez-le, lui aussi, sur son char! " Et on le frappa à la montée de Gaver, près de Jeblaam. Il se réfugia à Mageddo, et il y mourut. 28 Ses serviteurs le transportèrent sur un char à Jérusalem, et ils l'enterrèrent dans son sépulcre avec ses pères, dans la ville de David. 29 Ochozias était devenu roi de Juda la onzième année de Joram, fils d'Achab.

30 Jéhu entra dans Jezrahel. Jézabel, l'ayant appris, mit du fard à ses yeux, se para la tête et regarda par la fenêtre. 31 Comme Jéhu franchissait la porte, elle dit : " Est-ce la paix,

17. *Un cavalier*, Vulg. *un char*, un homme monté sur un char : le mot hébr. a les deux sens. — *Est-ce la paix :* viens-tu en ami ou en ennemi?

20. La sentinelle observe que la troupe est conduite avec une folle précipitation, et elle fait un rapprochement entre cette marche étrange et le caractère impétueux de Jéhu.

21. *Joram*, alors guéri à peu près de sa blessure. — *Dans le champ*, litt. *la portion de Naboth*, à l'endroit du jardin royal qui était autrefois la vigne de Naboth (1 *Rois*, xxi, 1-18).

22. *Prostitutions* dans le sens spirituel, idolâtrie. — *Sortilèges*, supercheries et ruses des prêtres de Baal et de leurs oracles.

25. *Souviens-toi;* LXX et Vulg., *je m'en souviens.* — *Nous chevauchions;* ou bien, comme la Vulg., *nous étions ensemble sur un char*, le char d'Achab. Les monuments assyriens représentent souvent le général en chef sur un char avec deux hommes placés derrière lui.

26. *Hier*, récemment : comp. I *Rois*, xxi, 19. — *De ses fils :* l'héritage de Naboth ayant été confisqué, ses fils devaient mourir avec lui. Il n'est pas fait mention de leur meurtre I *Rois*, xxi, 13.

27. *La maison du jardin :* ces mots sont probablement un nom propre (LXX, *Baithgan*), une seconde désignation de la ville d'*En-Gannim* (la fontaine des jardins), la même que Ginée, auj. *Jénin*, au S. de

et profectus est in Jezrahel : Joram enim ægrotabat ibi, et Ochozias rex Juda descenderat ad visitandum Joram.

17. Igitur speculator, qui stabat super turrim Jezrahel, vidit globum Jehu venientis, et ait : Video ego globum. Dixitque Joram : Tolle currum, et mitte in occursum eorum, et dicat vadens : Rectene sunt omnia? 18. Abiit ergo, qui ascenderat currum, in occursum ejus, et ait : Hæc dicit rex : Pacata ne sunt omnia? Dixitque Jehu : Quid tibi et paci? transi, et sequere me. Nuntiavit quoque speculator, dicens : Venit nuntius ad eos, et non revertitur. 19. Misit etiam currum equorum secundum : venitque ad eos, et ait : Hæc dicit rex : Numquid pax est? Et ait Jehu : Quid tibi et paci? transi, et sequere me. 20. Nuntiavit autem speculator, dicens : Venit usque ad eos, et non revertitur : est autem incessus quasi incessus Jehu filii Namsi, præceps enim graditur. 21. Et ait Joram : Junge currum. Junxeruntque currum ejus, et egressus est Joram rex Israel, et Ochozias rex Juda, singuli in curribus suis, egressique sunt in occursum Jehu, et invenerunt eum in agro Naboth Jezrahelitæ. 22. Cumque vidisset Joram Jehu, dixit : Pax est Jehu? At ille respondit : Quæ pax? adhuc fornicationes Jezabel matris tuæ, et veneficia ejus multa vigent. 23. Convertit autem Joram manum suam, et fugiens ait ad Ochoziam : Insidiæ Ochozia. 24. Porro Jehu tetendit arcum manu, et percussit Joram inter scapulas : et egressa est sagitta per cor ejus, statimque corruit in curru suo. 25. Dixitque Jehu ad Badacer ducem : Tolle, projice eum in agro Naboth Jezrahelitæ : memini enim quando ego et tu sedentes in curru sequebamur Achab patrem hujus, quod Dominus onus hoc levaverit super eum, dicens : 26. [f]Si non pro sanguine Naboth, et pro sanguine filiorum ejus, quem vidi heri, ait Dominus, reddam tibi in agro isto, dicit Dominus. Nunc ergo tolle, et projice eum in agrum juxta verbum Domini. [f] 3 Reg. 21, 22.

27. Ochozias autem rex Juda videns hoc, fugit per viam domus horti : persecutusque est eum Jehu, et ait : Etiam hunc percutite in curru suo. Et percusserunt eum in ascensu Gaver, qui est juxta Jeblaam : qui fugit in Mageddo, et mortuus est ibi. 28. Et imposuerunt eum servi ejus super currum suum et tulerunt in Jerusalem : sepelieruntque eum in sepulcro cum patribus suis in Civitate David. 29. Anno undecimo Joram filii Achab, regnavit Ochozias super Judam,

30. Venitque Jehu in Jezrahel. Porro Jezabel introitu ejus audito, depinxit oculos suos stibio, et ornavit caput suum, et respexit per fenestram 31. ingredientem Jehu per portam, et ait : [g]Numquid pax po- [g] 3 Reg. 16, 10.

Jezraël. La route de Jezraël (auj. *Zérin*) à Jénin traverse d'abord la plaine d'Esdrelon, et gravit ensuite les collines de Samarie. Là se trouvait sans doute la *montée de Gaver* (hébr. Gur), *près de Jeblaam*, auj. *Jelama*. — *Mageddo :* voy. *Jos.* xii, 21. Comp. II *Paral.* xxii, 9.

29. *La onzième année*, la 12e d'après viii, 25 : peut-être Ochozias avait-il régné un an conjointement avec son père : comp. II *Paral.* xxi, 19. Cette différence s'expliquerait d'ailleurs par la manière de compter la première année du règne de Joram.

30. *Mit du fard à ses yeux;* litt., *peignit* (le tour de) *ses yeux avec* (une espèce de fard tiré) *de l'antimoine :* ce qui faisait paraître les yeux plus grands et plus brillants. Cette pratique existe encore aujourd'hui chez les femmes de l'Orient, qui se servent d'une espèce de pâte appelée *henné*. Le but de Jézabel était, non de séduire Jéhu, mais de le braver, ou du moins de lui imposer, et de mourir dans la magnificence d'une reine. — *La fenêtre* de la tour qui surmontait la porte de la ville ou qui faisait partie du palais royal.

31. *Zamri* avait tué le roi Ela et n'avait régné que sept jours (I *Rois*, xvi, 10 sv.). Vulgate, *est-ce qu'il peut y avoir paix avec le* nouveau *Zamri*, etc.

nouveau Zamri, assassin de son maître?" 32Il leva les yeux vers la fenêtre et dit : " Qui est avec moi? Qui? " Et deux ou trois eunuques ayant regardé vers lui, 33il dit : " Jetez-la en bas!" Ils la jetèrent en bas, et il rejaillit de son sang sur la muraille et sur les chevaux, et Jéhu la foula aux pieds. 34Puis il entra, et ayant mangé et bu, il dit : " Allez voir cette maudite et enterrez-la, car elle est fille de roi." 35Ils allèrent pour l'enterrer, mais ils ne trouvèrent d'elle que le crâne, les pieds et les paumes de *ses* mains. 36Ils retournèrent l'annoncer à Jéhu, qui dit: " C'est ce qu'avait annoncé Jéhovah par son serviteur Elie le Thesbite, en disant : Les chiens mangeront la chair de Jézabel dans le champ de Jezrahel; 37et le cadavre de Jézabel sera comme du fumier sur la surface des champs, dans le champ de Jezrahel, de sorte qu'on ne pourra pas dire : C'est Jézabel."

CHAP. X. — Jéhu, roi d'Israël. Extermination des autres fils d'Achab, des frères d'Ochozias, roi de Juda, et des prophètes de Baal.

Chap. X. IL y avait dans Samarie soixante-dix fils d'Achab. Jéhu écrivit une lettre qu'il envoya à Samarie aux chefs de la ville, aux anciens et aux gouverneurs des enfants d'Achab; il y disait : 2" Aussitôt que cette lettre vous sera parvenue, — puisque vous avez avec vous les fils de votre maître, avec vous les chars et les chevaux, une ville forte et les armes, — 3voyez lequel des fils de votre maître est le meilleur et convient le mieux, mettez-le sur le trône de son père et combattez pour la maison de votre maître." 4Ils eurent une très grande peur et ils dirent : " Les deux rois n'ont pu lui résister; comment résisterions-nous? " 5Et le préfet du palais, le commandant de la ville, les anciens et les gouverneurs des enfants d'Achab envoyèrent dire à Jéhu : " Nous sommes tes serviteurs et nous ferons tout ce que tu nous diras; nous n'établirons personne roi; fais ce qui te semblera bon. "

6Jéhu leur écrivit une seconde lettre, *dans laquelle* il disait : " Si vous êtes pour moi et si vous obéissez à ma voix, prenez les têtes des hommes, fils de votre maître, et venez auprès de moi à cette heure à Jezrahel. Or soixante-dix fils du roi étaient chez les grands de la ville, qui les élevaient. 7Quand la lettre leur fut parvenue, ils prirent les fils du roi et égorgèrent ces soixante-dix hommes; puis, ayant mis leurs têtes dans des corbeilles, ils les envoyèrent à Jéhu, à Jezrahel. 8Le messager vint l'en informer, en disant : " Ils ont apporté les têtes des fils du roi. " Et il dit : " Mettez-les en deux tas à l'entrée de la porte jusqu'au matin. " 9Le matin, il

32. *Qui est avec moi;* Vulg., *quelle est celle-ci? — Ayant regardé* (Vulg. *s'étant inclinés*) *vers lui*, pour lui faire entendre qu'ils étaient à ses ordres.

33. *Les chevaux* du char de Jéhu, qui les fit ensuite passer sur le cadavre.

34. *Il entra* dans le palais royal et y donna un banquet pour se montrer en qualité de roi. — *Fille de roi*, d'un roi de Sidon (I *Rois*, xv, 31). Elle était aussi veuve d'Achab et mère de Joram; mais Jéhu ne semble pas avoir égard à ces titres : peut-être avait-il en vue de ne pas offenser le roi de Sidon actuellement régnant.

35. *Les paumes* (Vulg., *les extrémités*) : les chiens avaient dévoré tout le reste.

36. *En disant :* voy. I *Rois*, xxi, 23.

37. *Un fumier :* comp. *Ps.* lxxxiii, 10. — *De sorte que*, etc. La Vulgate rend très bien la pensée : *De sorte que les passants diront : Est-ce là Jézabel?*

CHAP. X.

1. *Fils* ou petits-fils. — *Aux chefs de la ville*, c.-à-d. le préfet du palais et le commandant militaire de Samarie. Comp. vers. 5. — *Aux anciens*, aux magistrats. L'hébreu actuel porte, *aux chefs de Jezraël, anciens, et aux gouverneurs*, etc. Cette leçon est fautive; au lieu de *izerael*, il faut lire *haïr el.*

2. *Une ville forte*, Samarie; ou, comme la Vulgate, *des villes fortes*, toutes celles qui

test esse Zambri, qui interfecit dominum suum? 32. Levavitque Jehu faciem suam ad fenestram, et ait : Quæ est ista? et inclinaverunt se ad eum duo, vel tres eunuchi. 33. At ille dixit eis : Præcipitate eam deorsum : et præcipitaverunt eam, aspersusque est sanguine paries, et equorum ungulæ conculcaverunt eam. 34. Cumque introgressus esset, ut comederet, biberetque, ait : Ite, et videte maledictam illam, et sepelite eam : quia filia regis est. 35. Cumque issent ut sepelirent eam, non invenerunt nisi calvariam, et pedes, et summas manus. 36. Reversique nuntiaverunt ei. Et ait Jehu : [h]Sermo Domini est, quem locutus est per servum suum Eliam Thesbiten, dicens : In agro Jezrahel comedent canes carnes Jezabel, 37. et erunt carnes Jezabel sicut stercus super faciem terræ in agro Jezrahel, ita ut prætereuntes dicant : Hæccine est illa Jezabel?

[h] 3 Reg. 21, 23.

CAPUT X.

Jehu 70 filios Achab et 42 fratres Ochoziæ necari jubet, totamque Achab progeniem delet, et omnes sacerdotes Baal callide convocatos occidit, exusta illius statua, et templo in cloacam verso; attamen in cultu vitulorum aureorum perseverat Jehu, ideo vehementer cæsus est Israel ab Hazael : mortuo autem Jehu, succedit filius ejus Joachaz.

ERANT autem Achab septuaginta filii in Samaria : scripsit ergo Jehu litteras, et misit in Samariam, ad optimates civitatis, et ad majores natu, et ad nutritios Achab, dicens : 2. Statim ut acceperitis litteras has, qui habetis filios domini vestri, et currus, et equos, et civitates firmas, et arma, 3. eligite meliorem, et eum qui vobis placuerit de filiis domini vestri, et eum ponite super solium patris sui, et pugnate pro domo domini vestri. 4. Timuerunt illi vehementer, et dixerunt : Ecce duo reges non potuerunt stare coram eo, et quo modo nos valebimus resistere? 5. Miserunt ergo præpositi domus, et præfecti civitatis, et majores natu, et nutritii, ad Jehu, dicentes : Servi tui sumus, quæcumque jusseris faciemus, nec constituemus nobis regem : quæcumque tibi placent, fac.

6. Rescripsit autem eis litteras secundo, dicens : Si mei estis, et obeditis mihi, tollite capita filiorum domini vestri, et venite ad me hac eadem hora cras in Jezrahel. Porro filii regis, septuaginta viri apud optimates civitatis nutriebantur. 7. Cumque venissent litteræ ad eos, tulerunt filios regis, et occiderunt septuaginta viros, et posuerunt capita eorum in cophinis, et miserunt ad eum in Jezrahel. 8. Venit autem nuntius, et indicavit ei, dicens : Attulerunt capita filiorum regis. Qui respondit : Ponite ea ad duos acervos juxta introitum portæ usque mane. 9. Cumque diluxisset, egressus est, et stans dixit ad omnem populum : Justi estis : si ego conjuravi contra dominum meum, et interfeci

auraient suivi l'exemple de la capitale, si celle-ci avait refusé de reconnaître Jéhu. Sens : puisque vous avez sous la main les princes du sang royal et le pouvoir de les élever à la royauté.

3. *Voyez*, etc. C'est par ruse que Jéhu s'exprime ainsi : avant de marcher sur Samarie pour exterminer la descendance d'Achab, il veut s'assurer des dispositions de ses principaux habitants à son égard.

6. *Les hommes fils*, c.-à-d. probablement les enfants mâles. — *Et venez*, avec ces têtes, etc. : c'était la coutume en Orient, afin que la mort d'un rival, d'un prétendant, d'un criminel quelconque, fût bien constatée. Sur un grand nombre de monuments assyriens, on voit des soldats qui portent des têtes, non dans des corbeilles ou des bassins, mais en les tenant dans leurs mains par les cheveux. La tête de Pompée fut montrée à César. Comp. Hérod. vi, 30.

8. *En deux tas*, un de chaque côté de la porte, afin de frapper de terreur les partisans de la dynastie tombée.

9. *Qui a frappé tous ceux-ci?* Jéhu ne dit pas que c'est lui qui en a donné l'ordre; il

sortit, et se présentant à tout le peuple, il dit : " Vous êtes justes : moi, j'ai conspiré contre mon maître, et je l'ai tué ; mais qui a frappé tous ceux-ci? 10 Recommandez donc qu'il ne tombe rien à terre de la parole de Jéhovah, *de la parole* qu'il a prononcée sur la maison d'Achab ; Jéhovah a accompli ce qu'il a déclaré par son serviteur Elie." 11 Et Jéhu frappa tous ceux qui restaient de la maison d'Achab à Jezrahel, tous ses grands, ses familiers et ses prêtres, jusqu'à ce qu'il n'en restât plus un seul.

12 Puis, s'étant levé, il partit pour aller à Samarie. Arrivé à une maison de réunion des bergers, sur le chemin, 13 Jéhu trouva les frères d'Ochozias, roi de Juda, et il dit : " Qui êtes-vous? " " Nous sommes les frères d'Ochozias, répondirent-ils, et nous descendons pour saluer les fils du roi et les fils de la reine. " 14 Jéhu dit : " Saisissez-les vivants. " Et, les ayant saisis vivants, ils les égorgèrent à la citerne de la maison de réunion, au nombre de quarante-deux ; sans que Jéhu en laissât échapper un seul. 15 Etant parti de là, il rencontra Jonadab, fils de Réchab, qui venait au-devant de lui. Il le salua et lui dit : " Ton cœur est-il sincère, comme mon cœur l'est envers le tien? " " Il l'est, répondit Jonadab. " " S'il l'est, dit Jéhu, donne-moi ta main. " Il lui donna la main, et Jéhu le fit monter auprès de lui dans son char, 16 en disant : " Viens avec moi, et tu verras mon zèle pour Jéhovah. " Il l'emmena ainsi sur son char. 17 Arrivé à Samarie, Jéhu frappa tous ceux qui restaient dans cette ville *de la famille* d'Achab, et il l'extermina entièrement, selon la parole que Jéhovah avait dite à Elie.

18 Il assembla ensuite tout le peuple et leur dit : " Achab a peu servi Baal ; Jéhu le servira beaucoup. 19 Convoquez donc auprès de moi tous les prophètes de Baal, tous ses serviteurs et tous ses prêtres, sans qu'il en manque un seul, car j'ai un grand sacrifice à offrir à Baal ; quiconque manquera ne vivra pas. " Or Jéhu agissait avec ruse, pour faire périr les serviteurs de Baal. 20 " Publiez, dit-il, une assemblée solennelle en l'honneur de Baal " ; et ils la publièrent. 21 Il envoya des messagers dans tout Israël, et tous les serviteurs de Baal vinrent, sans qu'il en manquât un seul ; ils entrèrent dans la maison de Baal, et elle fut remplie d'un bout à l'autre. 22 Jéhu dit à celui qui avait la garde du vestiaire : " Sors des vêtements pour tous les serviteurs de Baal. " Et cet homme sortit des vêtements pour eux. 23 Alors Jéhu, étant venu à la maison de Baal avec Jonadab, fils de Réchab, dit aux serviteurs de Baal : " Cherchez et regardez, afin qu'il n'y ait ici avec vous aucun serviteur de

semble vouloir faire entendre que ce massacre est dû à l'influence d'une cause supérieure, à une inspiration d'en haut.

10. Comp. I *Rois*, xxi, 19, 21, 29.

11. *Ses prêtres*, probablement les prêtres de la cour ; il sera parlé plus loin (vers. 19) des prêtres de Baal en général. D'autres, *ses conseillers :* comp. II *Sam.* viii, 18 ; I *Rois*, iv, 5.

12. *Maison de réunion.* Les LXX traduisent par un nom propre, *Baith-acad*, et il se peut en effet que ce qui n'avait été à l'origine qu'un lieu de réunion pour les bergers fût devenu une localité.

13. *Les frères*, ou plutôt les neveux (voy. II *Paral.* xxi, 17, comp. à II *Paral.* xxii, 8) ; peut-être aussi les fils des concubines de Joram, roi de Juda. — *Les fils du roi* Joram *et les fils* (fils et petits-fils) *de* la reine-mère, Jézabel : quelques-uns pouvaient être à Jezrahel, tandis que la plupart, surtout les plus jeunes, étaient à Samarie (vers. 1).

14. *Quarante-deux :* toute la race d'Achab était réprouvée de Jéhovah ; quant à Jéhu, il voulait sans doute empêcher toute tentative de vengeance de quelque parent d'Achab. En effet, dans les mœurs orientales de cette époque, quand un homme avait péri de mort violente, il devait trouver dans sa famille un *goël*, ou vengeur du sang.

15. *Jonadab*, fils ou plutôt descendant (par Hobab) de l'antique tribu des Cinéens (*Gen.* xv, 19), dont une branche fit alliance avec Moïse (*Nombr.* x, 29), accompagna les Israélites dans le désert et reçut un territoire dans le pays de Chanaan (*Jug.* i, 16).

eum, quis percussit omnes hos? 10. [a] Videte ergo nunc quoniam non cecidit de sermonibus Domini in terram, quos locutus est Dominus super domum Achab, et Dominus fecit quod locutus est in manu servi sui Eliæ. 11. Percussit igitur Jehu omnes, qui reliqui erant de domo Achab in Jezrahel, et universos optimates ejus, et notos, et sacerdotes, donec non remanerent ex eo reliquiæ.

[a] 3 Reg. 21, 29.

12. Et surrexit, et venit in Samariam : cumque venisset ad Cameram pastorum in via, 13. invenit fratres Ochoziæ regis Juda, dixitque ad eos : Quinam estis vos? Qui responderunt : Fratres Ochoziæ sumus, et descendimus ad salutandos filios regis, et filios reginæ. 14. Qui ait : Comprehendite eos vivos. Quos cum comprehendissent vivos, jugulaverunt eos in cisterna juxta Cameram, quadraginta duos viros, et non reliquit ex eis quemquam. 15. Cumque abiisset inde, invenit Jonadab filium Rechab in occursum sibi, et benedixit ei. Et ait ad eum : Numquid est cor tuum rectum, sicut cor meum cum corde tuo? Et ait Jonadab : Est. Si est, inquit, da manum tuam. Qui dedit ei manum suam. At ille levavit eum ad se in currum : 16. dixitque ad eum : Veni mecum, et vide zelum meum pro Domino. Et impositum in curru suo 17. duxit in Samariam. Et percussit omnes qui reliqui fuerant de Achab in Samaria usque ad unum, juxta verbum Domini, quod locutus est per Eliam.

18. Congregavit ergo Jehu omnem populum, et dixit ad eos : [b] Achab coluit Baal parum, ego autem colam eum amplius. 19. Nunc igitur omnes prophetas Baal, et universos servos ejus, et cunctos sacerdotes ipsius vocate ad me : nullus sit qui non veniat, sacrificium enim grande est mihi Baal : quicumque defuerit, non vivet. Porro Jehu faciebat hoc insidiose, ut disperderet cultores Baal. 20. Et dixit : Sanctificate diem solemnem Baal. Vocavitque 21. et misit in universos terminos Israel, et venerunt cuncti servi Baal : non fuit residuus ne unus quidem qui non veniret. Et ingressi sunt templum Baal : et repleta est domus Baal, a summo usque ad summum. 22. Dixitque his, qui erant super vestes : Proferte vestimenta universis servis Baal. Et protulerunt eis vestes. 23. Ingressusque Jehu, et Jonadab filius Rechab templum Baal, ait cultoribus Baal : Perquirite, et videte, ne quis forte vobiscum sit

[b] 3 Reg. 16, 31.

Il avait établi pour ses descendants, les *Réchabites* (voy. *Jér.* xxxv, 6), un genre de vie, fidèlement observé, dit-on, jusqu'à nos jours, consistant à mener la vie nomade, sans cultiver la terre, et à s'abstenir de vin. Jéhu était bien aise, en entrant à Samarie, d'avoir à ses côtés un personnage jouissant d'une grande réputation de sainteté.

17. *Il l'extermina :* ainsi fut consommée la révolution politique qui, en faisant passer la royauté de la maison d'Amri dans celle de Namsi, inaugura la cinquième dynastie d'Israël. — *Selon la parole :* il paraît bien que Jéhu, en accomplissant la prophétie d'Elie, avait surtout en vue de satisfaire son ambition. Çomp. *Osée*, i, 4.

19. *Avec ruse.* En outre, Jéhu agissait moins par piété que par politique (comp. vers. 29) : en exterminant les sectateurs de Baal, il supprimait les hommes les plus dévoués à la maison d'Achab, en même temps qu'il gagnait à sa cause les Israélites fidèles à Jéhovah.

21. *Ils entrèrent :* les temples anciens étaient entourés de cours spacieuses, qui pouvaient contenir des milliers de personnes.

22. *Vestiaire :* s'agit-il d'un vestiaire des prêtres de Baal qui, comme beaucoup d'autres dans l'antiquité, auraient eu pour les cérémonies du culte des vêtements particuliers, conservés dans les dépendances du temple ; ou bien de la garde-robe du palais du roi, qui aurait donné une robe précieuse à chacun des adorateurs de Baal ?

23. *Cherchez :* Jéhu voulait empêcher que quelque adorateur de Jéhovah ne périt confondu avec ceux de Baal. L'ordre qu'il donne ici ne devait d'ailleurs éveiller aucun soupçon, car la présence d'une personne d'une autre religion était regardée par les anciens comme une profanation de leurs mystères.

Jéhovah, mais *qu'il y ait* seulement des serviteurs de Baal. "

24 Lorsqu'ils furent entrés pour offrir des sacrifices et des holocaustes, Jéhu fit placer dehors quatre-vingts hommes, en leur disant : " Celui qui laissera échapper quelqu'un des hommes que je mets entre vos mains, sa vie paiera pour la sienne. " 25 Aussitôt qu'on eut achevé d'offrir l'holocauste, Jéhu dit aux coureurs et aux officiers : " Entrez, frappez-les, que pas un ne sorte! " Et ils les frappèrent du tranchant de l'épée. Les coureurs et les officiers *les* jetèrent *là*, et, pénétrant dans le sanctuaire de la maison de Baal, 26 ils tirèrent dehors les statues de la maison de Baal et les brûlèrent ; 27 ils mirent en pièces la statue de Baal ; ils renversèrent aussi la maison de Baal et ils en firent un cloaque, *qui a subsisté* jusqu'à ce jour.

28 Jéhu extermina Baal du milieu d'Israël ; 29 mais il ne se détourna pas des péchés de Jéroboam, fils de Nabat, qui avait fait pécher Israël, *et* il n'abandonna pas les veaux d'or qui étaient à Béthel et à Dan. 30 Jéhovah dit à Jéhu : " Parce que tu as bien exécuté ce qui était droit à mes yeux, et que tu as fait à la maison d'Achab ce qui était dans mon cœur, tes fils jusqu'à la quatrième génération seront assis sur le trône d'Israël. " 31 Mais Jéhu ne prit point garde à marcher de tout son cœur dans la loi de Jéhovah, Dieu d'Israël ; il ne se détourna point des péchés que Jéroboam avait fait commettre à Israël.

32 Dans ce temps-là, Jéhovah commença à retrancher du territoire d'Israël, et Hazaël les battit sur toute la frontière d'Israël ; 33 depuis le Jourdain, vers le soleil levant, *il battit* tout le pays de Galaad, les Gadites, les Rubénites, les Manassites, depuis Aroër sur le torrent de l'Arnon, jusqu'à Galaad et à Basan.

34 Le reste des actions de Jéhu, tout ce qu'il a fait et tous ses exploits, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël. 35 Et Jéhu se coucha avec ses pères, et on l'enterra à Samarie. Joachaz, son fils, régna à sa place. 36 Jéhu avait régné vingt-huit ans à Samarie.

CHAP. XI. — Athalie, reine de Juda.

Ch. XI. 1 Athalie, mère d'Ochozias, voyant que son fils était mort, se leva et fit périr toute la race royale. 2 Mais Josaba, fille du roi Joram *et* sœur d'Ochozias, prit Joas, fils d'Ochozias, et l'enleva du milieu des fils du roi que l'on massacrait ; elle le mit avec sa nourrice dans la chambre des

24. *Celui qui laissera échapper*, en lisant *iemallet* au lieu de *immalet*. D'après cette dernière leçon, suivie par les LXX, la Vulg. et les Massorètes, il faudrait traduire : *si quelqu'un de ces hommes que je mets entre vos mains s'échappe*, celui qui l'aura laissé échapper, *sa vie paiera pour la sienne*.

25. *Coureurs :* les gardes du roi, qui l'accompagnaient en *courant* de chaque côté de son char : voy. I *Sam.* xxii, 17. — *Ils les frappèrent du tranchant de l'épée*, les tuèrent sans miséricorde. — *Les jetèrent* là, hors des cours ou parvis qui entouraient le temple, et où le massacre avait eu lieu. D'autres traduisent, *se hâtèrent* d'entrer, etc. — *Dans le sanctuaire*, le temple proprement dit, la *cella* du Dieu.

26. *Les statues* en bois, ayant la forme de colonnes, probablement des dieux inférieurs, parèdres, c.-à-d. assesseurs de Baal (Movers).

27. *La statue de Baal*, de même forme, mais en pierre ou en métal. — *Un cloaque* ou égoût, hébr. *motsaoth* (qeri) ; ou bien, *des latrines*, hébr. *maharaoth* (kétib). Comp. *Esdr.* vi, 11.

29. *Les veaux d'or :* voy. I *Rois*, xii, 28 sv. C'est sans doute par politique, pour maintenir la séparation des deux royaumes, que Jéhu conserva ce culte superstitieux. Peut-être aussi son esprit était-il incapable de s'élever à la pure religion de Jéhovah.

30. *Jéhovah dit*, probablement par la bouche d'Elisée. — *Jusqu'à la quatrième génération :* voy. xv, 8, 12.

32. *A retrancher du territoire d'Israël*, à le diminuer (LXX). Vulg., à *se lasser*, se

de servis Domini, sed ut sint servi Baal soli.

24. Ingressi sunt igitur ut facerent victimas et holocausta : Jehu autem præparaverat sibi foris octoginta viros, et dixerat eis : Quicumque fugerit de hominibus his, quos ego adduxero in manus vestras, anima ejus erit pro anima illius. 25. Factum est autem, cum completum esset holocaustum, præcepit Jehu militibus et ducibus suis : Ingredimini, et percutite eos, nullus evadat. Percusseruntque eos in ore gladii, et projecerunt milites et duces : et ierunt in civitatem templi Baal, 26. et protulerunt statuam de fano Baal, et combusserunt, 27. et comminuerunt eam. Destruxerunt quoque ædem Baal, et fecerunt pro ea latrinas usque in diem hanc.

28. Delevit itaque Jehu Baal de Israel : 29. verumtamen a peccatis Jeroboam filii Nabat, qui peccare fecit Israel, non recessit, nec dereliquit vitulos aureos, qui erant in Bethel, et in Dan. 30. Dixit autem Dominus ad Jehu : Quia studiose egisti quod rectum erat, et placebat in oculis meis, et omnia quæ erant in corde meo fecisti contra domum Achab : [c] filii tui usque ad quartam generationem sedebunt super thronum Israel. 31. Porro Jehu non custodivit ut ambularet in lege Domini Dei Israel in toto corde suo : non enim recessit a peccatis Jeroboam, qui peccare fecerat Israel.

32. In diebus illis cœpit Dominus tædere super Israel : percussitque eos Hazael in universis finibus Israel, 33. a Jordane contra orientalem plagam, omnem terram Galaad, et Gad, et Ruben, et Manasse, ab Aroer, quæ est super torrentem Arnon, et Galaad, et Basan.

34. Reliqua autem verborum Jehu, et universa quæ fecit, et fortitudo ejus, nonne hæc scripta sunt in Libro verborum dierum regum Israel? 35. Et dormivit Jehu cum patribus suis, sepelieruntque eum in Samaria : et regnavit Joachaz filius ejus pro eo. 36. Dies autem, quos regnavit Jehu super Israel, viginti et octo anni sunt, in Samaria.

CAPUT XI.

Athalia, audita filii morte, omne semen regium, præter Joas, ferro exstinguit, et regnum sibi usurpat; sed præcipiente Jojada sacerdote occiditur, et Joas rex Juda constituitur, destructis aris et imaginibus Baal.

[c] Infra 15, 12.

ATHALIA vero mater Ochoziæ, [a] videns mortuum filium suum, surrexit, et interfecit omne semen regium. 2. Tollens autem

[a] 2 Par. 22. 10.

dégoûter *d'Israël* (en lisant *liqtsoph* au lieu de *leqatsoth*).

33. *Il battit*, ravagea, et s'annexa, au moins en partie, tout le pays à l'E. du Jourdain, appelé d'abord *Galaad* en général, puis distingué en deux contrées, celle du sud, ou *Galaad* proprement dit, et celle du nord, ou *Basan*.

CHAP. XI.

Sur ce chap., comp. II *Paral.* xxii, 10-12 et xxiii.

1. *Athalie*, fille d'Achab et de Jézabel, avait, comme épouse de Joram et mère d'Ochozias, conduit toute la politique extérieure et intérieure du royaume de Juda; elle y avait introduit le culte de Baal (viii, 18, 27) et maintenu une étroite alliance avec le royaume d'Israël (vers. 29; x, 13). La révolution accomplie par Jéhu l'atteignait directement, la laissait sans appui de famille et isolée dans son culte idolâtre; en outre, la mort d'Ochozias lui faisait perdre la haute situation de reine-mère, au profit de la veuve du roi assassiné. Au lieu de céder à l'orage, Athalie fit aussitôt massacrer tous les survivants de la famille de David, déjà bien réduite par des meurtres antérieurs (x, 14; II *Paral.* xxi, 4, 17), et s'empara du trône.

2. *Josaba* ou *Josabeth*, femme du grand prêtre Joïada, *fille de Joram*, mais probablement d'une épouse du second rang, en sorte qu'elle n'était pas la sœur utérine d'Athalie. — *Joas*, alors âgé d'un an. — *La chambre des lits*, un appartement où l'on gardait les objets de literie. Joas n'y resta sans doute que peu de temps; on l'emporta ensuite dans les appartements du grand prêtre, qui faisaient partie du temple.

lits. On le déroba ainsi aux regards d'Athalie, et il ne fut pas mis à mort. 3 Il resta six ans caché avec Josaba dans la maison de Jéhovah ; et ce fut Athalie qui régna dans le pays.

4 La septième année, Joïada envoya chercher les centurions des Céréthiens et des coureurs, et il les fit venir auprès de lui dans la maison de Jéhovah. Il fit une alliance avec eux, et après leur avoir fait prêter serment dans la maison de Jéhovah, il leur montra le fils du roi. 5 Puis il leur donna ses ordres, en disant : " Voici ce que vous ferez : 6" Parmi ceux d'entre vous qui entrent en service le jour du sabbat, un tiers doit monter la garde du côté de la maison du roi, un tiers à la porte de Sur, et un tiers à la porte des coureurs : vous ferez la garde à la maison *de Jéhovah* pour en interdire l'entrée. 7 Vos deux autres divisions, tous ceux qui sortent de service le jour du sabbat, feront la garde de la maison de Jéhovah auprès du roi. 8 Vous entourerez le roi de toutes parts, chacun les armes à la main ; si quelqu'un entre dans les rangs, qu'on le mette à mort ; et vous serez près du roi quand il sortira et quand il entrera."

9 Les centurions exécutèrent tous les ordres qu'avait donnés le prêtre Joïada. Ayant pris chacun leurs gens, ceux qui entraient en service et ceux qui sortaient de service le jour du sabbat, ils se rendirent auprès du prêtre Joïada. 10 Le prêtre leur remit les lances et les boucliers ayant appartenu au roi David, et qui se trouvaient dans la maison de Jéhovah. 11 Les coureurs, chacun les armes à la main, se placèrent depuis le côté droit jusqu'au côté gauche de la maison, près de l'autel et près de la maison, de manière à entourer le roi. 12 Et le prêtre fit avancer le fils du roi, et il mit sur lui le diadème et le témoignage. Ils l'établirent roi et l'oignirent, et frappant des mains, ils dirent : " Vive le roi ! "

13 Lorsque Athalie entendit le bruit des coureurs et du peuple, elle vint vers le peuple à la maison de Jéhovah. 14 Elle regarda et vit le roi qui se tenait sur l'estrade, selon l'usage ; près de lui étaient les chefs et les trompettes, et tout le peuple du pays était dans la joie, et l'on sonnait des trompettes. Athalie déchira ses vêtements et cria : " Conspiration ! Conspiration ! " 15 Alors le prêtre Joïada donna cet ordre aux centurions qui étaient à la tête de l'armée : " Faites-la sortir de la maison entre vos rangs, et tuez par l'épée quiconque la sui-

3. *Qui régna :* sur ce règne, dont l'auteur semble dédaigner de parler, voyez quelques détails indirects chap. xii, 5-12 ; II *Paral.* xxiv.

4. *Des Céréthiens* (hébr. *kari*, abrégé de *kerathi*), gardes du roi, remplissant à l'occasion l'office de bourreaux : voy. II *Sam.* viii, 16 ; I *Rois*, i, 38). D'autres traduisent, *des Cariens :* on sait que les Cariens firent très anciennement le métier de mercenaires. — *Coureurs :* voy. i, 25. — *Il les fit venir*, peut-être sous le prétexte de quelque fête religieuse. — *Prêter serment :* c'est sans doute à la suite de ce serment qu'ils parcoururent le pays pour gagner à la cause de Joas les lévites et les chefs de familles (II *Paral.* xxiii, 1 sv.).

5 sv. Ces versets sont diversement interprétés. Plusieurs pensent que Joïada employa la garde royale pour occuper militairement le temple. Mais, en comparant le récit parallèle des Paralipomènes, nous regardons comme plus probable que c'est aux prêtres et aux lévites, *sous le commandement des centurions*, qu'il confia ce soin. Nous savons d'ailleurs qu'ils commençaient tour à tour ou achevaient leur service le jour du sabbat. C'est donc à la milice sacrée et aux centurions de la garde, qui devaient la commander, que Joïada s'adresse ici. — *Du côté de la maison du roi*, pour empêcher toute personne venant du palais d'entrer dans le temple. D'après Keil, ce tiers était posté, non hors du temple, par exemple aux portes du palais royal, mais à l'intérieur, au passage réservé qui communiquait du temple au palais du roi.

6. *A la porte de Sur* ou *du fondement :* ce nom indiquerait une porte du parvis le plus extérieur, placée du côté du ravin du Tyropœon ou du Cédron. Si c'était le nom d'une porte du palais royal, il faudrait traduire, *du côté de la porte de Sur.* — *La porte des coureurs*, (gardes du roi : voy. I *Rois*, xiv, 27,

Josaba filia regis Joram, soror Ochoziæ, Joas filium Ochoziæ, furata est eum de medio filiorum regis, qui interficiebantur, et nutricem ejus de triclinio : et abscondit eum a facie Athaliæ ut non interficeretur. 3. Eratque cum ea sex annis clam in domo Domini : porro Athalia regnavit super terram.

[b] 2 Par. 23, 1.

4. [b] Anno autem septimo misit Joiada, et assumens centuriones, et milites introduxit ad se in templum Domini, pepigitque cum eis fœdus : et adjurans eos in domo Domini, ostendit eis filium regis : 5. et præcepit illis, dicens : Iste est sermo, quem facere debetis : 6. tertia pars vestrum introeat sabbato, et observet excubias domus regis. Tertia autem pars sit ad portam Sur : et tertia pars sit ad portam, quæ est post habitaculum scutariorum : et custodietis excubias domus Messa. 7. Duæ vero partes e vobis, omnes egredientes sabbato, custodiant excubias domus Domini circa regem. 8. Et vallabitis eum, habentes arma in manibus vestris : si quis autem ingressus fuerit septum templi, interficiatur : eritisque cum rege introeunte et egrediente.

9. Et fecerunt centuriones juxta omnia, quæ præceperat eis Joiada sacerdos : et assumentes singuli viros suos, qui ingrediebantur sabbatum, cum his qui egrediebantur sabbato, venerunt ad Joiadam sacerdotem. 10. Qui dedit eis hastas, et arma regis David, quæ erant in domo Domini. 11. Et steterunt singuli habentes arma in manu sua a parte templi dextera, usque ad partem sinistram altaris, et ædis, circum regem. 12. Produxitque filium regis, et posuit super eum diadema, et testimonium : feceruntque eum regem, et unxerunt : et plaudentes manu, dixerunt : Vivat rex.

13. Audivit autem Athalia vocem populi currentis : et ingressa ad turbas in templum Domini, 14. vidit regem stantem super tribunal juxta morem, et cantores, et tubas prope eum, omnemque populum terræ lætantem, et canentem tubis : et scidit vestimenta sua, clamavitque : Conjuratio, conjuratio. 15. Præcepit autem Joiada centurionibus, qui

note), d'après le vers. 19, conduisait du parvis au palais du roi sur le mont Sion ; elle se trouvait donc du côté de l'occident. Si cette porte était l'une des entrées du palais, où les coureurs montaient la garde, on traduirait, *du côté de la porte des coureurs.* — *Vous ferez la garde*, s'adresse aux trois divisions ou cohortes dont on vient de parler. — *A la maison de Jéhovah pour en interdire l'entrée ;* Vulg., *à la maison de Messa.* L'hébr. *massach*, vient de *nasach*, chasser, écarter.

8. *Le roi*, Joas. — *Dans les rangs* des prêtres et des lévites, pour pénétrer jusqu'au roi. — *Quand il sortira et quand il entrera :* hébraïsme (comp. *Deut.* xxviii, 6; xxxi, 2, al.), c.-à-d., quoi qu'il fasse et où qu'il aille.

10. *Boucliers ;* Vulg., *armes.* — *Au roi David*, que David avait déposés comme ex-voto dans le sanctuaire. Les centurions étaient venus sans armes pour ne pas éveiller les soupçons.

11. *Les coureurs :* les centurions, les prêtres et les lévites sont appelés ainsi, parce qu'ils forment en ce moment la garde du roi. Les Paralipomènes disent *tout le peuple.* — *De la maison*, du temple. — *L'autel* des holocaustes.

12. *Fit avancer le fils du roi* probablement jusqu'au portique qui terminait le saint. — *Le témoignage*, le livre de la loi, qui était gardé dans l'arche (comp. *Deut.* xvii, 18 sv. xxxi, 26), pour signifier que le jeune roi devait en faire la règle de sa conduite ; peut-être le décalogue seulement, appelé aussi témoignage *Exod.* xxv, 21.

13. *Athalie* ne prenait aucune part aux cérémonies en l'honneur de Jéhovah. — *Des coureurs*, des gardes et des lévites armés, comme au vers. 11. — *Et du peuple :* on avait sans doute choisi à dessein un jour de fête religieuse.

14. *Selon l'usage :* à cette époque, quand le roi assistait aux cérémonies, il avait une place particulière, sur une estrade dressée dans le parvis, probablement près du portique. — *Les chefs*, centurions et principaux du peuple. Les LXX et la Vulg. ont lu *hasscharim*, les chanteurs ; mais les Paralipomènes ont *les chefs.* — *Les trompettes*, les lévites qui avaient pour fonction de sonner de la trompette (I *Paral.* xiii, 8; xv, 24).

15. *De l'armée*, ici, probablement, des lévites en armes. — *Entre vos rangs*, de peur que le peuple ne la mette à mort dans les parvis, ce qui aurait profané le temple.

vra." Car le prêtre avait dit : " Qu'elle ne soit pas mise à mort dans la maison de Jéhovah." 16 On lui fit place des deux côtés, et elle se rendit à la maison du roi par le chemin de l'entrée des chevaux, et c'est là qu'elle fut tuée.

17 Joïada fit, entre Jéhovah, le roi et le peuple, l'alliance par laquelle ils devaient être le peuple de Jéhovah; *il fit aussi l'alliance* entre le roi et le peuple. 18 Et tout le peuple du pays entra dans la maison de Baal, et ils *la* démolirent; ils brisèrent entièrement ses autels et ses images, et ils tuèrent devant les autels Mathan, prêtre de Baal. Après avoir mis des gardiens dans la maison de Jéhovah, 19 le prêtre Joïada prit les centurions, les Céréthiens et les coureurs, et tout le peuple du pays, et ils firent descendre le roi de la maison de Jéhovah, et ils entrèrent dans la maison du roi par la porte des coureurs; et Joas s'assit sur le trône des rois. 20 Tout le peuple du pays se réjouit, et la ville fut tranquille; et l'on fit mourir Athalie par l'épée dans la maison du roi.

21 Joas avait sept ans lorsqu'il devint roi.

CHAP. XII. — Règne de Joas. Le temple réparé. Jérusalem délivrée à prix d'argent des mains de Hazaël. Meurtre de Joas.

Ch. XII.

LA septième année de Jéhu, Joas devint roi, et il régna quarante ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Sébia, de Bersabée. 2 Joas fit ce qui est droit aux yeux de Jéhovah tout le temps que le prêtre Joïada lui donna ses instructions. 3 Seulement les hauts lieux ne disparurent point; le peuple continuait d'offrir des sacrifices et des parfums sur les hauts lieux.

4 Joas dit aux prêtres : " Tout l'argent du sanctuaire qu'on apporte dans la maison de Jéhovah, *savoir*, l'argent dû par tout Israélite recensé, l'argent pour le rachat des personnes d'après l'estimation de chacune, et tout l'argent que chacun apporte librement à la maison de Jéhovah, 5 que les prêtres le prennent, chacun des gens de sa connaissance, et qu'ils réparent les brèches de la maison, partout où l'on en trouvera." 6 Or il arriva que, dans la vingt-troisième année du roi Joas, les prêtres n'avaient pas réparé les brèches de la maison. 7 Le roi Joas appela le prêtre Joïada et les autres prêtres, et leur dit : " Pourquoi ne ré-

16. *Par le chemin* qui conduisait aux écuries royales; l'entrée ordinaire du palais était réservée pour Joas (vers. 19). Vulgate, *et ils mirent la main sur elle, et ils la traînèrent par le chemin*, etc.

17. *Fit*, renouvela *l'alliance* contractée autrefois entre Dieu et son peuple (*Exod.* xxiv), et rompue par les pratiques idolâtriques des trois derniers souverains de Juda. L'un d'eux, Joram (selon Josèphe) avait élevé dans Jérusalem un temple à Baal, dont l'emplacement est inconnu. — *L'alliance*, le pacte *entre le roi et le peuple* : le premier s'engageait à gouverner selon la loi, le second à obéir au roi, comme à l'oint du Seigneur. Comp. II *Sam.* v. 3.

18. *Ses images* : outre des *statues* informes (x, 26). les Phéniciens avaient aussi des images proprement dites de Baal et des dieux qui lui faisaient cortège. — *Mathan*, probablement le chef des prêtres de Baal.

19. *Les Céréthiens*, ou *les Cariens* : voy. vers. 4. — *Ils firent descendre le roi* par la vallée du Tyropœon, pour remonter ensuite sur la colline de Sion, où se trouvait le palais royal. — *La porte des coureurs* était-elle une porte du palais, ou la porte du parvis du temple donnant sur le palais (voy. la note des vers. 5 et 6)? Peut-être les deux portes, qui étaient vis-à-vis l'une de l'autre, portaient-elles ce nom.

20. *Et l'on fit mourir* : cette répétition, avec quelques détails de plus, d'un fait déjà relaté (vers. 16) est dans la manière de l'auteur. On pourrait aussi tourner par le plus-que-parfait : *lorsqu'on eut fait mourir Athalie*, etc.

CHAP. XII.

Sur ce chapitre, comp. II *Par.* xxiv.

1. *Bersabée* : voy. *Gen.* xxi, 31.

2. *Tout le temps que le prêtre*, etc., ce que les Paralipomènes expliquent en disant : *Tant que vécut Joïada.* Il est vraisemblable que le grand prêtre remplit les fonctions de

erant super exercitum, et ait eis : Educite eam extra septa templi, et quicumque eam secutus fuerit, feriatur gladio. Dixerat enim sacerdos : Non occidatur in templo Domini. 16. Imposueruntque ei manus, et impegerunt eam per viam introitus equorum, juxta palatium, et interfecta est ibi.

17. Pepigit ergo Joiada fœdus inter Dominum, et inter regem, et inter populum, ut esset populus Domini, et inter regem et populum. 18. Ingressusque est omnis populus terræ templum Baal, et destruxerunt aras ejus, et imagines contriverunt valide : Mathan quoque sacerdotem Baal occiderunt coram altari. Et posuit sacerdos custodias in domo Domini. 19. Tulitque centuriones, et Cerethi et Phelethi legiones, et omnem populum terræ, deduxeruntque regem de domo Domini : et venerunt per viam portæ scutariorum in palatium, et sedit super thronum regum. 20. Lætatusque est omnis populus terræ, et civitas conquievit : Athalia autem occisa est gladio in domo regis.

21. Septemque annorum erat Joas, cum regnare cœpisset.

CAPUT XII.

Joas gazophylacii pecuniam ad sartatecta templi instauranda expendit : Hazaeli autem regi Syriæ bellum contra Jerusalem paranti mittit omnes templi et palatii thesauros, tandemque a servis suis occiditur : cui succedit filius ejus Amasias.

ANNO septimo Jehu regnavit Joas : et quadraginta annis regnavit in Jerusalem : nomen matris ejus Sebia de Bersabee. 2. Fecitque Joas rectum coram Domino cunctis diebus, quibus docuit eum Joiada sacerdos. 3. Verumtamen excelsa non abstulit : adhuc enim populus immolabat, et adolebat in excelsis incensum.

4. Dixitque Joas ad sacerdotes : Omnem pecuniam sanctorum, quæ illata fuerit in templum Domini a prætereuntibus, quæ offertur pro pretio animæ, et quam sponte et arbitrio cordis sui inferunt in templum Domini : 5. accipiant illam sacerdotes juxta ordinem suum, et instaurent sartatecta domus, si quid necessarium viderint instauratione. 6. Igitur usque ad vigesimum tertium annum regis Joas, non instauraverunt sacerdotes sartatecta templi. 7. Vocavitque rex Joas Joiadam pontificem et sacerdotes, dicens eis :

régent durant la minorité de Joas, ce qui accrut naturellement l'autorité politique du sacerdoce.

3. *Les hauts lieux :* voy. III *Rois*, xv, 14. Il semble que les prêtres ne regardaient pas ce culte comme idolâtrique ; autrement Joïada l'aurait fait disparaître pendant sa régence.

4. *Tout l'argent du sanctuaire :* l'auteur en distingue de trois sortes : *a*) l'impôt du demi-sicle, exigé par la loi de tous les Israélites âgés de 20 ans et soumis au dénombrement (litt. *l'argent qui passe* aux recensés, comme les Romains disaient, *transit ad nomen ;* (voy. *Exod.* xxx, 13) ; il était destiné à l'entretien du sanctuaire. *b*) *L'argent pour le rachat*, par ex. des premiers-nés, d'un vœu, etc. ; le prêtre déterminait la somme à payer d'après l'âge, le sexe et la condition des personnes. (*Nombr.* xviii, 15 ; *Lév.* xxvii, 2, al.). *c*) Les offrandes volontaires.

5. Ce n'est pas seulement à Jérusalem qu'on recueillera cet argent : chaque prêtre ou lévite le recevra, dans son district, des gens de son voisinage. — *Qu'ils réparent*, qu'ils soient chargés de réparer *les brèches de la maison*, du temple, avec une partie de cet argent, le reste devant servir aux frais du culte, à l'entretien des prêtres et des lévites, etc.

6. *Les prêtres n'avaient pas réparé :* la raison de cette négligence est, sans doute, que l'obligation imposée aux prêtres avait quelque chose de trop vague et de trop général ; on n'avait pas déterminé la somme à consacrer aux réparations, et ces réparations elles-mêmes n'étaient pas toutes également urgentes.

parez-vous pas les brèches de la maison? Maintenant vous ne prendrez plus l'argent de vos connaissances, mais vous le livrerez pour les réparations de la maison." 8 Les prêtres consentirent à ne plus recevoir d'argent du peuple et à ne plus *être chargés de* réparer les brèches de la maison.

9 Alors le prêtre Joïada prit un coffre, et ayant percé un trou dans son couvercle, il le plaça à côté de l'autel, à droite du passage par lequel on entrait dans la maison de Jéhovah; les prêtres qui gardaient la porte y mettaient tout l'argent qu'on apportait dans la maison de Jéhovah. 10 Quand ils voyaient qu'il y avait beaucoup d'argent dans le coffre, le secrétaire du roi montait avec le grand prêtre, et ils liaient et comptaient l'argent qui se trouvait dans la maison de Jéhovah. 11 Ils remettaient l'argent pesé entre les mains de ceux qui faisaient exécuter l'ouvrage, qui étaient préposés sur la maison de Jéhovah; et ceux-ci l'employaient à payer les charpentiers et les ouvriers qui travaillaient à la maison de Jéhovah, 12 les maçons et les tailleurs de pierres, les achats de bois et de pierres de taille nécessaires à la réparation des brèches de la maison de Jéhovah, et pour toutes les dépenses à faire pour consolider la maison. 13 Toutefois on ne fit pour la maison de Jéhovah ni bassins d'argent, ni couteaux, ni coupes, ni trompettes, ni aucun ustensile d'or ou d'argent, avec l'argent qu'on apportait dans la maison de Jéhovah : 14 on le donnait à ceux qui faisaient l'ouvrage, pour qu'ils l'employassent à réparer la maison de Jéhovah. 15 On ne demandait pas de compte aux hommes entre les mains desquels on remettait l'argent pour le distribuer à ceux qui faisaient l'ouvrage, parce qu'ils se conduisaient avec probité. 16 L'argent des sacrifices pour le délit et des sacrifices pour le péché n'était point apporté dans la maison de Jéhovah : il était pour les prêtres.

17 Alors Hazaël, roi de Syrie, monta et combattit contre Geth, dont il s'empara. Il résolut de monter contre Jérusalem. 18 Joas, roi de Juda, prit toutes les choses consacrées, ce qu'avaient consacré Josaphat, Joram et Ochozias, ses pères, rois de Juda, ce qu'il avait consacré lui-même, et tout l'or qui se trouvait dans les trésors de la maison de Jéhovah et de la maison du roi, et il envoya le tout à Hazaël, roi de Syrie, qui s'éloigna de Jérusalem.

19 Le reste des actions de Joas, et tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda. 20 Ses serviteurs se soulevèrent et, ayant formé une conspiration, ils frappèrent Joas dans la maison de Mello, à la descente de Sella. 21 *Ce furent* Josachar, fils de Semaath, et Josabad, fils de Somer, ses serviteurs, *qui* le frappèrent, et il mourut. On l'enterra avec ses pères dans la ville de David; et Amasias, son fils, régna à sa place.

---

8. *Les prêtres consentirent;* Vulg., *il fut défendu aux prêtres de prendre*, etc.

9. *Le prêtre Joïada*, sur l'ordre du roi, *prit*, etc. — *De l'autel* des holocaustes. — *La porte* (litt. *le seuil*), probablement la porte du nord donnant dans le parvis des prêtres (*Ezéch.* xl, 35-43). Le coffre doit avoir été placé un peu à droite de cette porte, entre elle et l'autel des holocaustes, en sorte que le peuple l'apercevait au passage; mais il ne pouvait entrer dans ce parvis, réservé aux prêtres et aux lévites.

10. *Ils liaient* en paquets les lingots (l'argent monnayé n'existait pas encore chez les enfants d'Israël) et les pesaient pour en estimer la valeur. Vulg., *ils répandaient.*

11. *Préposés :* architectes et surveillants des travaux. — *L'employaient*, à mesure des besoins.

13. *On ne fit ...*, si ce n'est quand les réparations du temple furent achevées (II *Paral.* xxiv, 14). La raison de renouveler les ustensiles sacrés était qu'ils avaient été profanés en servant au culte de Baal sous les règnes d'Ochozias et d'Athalie (II *Par.* xxiv, 7).

15. *Aux hommes*, aux inspecteurs des travaux.

Quare sartatecta non instauratis templi? nolite ergo amplius accipere pecuniam juxta ordinem vestrum, sed ad instaurationem templi reddite eam. 8. Prohibitique sunt sacerdotes ultra accipere pecuniam a populo, et instaurare sartatecta domus.

9. Et tulit Joiada pontifex gazophylacium unum, aperuitque foramen desuper, et posuit illud juxta altare ad dexteram ingredientium domum Domini, mittebantque in eo sacerdotes, qui custodiebant ostia, omnem pecuniam, quæ deferebatur ad templum Domini. 10. Cumque viderent nimiam pecuniam esse in gazophylacio, ascendebat scriba regis, et pontifex, effundebantque et numerabant pecuniam, quæ inveniebatur in domo Domini : 11. et dabant eam juxta numerum atque mensuram in manu eorum, qui præerant cæmentariis domus Domini : qui impendebant eam in fabris lignorum, et in cæmentariis iis, qui operabantur in domo Domini, 12. et sartatecta faciebant : et in iis, qui cædebant saxa, et ut emerent ligna, et lapides, qui excidebantur, ita ut impleretur instauratio domus Domini in universis, quæ indigebant expensa ad muniendam domum. 13. Verumtamen non fiebant ex eadem pecunia hydriæ templi Domini, et fuscinulæ, et thuribula, et tubæ, et omne vas aureum et argenteum de pecunia, quæ inferebatur in templum Domini. 14. Iis enim, qui faciebant opus, dabatur ut instauraretur templum Domini : 15. et non fiebat ratio iis hominibus, qui accipiebant pecuniam ut distribuerent eam artificibus, sed in fide tractabant eam. 16. Pecuniam vero pro delicto, et pecuniam pro peccatis non inferebant in templum Domini, quia sacerdotum erat.

17. Tunc ascendit Hazael rex Syriæ, et pugnabat contra Geth, cepitque eam : et direxit faciem suam ut ascenderet in Jerusalem. 18. Quam ob rem tulit Joas rex Juda omnia sanctificata, quæ consecraverant Josaphat, et Joram, et Ochozias patres ejus reges Juda, et quæ ipse obtulerat : et universum argentum, quod inveniri potuit in thesauris templi Domini, et in palatio regis : misitque Hazaeli regi Syriæ, et recessit ab Jerusalem.

19. Reliqua autem sermonum Joas, et universa quæ fecit, nonne hæc scripta sunt in Libro verborum dierum regum Juda? 20. Surrexerunt autem servi ejus, et conjuraverunt inter se, percusseruntque Joas in Domo Mello in descensu Sella. 21. Josachar namque filius Semaath, et Jozabad filius Somer servi ejus, percusserunt eum, et mortuus est : et sepelierunt eum cum patribus suis in Civitate David, regnavitque Amasias filius ejus pro eo.

16. Sacrifices pour le délit : voy. *Lév.* v, 6; *Nombr.* v, 6-8. — *Pour le péché :* voy. *Lév.* vi, 6.

17. *Alors*, probablement après les événements racontés II *Par.* xxiv, 18-22. — *Geth*, une des cinq villes principales des Philistins (*Jos.* xi, 22), fortifiée par Roboam (II *Par.* xi, 8), devait appartenir encore au royaume de Juda. — *Il résolut de monter contre Jérusalem*, peut-être en apprenant à Geth que la conduite impie de Joas y faisait beaucoup de mécontents. Il envoya en effet une armée contre cette ville. Joas se défendit, mais après avoir subi divers échecs, il chercha à éloigner l'ennemi par des présents (II *Par.* xxiv, 23 sv. Comp. I *Rois*, xv, 18).

18. *Joram et Ochozias*, tout en adorant Baal, avaient gardé un respect officiel pour le culte de Jéhovah.

20. *Se soulevèrent*, pour venger le meurtre de Joïada et empêcher le rétablissement du culte de Baal. — *Mello*, forteresse sur le mont Sion (II *Sam.* v, 9). — *Sella*, lieu inconnu.

21. *Josachar*, etc. : ces noms diffèrent plus ou moins II *Par.* xxiv, 25, par suite d'erreurs de copiste. — *Dans la ville de David*, mais non dans le tombeau des rois (*ibid.*).

CHAP. XIII. — Joachaz et Joas, rois d'Israël. Mort d'Elisée. Israël et les Syriens.

Ch. XIII. LA vingt-troisième année de Joas, fils d'Ochozias, roi de Juda, Joachaz, fils de Jéhu, régna sur Israël à Samarie; il régna dix-sept ans. 2 Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah; il imita les péchés de Jéroboam, fils de Nabat, qui avait fait pécher Israël, et il ne s'en détourna point. 3 La colère de Jéhovah s'enflamma contre Israël, et il les livra entre les mains de Hazaël, roi de Syrie, et entre les mains de Benhadad, fils de Hazaël, tout le temps. 4 Joachaz implora Jéhovah; et Jéhovah l'exauça, car il vit l'angoisse d'Israël, opprimé par le roi de Syrie, 5 et Jéhovah donna un libérateur à Israël. Soustraits à la puissance des Syriens, les enfants d'Israël habitèrent dans leurs tentes comme auparavant. 6 Mais ils ne se détournèrent point des péchés de la maison de Jéroboam, qui avait fait pécher Israël; ils s'y livrèrent, et même l'idole d'Astarté était debout à Samarie. 7 Car il (Jéhovah) ne laissa à Joachaz d'autre peuple *armé*, que cinquante cavaliers, dix chars et dix mille hommes de pied; car le roi de Syrie les avait fait périr et les avait rendus semblables à la poussière qu'on foule aux pieds.

8 Le reste des actions de Joachaz, tout ce qu'il a fait, et ses exploits, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël. 9 Joachaz se coucha avec ses pères, et on l'enterra à Samarie; et Joas, son fils, régna à sa place.

10 La trente-septième année de Joas, roi de Juda, Joas, fils de Joachaz, régna sur Israël à Samarie; il régna seize ans. 11 Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah; il ne se détourna d'aucun des péchés de Jéroboam, fils de Nabat, qui avait fait pécher Israël; il s'y livra. 12 Le reste des actions de Joas, tout ce qu'il a fait, ses exploits, *et* la guerre qu'il eut avec Amasias, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël. 13 Joas se coucha avec ses pères, et Jéroboam s'assit sur son trône; il fut enterré à Samarie avec les rois d'Israël.

14 Elisée souffrait de la maladie dont il mourut. Joas, roi d'Israël, descendit vers lui, et il pleura sur son visage, en disant : " Mon père! mon père! Char d'Israël et ses cavaliers! " 15 Elisée lui dit : " Prends un arc et des flèches. " Et il prit un arc et des flèches. 16 Et Elisée dit au roi d'Israël : " Mets ta main sur l'arc. " Quand il eut mis sa main sur l'arc, Elisée mit ses mains sur les mains du roi, 17 et dit : " Ouvre la fenêtre du côté de l'orient; " et il l'ouvrit. Elisée dit : " Lance une flèche; " et il lança une flèche. Elisée dit : " C'est une flèche de délivrance de la part de

CHAP. XIII.

1. *La vingt-troisième année :* il faut lire ici *la vingt-unième année;* ou bien, avec M. Oppert, lire au vers. 10, *la trente-neuvième année*, au lieu de *la trente-septième.*

3. *Tout le temps* que régna Joachaz : comp. vers. 25.

5. *Un libérateur :* Joas d'abord (vers. 25), puis Jéroboam (xiv, 25).—*Dans leurs tentes :* sur cette expression, voy. I *Rois*, viii, 66.

6. *L'idole d'Astarté* (voy. *Jug.* ii, 13; iii, 2. Vulg., *le bois sacré) était* ou *resta debout*, sans doute depuis le temps d'Achab (I *Rois*, xvi, 33).

7. *Car il ne laissa*, etc. *Car* rattache le vers. 7 au vers. 5. D'autres, le rattachant au vers. 4, et mettant entre parenthèses les vers. 5 et 6, traduisent, *car Hazaël ne lui avait laissé*, ne lui avait permis d'avoir, comme armée sur pied, *que cinquante cavaliers*, etc.

10. *La trente-septième*, ou *la trente-neuvième :* voy. la note du vers. 1.

12. D'après la méthode ordinaire de l'auteur, les vers. 12 et 13 devraient terminer le chapitre. Sur la *guerre avec Amasias*, voy. xiv, 8-14.

14. *Elisée* pouvait avoir alors 90 ans; il y

CAPUT XIII.

Joachaz rex Israel propter peccata sua gravissime afflictus a rege Syriæ, conversus ad Dominum liberatur; cui mortuo succedit filius Joas, qui juxta Elisei morientis vaticinium Syros ter devicit : mortui autem Elisei sepulcro injectus quidam mortuus suscitatur.

ANNO vigesimo tertio Joas filii Ochoziæ regis Juda, regnavit Joachaz filius Jehu super Israel in Samaria decem et septem annis. 2. Et fecit malum coram Domino, secutusque est peccata Jeroboam filii Nabat, qui peccare fecit Israel, et non declinavit ab eis. 3. Iratusque est furor Domini contra Israel, et tradidit eos in manu Hazael regis Syriæ, et in manu Benadad filii Hazael cunctis diebus. 4. Deprecatus est autem Joachaz faciem Domini, et audivit eum Dominus: vidit enim angustiam Israel, quia attriverat eos rex Syriæ : 5. et dedit Dominus salvatorem Israeli, et liberatus est de manu regis Syriæ : habitaveruntque filii Israel in tabernaculis suis sicut heri et nudiustertius. 6. Verumtamen non recesserunt a peccatis domus Jeroboam, qui peccare fecit Israel, sed in ipsis ambulaverunt : siquidem et lucus permansit in Samaria. 7. Et non sunt derelicti Joachaz de populo nisi quinquaginta equites, et decem currus, et decem millia peditum : [a] interfecerat enim eos rex Syriæ, et redegerat quasi pulverem in tritura areæ.

[a] Supra 8, 12.

8. Reliqua autem sermonum Joachaz, et universa quæ fecit, et fortitudo ejus, nonne hæc scripta sunt in Libro sermonum dierum regum Israel? 9. Dormivitque Joachaz cum patribus suis, et sepelierunt eum in Samaria : regnavitque Joas filius ejus pro eo.

10. Anno trigesimo septimo Joas regis Juda regnavit Joas filius Joachaz super Israel in Samaria sedecim annis, 11. et fecit quod malum est in conspectu Domini : non declinavit ab omnibus peccatis Jeroboam filii Nabat, qui peccare fecit Israel, sed in ipsis ambulavit. 12. Reliqua autem sermonum Joas, et universa quæ fecit, et fortitudo ejus, quo modo pugnaverit contra Amasiam regem Juda, nonne hæc scripta sunt in Libro sermonum dierum regum Israel? 13. Et dormivit Joas cum patribus suis : Jeroboam autem sedit super solium ejus. Porro Joas sepultus est in Samaria cum regibus Israel.

14. Eliseus autem ægrotabat infirmitate, qua et mortuus est : descenditque ad eum Joas rex Israel, et flebat coram eo, dicebatque : Pater mi, pater mi, currus Israel et auriga ejus. 15. Et ait illi Eliseus : Affer arcum, et sagittas. Cumque attulisset ad eum arcum, et sagittas, 16. dixit ad regem Israel : Pone manum tuam super arcum. Et cum posuisset ille manum suam, superposuit Eliseus manus suas manibus regis, 17. et ait : Aperi fenestram orientalem. Cumque aperuisset, dixit Eliseus : Jace sagittam. Et jecit. Et ait Eliseus : Sagitta salutis Domini, et sagitta salutis contra Syriam :

en avait au moins 63 que Dieu l'avait appelé au ministère prophétique. Après le sacre de Jéhu (ix, 1), il avait sans doute vécu dans la retraite : sa mission, comme celle d'Elie, ayant spécialement pour objet de combattre le culte de Baal, était terminée. — *Mon père*, etc. (comp. ii, 12) : Joas applique à Elisée les paroles que celui-ci avait adressées à son maître, paroles qui étaient peut-être déjà consignées dans les *Chroniques* d'Israël.

16. *Mets ta main sur l'arc*, bande-le, en le tenant de la main gauche. — *Mit ses mains*, etc., pour signifier que le succès qu'il allait lui annoncer, et dont la flèche lancée était le symbole, viendrait, non de la force ou de l'adresse de l'homme, mais de l'assistance de Dieu, représenté ici par son prophète.

17. *Du côté de l'orient*, dans la direction du pays de Galaad, théâtre des récentes victoires des Syriens (x, 33), à l'orient de Sunam (iv, 8), où probablement se trouvait

Jéhovah, une flèche de délivrance contre les Syriens! Tu battras les Syriens à Aphec jusqu'à leur extermination. " 18 Elisée dit encore : " Prends les flèches. " Et il les prit. Elisée dit au roi d'Israël : " Tire contre le sol. " Il frappa *le sol* trois fois et s'arrêta. 19 L'homme de Dieu s'irrita contre lui et dit : " Il fallait frapper *le sol* cinq ou six fois; alors tu aurais battu les Syriens jusqu'à leur extermination; mais maintenant tu les battras trois fois. "

20 Elisée mourut, et on l'enterra dans le temps où les bandes de Moab, l'année nouvelle étant venue, faisaient des incursions dans le pays. 21 Comme on enterrait un homme, on aperçut une de ces bandes, et l'on jeta l'homme dans le sépulcre d'Elisée. L'homme alla toucher les os d'Elisée, et il reprit vie, et se leva sur ses pieds.

22 Hazaël, roi de Syrie, avait opprimé Israël pendant toute la vie de Joachaz. 23 Mais Jéhovah leur fit miséricorde et eut compassion d'eux; il se tourna vers eux à cause de son alliance avec Abraham, Isaac et Jacob; il ne voulut pas les détruire et il ne les a pas rejetés de sa face jusqu'à présent. 24 Hazaël, roi de Syrie, mourut, et Benhadad, son fils, régna à sa place. 25 Joas, fils de Joachaz, reprit des mains de Benhadad, fils de Hazaël, les villes que Hazaël avait enlevées dans la guerre à Joachaz, son père. Joas le battit trois fois, et il recouvra les villes d'Israël.

CHAP. XIV. — Amasias, roi de Juda. Jéroboam II, roi d'Israël.

Ch. XIV. LA deuxième année de Joas, fils de Joachaz, roi d'Israël, Amasias, fils de Joas, roi de Juda, régna. 2 Il avait vingt-cinq ans lorsqu'il devint roi, et il régna vingt-neuf ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Joadan, de Jérusalem. 3 Il fit ce qui est droit aux yeux de Jéhovah, non pas toutefois comme David, son père; il se conduisit en tout comme avait fait Joas, son père. 4 Seulement les hauts lieux ne disparurent point; le peuple continuait d'offrir des sacrifices et des parfums sur les hauts lieux. 5 Lorsque le royaume fut affermi dans sa main, il frappa ses serviteurs, qui avaient tué le roi, son père. 6 Mais il ne fit pas mourir les fils des meurtriers, selon ce qui est écrit dans le livre de la loi de Moïse, où Jéhovah donne ce commandement : " Les pères ne seront pas mis à mort pour les enfants, ni les enfants pour les pères; mais on fera mourir chacun pour son péché. " 7 Il battit dix mille Édomites dans la vallée du Sel, et il conquit

---

Elisée. — *Aphec :* voy. I *Rois*, xx, 26. — *Jusqu'à l'extermination* de leur armée.

19. *S'irrita contre lui;* LXX, *fut attristé à son sujet.* — *Il fallait*, etc. : une foi imparfaite du côté de l'homme limite les effets de la bonté de Dieu : comp. *Marc*, vi, 5 sv.

20. *Elisée mourut :* voy. son éloge *Eccli.* xlviii, 13 sv. Son nom est inscrit au Martyrologe romain à la date du 14 juin. — *L'année* nouvelle *étant venue* (LXX), au commencement de l'année, au printemps. Comme les récoltes commençaient alors à mûrir en Palestine, c'était alors qu'avaient lieu les incursions de ces bandes pillardes. La Vulgate, ayant lu *bah* au lieu de *ba* (avec un aleph final), traduit, *cette même année.*

21. *On jeta* précipitamment. Les sépulcres des Hébreux étaient des grottes creusées dans le rocher, où l'on déposait le cadavre enveloppé de linceuls, mais sans cercueil; une pierre facile à ôter en fermait l'entrée. — *Il reprit vie :* Dieu, qui avait entouré de gloire la fin d'Elie, voulut glorifier aussi, quoique d'une autre manière, celle d'Elisée, et fortifier par ce miracle la foi et le courage des Israélites.

22. *Avait opprimé :* voy. vers. 4 et 7.

23. *Jusqu'à présent :* à l'époque de la captivité, il les *rejettera de sa face* (xvii, 18, 20), il n'aura plus pour eux de miséricorde.

25. *Dans la guerre*, ou *par* (le droit de) *la guerre* (Vulg.). — *Les villes d'Israël* à l'O. du Jourdain : comp. x, 33; xiv, 25.

CHAPITRE XIV.

Sur ce chapitre, voy. II *Par.* xxv.

1. *La 2e année de Joas roi d'Israël.* Comme

percutiesque Syriam in Aphec, donec consumas eam. 18. Et ait : Tolle sagittas. Qui cum tulisset, rursum dixit ei : Percute jaculo terram. Et cum percussisset tribus vicibus, et stetisset, 19. iratus est vir Dei contra eum, et ait : Si percussisses quinquies, aut sexies, sive septies, percussisses Syriam usque ad consumptionem : nunc autem tribus vicibus percuties eam.

20. Mortuus est ergo Eliseus, et sepelierunt eum. Latrunculi autem de Moab venerunt in terram in ipso anno. 21. [b]Quidam autem sepelientes hominem, viderunt latrunculos, et projecerunt cadaver in sepulcro Elisei. Quod cum tetigisset ossa Elisei, revixit homo, et stetit super pedes suos.

[b] Eccli. 48, 14.

22. Igitur Hazael rex Syriæ afflixit Israel cunctis diebus Joachaz : 23. et misertus est Dominus eorum, et reversus est ad eos propter pactum suum, quod habebat cum Abraham, et Isaac, et Jacob : et noluit disperdere eos, neque projicere penitus usque in præsens tempus. 24. Mortuus est autem Hazael Syriæ, et regnavit Benadad filius ejus pro eo. 25. Porro Joas filius Joachaz tulit urbes de manu Benadad filii Hazael, quas tulerat de manu Joachaz patris sui jure prœlii, tribus vicibus percussit eum Joas, et reddidit civitates Israel.

CAPUT XIV.

Amasias, interfectis occisoribus patris sui Joas, percutit Edom : sed hac victoria factus elatior, provocans ad bellum Joas regem Israel, ab eo capitur, et Jerusalem diripitur : at Joas regi Israel succedit filius Jeroboam, qui ab angustiis liberat Israel, cui succedit filius Zacharias : porro facta conjuratione adversus Amasiam regem Juda a suis occiditur, cui succedit filius Azarias impius.

IN anno secundo Joas filii Joachaz regis Israel regnavit Amasias filius Joas regis Juda. 2. [a]Viginti quinque annorum erat cum regnare cœpisset : viginti autem et novem annis regnavit in Jerusalem, nomen matris ejus Joadan de Jerusalem. 3. Et fecit rectum coram Domino, verumtamen non ut David pater ejus. Juxta omnia, quæ fecit Joas pater suus, fecit : 4. nisi hoc tantum quod excelsa non abstulit : adhuc enim populus immolabat, et adolebat incensum in excelsis. 5. Cumque obtinuisset regnum, percussit servos suos, qui interfecerant regem patrem suum : 6. filios autem eorum, qui occiderant, non occidit, juxta quod scriptum est in libro legis Moysi, sicut præcepit Dominus, dicens : [b]Non morientur patres pro filiis, neque filii morientur pro patribus : sed unusquisque in peccato suo morietur. 7. Ipse percussit Edom in Valle Salinarum decem millia, et apprehendit petram in

[a] 2 Par. 25, 1.

[b] Deut. 24, 16. Ez. 18, 20.

Joas d'Israël devint roi la 37e année de Joas de Juda (xiii, 10), il s'ensuit que ce dernier ne peut avoir régné 39 années pleines (40, d'après xii, 1). Cette difficulté se résout de deux manières : ou bien Joas d'Israël fut associé au trône pendant deux ans du vivant de son père et ne régna que 37 ans après la mort de celui-ci ; ou bien, sans avoir recours à cette hypothèse un peu gratuite, les 39 ans de Joas de Juda se composent de 37 années pleines et d'un mois ou deux avant et après le mois de Nisan au commencement et à la fin de son règne.

3. *Comme avait fait Joas :* il y a entre les deux règnes une ressemblance frappante. Comp. II *Par.* xxiv, 25; xxv, 27.

4. *Les hauts lieux :* voy. xii, 3.

5. *Lorsque le royaume fut affermi :* après les troubles qui suivirent naturellement le meurtre de Joas. — *Ses serviteurs :* voy. xii, 21.

6. *Le livre de la loi :* voy. *Deut.* xxiv, 16; comp. *Ezéch.* xviii, 4, 20. La coutume de mettre à mort les fils avec les pères rebelles régnait alors dans tout l'Orient (Hérod. iii, 119; Cf. Curt. vi, xi, 20) ; elle fut appliquée plus d'une fois chez les Israélites malgré la défense formelle de la loi.

Séla, et lui donna le nom de Jectéhel, *qu'elle a conservé* jusqu'à ce jour.

8 Alors Amasias envoya des messagers à Joas, fils de Joachaz, fils de Jéhu, roi d'Israël, pour lui dire : " Viens, et voyons-nous en face." 9 Et Joas, roi d'Israël, fit répondre à Amasias, roi de Juda : " L'épine du Liban envoya dire au cèdre du Liban : Donne ta fille pour femme à mon fils! Et les bêtes sauvages du Liban passèrent et foulèrent l'épine. 10 Tu as battu les Edomites, et ton cœur s'est élevé. Jouis de ta gloire, et reste chez toi. Pourquoi t'engager dans le malheur, pour tomber, toi, et Juda avec toi?" 11 Mais Amasias ne l'écouta pas. Et Joas, roi d'Israël, monta, et ils se virent en face, lui et Amasias, roi de Juda, à Bethsamès, qui est à Juda. 12 Juda fut battu devant Israël, et chacun s'enfuit dans sa tente. 13 Joas, roi d'Israël, prit à Bethsamès Amasias, roi de Juda, fils de Joas, fils d'Ochozias. Il vint à Jérusalem et fit une brèche de quatre cents coudées dans la muraille de Jérusalem, depuis la porte d'Ephraïm jusqu'à la porte de l'angle. 14 Il prit tout l'or et l'argent et tous les vases qui se trouvaient dans la maison de Jéhovah et dans les trésors de la maison du roi; *il prit* aussi des ôtages, et retourna à Samarie.

15 Le reste des actions de Joas, ce qu'il a fait, et la guerre qu'il eut avec Amasias, roi de Juda, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël. 16 Joas se coucha avec ses pères, et il fut enterré à Samarie avec les rois d'Israël. Jéroboam, son fils, régna à sa place.

17 Amasias, fils de Joas, roi de Juda, vécut quinze ans après la mort de Joas, fils de Joachaz, roi d'Israël. 18 Le reste des actions d'Amasias est écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda. 19 On ourdit contre lui une conspiration à Jérusalem, et il s'enfuit à Lachis; mais on envoya après lui *des hommes* à Lachis, et on le mit à mort. 20 On le transporta sur des chevaux, et il fut enterré à Jérusalem avec ses pères, dans la cité de David. 21 Et tout le peuple d'Israël prit Azarias, âgé de seize ans, et l'établit roi à la place de son père Amasias. 22 Azarias rebâtit Elath et la remit sous la puissance de Juda, après que le roi fut couché avec ses pères.

23 La quinzième année d'Amasias,

7. *Il battit :* voy. les détails II *Par.* xxv, 6-16. — *Vallée du Sel*, large plaine marécageuse appelée la *Sabkah*, qui continue, au S. de la mer Morte, le Ghor, plaine ou vallée du Jourdain. — *Séla* (c.-à-d. *rocher*), probablement la *Pétra* des Grecs, capitale de l'Idumée, encore florissante dans les premiers temps du christianisme. Il en reste des ruines imposantes à deux journées de marche au S. de la mer Morte, dans la *Vallée de Moïse* des Croisés, l'*ouadi Mousa* des Arabes. — *Jektéhel*, c.-à-d. soumis par Dieu. — *Jusqu'à ce jour :* l'auteur copie ces mots sur un document plus ancien, presque contemporain des événements; car les Iduméens reprirent Pétra sous le règne d'Achaz (xvi, 6) et lui rendirent son premier nom.

8. *Voyons-nous en face*, mesurons nos forces. Amasias, que ses succès contre Edom avaient enflé d'orgueil, aspirait à soumettre à sa domination le royaume d'Israël. Le prétexte de la querelle entre les deux rois fut sans doute la conduite des Israélites enrôlés par Amasias et ensuite renvoyés par lui (II *Par.* xxv, 10, 13).

9. *L'épine*, ou *le buisson d'épines;* Vulg., *le chardon*. Les Orientaux emploient l'apologue dans les circonstances les plus solennelles et les plus graves. Ces apologues n'offrent d'ordinaire qu'une ressemblance générale avec les personnes et les choses; il ne faut donc pas chercher à en appliquer rigoureusement les moindres traits. Sens de celui-ci : le buisson d'épines est l'image de l'orgueilleux, qui veut s'égaler à plus grand que lui; un incident inattendu bouleverse ses plans et amène sa ruine.

10. *Jouis*, ou, comme la Vulg., *contente-toi*.

11. *Joas*, sans attendre l'ennemi, *monta* par la Séphéla, et rencontra l'armée d'Amasias *à Bethsamès*, à 6 lieues environ à l'O. de Jérusalem (*Jos.* xv, 10).

12. *Dans sa tente*, dans sa demeure. Sur cette expression, voy. I *Rois*, viii, 66.

13. *Il vint à Jérusalem*. LXX et Vulg., *il l'amena* (Amasias) *à Jérusalem*. — *Une brèche de 400 coudées*, 600 à 700 mètres, pour

prœlio, vocavitque nomen ejus Jectehel, usque in præsentem diem.

8. Tunc misit Amasias nuntios ad Joas filium Joachaz, filii Jehu regis Israel, dicens : Veni, et videamus nos. 9. Remisitque Joas rex Israel ad Amasiam regem Juda, dicens : Carduus Libani misit ad cedrum, quæ est in Libano, dicens : Da filiam tuam filio meo uxorem. Transieruntque bestiæ saltus, quæ sunt in Libano, et conculcaverunt carduum. 10. Percutiens invaluisti super Edom, et sublevavit te cor tuum : contentus esto gloria, et sede in domo tua : quare provocas malum, ut cadas tu et Judas tecum? 11. Et non acquievit Amasias : Ascenditque Joas rex Israel, et viderunt se, ipse et Amasias rex Juda in Bethsames oppido Judæ. 12. Percussusque est Juda coram Israel, et fugerunt unusquisque in tabernacula sua. 13. Amasiam vero regem Juda filium Joas filii Ochoziæ, cepit Joas rex Israel in Bethsames, et adduxit eum in Jerusalem : et interrupit murum Jerusalem, a porta Ephraim usque ad portam anguli, quadringentis cubitis. 14. Tulitque omne aurum, et argentum, et universa vasa, quæ inventa sunt in domo Domini, et in thesauris regis, et obsides, et reversus est in Samariam.

15. Reliqua autem verborum Joas quæ fecit, et fortitudo ejus qua pugnavit contra Amasiam regem Juda, nonne hæc scripta sunt in Libro sermonum dierum regum Israel? 16. Dormivitque Joas cum patribus suis, et sepultus est in Samaria cum regibus Israel : et regnavit Jeroboam filius ejus pro eo.

17. Vixit autem Amasias, filius Joas, rex Juda, postquam mortuus est Joas filius Joachaz regis Israel quindecim annis. 18. Reliqua autem sermonum Amasiæ, nonne hæc scripta sunt in Libro sermonum dierum regum Juda? 19. Factaque est contra eum conjuratio in Jerusalem : at ille fugit in Lachis. Miseruntque post eum in Lachis, et interfecerunt eum ibi. 20. Et asportaverunt in equis, sepultusque est in Jerusalem cum patribus suis in civitate David. 21. [c] Tulit autem universus populus Judæ Azariam annos natum sedecim, et constituerunt eum regem pro patre ejus Amasia. 22. Ipse ædificavit Ælath, et restituit eam Judæ, postquam dormivit rex cum patribus suis.

[c] 2 Par. 26, 1.

23. Anno quintodecimo Amasiæ

que la ville restât à sa merci. Une clause du traité de paix interdisait sans doute de relever la muraille abattue. — *La porte d'Ephraïm* ou de *Benjamin* était au nord, celle *de l'angle* au nord-ouest, les deux côtés où Jérusalem était le moins défendue par la nature.

14. *L'or et l'argent*, etc. : d'après XII, 19, ces richesses ne devaient pas être bien considérables. — *Otages* (litt. *fils de garanties*), pour s'assurer qu'Amasias, mis en liberté, observerait les conditions de la paix. C'est le seul endroit de l'Ancien Testament où il soit question d'ôtages : les conquérants orientaux pensaient sans doute que la terreur de leurs armes était une garantie suffisante des engagements contractés par leurs vaincus.

15 sv. Ces deux versets, répétés de xiii, 12 sv., interrompent l'histoire d'Amasias. Peut-être l'auteur les a-t-il mis ici à cause de la remarque du vers. 17 sur la fin de Joas.

19. *Une conspiration :* probablement par suite du mécontentement que souleva son idolâtrie (II *Par.* xxv, 14 sv.). — *Lachis*, dans la partie sud de Juda (*Jos.* x, 3), peut-être pour être en mesure de passer au besoin la frontière.

20. *Sur des chevaux*, sur le char royal, avec les chevaux qui avaient amené Amasias à Lachis. Implacable pour le roi vivant, Joas est plein de respect pour ses restes mortels : c'est bien le caractère oriental.

21. *Azarias* (celui que *Jéhovah aide*), plus souvent *Ozias* (celui dont *Jéhovah est la force*) : simples variantes du même nom.

22. *Azarias rebâtit Elath*, port au N. O. du golfe Elanitique ou d'Akabah sur la mer Rouge, en face d'Asiongaber au N. E. La révolte des Iduméens sous Joram (viii, 22) avait fait perdre au royaume de Juda cette place commerciale importante ; les succès d'Amasias (vers. 7) en rendirent la conquête facile à son successeur.

23. *Quarante et un ans :* voy. la note de xv, 8. — *Jéroboam II :* c'est le seul exem-

fils de Joas, roi de Juda, Jéroboam, fils de Joas, roi d'Israël, régna à Samarie; *son règne fut de* quarante et un ans. 24 Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah; il ne se détourna d'aucun des péchés de Jéroboam, fils de Nabat, qui avait fait pécher Israël. 25 Il rétablit les limites d'Israël depuis les environs d'Emath jusqu'à la mer de l'Arabah, selon la parole que Jéhovah, Dieu d'Israël, avait dite par son serviteur Jonas, le prophète, fils d'Amathi, de Geth-Chépher. 26 Car Jéhovah vit l'affliction très amère d'Israël, où il n'y avait plus ni homme marié, ni homme libre, ni personne pour venir à son secours. 27 Et Jéhovah n'avait pas *encore* résolu d'effacer le nom d'Israël de dessous les cieux, mais il le délivra par Jéroboam, fils de Joas.

28 Le reste des actions de Jéroboam, tout ce qu'il a fait, ses exploits à la guerre, et comment il fit rentrer sous la puissance d'Israël Damas et Emath *qui avait appartenu* à Juda, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël. 29 Jéroboam se coucha avec ses pères, avec les rois d'Israël; et Zacharias, son fils, régna à sa place.

CHAP. XV. — Azarias (Ozias), roi de Juda. Zacharias, Sellum, Manahem, Phacéia et Phacée, rois d'Israël. Joatham, roi de Juda.

Ch. XV

LA vingt-septième année de Jéroboam, roi d'Israël, Azarias, fils d'Amasias, roi de Juda, régna. 2 Il avait seize ans lorsqu'il devint roi, et il régna cinquante-deux ans à Jérusalem. Sa mère se nommait Jéchélia, de Jérusalem. 3 Il fit ce qui est droit aux yeux de Jéhovah, selon tout ce qu'avait fait Amasias, son père. 4 Seulement les hauts lieux ne disparurent point; le peuple continuait à offrir des sacrifices et des parfums sur les hauts lieux. 5 Jéhovah frappa le roi, qui fut lépreux jusqu'au jour de sa mort et demeura dans une maison écartée. Joathan, fils du roi, était à la tête de la maison et jugeait le peuple du pays.

6 Le reste des actions d'Azarias, et tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda. 7 Azarias se coucha avec ses pères, et on l'enterra avec ses pères dans la cité de David; et Joathan, son fils, régna à sa place.

8 La trente-huitième année d'Azarias, roi de Juda, Zacharie, fils de Jéroboam, régna sur Israël à Samarie; son règne fut de six mois. 9 Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, comme avaient fait ses pères; il ne se

---

ple, dans l'histoire des deux royaumes, d'un roi deuxième du nom. Joas, en le nommant ainsi, avait-il l'espoir que son fils, nouveau Jéroboam, serait comme le second fondateur du royaume d'Israël?

25. *Les* anciennes *limites d'Israël* au N. et au S. — *Depuis les environs d'Emath :* voy. III *Rois*, viii, 65. — *Mer de l'Arabah*, ou *de la plaine* (Vulg., *du désert*), du Ghor actuel, la mer Morte. Jéroboam reconquit également toute la contrée à l'E. du Jourdain, perdue sous Jéhu et sous Joachaz (x, 33; xiii, 3), et soumit Moab (*Amos*, vi, 14) et la Syrie (vers. 28). — *Jonas*, le plus ancien des prophètes qui nous ont laissé des écrits; après lui vinrent Amos et Osée, qui vivaient en Israël sous le règne de Jéroboam II. La prophétie rappelée ici ne se trouve pas, au moins explicitement, dans le livre de Jonas. — *Geth-Chépher* (Vulg., *Opher*), ville voisine de Nazareth, (*Jos.* xix, 13).

26. *L'affliction* à laquelle les Israélites avaient été réduits par les Syriens (x, 32 sv. xiii, 3, 7, 22). — *Ni homme marié;* selon d'autres, *ni esclave;* Vulg., *enfermé en prison.* Ces mots, empruntés au Deutéronome (xxxii, 36), signifient ici une dépopulation considérable, mais non complète.

27. *Effacer le nom*, etc. : phrase mosaïque, qui ne se trouve qu'ici et *Deut.* ix, 14; xxix, 20. — *Il le délivra*, comme il l'avait annoncé : voy. vers. 25 et xiii, 17-19.

28. *Damas*, comme tributaire, ou bien, dans les conditions imposées à cette ville par Achab (I *Rois*, xx, 34. Comp. II *Sam.*

filii Joas regis Juda, regnavit Jeroboam filius Joas regis Israel in Samaria, quadraginta et uno anno : 24. et fecit quod malum est coram Domino. Non recessit ab omnibus peccatis Jeroboam filii Nabat, qui peccare fecit Israel. 25. Ipse restituit terminos Israel ab introitu Emath, usque ad mare solitudinis, juxta sermonem Domini Dei Israel, quem locutus est per servum suum [d] Jonam filium Amathi prophetam, qui erat de Geth, quæ est in Opher. 26. Vidit enim Dominus afflictionem Israel amaram nimis, et quod consumpti essent usque ad clausos carcere, et extremos, et non esset qui auxiliaretur Israeli. 27. Nec locutus est Dominus ut deleret nomen Israel de sub cœlo, sed salvavit eos in manu Jeroboam filii Joas.

[d] Jon. 1, 1.

28. Reliqua autem sermonum Jeroboam, et universa quæ fecit, et fortitudo ejus, qua prœliatus est, et quomodo restituit Damascum, et Emath Judæ in Israel, nonne hæc scripta sunt in Libro sermonum dierum regum Israel? 29. Dormivitque Jeroboam cum patribus suis regibus Israel, et regnavit Zacharias filius ejus pro eo.

CAPUT XV.

Azariæ leproso succedit filius Joathan in Juda : Zachariæ autem in Israel succedit Sellum, et huic Manahem qui fit tributarius regi Assyriorum, et huic Phaceia, et huic Phacee ; cujus temporibus Theglathphalasar devictam magnam partem Israelitarum transtulit in Assyrios : huic succedit Osee : in Juda autem mortuo Joathan succedit filius Achaz.

ANNO vigesimo septimo Jeroboam regis Israel regnavit Azarias filius Amasiæ regis Juda. 2. Sedecim annorum erat cum regnare cœpisset, et quinquaginta duobus annis regnavit in Jerusalem : nomen matris ejus Jechelia de Jerusalem. 3. Fecitque quod erat placitum coram Domino, juxta omnia quæ fecit Amasias pater ejus. 4. Verumtamen excelsa non est demolitus : adhuc populus sacrificabat, et adolebat incensum in excelsis. 5. [a] Percussit autem Dominus regem, et fuit leprosus usque in diem mortis suæ, et habitabat in domo libera seorsum : Joathan vero filius regis gubernabat palatium, et judicabat populum terræ.

[a] 2 Par. 26, 21.

6. Reliqua autem sermonum Azariæ, et universa quæ fecit, nonne hæc scripta sunt in Libro verborum dierum regum Juda? 7. Et dormivit Azarias cum patribus suis : sepelieruntque eum cum majoribus suis in civitate David, et regnavit Joathan filius ejus pro eo.

viii, 5 sv. II *Par.* viii, 3 sv.). — La ville d'*Emath* (Hamath) était en dehors des limites de la Palestine; mais Jéroboam II, comme autrefois David, rendit cette contrée tributaire. — *Le reste des actions*, etc. Le prophète Amos (vii, 10 sv.) nous a aussi conservé quelques faits de l'histoire de Jéroboam II.

CHAP. XV.

1. Sur le règne d'Azarias, comp. II *Par.* xxvi. — *La vingt-septième année*, faute de copiste; lisez *la quinzième année*, d'après xiv, 2, 16 sv. et 23.

5. *Jéhovah frappa le roi*, vers la fin de son règne : voyez-en la raison II *Par.* xxvi, 16 sv. — *Une maison écartée* (*Lév.* xiii, 46), litt. *une maison de liberté* ou *de séparation* (Vulg.) : séparé du monde, le lépreux était privé de tout droit et délié de tout devoir vis-à-vis de la société. — *Joathan*, hébr. *Jotham*. — *A la tête de la maison* royale, du palais : voy. I *Rois*, iv, 3; II *Rois*, xviii, 18.

7. *Dans la cité de David*, non dans le tombeau des rois, qu'il aurait souillé comme lépreux, mais dans le champ voisin (II *Par.* xxvi, 23).

8. *La trente-huitième année* : lisez *la vingt-septième*, d'après xiv, 23; xv, 2, à moins de supposer un interrègne de 11 ans après la mort de Jéroboam II, hypothèse gratuite et invraisemblable.

détourna pas des péchés de Jéroboam, fils de Nabat, qui avait fait pécher Israël. 10 Sellum, fils de Jabès, conspira contre lui, et l'ayant frappé devant le peuple, il lui donna la mort; *puis* il régna à sa place.

11 Le reste des actions de Zacharias est écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël. — 12 C'était *l'accomplissement de* la parole que Jéhovah avait dite à Jéhu : " Tes fils jusqu'à la quatrième génération seront assis sur le trône d'Israël. "

13 Sellum, fils de Jabès, devint roi la trente-neuvième année d'Ozias, roi de Juda, et il régna pendant un mois à Samarie. 14 Manahem, fils de Gadi, monta de Thersa, et étant venu à Samarie, il frappa dans Samarie Sellum, fils de Jabès, et lui donna la mort; *puis* il régna à sa place.

15 Le reste des actions de Sellum, et la conspiration qu'il ourdit, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël. — 16 Alors Manahem, *étant parti* de Thersa, frappa Thapsa, et tous ceux qui y étaient, avec son territoire; il la frappa, parce qu'elle n'avait pas ouvert ses portes, et il fendit le ventre de toutes les femmes enceintes.

17 La trente-neuvième année d'Azarias, roi de Juda, Manahem, fils de Gadi, devint roi sur Israël; il régna dix ans à Samarie. 18 Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, il ne se détourna pas, tant qu'il vécut, des péchés de Jéroboam, fils de Nabat, qui avait fait pécher Israël. 19 Phul, roi d'Assyrie, vint dans le pays, et Manahem donna à Phul mille talents d'argent pour qu'il lui aidât à affermir le royaume dans sa main. 20 Manahem leva cet argent sur tous ceux d'Israël qui avaient de grandes richesses, afin de le donner au roi d'Assyrie; *il exigea de* chacun cinquante sicles d'argent. Le roi d'Assyrie s'en retourna et ne s'arrêta pas alors dans le pays.

21 Le reste des actions de Manahem, et tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël. 22 Manahem se coucha avec ses pères; et Phacéia, son fils, régna à sa place.

23 La cinquantième année d'Azarias, roi de Juda, Phacéia, fils de Manahem, régna sur Israël à Samarie; son règne fut de deux ans. 24 Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah; il ne se détourna pas des péchés de Jéroboam, fils de Nabat, qui avait fait pécher Israël. 25 Phacée, fils de Roméllias, son officier, conspira contre lui; il le frappa à Samarie dans la tour de

12. *C'était :* ce meurtre de Zacharias, qui mettait fin à la dynastie inaugurée par Jéhu, était l'accomplissement de *la parole*, etc. : voy. x, 30.

13. *D'Ozias*, ou, comme la Vulgate, *d'Azarias.*

14. Comp. Josèphe, *Antiq.* IX, xi, 1. — *Thersa*, la première capitale du royaume d'Israël (1 *Rois*, xiv, 17).

16. *Thapsa*, la *Thapsaque* des Grecs, sur la rive occidentale de l'Euphrate (1 *Rois*, iv, 24). Jéroboam II l'avait sans doute reconquise (xiv, 25-28); mais, profitant des troubles du royaume d'Israël, elle avait de nouveau secoué le joug. Manahem *partit de Thersa*, non de Samarie : l'armée destinée à marcher contre Thapsa était peut-être rassemblée à Thersa au moment où Sellum détrôna Zacharias; Manahem, qui la commandait, prit avec lui quelques troupes, courut à Samarie renverser l'usurpateur, et revint à Thersa, d'où il partit pour sa lointaine expédition. Quelques interprètes, ne croyant pas que Manahem ait porté si loin ses armes, imaginent une ville de Thersa dans le voisinage de Samarie, et traduisent : *Manahem frappa Thapsa... avec son territoire depuis Thersa. — Il fendit le ventre :* il est question, ailleurs encore, de cette horrible cruauté : viii, 12; *Amos*, i, 13; *Osée*, xiv, 1.

19. C'est la première fois que la Bible nous montre les Assyriens foulant le sol de la Palestine; mais nous savons par leurs monuments que depuis plus d'un siècle ils poussaient leurs conquêtes à l'O. de l'Euphrate, cherchant à étendre leur domination sur tout le pays situé entre ce fleuve et l'Egypte. L'invasion de Phul fut provoquée probablement par la prise de Thapsa par Manahem. Le nom de *Phul* ne figure pas dans le canon des Eponymes qui nous donne

8. Anno trigesimo octavo Azariæ regis Juda, regnavit Zacharias filius Jeroboam super Israel in Samaria sex mensibus : 9. et fecit quod malum est coram Domino, sicut fecerant patres ejus : non recessit a peccatis Jeroboam filii Nabat, qui peccare fecit Israel. 10. Conjuravit autem contra eum Sellum filius Jabes : percussitque eum palam, et interfecit, regnavitque pro eo.

11. Reliqua autem verborum Zachariæ, nonne hæc scripta sunt in Libro sermonum dierum regum Israel? 12. [b] Iste est sermo Domini, quem locutus est ad Jehu, dicens : Filii tui usque ad quartam generationem sedebunt super thronum Israel. Factumque est ita.

[b] Supra 10, 30.

13. Sellum filius Jabes regnavit trigesimo nono anno Azariæ regis Juda : regnavit autem uno mense in Samaria. 14. Et ascendit Manahem filius Gadi de Thersa : venitque in Samariam, et percussit Sellum filium Jabes in Samaria, et interfecit eum, regnavitque pro eo.

15. Reliqua autem verborum Sellum, et conjuratio ejus, per quam tetendit insidias, nonne hæc scripta sunt in Libro sermonum dierum regum Israel? 16. Tunc percussit Manahem Thapsam, et omnes qui erant in ea, et terminos ejus de Thersa : noluerant enim aperire ei : et interfecit omnes prægnantes ejus, et scidit eas.

17. Anno trigesimo nono Azariæ regis Juda regnavit Manahem filius Gadi super Israel decem annis in Samaria. 18. Fecitque quod erat malum coram Domino : non recessit a peccatis Jeroboam filii Nabat, qui peccare fecit Israel cunctis diebus ejus. 19. Veniebat Phul rex Assyriorum in terram, et dabat Manahem Phul mille talenta argenti, ut esset ei in auxilium, et firmaret regnum ejus. 20. Indixitque Manahem argentum super Israel cunctis potentibus et divitibus, ut daret regi Assyriorum quinquaginta siclos argenti per singulos : reversusque est rex Assyriorum, et non est moratus in terra.

21. Reliqua autem sermonum Manahem, et universa quæ fecit, nonne hæc scripta sunt in Libro sermonum dierum regum Israel? 22. Et dormivit Manahem cum patribus suis : regnavitque Phaceia filius ejus pro eo.

23. Anno quinquagesimo Azariæ regis Juda, regnavit Phaceia filius Manahem super Israel in Samaria biennio : 24. et fecit quod erat malum coram Domino : non recessit a peccatis Jeroboam filii Nabat, qui peccare fecit Israel. 25. Conjuravit autem adversus eum Phacee filius

---

la liste complète des rois d'Assyrie à cette époque ; à sa place, nous trouvons Théglathphalasar. La solution la plus simple de la difficulté est de supposer que le même souverain portait ces deux noms : *Phul* était le nom populaire et le plus répandu, celui que portait le roi, probablement un usurpateur, avant d'arriver au trône, et *Téglathphalasar* le nom officiel, pris après coup (Schrader). L'usage d'un double nom royal n'est pas sans exemple. Nous avons vu plus haut un roi d'Israël appelé indifféremment *Azarias* et *Ozias* (xv, 1); le fameux sultan Saladin est ordinairement nommé par les historiens arabes *Métikunâssir*, c.-à-d. le Roi victorieux. D'autres supposent qu'un Chaldéen, nommé Phul, profitant de l'état d'affaissement où se trouvait alors la dynastie ninivite, établit une seconde monarchie sur les bords de l'Euphrate, se proclama lui-même roi d'Assyrie, et fut reconnu comme tel par les nations occidentales de Syrie et de Palestine ; naturellement son nom ne figurait pas dans la succession régulière des monarques assyriens. — *Mille talents d'argent*, environ 8 millions de francs.

20. *Cinquante sicles* d'argent, environ 140 fr. Le talent valant 3 mille sicles, 60 mille personnes durent être imposées.

25. *Dans la tour*, ou *la citadelle*. — *Argob et Arié*, employés du palais, ou fonctionnaires, qui voulaient sans doute défendre leur maître. — *Cinquante hommes d'entre les fils des Galaadites*, ce qui ferait croire que Phacée lui-même appartenait à la région transjordanique. D'après la Vulgate, Phacée aurait tué ces 50 hommes, qui auraient été les défenseurs du roi.

la maison du roi, ainsi qu'Argob et Arié; il avait avec lui cinquante hommes d'entre les fils des Galaadites. C'est ainsi qu'il fit mourir Phacée; *puis* il régna à sa place.

26 Le reste des actions de Phacée, et tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël.

27 La cinquante-deuxième année d'Azarias, roi de Juda, Phacée, fils de Romélias, régna sur Israël à Samarie; son règne fut de vingt ans. 28 Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, il ne se détourna pas des péchés de Jéroboam, fils de Nabat, qui avait fait pécher Israël. 29 Du temps de Phacée, roi d'Israël, Téglathphalasar, roi d'Assyrie, vint et prit Ajon, Abel-Beth-Maacha, Janoé, Cédès, Asor, Galaad et la Galilée, tout le pays de Nephthali, et il emmena captifs les habitants en Assyrie. 30 Osée, fils d'Ela, ayant formé une conspiration contre Phacée, fils de Romélias, le frappa et le fit mourir; *puis* il régna à sa place, la vingtième année de Joatham, fils d'Ozias.

31 Le reste des actions de Phacée, et tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël.

32 La deuxième année de Phacée, fils de Romélias, roi d'Israël, Joatham, fils d'Ozias, roi de Juda, régna. 33 Il avait vingt-cinq ans lorsqu'il devint roi, et il régna seize ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Jérusa, fille de Sadoc. 34 Il fit ce qui est droit aux yeux de Jéhovah; il agit entièrement comme avait agi Ozias, son père. 35 Seulement les hauts lieux ne disparurent point; le peuple continuait d'offrir des sacrifices et des parfums sur les hauts lieux. Joatham bâtit la porte supérieure de la maison de Jéhovah.

36 Le reste des actions de Joatham, et tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda. — 37 Dans ce temps-là, Jéhovah commença à envoyer contre Juda Rasin, roi de Syrie, et Phacée, fils de Romélias. — 38 Joatham se coucha avec ses pères, et il fut enterré avec ses pères dans la ville de David, son père. Achaz, son fils, régna à sa place.

CHAP. XVI. — Achaz, roi de Juda.

Ch. XVI. 1 LA dix-septième année de Phacée, fils de Romélias, Achaz, fils de Joatham, roi de Juda, devint roi. 2 Achaz avait vingt ans lorsqu'il devint roi, et il régna seize ans à Jérusalem. Il ne fit pas ce qui est droit aux yeux de Jéhovah, son Dieu, comme *avait fait* David, son

27. *Vingt ans :* des vers. 30, 32 comp. à xvii, 1, il semble résulter que Phacée a régné de 29 à 30 ans. Ou bien il y a ici une erreur de copiste; ou bien, d'après une conjecture des Assyriologues (Oppert, Lenormant), le règne de Phacée aurait été coupé en deux (17 ans + 3 ans) par une révolution qui aurait fait asseoir sur le trône, pendant 9 ans, un certain Manahem II, mentionné par les inscriptions.

29. *Téglathphalasar* (hébr. *Tiglath-Piléser*), d'après le canon des Eponymes, régna de 745 à 727. Les inscriptions, d'accord avec la Bible, nous le présentent comme un prince énergique et puissant, qui bâtit ou répare des villes, lève des armées, fait des guerres heureuses contre Mérodach-Baladan de Babylone, Rasin de Damas, Hiram de Tyr, le royaume d'Israël, les Mèdes, les Arméniens, etc. — *Ajon* ou *Ahion :* voy. I *Rois*, xv, 20. — *Abel-Beth-Maacha* (Vulg., *Abel, maison de Maacha*) : voy. II *Sam.* xx, 14. — *Janoé*, aux environs du lac Mérom, par conséquent distincte de la Janoé de *Jos.* xvi, 6. — *Cédès* ou *Cadès :* voy. *Jos.* xii, 22. — *Asor :* voy. *Jos.* xi, 1. — *Galaad*, tout le pays transjordanique; peut-être seulement le petit district de Pérée (à l'E. du lac Mérom), connu plus tard sous le nom de Gaulonite, ce qui supposerait une seconde invasion de Téglathphalasar en Palestine. — *La Galilée*, savoir *tout le pays de Nephthali.* — *En Assyrie :* comp. I *Par.* v, 26, et voy. xvii, 6.

30. *Osée* n'obtint le trône qu'en se reconnaissant vassal et tributaire du roi d'Assyrie (*Inscript. Assyr.*). — *La vingtième année de Joatham :* erreur de copiste : Joatham ne

Romeliæ, dux ejus, et percussit eum in Samaria in turre domus regiæ juxta Argob, et juxta Arie, et cum eo quinquaginta viros de filiis Galaaditarum, et interfecit eum, regnavitque pro eo.

26. Reliqua autem sermonum Phaceia, et universa quæ fecit, nonne hæc scripta sunt in Libro sermonum dierum regum Israel?

27. Anno quinquagesimo secundo Azariæ regis Juda regnavit Phacee filius Romeliæ super Israel in Samaria viginti annis. 28. Et fecit quod erat malum coram Domino : non recessit a peccatis Jeroboam filii Nabat, qui peccare fecit Israel. 29. In diebus Phacee regis Israel venit Theglathphalasar rex Assur, et cepit Aion, et Abel Domum, Maacha et Janoe, et Cedes, et Asor, et Galaad, et Galilæam, et universam terram Nephthali : et transtulit eos in Assyrios. 30. Conjuravit autem, et tetendit insidias Osee filius Ela contra Phacee filium Romeliæ, et percussit eum, et interfecit : regnavitque pro eo vigesimo anno Jonatham filii Oziæ.

31. Reliqua autem sermonum Phacee, et universa quæ fecit, nonne hæc scripta sunt in Libro sermonum dierum regum Israel?

[c] 2 Par. 27, 1.

32. [c]Anno secundo Phacee, filii Romeliæ regis Israel, regnavit Joatham filius Oziæ regis Juda. 33. Viginti quinque annorum erat cum regnare cœpisset, et sedecim annis regnavit in Jerusalem : nomen matris ejus Jerusa, filia Sadoc. 34. Fecitque quod erat placitum coram Domino : juxta omnia, quæ fecerat Ozias pater suus, operatus est. 35. Verumtamen excelsa non abstulit : adhuc populus immolabat, et adolebat incensum in excelsis : ipse ædificavit portam domus Domini sublimissimam.

36. Reliqua autem sermonum Joatham, et universa quæ fecit, nonne hæc scripta sunt in Libro verborum dierum regum Juda? 37. [d]In diebus illis cœpit Dominus mittere in Judam Rasin regem Syriæ, et Phacee filium Romeliæ. 38. Et dormivit Joatham cum patribus suis, sepultusque est cum eis in Civitate David patris sui, et regnavit Achaz filius ejus pro eo.

[d] Is. 7, 1.

CAPUT XVI.

Achaz filium suum per ignem consecrat idolis ; regibus quoque Israel et Syriæ Jerusalem obsidentibus, auxilium a rege Assyriorum missis muneribus obtinet : in cujus gratiam ablato Dei cultu diis Assyriorum sacrificat ; cui succedit pius filius Ezechias.

ANNO decimo septimo Phacee filii Romeliæ regnavit Achaz filius Joatham regis Juda. 2. [a]Viginti annorum erat Achaz cum re-

[a] 2 Par. 28, 1.

régna que 16 ans (vers. 32). La mort de Phacée eut lieu la quatrième année d'Achaz, ou, si l'on admet la conjecture de Lenormant (note du vers. 27), la treizième.

32. Sur le règne de *Joatham*, comp. II *Par.* xxvii.

34. *Entièrement*, sauf l'usurpation des fonctions sacerdotales reprochée à Ozias II *Par.* xxvi, 16; xxvii, 2.

35. *La porte supérieure* (Vulg., *la plus élevée*), probablement celle du nord (*Ezéch.* ix, 2), qui donnait entrée dans la cour où l'on égorgeait les victimes (*Ezéch.* xl, 38-43).

37. *Dans ce temps-là*, vers la fin du règne de Joatham. Les récentes invasions de Téglathphalasar avaient alarmé Rasin et Phacée. Oubliant les jalousies traditionnelles de leurs peuples, ces deux rois firent entre eux une ligue offensive et défensive. Comme ils n'espéraient pas que Juda, si longtemps hostile à Damas et à Samarie, consentirait à se joindre à eux, ils résolurent de faire monter sur le trône de Juda un certain Ben (*fils de*) Tabéel (*Is.* vii, 6), quelque Juif mécontent, peut-être réfugié à l'une des deux cours, et qui se montrerait plus docile à leurs vues.

CHAP. XVI.

1. Sur le règne d'*Achaz*, comp. II *Par.* xxviii; *Is.* ii-xii.

2. *Vingt-ans*. Les LXX et les versions syriaque et arabe portent *25 ans*, ce qui doit être la vraie leçon ; autrement il faudrait dire qu'Achaz aurait été père d'Ezéchias à

père. 3Mais il marcha dans la voie des rois d'Israël, et même il fit passer son fils par le feu, selon les abominations des nations que Jéhovah avait chassées devant les enfants d'Israël. 4Il offrait des sacrifices et des parfums sur les hauts lieux, sur les collines et sous tout arbre vert.

5Alors Rasin, roi de Syrie, et Phacée, fils de Romélias, roi d'Israël, montèrent contre Jérusalem pour l'attaquer. Ils assiégèrent Achaz, mais ils ne purent pas le vaincre. 6Dans ce même temps, Rasin, roi de Syrie soumit Elath au pouvoir des Syriens; il en expulsa les Juifs, et les Syriens vinrent à Elath, où ils ont habité jusqu'à ce jour. 7Achaz envoya des messagers à Téglathphalasar, roi d'Assyrie, pour lui dire : " Je suis ton serviteur et ton fils; monte, et délivre-moi de la main du roi de Syrie et de la main du roi d'Israël, qui se sont levés contre moi." 8Et Achaz prit l'argent et l'or qui se trouvaient dans la maison de Jéhovah et dans les trésors de la maison du roi, et il l'envoya en présent au roi d'Assyrie. 9Le roi d'Assyrie acquiesça à son désir; il monta contre Damas, et l'ayant prise, il en emmena les habitants en captivité à Qir, et il fit mourir Rasin.

10Le roi Achaz se rendit à Damas au-devant de Téglathphalasar, roi d'Assyrie. Ayant vu l'autel qui était à Damas, il en envoya au prêtre Urias le modèle et la forme exacte. 11Le prêtre Urias construisit un autel entièrement d'après le modèle que le roi Achaz avait envoyé de Damas, et il le fit pour quand le roi reviendrait de cette ville. 12A son arrivée de Damas, le roi vit l'autel, et s'en étant approché, il y monta; 13il fit brûler son holocauste et son oblation, versa ses libations, et versa sur l'autel le sang de ses sacrifices pacifiques. 14Il éloigna de la face de la maison l'autel d'airain qui était devant Jéhovah, afin qu'il ne fût pas entre le *nouvel* autel et la maison de Jéhovah, et il le plaça à côté du *nouvel* autel, vers le nord. 15Le roi Achaz donna encore cet ordre au prêtre Urias : " Fais brûler sur le grand autel l'holocauste du matin et l'offrande du soir, l'holocauste du roi et son oblation, les holocaustes de tout le peuple du pays et leurs

---

l'âge de 11 ans (xviii, 2) : en Orient, la chose ne serait ni impossible ni sans exemple; mais on ne trouve rien de semblable chez les rois de Juda.

3. *Il fit passer son fils* (l'aîné probablement) par le feu, c.-à-d., il le fit brûler dans la vallée de Ben-Himonn (xxiii, 10; II *Par.* xxviii, 3), en l'honneur de Moloch, dieu des Ammonites, des Moabites et des anciens Chananéens. Comp. *Deut.* xii, 31; *Ps.* cv, 37 sv. *Jér.* vii, 31; *Ezéch.* xvi, 21. Vulg., *il consacra son fils* (à Moloch) *en le faisant passer par le feu.*

5. Rasin et Phacée, qui avaient déjà commencé les hostilités contre Juda sous le règne de Joatham (xv, 37), profitèrent de la jeunesse du nouveau roi pour pousser plus vivement leurs attaques. — *Montèrent contre Jérusalem*, après avoir livré les combats racontés II *Par.* xxviii, 5-15.

6. *Dans ce même temps*, pendant le siège de Jérusalem, ou après l'avoir levé. — *Soumit*, litt. *fit rentrer*. — *Et les Syriens* (au *Kétib*) : le *Qeri*, LXX et Vulg., *les Edomites*. Comme les Syriens n'avaient jamais été maîtres d'Elath (voy. xiv, 22), plusieurs interprètes soupçonnent, non sans quelque raison, que le texte primitif portait : *Rasin fit rentrer Elath au pouvoir des Edomites* (le mot Edom ressemble en hébr. à Aram, qui désigne les Syriens) : comp. II *Sam.* viii, 12), ... *et les Edomites revinrent à Elath*, etc. On peut objecter à cette conjecture que les Edomites n'avaient pas cessé d'habiter cette ville, même sous la domination de Juda.

7. *Achaz envoya des messagers :* il était menacé non seulement par Rasin et Phacée, mais encore par les Edomites au S. E. et par les Philistins au S. O. (II *Par.* xxviii, 17 sv.), sans parler de la désaffection de ses propres sujets (*Is.* vi, 12; vii, 13). Dans cette extrémité, au lieu d'implorer Jéhovah qui, par la bouche d'Isaïe, s'offrait à le secourir, il demanda l'assistance de Téglathphalasar : c'était appeler dans la bergerie le loup qui devait dévorer le troupeau.

9. *Qir* (Vulg., *Cyrène :* comp. *Amos*, ix, 7; *Is.* xxii, 6) : on ne peut que faire des conjectures sur cette contrée. Les uns la placent sur les bords du fleuve Kour, le *Cyrus* des Grecs, qui prend sa source en Arménie, se joint à l'Araxe et se jette dans la mer Caspienne. Selon d'autres, il faudrait la cher-

gnare cœpisset, et sedecim annis regnavit in Jerusalem : non fecit quod erat placitum in conspectu Domini Dei sui, sicut David pater ejus. 3. Sed ambulavit in via regum Israel : insuper et filium suum consecravit, transferens per ignem secundum idola gentium, quæ dissipavit Dominus coram filiis Israel. 4. Immolabat quoque victimas, et adolebat incensum in excelsis, et in collibus, et sub omni ligno frondoso.

[b] Supra 15, 17. Is. 7, 1,

5. [b] Tunc ascendit Rasin rex Syriæ, et Phacee filius Romeliæ rex Israel in Jerusalem ad prœliandum : cumque obsiderent Achaz, non valuerunt superare eum. 6. In tempore illo restituit Rasin rex Syriæ, Ailam Syriæ, et ejecit Judæos de Aila : et Idumæi venerunt in Ailam, et habitaverunt ibi usque in diem hanc.

[c] Supra 15, 29.

7. [c] Misit autem Achaz nuntios ad Theglathphalasar regem Assyriorum, dicens : Servus tuus, et filius tuus ego sum : ascende, et salvum me fac de manu regis Syriæ, et de manu regis Israel, qui consurrexerunt adversum me. 8. Et cum collegisset argentum et aurum, quod inveniri potuit in domo Domini, et in thesauris regis, misit regi Assyriorum munera. 9. Qui et acquievit voluntati ejus : ascendit enim rex Assyriorum in Damascum, et vastavit eam : et transtulit habitatores ejus Cyrenen, Rasin autem interfecit.

10. Perrexitque rex Achaz in occursum Theglathphalasar regi Assyriorum in Damascum : cumque vidisset altare Damasci, misit rex Achaz ad Uriam sacerdotem exemplar ejus, et similitudinem juxta omne opus ejus. 11. Exstruxitque Urias sacerdos altare juxta omnia, quæ præceperat rex Achaz, de Damasco, ita fecit sacerdos Urias, donec veniret rex Achaz de Damasco. 12. Cumque venisset rex de Damasco, vidit altare, et veneratus est illud : ascenditque et immolavit holocausta, et sacrificium suum, 13. et libavit libamina, et fudit sanguinem pacificorum, quæ obtulerat super altare. 14. Porro altare æreum, quod erat coram Domino, transtulit de facie templi, et de loco altaris, et de loco templi Domini : posuitque illud ex latere altaris ad aquilonem. 15. Præcepit quoque rex Achaz Uriæ sacerdoti, dicens : Super altare majus offer holocaustum matuti-

---

cher dans le voisinage d'Elam (Elymaïde), vers la frontière S. E. de l'Assyrie.

On a retrouvé diverses inscriptions dans lesquelles Téglathphalasar raconte lui-même les faits résumés vers. 7-10.

10. Une inscription nous apprend que Téglathphalasar, après avoir pris Damas, tint dans cette ville une sorte de cour plénière où tous les rois, ses vassaux, vinrent lui offrir leurs hommages et des présents. Achaz s'y rendit comme les autres. *Au-devant*, si ce mot signifie ici autre chose que *auprès*, indiquerait l'intention de prévenir une visite onéreuse du conquérant. — *L'autel*, un autel assyrien : les monarques ninivites faisaient porter un de leurs petits autels dans leurs expéditions. Ce fut sans doute pour plaire à son suzerain qu'Achaz en fit construire un de même forme, mais plus grand, à Jérusalem. — *Urias :* voy. *Is.* viii, 2.

12. *S'en étant approché ;* Vulg., *l'ayant vénéré.*

13. *Pacifiques*, ou d'actions de grâces : tous ces sacrifices avaient pour but de célébrer l'heureux retour d'Achaz. Offerts à Jéhovah, ils ne doivent pas être confondus avec ceux dont il est parlé II *Par.* xxviii, 23.

14. *L'autel d'airain* ou des holocaustes (ainsi appelé pour le distinguer de *l'autel d'or* ou des parfums) était au milieu du parvis des prêtres, en face du portique du temple, dont il égalait à peu près la largeur. Comme Urias n'avait reçu aucune instruction à ce sujet, il avait construit le nouvel autel un peu plus loin, entre l'ancien et la porte orientale du parvis. Achaz, voulant donner au premier la place d'honneur, fit reculer l'ancien autel des holocaustes du côté du nord.

15. Sens général : le nouvel autel remplacera l'ancien pour tous les genres de sacrifices. *Le grand autel :* appelé ainsi parce qu'il était en effet plus grand que l'ancien, ou seulement parce qu'il était devenu le plus important. — *L'offrande* (plus litt. *l'oblation*, hébr. *minchah*) désigne ici l'holocauste avec son oblation.

En donnant cet ordre, Achaz ne paraît

oblations, *verses-y* leurs libations, et répands-y tout le sang des holocaustes et tout le sang des sacrifices. Pour ce qui concerne l'autel d'airain, je verrai *ce qu'il faut en faire.*" 16 Le prêtre Urias fit tout ce qu'avait ordonné le roi Achaz. 17 En outre, le roi Achaz détacha les panneaux des bases, et ôta les bassins qui étaient dessus; il descendit la mer *d'airain* de dessus les bœufs d'airain qui la supportaient, et il la posa sur un pavé de pierres; 18 *enfin* il changea dans la maison de Jéhovah, par considération pour le roi d'Assyrie, le portique du sabbat, qu'on y avait construit, et l'entrée extérieure du roi.

19 Le reste des actions d'Achaz, et tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda. 20 Achaz se coucha avec ses pères, et il fut enterré avec ses pères dans la cité de David. Ezéchias, son fils, régna à sa place.

CHAP. XVII. — Osée, dernier roi d'Israël. Prise de Samarie par Salmanasar, roi d'Assyrie. Israélites emmenés en captivité. Samaritains.

Chap. XVII.

LA douzième année d'Achaz, roi de Juda, Osée, fils d'Ela, régna sur Israël à Samarie; *son règne fut de* neuf ans. 2 Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, non pas cependant comme les rois d'Israël qui avaient été avant lui. 3 Salmanasar, roi d'Assyrie, monta contre lui, et Osée fut assujetti et lui paya tribut. 4 Mais le roi d'Assyrie découvrit une conspiration d'Osée, qui avait envoyé des messagers à Sua, roi d'Egypte, et qui ne payait plus le tribut au roi d'Assyrie, année par année; il le fit *donc* saisir et jeter enchaîné dans une prison. 5 Et le roi d'Assyrie parcourut tout le pays, et montant contre Samarie, il l'assiégea pendant trois ans. 6 La neuvième année d'Osée, le roi d'Assyrie prit Samarie, et emmena Israël captif en Assyrie. Il leur assigna pour habitation Hala, *les rives du* Habor, fleuve de Gosan, et les villes des Mèdes.

pas avoir eu d'intention idolâtrique; il ne voulait que substituer le nouvel autel à l'ancien, et cela pour flatter le roi d'Assyrie. Un pareil changement n'en était pas moins un acte impie.

17. *Les panneaux* ornés de diverses figures, *des bases* qui supportaient les dix bassins rangés, 5 de chaque côté, dans le parvis des prêtres (I *Rois*, vii, 27 sv.). Le but d'Achaz, dans ces mutilations (et les déplacements dont on va parler) était, non de détruire ces objets, qui restèrent dans le temple jusqu'à sa destruction (*Jér.* lii, 17, 20), mais peut-être de les faire servir à décorer son palais ou quelque temple d'idoles. Il est possible qu'Ezéchias les ait rendus à leur première destination. — *La mer* d'airain : voy. I *Rois*, vii, 23, 25).

18. *Il changea :* s'agit-il d'un simple déplacement, ou d'une mutilation des objets en question, lesquels auraient eu une grande valeur, intrinsèque ou artistique, comme les panneaux des bases (vers. 17)? — *Le portique*, le porche de la porte orientale où le roi se plaçait avec sa suite pour assister aux cérémonies du sabbat, voy. *Ezéch.* xlvi, 1. La Vulgate n'a fait que transcrire le mot hébr. *musak* (de la rac. *sakak*, couvrir). — *L'entrée extérieure*, probablement un passage privé qui conduisait le roi de la cour extérieure à la porte orientale de la cour intérieure, quand il venait au temple (*Ezéch.* xlvi, 1 sv.).

19. *Le reste des actions :* voy. *Is.* vii, 10-13; II *Par.* xxviii, 23-25; xxix, 3, 7.

20. *Dans la cité de David*, mais non dans le tombeau des rois (II *Par.* xxviii, 27).

CHAP. XVII.

1. *La douzième année :* voy. xv, 27, 30, notes.

2. *Non pas cependant* dans la même mesure. Ce n'est pas le seul exemple d'un dernier souverain d'un empire qui tombe, meilleur ou moins mauvais que ses prédécesseurs.

3. *Salmanasar IV* (en assyr. *Salmanu-âsir*, c.-à-d. le dieu *Salman est favorable*), régna de 727 à 722. A défaut de monuments épigraphiques de son règne, Ménandre (dans Josèphe, *Antiq. jud.* IX, xiv, 2) nous apprend qu'il fit une expédition contre la Phénicie, alliée probablement avec Osée. — *Osée fut assujetti :* ses prédécesseurs étaient depuis quelque temps vassaux et tributaires de l'Assyrie; Osée, en montant sur le trône,

num, et sacrificium vespertinum, et holocaustum regis, et sacrificium ejus, et holocaustum universi populi terræ, et sacrificia eorum, et libamina eorum : et omnem sanguinem holocausti, et universum sanguinem victimæ super illud effundes : altare vero æreum erit paratum ad voluntatem meam. 16. Fecit igitur Urias sacerdos juxta omnia, quæ præceperat rex Achaz. 17. Tulit autem rex Achaz cælatas bases, et luterem, qui erat desuper : et mare deposuit de bobus æreis, qui sustentabant illud, et posuit super pavimentum stratum lapide. 18. Musach quoque sabbati, quod ædificaverat in templo : et ingressum regis exterius convertit in templum Domini propter regem Assyriorum.

19. Reliqua autem verborum Achaz, quæ fecit, nonne hæc scripta sunt in Libro sermonum dierum regum Juda? 20. Dormivitque Achaz cum patribus suis, et sepultus est cum eis in Civitate David, et regnavit Ezechias filius ejus pro eo.

CAPUT XVII.

Post multa filiorum Israel quæ commemorantur, facinora, Salmanasar sub Osee recusante antiquum Assyrio pendere tributum, transfert Israel in Assyrios : et quia Assyrii in Samariam missi cultum Dei ignorantes devorabantur a leonibus, mittitur eis sacerdos Israeliticus qui ipsos instituat : sicque factum est, ut et Deo et idolis servirent.

ANNO duodecimo Achaz regis Juda, regnavit Osee filius Ela in Samaria super Israel novem annis. 2. Fecitque malum coram Domino: sed non sicut reges Israel, qui ante eum fuerant. 3. [a] Contra hunc ascendit Salmanasar rex Assyriorum : et factus est ei Osee servus, reddebatque illi tributa. 4. Cumque deprehendisset rex Assyriorum Osee, quod rebellare nitens misisset nuntios ad Sua regem Ægypti, ne præstaret tributa regi Assyriorum sicut singulis annis solitus erat, obsedit eum, et vinctum misit in carcerem. 5. Pervagatusque est omnem terram : et ascendens Samariam, obsedit eam tribus annis. 6. [b] Anno autem nono Osee, cepit rex Assyrio-

[a] Infra 18, 9. Tob. 1, 2.

[b] Infra 18, 10.

avait sans doute voulu s'affranchir de cette sujétion.

4. *Envoyé des messagers*, pour demander une alliance. — *Sua*, dans l'hébreu massorétique *Sô;* mais la véritable ponctuation serait *Sévé* ou *Savé*. Il s'agit du roi éthiopien Schabak, le *Sabacos* des Grecs, qui était devenu maître de l'Egypte en 725. Il se vante, dans ses inscriptions, d'avoir reçu les *tributs* (son orgueil transforme les présents en tributs) de *Schara* (la Syrie), par où il entendait sans doute le royaume d'Israël. Le prophète reproche souvent au roi Osée son inclination pour l'Egypte (*Osée*, viii, 10-13; xi, 1; xii, 1). — *Dans une prison :* cela ne serait-il pas dit par anticipation, n'étant arrivé qu'après la prise de Samarie?

5. *Et le roi d'Assyrie*, dans une seconde expédition. — *Trois ans* incomplets (vers. 6 comp. à xviii, 9 sv.). Samarie n'était qu'une petite ville, mais située sur une colline escarpée; il est vraisemblable, d'ailleurs, que Schabak essaya quelque diversion en faveur de son allié.

6. *La neuvième année* d'Osée, ou la sixième d'Ezéchias, l'an 722 ou 721. — *Le roi d'Assyrie :* il semble bien que ce soit le même que celui du vers. 5, Salmanasar, qui avait commencé le siège. Cependant Sargon, son successeur, déclare dans les inscriptions qu'il a pris Samarie au commencement de son règne. Il est probable que Sargon, en effet, s'empara de cette ville, non comme roi, mais comme général de Salmanasar qui, d'après Ménandre, assiégeait en même temps Tyr et Samarie, et ne pouvait diriger en personne les deux sièges à la fois. Quant aux mots, *au commencement de son règne*, la vanité n'aurait-elle pas pu faire naître cette légère erreur de date? — *En Assyrie*, dans les contrées septentrionales de cet empire, selon la tradition juive. — *Hala*, hébr. *Chalach* (autre que Chalané, *Gen.* x, 10), est généralement identifiée avec la *Chalcitis* de Ptolémée, le *Gla* actuel, sur les frontières du pays de *Gasan* (la *Gausanitis* des Grecs), qu'arrose, dans son cours supérieur, le *Habor*, *Chaboras* des Grecs,

7 Cela arriva parce que les enfants d'Israël avaient pécké contre Jéhovah, leur Dieu, qui les avait fait monter du pays d'Egypte, de dessous la main de Pharaon, roi d'Egypte, et parce qu'ils avaient craint d'autres dieux. 8 Ils suivirent les rites des nations que Jéhovah avait exterminées devant les enfants d'Israël, et ceux que les rois d'Israël avaient établis. 9 Les enfants d'Israël couvrirent d'une fausse apparence des choses qui n'étaient pas bien à l'égard de Jéhovah, leur Dieu. Ils se bâtirent des hauts lieux dans toutes leurs villes, depuis les tours des gardiens jusqu'aux villes fortifiées. 10 Ils se dressèrent des statues et des idoles sur toute colline élevée et sous tout arbre vert. 11 Et là ils brûlèrent des parfums sur tous les hauts lieux, comme les nations que Jéhovah avait chassées devant eux, et ils firent des choses mauvaises, irritant *ainsi* Jéhovah. 12 Ils servirent les idoles, au sujet desquelles Jéhovah leur avait dit : " Vous ne ferez pas cela. " 13 *Cependant* Jéhovah rendit témoignage contre Israël et contre Juda par tous ses prophètes, par tous ses voyants, et leur dit : " Revenez de vos mauvaises voies, et observez mes commandements et mes ordonnances, en suivant toute la loi que j'ai prescrite à vos pères et que je vous ai envoyée par mes serviteurs les prophètes. 14 Mais ils n'écoutèrent point, et ils raidirent leur cou, comme leurs pères, qui n'avaient pas cru à Jéhovah, leur Dieu. 15 Ils rejetèrent ses lois, l'alliance qu'il avait faite avec leurs pères et les témoignages qu'il avait rendus contre eux. Ils allèrent après des choses de néant, et ne furent eux-mêmes que néant, à l'exemple des nations qui les entouraient, et que Jéhovah leur avait défendu d'imiter. 16 Ils abandonnèrent tous les commandements de Jéhovah, leur Dieu, ils se firent deux veaux en fonte et des statues d'Astarté ; ils se prosternèrent devant toute l'armée des cieux, et ils servirent Baal. 17 Ils firent passer par le feu leurs fils et leurs filles, ils pratiquèrent la divination et les enchantements, et ils se livrèrent tout entiers à faire ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, de manière à l'irriter. 18 *C'est pourquoi* Jéhovah s'est fortement irrité contre Israël et il les a éloignés de sa face. — Il n'est resté que la seule tribu de Juda : 19 quoique Juda lui-même n'eût pas gardé les commandements de Jéhovah, son Dieu, et qu'il eût suivi les rites établis par Israël. — 20 Jéhovah a rejeté toute la race d'Israël ; il les a affligés, il les a livrés entre les mains des pillards, pour les chasser enfin loin de

auj. *Khabour*, célèbre affluent de l'Euphrate. Selon d'autres interprètes, ce n'est pas en Mésopotamie, mais dans le N. E. de l'Assyrie, à l'orient du Tigre, sur les frontières de l'Arménie et de la Médie, qu'il faudrait chercher ces contrées. — *Les villes des Mèdes*, entre autres Ecbatane et Ragès, dont les ruines, voisines de Téhéran, portent auj. le nom de *Rei*. Comp. *Tob.* I. Les inscriptions nous apprennent que Sargon fit à plusieurs reprises la guerre à la Médie. — Vulgate : *Hala et Habor, district près du fleuve Gosan, dans les villes des Mèdes.*

7. *Craint*, dans le sens religieux : adoré.

8. *Les rites*, les lois et coutumes religieuses. — *Ceux que les rois*, etc. : le culte des veaux d'or.

9. *Les enfants d'Israël*, litt. *couvrirent des choses* (ou *des paroles*) *qui n'étaient pas bien* (ou *droites*) *à l'égard de* (ou *sur*) *Jéhovah*. Sens probable : les Israélites couvraient leur idolâtrie de la prétention que c'était une adoration de Jéhovah. Keil : ... cherchèrent par des interprétations arbitraires de la parole de Dieu à obscurcir la nature de Jéhovah. D'autres : les Israélites, par leurs actes idolâtriques, rendirent Jéhovah méconnaissable ; ou bien : ... firent en secret contre leur Dieu des choses qui ne sont pas bien. Vulg., ... *offensèrent par des actes qui n'étaient pas droits Jéhovah, leur Dieu.* — *Depuis les tours* élevées dans les campagnes et les déserts pour la protection des troupeaux, etc. : locution proverbiale dont le sens est : dans les simples hameaux comme dans les cités populeuses.

Dans les vers. 9-12, l'auteur sacré a aussi en vue le royaume de Juda.

10. *Des statues* de Baal (iii, 2) ; *des idoles* d'Astarté (hébr. *aschèrim*) : voy. 1 *Rois*, xiv, 23. — *Sur toute colline*, etc. : comp. xvi, 4 ; *Deut.* xii, 2.

rum Samariam, et transtulit Israel in Assyrios : posuitque eos in Hala, et in Habor juxta fluvium Gozan, in civitatibus Medorum.

7. Factum est enim, cum peccassent filii Israel Domino Deo suo, qui eduxerat eos de terra Ægyti, de manu Pharaonis regis Ægypti, coluerunt deos alienos. 8. Et ambulaverunt juxta ritum gentium, quas consumpserat Dominus in conspectu filiorum Israel, et regum Israel : quia similiter fecerant. 9. Et offenderunt filii Israel verbis non rectis Dominum Deum suum : et ædificaverunt sibi excelsa in cunctis urbibus suis a Turre custodum usque ad Civitatem munitam. 10. Feceruntque sibi statuas, et lucos in omni colle sublimi, et subter omne lignum nemorosum : 11. et adolebant ibi incensum super aras in morem gentium, quas transtulerat Dominus a facie eorum : feceruntque verba pessima irritantes Dominum. 12. Et coluerunt immunditias, de quibus præcepit eis Dominus ne facerent verbum hoc. 13. Et testificatus est Dominus in Israel et in Juda per manum omnium Prophetarum et Videntium, dicens : [c] Revertimini a viis vestris pessimis, et custodite præcepta mea, et ceremonias juxta omnem legem, quam præcepi patribus vestris : et sicut misi ad vos in manu servorum meorum Prophetarum. 14. Qui non audierunt, sed induraverunt cervicem suam juxta cervicem patrum suorum, qui noluerunt obedire Domino Deo suo. 15. Et abjecerunt legitima ejus, et pactum, quod pepigit cum patribus eorum, et testificationes, quibus contestatus est eos : secutique sunt vanitates, et vane egerunt : et secuti sunt gentes, quæ erant per circuitum eorum, super quibus præceperat Dominus eis ut non facerent sicut et illæ faciebant. 16. Et dereliquerunt omnia præcepta Domini Dei sui : feceruntque sibi conflatiles duos vitulos, et lucos, et adoraverunt universam militiam cœli : servieruntque Baal, 17. et consecraverunt filios suos, et filias suas per ignem : et divinationibus inserviebant, et auguriis : et tradiderunt se ut facerent malum coram Domino, ut irritarent eum. 18. Iratusque est Dominus vehementer Israeli, et abstulit eos a conspectu suo, et non remansit nisi tribus Juda tantummodo. 19. Sed nec ipse Juda custodivit mandata Domini Dei sui : verum ambulavit in erroribus Israel, quos operatus fuerat. 20. Projecitque Dominus

[c] Jer. 25, 5.

11. *Ils brûlèrent des parfums :* cette pratique religieuse, en usage chez les Chananéens, l'était aussi chez les Egyptiens, les Babyloniens, etc. Comp. *Is.* lxv, 3; *Os.* ii, 13; iv, 13.

12. *Idoles :* l'hébreu emploie un terme de mépris, expliqué 1 *Rois*, xv, 12.

13. *Rendit témoignage contre;* ou bien, *fit entendre des avertissements dans.* — *Le prophète* (hébr. *nabi*) dans le sens strict est un membre de l'ordre prophétique; le *voyant* est celui qui, en général, qu'il appartienne ou non à cet ordre, reçoit une révélation d'en haut.

14. *Ils raidirent leur cou :* image consacrée de la désobéissance obstinée et de l'endurcissement volontaire.

15. *Les témoignages*, etc.; ou bien, *les avertissements qu'il leur avait* adressés.

16. *Deux veaux :* voy. I *Rois*, xii, 28. — *Statues d'Astarté :* voy. I *Rois*, xvi, 33.— *L'armée des cieux*, les astres (voy. *Deut.* iv, 19; xvii, 3. Comp. *Job.* xxxi, 26-28). Ce culte ne figure nulle part dans l'histoire d'Israël; si l'auteur le mentionne ici, c'est sans doute en tant qu'il était impliqué dans celui de Baal et d'Astarté, divinités sidérales (soleil et lune). L'adoration directe des astres, d'origine assyro-babylonienne, n'apparaît chez les Juifs que sous Manassé (xxi, 3). — *Servirent Baal*, sous Achab et les rois de sa race (I *Rois*, xvi, 32).

17. *Ils firent passer par le feu :* voy. xvi, 3. — La pratique de la *divination* et des *enchantements* paraît avoir été liée au culte de Moloch : voy. *Deut.* xviii, 10.

18. *La seule tribu*, le seul royaume.

19. *Les rites :* voy. vers. 8.

20. *Toute la race d'Israël :* le contexte semble bien indiquer qu'il s'agit ici, non de toute la race de Jacob, mais uniquement du royaume d'Israël. — *Affligés*, ou *humiliés;* litt., *courbés* sous l'affliction et le châtiment. — *Des pillards :* les rois de Syrie, puis ceux

sa face. 21 Car Israël s'était détaché de la maison de David, et ils avaient établi roi Jéroboam, fils de Nabat, qui les avait détournés de Jéhovah et avait fait commettre à Israël un grand péché. 22 Et les enfants d'Israël se livrèrent à tous les péchés que Jéroboam avait commis; ils ne s'en détournèrent point, 23 jusqu'à ce que Jéhovah eût chassé Israël loin de sa face, comme il l'avait annoncé par tous ses serviteurs les prophètes. Et Israël fut emmené captif loin de son pays en Assyrie, *où il est resté* jusqu'à ce jour.

24 Le roi d'Assyrie fit venir des gens de Babylone, de Cutha, d'Avah, d'Emath et de Sépharvaïm, et les établit dans les villes de Samarie à la place des enfants d'Israël; ils prirent possession de Samarie et ils habitèrent dans ses villes. 25 Lorsqu'ils commencèrent à y habiter, ils ne craignaient pas Jéhovah, et Jéhovah envoya contre eux des lions qui les tuaient. 26 On fit *donc* ce rapport au roi d'Assyrie : " Les nations que tu as transportées et établies dans les villes de Samarie ne connaissent pas la manière de servir le dieu du pays; et il a envoyé contre elles des lions qui les font mourir, parce qu'elles ignorent la manière de servir le dieu du pays. " 27 Le roi d'Assyrie donna cet ordre : " Envoyez-y un des prêtres que vous avez amenés de là en captivité; qu'il aille s'y établir, et qu'il leur enseigne la manière de servir le dieu du pays. " 28 Un des prêtres qui avaient été emmenés captifs de Samarie vint s'établir à Béthel, et leur enseigna comment ils devaient honorer Jéhovah. 29 Mais les nations firent chacune leurs dieux et les placèrent dans les maisons des hauts lieux bâties par les Samaritains, chaque nation dans la ville qu'elle habitait. 30 Les gens de Babylone firent Sochoth-Benoth, ceux de Cutha firent Nergel, ceux d'Emath firent Asima, 31 ceux d'Avah firent Nebahaz et Tharthac, et ceux de Sépharvaïm livraient leurs enfants au feu en l'honneur d'Adramélech et d'Anamélech, dieux de Sépharvaïm. 32 Ils honoraient *aussi* Jéhovah, et ils se firent des prêtres des hauts lieux pris parmi tout le peuple, et ces prêtres offraient pour eux des sacrifices dans les maisons des hauts lieux. 33 Ainsi ils ho-

d'Assyrie. — *Les chasser loin de sa face*, sur la terre étrangère, en exil.

21. *Israël*, en faisant scission avec la maison de David, à laquelle étaient attachées les promesses, s'était, au point de vue théocratique, condamné lui-même. D'autres traduisent : *car il* (Jéhovah) *avait arraché Israël de la maison de David*, en punition de l'idolâtrie de Salomon, *et Israël avait établi roi*, etc.

23. *Jusqu'à ce jour :* les Israélites n'étaient donc pas retournés dans leur patrie au moment où l'auteur écrivait. Un certain nombre y revinrent, mêlés aux Judéens, avec Zorobabel et Esdras; d'autres les y rejoignirent plus tard; mais la masse des dix tribus resta dispersée parmi les gentils et cessa de former un corps distinct et homogène.

24. *Le roi d'Assyrie :* très probablement Sargon; il dit lui-même dans ses *Annales* que, la première année de son règne, ayant vaincu le roi de Babylone, il transplanta des Babyloniens dans la terre des Chatti, c.-à-d. en Syrie et en Palestine. Plus tard, Asarhaddon envoya aussi des colons dans le pays de Samarie (*Esdr.* iv, 2). — *Cutha :* M. Oppert en a découvert les ruines à 14 kilomètres au N. E. de celles de Babylone. Les déportés de Cutha furent sans doute les plus nombreux, car les Juifs donnaient aux Samaritains le nom de Cuthéens. — *Avah* (Ahava *Esdr.* viii, 15), sur l'Euphrate, devait se trouver dans le voisinage. — *Emath*, ou *Hamath*, sur l'Oronte : voy. II *Sam.* viii, 9. — *Sépharvaïm*, la *Sippara* de Ptolémée, sur l'Euphrate, au N. O. de Babylone, auj. village de *Mosaïb*. La forme du duel en hébr. semble indiquer qu'il y aurait eu comme deux villes de Sippara, situées l'une vis-à-vis de l'autre, de chaque côté du fleuve, comme Buda-Pesth. — *A la place des enfants d'Israël :* ce qui n'implique pas que la population tout entière ait été transportée; un grand nombre d'habitants, surtout des campagnes, restèrent dans le pays (II *Par.* xxxiv, 9).

25. *Des lions :* il y en avait beaucoup en Palestine dans les premiers temps (*Jug.* xiv, 5; I *Sam.* xvii, 34; II *Rois*, xxiii, 20; *Prov.* xxii, 13; xxvi, 13); ils durent se multiplier dans un pays dépeuplé. Comp. *Lév.* xxvi, 22.

omne semen Israel, et afflixit eos, et tradidit eos in manu diripientium, donec projiceret eos a facie sua : 21. [d] Ex eo jam tempore, quo scissus est Israel a domo David, et constituerunt sibi regem Jeroboam filium Nabat : separavit enim Jeroboam Israel a Domino, et peccare eos fecit peccatum magnum. 22. Et ambulaverunt filii Israel in universis peccatis Jeroboam quæ fecerat : et non recesserunt ab eis, 23. [e] Usquequo Dominus auferret Israel a facie sua, sicut locutus fuerat in manu omnium servorum suorum Prophetarum : translatusque est Israel de terra sua in Assyrios, usque in diem hanc.

[d] 3 Reg. 12, 19.

[e] Jer. 25, 9.

24. Adduxit autem rex Assyriorum de Babylone, et de Cutha, et de Avah, et de Emath, et de Sepharvaim : et collocavit eos in civitatibus Samariæ pro filiis Israel : qui possederunt Samariam, et habitaverunt in urbibus ejus. 25. Cumque ibi habitare cœpissent, non timebant Dominum : et immisit in eos Dominus leones, qui interficiebant eos. 26. Nuntiatumque est regi Assyriorum, et dictum : Gentes, quas transtulisti, et habitare fecisti in civitatibus Samariæ, ignorant legitima Dei terræ : et immisit in eos Dominus leones, et ecce interficiunt eos, eo quod ignorent ritum Dei terræ. 27. Præcepit autem rex Assyriorum, dicens : Ducite illuc unum de sacerdotibus, quos inde captivos adduxistis, et vadat, et habitet cum eis : et doceat eos legitima Dei terræ. 28. Igitur cum venisset unus de sacerdotibus his, qui captivi ducti fuerant de Samaria, habitavit in Bethel, et docebat eos quomodo colerent Dominum. 29. Et unaquæque gens fabricata est deum suum : posueruntque eos in fanis excelsis, quæ fecerant Samaritæ, gens et gens in urbibus suis, in quibus habitabat. 30. Viri enim Babylonii fecerunt Sochothbenoth : viri autem Chutæi fecerunt Nergel : et viri de Emath fecerunt Asima. 31. Porro Hevæi fecerunt Nebahaz et Tharthac. Hi autem, qui erant de Sepharvaim, comburebant filios suos igni, Adramelech et Anamelech diis Sepharvaim, 32. et nihilominus colebant Dominum. Fecerunt autem sibi de novissimis sacerdotes excelsorum, et ponebant eos in fanis sublimibus. 33. Et cum Dominum colerent, diis

27. *Qu'il aille*, au sing. dans les LXX comme dans la Vulg. Le pluriel de l'hébreu actuel peut s'entendre du prêtre et de ses compagnons (non-prêtres).

28. *Un des prêtres :* ce n'était pas un prêtre fidèle de Jéhovah, mais un de ceux qui desservaient les veaux d'or, culte dont le principal siège était à Béthel.

29. *Dans les maisons*, les temples, *bâties par les Samaritains* (les Israélites) *sur les hauts lieux :* ces temples, restés debout depuis leur départ, furent occupés par les nouveaux colons, qui y installèrent leur culte.

30 sv. *Sochoth-Benoth* (c.-à-d. probablement *tentes des filles*, ou, selon H. Rawlinson, altération de *Zirbanit*), représente la déesse babylonienne Zarpanit, plus exactement *Zir-banit* (c.-à-d. celle qui donne une postérité), à laquelle Nabuchodonosor éleva un temple dans sa capitale. Cette déesse et son époux Mérodach étaient, après Bel et Beltis, les divinités favorites des Babyloniens. — *Nergel*, ou Nergal le dieu-lion, dieu de la guerre et de la chasse, était la divinité tutélaire de Cutha. — *Asima* correspond peut-être à l'Esmoun des Phéniciens, l'Esculape des Cabires ou grands dieux. — *Nebahaz et Tharthac :* on n'a sur eux que des conjectures. Peut-être ces mots sont-ils une corruption intentionnellement injurieuse des noms babyloniens *Nebo* et *Tyr*, le grand dieu de Borsippa, et la divinité tutélaire de plusieurs rois de Babylone. — *Adramélech* correspond à l'assyrien Adar-malik (Adar roi), et *Anamélech* à Anu-malik (Anu roi). Adar et Anu sont deux noms de divinités qu'on rencontre souvent dans les textes cunéiformes. Le premier, dieu solaire à l'origine, devint plus tard la planète Saturne. Le second est, ou bien la déesse solaire correspondante au dieu-soleil (H. Rawlinson), ou bien l'Oannès des Grecs, le père des dieux, représenté moitié homme et moitié poisson.

32. *Pris parmi tout le peuple :* comp. I *Rois*, xii, 31. Vulg., *pris parmi les derniers du peuple, et ils les mirent dans les temples des hauts lieux.*

noraient Jéhovah, et ils servaient en même temps leurs dieux selon la coutume des nations d'où on les avait transportés.

34 Ils suivent encore aujourd'hui les premières coutumes; ils ne craignent point Jéhovah, et ils ne se conforment ni à leurs lois et à leurs ordonnances, ni à la loi et aux commandements donnés par Jéhovah aux enfants de Jacob, qu'il appela du nom d'Israël. 35 Jéhovah avait fait une alliance avec eux et leur avait donné cet ordre : " Vous ne craindrez point d'autres dieux, vous ne vous prosternerez point devant eux, vous ne les servirez point et vous ne leur offrirez point de sacrifices. 36 Mais vous craindrez Jéhovah, votre Dieu, qui vous a fait monter du pays d'Egypte par une grande puissance et par son bras étendu; c'est lui que vous craindrez, devant lui que vous vous prosternerez, à lui que vous offrirez des sacrifices. 37 Vous observerez les préceptes, les ordonnances, la loi et les commandements qu'il a écrits pour vous, les mettant toujours en pratique, et vous ne craindrez point d'autres dieux. 38 Vous n'oublierez pas l'alliance que j'ai faite avec vous et vous ne craindrez point d'autres dieux. 39 Mais vous craindrez Jéhovah, votre Dieu, et il vous délivrera de la main de tous vos ennemis. " 40 Et ils n'ont pas obéi, et ils ont suivi leurs premières coutumes. 41 Ainsi ces nations craignaient Jéhovah, et *en même temps* servaient leurs images, et leurs enfants et les enfants de leurs enfants font jusqu'à ce jour ce qu'ont fait leurs pères.

TROISIÈME PARTIE.

Histoire du royaume de Juda demeuré seul, jusqu'à sa propre ruine et la captivité de Babylone. [II *Rois*, CH. XVIII — XXV].

CHAP. XVIII. — Ezéchias, roi de Juda. Invasion de Sennachérib, roi d'Assyrie; Jérusalem menacée.

Chap. XVIII.

1 A troisième année d'Osée, fils d'Ela, roi d'Israël, Ezéchias, fils d'Achaz, roi de Juda, régna. 2 Il avait vingt-cinq ans lorsqu'il devint roi, et il régna vingt-neuf ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Abi, fille de Zacharias. 3 Il fit ce qui est droit aux yeux de Jéhovah, selon tout ce qu'avait fait David son père. 4 Il fit disparaître les hauts lieux, brisa les statues, abattit les idoles, et mit en pièces le serpent d'airain que

34. *Ils ne craignent point Jéhovah :* en un sens (comp. vers. 41), ce n'est pas vraiment honorer Jéhovah que d'associer son culte à celui des idoles. — *A leurs lois*, etc. : aux lois et aux commandements donnés par Jéroboam, relativement au culte de Jéhovah sous le symbole de veaux d'or. — Vulg., *à ses lois et à ses commandements*, donnés à leurs pères.

37. Il est digne de remarque que l'auteur regarde toute la loi comme ayant été donnée sous la forme d'un écrit, et d'un écrit dont Dieu est l'auteur.

38. *J'ai faite;* ou, avec les LXX et la Vulg., *il a faite.*

41. *Leurs images* taillées, leurs idoles (Vulg.). Ce mélange d'honneurs rendus à Jéhovah avec la plus grossière idolâtrie dura jusqu'au retour de l'exil. Ils témoignèrent alors le désir de se joindre aux Juifs pour reconstruire le temple, et, renonçant à leurs rites idolâtriques, ils revinrent à la religion

quoque suis serviebant juxta consuetudinem gentium, de quibus translati fuerant Samariam :

34. Usque in præsentem diem morem sequuntur antiquum : non timent Dominum, neque custodiunt ceremonias ejus, judicia, et legem, et mandatum, quod præceperat Dominus filiis Jacob, [f]quem cognominavit Israel : 35. et percusserat cum eis pactum, et mandaverat eis, dicens : Nolite timere deos alienos, et non adoretis eos, neque colatis eos, et non immoletis eis : 36. sed Dominum Deum vestrum, qui eduxit vos de terra Ægypti in fortitudine magna, et in brachio extento, ipsum timete, et illum adorate, et ipsi immolate. 37. Ceremonias quoque, et judicia, et legem, et mandatum, quod scripsit vobis, custodite ut faciatis cunctis diebus : et non timeatis deos alienos. 38. Et pactum, quod percussit vobiscum, nolite oblivisci : nec colatis deos alienos, 39. sed Dominum Deum vestrum timete, et ipse eruet vos de manu omnium inimicorum vestrorum. 40. Illi vero non audierunt, sed juxta consuetudinem suam pristinam perpetrabant. 41. Fuerunt igitur gentes istæ timentes quidem Dominum, sed nihilominus et idolis suis servientes : nam et filii eorum, et nepotes, sicut fecerunt patres sui, ita faciunt usque in præsentem diem.

[f] Gen. 32, 28.

CAPUT XVIII.

Ezechias pietate eximius, dissipatis idolorum delubris, ac æneo Moysi serpente confracto, percutit Edom ; et cum Assyriis rebellasset, rex Assyriorum, expugnatis civitatibus Juda, Ezechiæ veniam precanti, magnæ pecuniæ vim imponit, missa quoque manu valida Jerusalem obsidet, multis probris in Ezechiam et blasphemiis in Deum per Rabsacem jactatis.

ANNO [a] tertio Osee filii Ela regis Israel, regnavit Ezechias filius Achaz regis Juda. 2. Viginti quinque annorum erat, cum regnare cœpisset : et viginti novem annis regnavit in Jerusalem : nomen matris ejus Abi filia Zachariæ. 3. Fecitque quod erat bonum coram Domino, juxta omnia quæ fecerat David pater ejus. 4. Ipse dissipavit excelsa, et contri-

[a] 2 Par. 28, 27 et 29, 1.

de Moïse et se soumirent à toutes les prescriptions renfermées dans le Pentateuque. Mais les Juifs refusèrent leurs offres. Toujours repoussés par eux, ils bâtirent sur le mont Garizim, au IVe siècle avant notre ère, un temple qui devint le rival de celui de Jérusalem. A l'époque de la grande insurrection nationale (l'an 67 après J. C.), les Samaritains, rassemblés autour de leur sanctuaire, furent massacrés en grand nombre par Céréalis, général de Vespasien. Un faible reste de ce peuple (30 à 40 familles) s'est conservé jusqu'à nos jours dans la ville de Naplouse, l'antique Sichem. Le Garizim est toujours leur montagne sainte, et ils continuent à y célébrer leurs rites. Leur Pentateuque hébreu, auxquels ils attribuent une haute antiquité, n'offre que de légères différences avec le nôtre.

Après ce regard jeté en avant sur l'histoire religieuse de la race mêlée qui remplaçait les Israélites à Samarie, l'auteur va raconter sans interruption le reste de l'histoire du royaume de Juda.

CHAP. XVIII.

1. *La 3e année*, vers la fin : comp. vers. 9 sv. — *Ezéchias*, hébr. *Chizqiah*, c.-à-d. La force de Jéhovah.

2. *Abi*, forme abrégée d'Abia (II *Par.* xxix, 1).

3. *Selon tout ce qu'avait fait :* cette louange, qui vise surtout le côté religieux, n'est donnée sans restriction qu'à deux autres rois de Juda, Asa et Josias. Sur les réformes religieuses qui signalèrent le commencement du règne d'Ezéchias, voy. II *Par.* xxix. Peut-être la prophétie de Michée (iii, 12), rappelée par Jérémie (xxvi, 18), eut-elle une heureuse influence sur le jeune roi.

4. *Hauts lieux :* voy. I *Rois*, iii, 2. — *Statues, idoles :* voy. *ibid.* xiv, 23. — *Le serpent d'airain :* voy. *Nombr.* xxi, 9. Peut-être Salomon l'avait-il apporté de Gabaon dans le temple. — *Jusqu'alors* n'implique pas une continuité absolue. — *On* (le peuple) *l'appelait Nohestan*, c.-à-d. (un objet) d'airain, sans doute pour éviter le nom de *serpent* et les souvenirs fâcheux qu'il rappelle

Moïse avait fait, car les enfants d'Israël avaient jusqu'alors brûlé des parfums devant lui : on l'appelait Nohestan. 5Il mit sa confiance dans Jéhovah, Dieu d'Israël, et il n'eut pas son semblable parmi tous les rois de Juda qui vinrent après lui ou qui le précédèrent. 6Attaché à Jéhovah, il ne se détourna pas de lui, et il observa les commandements que Jéhovah avait prescrits à Moïse. 7Et Jéhovah fut avec Ezéchias, qui réussit dans toutes ses entreprises. Il se révolta contre le roi d'Assyrie, et ne lui fut plus assujetti. 8Il battit les Philistins jusqu'à Gaza, et ravagea leur territoire depuis la tour des gardiens jusqu'aux villes fortes.

9La quatrième année du roi Ezéchias, qui était la septième année d'Osée, fils d'Ela, roi d'Israël, Salmanasar, roi d'Assyrie, monta contre Samarie et l'assiégea. 10Il la prit au bout de trois ans; ce fut la sixième année d'Ezéchias, qui était la neuvième d'Osée, roi d'Israël, que Samarie fut prise. 11Le roi d'Assyrie emmena Israël captif en Assyrie, et il les établit à Hala, *sur les rives du* Habor, fleuve de Gosan, et dans les villes des Mèdes, 12parce qu'ils n'avaient pas écouté la voix de Jéhovah leur Dieu, et qu'ils avaient transgressé son alliance, parce qu'ils n'avaient ni écouté ni mis en pratique tout ce qu'avait ordonné Moïse, serviteur de Jéhovah.

13La quatorzième année du roi Ezéchias, Sennachérib, roi d'Assyrie, monta contre toutes les villes fortes de Juda et s'en empara. 14Ezéchias, roi de Juda, envoya dire au roi d'Assyrie à Lachis : " J'ai commis une faute; éloigne-toi de moi; ce que tu m'imposeras, je le subirai." Et le roi d'Assyrie imposa à Ezéchias, roi de Juda, trois cents talents d'argent et trente talents d'or. 15Ezéchias donna tout l'argent qui se trouvait dans la maison de Jéhovah et dans les trésors de la maison du roi. 16Ce fut alors qu'Ezéchias, roi de Juda, enleva, pour les livrer au roi d'Assyrie, les lames d'or dont il avait recouvert les portes et les linteaux du temple de Jéhovah.

17Le roi d'Assyrie envoya de Lachis à Jérusalem, vers le roi Ezéchias, son général en chef, son chef des eunuques et son grand échanson avec une troupe nombreuse. Ils montèrent et arrivèrent à Jérusalem. Lorsqu'ils furent montés et arrivés, ils s'arrêtèrent à l'aqueduc de l'étang supérieur, sur le chemin du champ du Foulon, 18et appelèrent le roi. Eliacim, fils d'Helcias, chef de la maison *du roi*,

(*Gen.* iii, 1-15; *Ps.* xc, 13; *Is.* xxvii, 1, al.). Vulgate, *il* (Ezéchias) *l'appela Nohestan.*

5. *Il n'eut pas son semblable*, phrase consacrée, répétée plus tard pour Josias (xxiii, 25), et dont il ne faut pas presser le sens. Nous disons de même : C'est un homme d'une piété, d'une bravoure sans pareille.

7. *Jéhovah fut avec lui :* cet éloge n'avait été donné à aucun roi depuis David (II *Sam.* v, 10). — *Qui réussit* (sur cette expression, voy. I *Rois*, ii, 3) : les deux faits qui suivent, et dont la date n'est pas autrement indiquée, en sont la preuve. — *Il se révolta :* peut-être choisit-il la mort de Sargon (an 705 av. J.-C.) comme une occasion favorable. — *Assujetti*, comme l'avait été Achaz, son père (xvi, 7 sv.).

8. *Il battit les Philistins*, moins pour conquérir leur pays, que pour en éloigner les Assyriens, qui le tenaient alors sous leur domination. — *Depuis la tour :* voy. xvii, 9.

9-12. Ces versets répètent le récit de la destruction du royaume d'Israël donné au chap. précédent (vers. 3 sv.) : répétition bien justifiée par l'importance de l'événement et la relation avec l'histoire même de Juda.

13. *La 14e année d'Ezéchias* correspond à l'an 713; or, d'après les inscriptions, Sennachérib ne monta sur le trône que l'an 704 et ne fit son expédition en Judée que l'an 701 ou 700. Le nombre 14 paraît donc être le résultat d'une faute de copiste; plusieurs critiques soupçonnent même que tout le membre de phrase, *la 14e année d'Ezéchias*, a passé par erreur de la marge dans le texte. — *Sennachérib* (hébr. *Sanchérib*, sur les monuments *Sinâhisrib*, c.-à-d. *Sin*, déesse de la lune, *donne beaucoup de frères*), successeur de Sargon (an 704) et l'un des plus célèbres conquérants assyriens. — *Monta :* sur cette campagne, comp. II *Par.* xxxii; *Is.* xxxvi-xxxvii. C'était surtout à l'Egypte, la véritable rivale de l'Assyrie, que Sennaché-

vit statuas, et succidit lucos, confregitque serpentem æneum, [b]quem fecerat Moyses : siquidem usque ad illud tempus filii Israel adolebant ei incensum : vocavitque nomen ejus Nohestan. 5. In Domino Deo Israel speravit : itaque post eum non fuit similis ei de cunctis regibus Juda, sed neque in his, qui ante eum fuerunt : 6. et adhæsit Domino, et non recessit a vestigiis ejus, fecitque mandata ejus, quæ præceperat Dominus Moysi. 7. Unde et erat Dominus cum eo, et in cunctis, ad quæ procedebat, sapienter se agebat. Rebellavit quoque contra regem Assyriorum, et non servivit ei. 8. Ipse percussit Philisthæos usque ad Gazam, et omnes terminos eorum, a Turre custodum usque ad Civitatem munitam.

[b] Num. 21, 9.

9. Anno quarto regis Ezechiæ, qui erat annus septimus Osee filii Ela regis Israel, ascendit Salmanasar rex Assyriorum in Samariam, et oppugnavit eam, 10. et cepit. Nam post annos tres, anno sexto Ezechiæ, id est [c]nono anno Osee regis Israel, capta est Samaria : 11. et transtulit rex Assyriorum Israel in Assyrios, collocavitque eos in Hala, et in Habor fluviis Gozan in civitatibus Medorum : 12. quia non audierunt vocem Domini Dei sui, sed prætergressi sunt pactum ejus : omnia, quæ præceperat Moyses servus Domini, non audierunt, neque fecerunt.

[c] Supra 17, 6. Tob. 1, 2.

13. [d]Anno quartodecimo regis Ezechiæ, ascendit Sennacherib rex Assyriorum ad universas civitates Juda munitas : et cepit eas. 14. Tunc misit Ezechias rex Juda nuntios ad regem Assyriorum in Lachis, dicens : Peccavi, recede a me : et omne, quod imposueris mihi, feram. Indixit itaque rex Assyriorum Ezechiæ regi Judæ trecenta talenta argenti, et triginta talenta auri. 15. Deditque Ezechias omne argentum quod repertum fuerat in domo Domini, et in thesauris regis. 16. In tempore illo confregit Ezechias valvas templi Domini, et laminas auri, quas ipse affixerat, et dedit eas regi Assyriorum.

[d] 2 Par. 32, 1. Eccli. 48, 20. Is. 36, 1.

17. Misit autem rex Assyriorum Tharthan, et Rabsaris, et Rabsacen de Lachis ad regem Ezechiam, cum manu valida Jerusalem : qui cum ascendissent, venerunt Jerusalem, et steterunt juxta aquæductum piscinæ superioris, quæ est in via Agri fullonis. 18. Vocaveruntque regem : egressus est autem ad eos

---

rib en voulait : il n'y avait alors au monde, dit Isaïe (xix, 24), que ces deux puissances et ces deux nations. Mais avant d'attaquer l'Egypte, il fallait soumettre tous les petits peuples palestiniens qui s'étaient révoltés contre lui et faisaient cause commune avec elle.

14. *Lachis*, au S. O. de Jérusalem, dans la Séphéla, sur la route d'Egypte (*Jos.* x, 3). — *J'ai commis une faute*, en secouant le joug de l'Assyrie ; il ne faut pas trop presser ce mot, arraché par la nécessité. — *Trois cents*, etc. : en tout 7 millions de fr. environ. Au lieu de 300, les inscriptions portent *huit cents*, mais le talent de Babylone était, paraît-il, moins lourd de plus de moitié que celui de Palestine.

16. *Ezéchias*, pour suppléer à l'insuffisance de ces deux trésors, déjà épuisés par Achaz (xvi, 8), *enleva*, litt. *coupa*, etc. Comp. II *Par.* xxix, 3.

17. *Le roi d'Assyrie*, peu satisfait des présents d'Ezéchias, et voulant être maître de Jérusalem, *envoya* une ambassade pour exiger la reddition de cette ville, et éviter ainsi les lenteurs d'un siège. — *Grand échanson*, hébr. *Rabschagéh ;* d'après Schrader, ce mot désignerait un officier supérieur de l'armée. La Vulgate fait de ces trois titres de fonctionnaires trois noms propres. Ne pourrait-on pas supposer, entre ce verset et le précédent, un intervalle de temps pendant lequel Sennachérib serait retourné à Ninive avec ses dépouilles et ses captifs, pour reprendre ensuite sa campagne contre l'Egypte? — *L'aqueduc* qui amenait les eaux *de l'étang supérieur*, le bassin ou réservoir de Gihon (auj. *Birket el Mamilla*) dans l'étang inférieur (auj. *Birket es Sultan*), à l'O. (au N., selon d'autres) de Jérusalem, vers la porte de Jaffa. C'est là qu'Isaïe rencontra Achaz (*Is.* vii, 3).

18. *Appelèrent le roi*, comme s'il eût été leur égal ; celui-ci, soucieux de sa dignité, leur envoya des officiers de sa cour. — *Eliacim :* vox. *Is.* xxii, 20 sv. — *L'archiviste* ou

se rendit auprès d'eux, avec Sobna, le secrétaire, et Joahé, fils d'Asaph, l'archiviste.

19 Le grand échanson leur dit : " Dites à Ezéchias : Ainsi parle le grand roi, le roi d'Assyrie : Quelle est cette confiance sur laquelle tu t'appuies? 20 Tu as dit — paroles en l'air! — J'ai conseil et force pour la guerre. En qui donc as-tu placé ta confiance, pour te révolter contre moi? 21 C'est dans l'Egypte que tu l'as mise, prenant pour soutien ce roseau cassé qui pénètre et perce la main de quiconque s'appuie dessus : tel est Pharaon, roi d'Egypte, pour tous ceux qui se confient en lui. 22 Peut-être me direz-vous : C'est dans Jéhovah, notre Dieu, que nous avons confiance. — Mais n'est-ce pas lui dont Ezéchias a fait disparaître les hauts lieux et les autels, en disant à Juda et à Jérusalem : vous vous prosternerez devant cet autel à Jérusalem? 23 Fais donc un accord avec mon maître, le roi d'Assyrie : je m'engage à te donner deux mille chevaux, si tu peux fournir des cavaliers pour les monter. 24 Comment repousserais-tu un seul chef d'entre les moindres serviteurs de mon maître? *Aussi* mets-tu ta confiance dans l'Egypte pour les chars et pour les cavaliers. 25 *D'ailleurs*, est-ce sans la volonté de Jéhovah que je suis monté contre cette ville pour la détruire? Jéhovah m'a dit : Monte contre ce pays et détruis-le."

26 Eliacim, fils d'Helcias, Sobna et Joahé dirent au grand échanson : " Parle à tes serviteurs en araméen, car nous le comprenons ; et ne nous parle pas en langue judaïque, aux oreilles du peuple qui est sur la muraille." 27 Le grand échanson leur répondit : " Est-ce à ton maître et à toi que mon maître m'a envoyé dire ces paroles? N'est-ce pas à ces hommes assis sur la muraille, pour manger leurs excréments et pour boire leur urine avec vous? "

28 Alors le grand échanson, s'étant avancé, cria à haute voix en langue judaïque et dit : " Ecoutez la parole du grand roi, du roi d'Assyrie! 29 Ainsi parle le roi : Qu'Ezéchias ne vous abuse pas, car il ne pourra vous délivrer de ma main. 30 Qu'Ezéchias ne vous persuade pas de vous confier dans Jéhovah, en disant : Jéhovah nous délivrera, et cette ville ne sera pas livrée entre les mains du roi d'Assyrie : 31 N'écoutez point Ezéchias, car ainsi parle le roi d'Assyrie : Faites la paix avec moi et rendez-vous à moi ; et chacun de vous mangera de sa vigne et de son figuier, et chacun boira de l'eau de son puits, 32 jusqu'à ce que je vienne et que je vous emmène dans un pays comme le vôtre, un pays de blé et de vin, un pays de pain et de vignes, un pays d'oliviers

chancelier. Sur ces dignités, voy. I *Rois*, iv, 3 sv.

19. *Le grand roi* (assyr. *Sarru rabbu*) : c'est le titre que prenaient les rois d'Assyrie dans leurs protocoles, pour se distinguer des nombreux vassaux qui tenaient d'eux leur couronne ; il passa ensuite aux souverains de Perse de la famille des Achéménides. — *Quelle est cette confiance :* qu'est-ce donc qui a pu t'inspirer assez de confiance pour entrer en lutte avec l'Assyrie?

20. *Paroles en l'air ;* litt. *seulement parole des lèvres*, non de raison et de réflexion : comp. *Prov.* xiv, 23. Vulg., *peut-être as-tu formé le dessein de te préparer au combat.*— *Conseil :* Eliacim et le prophète Isaïe ; *force :* Jéhovah.

21. *Dans l'Egypte :* comp. *Is.* xxx, 3-5.— *Ce roseau :* le jonc à longue tige qui croît dans le Nil est le symbole naturel et expressif de l'Egypte.— *Perce la main*, etc. : cette nation ne fut jamais d'aucun secours pour les petits Etats de la Syrie et de la Palestine, qu'elle poussait à la révolte contre les Assyriens : au moment du danger, elle se dérobait.

22. *N'est-ce pas lui :* la destruction de tant de sanctuaires où Jéhovah était honoré semblait au grand échanson une irrévérence plus capable d'exciter la colère d'en haut que d'attirer la faveur de Jéhovah sur le roi de Juda. En tout cas il savait bien que cette mesure avait mécontenté un grand nombre de ses sujets.

23 sv. Le sens général de ces versets est qu'Ezéchias n'a qu'une très faible armée à

Eliacim filius Helciæ præpositus domus, et Sobna scriba, et Joahe filius Asaph a commentariis.

19. Dixitque ad eos Rabsaces : Loquimini Ezechiæ : Hæc dicit rex magnus, rex Assyriorum : Quæ est ista fiducia, qua niteris. 20. Forsitan inisti consilium, ut præpares te ad prœlium. In quo confidis, ut audeas rebellare? 21. An speras in baculo arundineo atque confracto Ægypto, super quem, si incubuerit homo, comminutus ingredietur manum ejus, et perforabit eam? sic est Pharao rex Ægypti omnibus, qui confidunt in se. 22. Quod si dixeritis mihi : In Domino Deo nostro habemus fiduciam : nonne iste est, cujus abstulit Ezechias excelsa et altaria : et præcepit Judæ et Jerusalem : Ante altare hoc adorabitis in Jerusalem? 23. Nunc igitur transite ad dominum meum regem Assyriorum, et dabo vobis duo millia equorum, et videte an habere valeatis ascensores eorum. 24. Et quo modo potestis resistere ante unum satrapam de servis domini mei minimis? An fiduciam habes in Ægypto propter currus et equites? 25. Numquid sine Domini voluntate ascendi ad locum istum, ut demolirer eum? Dominus dixit mihi : Ascende ad terram hanc, et demolire eam.

26. Dixerunt autem Eliacim filius Helciæ, et Sobna, et Joahe Rabsaci : Precamur ut loquaris nobis servis tuis Syriace : siquidem intelligimus hanc linguam : et non loquaris nobis Judaice, audiente populo, qui est super murum. 27. Responditque eis Rabsaces, dicens : Numquid ad dominum tuum, et ad te misit me dominus meus, ut loquerer sermones hos, et non potius ad viros, qui sedent super murum, ut comedant stercora sua, et bibant urinam suam vobiscum?

28. Stetit itaque Rabsaces, et exclamavit voce magna Judaice, et ait : Audite verba regis magni, regis Assyriorum. 29. Hæc dicit rex : Non vos seducat Ezechias : non enim poterit eruere vos de manu mea. 30. Neque fiduciam vobis tribuat super Dominum, dicens : Eruens liberabit nos Dominus, et non tradetur civitas hæc in manu regis Assyriorum. 31. Nolite audire Ezechiam. Hæc enim dicit rex Assyriorum : Facite mecum quod vobis est utile, et egredimini ad me : et comedet unusquisque de vinea sua, et de ficu sua : et bibetis aquas de cisternis vestris, 32. donec ve-

---

opposer au roi d'Assyrie. Le premier membre de phrase est diversement interprété. *Fais un accord*, une convention ; ou bien, *mets-toi en rapport*. Keil, au contraire, *si tu t'engages dans une lutte*. Vulgate, *passez donc du côté de mon maître.* — *Des cavaliers*, des hommes exercés à servir dans la cavalerie.

25. Le grand échanson veut faire croire que les succès obtenus jusque là par le roi d'Assyrie prouvent qu'il est envoyé de Dieu.

26. *En araméen*, probablement le dialecte de Damas, la langue commerciale de tous les pays à l'O. du Tigre, et différant peu de l'assyrien et de l'hébreu. *En langue judaïque*, en hébreu : les rois d'Assyrie devaient avoir auprès d'eux des hommes capables d'entendre et de parler les dialectes des nations voisines, continuellement en relation avec eux. — *Aux oreilles du peuple*, que le langage hautain du grand échanson pouvait impressionner d'une manière fâcheuse.

27. *A ces hommes*, chargés de défendre la ville et qui bientôt seront réduits aux dernières extrémités.

28. *S'étant avancé* (litt. *se tint*, se mit en position) pour parler directement au peuple.

29. *Ne vous abuse pas*, en vous assurant qu'il pourra défendre la ville. — *De ma main* (LXX, Vulg.) : l'hébreu actuel porte, *de sa main ;* mais alors le discours ne serait plus mis dans la bouche du roi d'Assyrie.

30. *Jéhovah nous délivrera :* Isaïe (xxx, 31 ; xxxi, 4-9) l'avait annoncé, et le roi avait sans doute transmis au peuple cette promesse.

32. *Que je vous emmène :* la déportation était le système général adopté par les Assyriens à l'égard des peuples vaincus. Le grand échanson essaie d'en adoucir l'horreur en assurant que son maître donnera aux Juifs un territoire tout semblable à celui de Chanaan (*Deut.* viii, 8 ; xxxiii, 28). — *Oliviers à huile*, ou donnant de bonne huile, c.-à-d.

à huile et de miel, et vous vivrez et vous ne mourrez point. N'écoutez donc pas Ezéchias, car il vous abuse, en disant : Jéhovah nous délivrera. 33 Est-ce que les dieux des nations ont délivré leurs pays de la main du roi d'Assyrie? 34 Où sont les dieux d'Emath et d'Arphad? Où sont les dieux de Sépharvaïm, d'Ana et d'Ava? Ont-ils délivré Samarie de ma main? 35 Quels sont, parmi tous les dieux de ces pays, ceux qui ont délivré leur pays de ma main, pour que Jéhovah puisse en délivrer Jérusalem?"

36 Le peuple se tut et ne lui répondit pas un mot, car le roi avait donné cet ordre : "Vous ne *lui* répondrez pas." 37 Et Eliacim, fils d'Helcias, chef de la maison *du roi*, Sobna, le secrétaire, et Joahé, fils d'Asaph, l'archiviste, vinrent auprès d'Ezéchias, les vêtements déchirés, et lui rapportèrent les paroles du grand échanson.

CHAP. XIX. — Délivrance de Jérusalem; l'armée de Sennachérib détruite.

Ch. XIX. LOrsque le roi Ezéchias eut entendu ce rapport, il déchira ses vêtements, se couvrit d'un sac et alla dans la maison de Jéhovah. 2 Il envoya Eliacim, chef de sa maison, Sobna, le secrétaire, et les plus anciens des prêtres, couverts de sacs, vers Isaïe, le prophète, fils d'Amos. 3 Ils lui dirent : Ainsi parle Ezéchias : Ce jour est un jour d'angoisse, de châtiment et d'opprobre; car les enfants sont près de sortir du sein maternel, et il n'y a point de force pour l'enfantement. 4 Peut-être Jéhovah, ton Dieu, entendra-t-il toutes les paroles du grand échanson, que le roi d'Assyrie, son maître, a envoyé pour insulter au Dieu vivant, et *le* punira-t-il à cause des paroles qu'a entendues Jéhovah, ton Dieu. Fais donc monter une prière pour le reste qui subsiste encore."

5 Les serviteurs du roi Ezéchias se rendirent auprès d'Isaïe; 6 et Isaïe leur dit : "Voici ce que vous direz à votre maître : Ainsi parle Jéhovah : "Ne t'effraie point des paroles que tu as entendues, par lesquelles les serviteurs du roi d'Assyrie m'ont outragé. 7 Je vais mettre en lui un esprit tel que, sur une nouvelle qu'il apprendra, il retournera dans son pays, et je le ferai tomber par l'épée dans son pays."

8 Le grand échanson s'en retourna et trouva le roi d'Assyrie qui attaquait Lobna, car il avait appris que son maître était parti de Lachis. 9 Le roi d'Assyrie reçut une nouvelle au sujet de Tharaca, roi d'Ethiopie; on lui dit : "Voici qu'il s'est mis en marche pour te faire la guerre." Et il envoya de nouveau des messagers à

---

oliviers *cultivés*, par opposition à oliviers *sauvages*. — *Vous vivrez*, vous n'aurez à craindre aucun châtiment de ma part.

34. *Emath*, *Arphad* : Sargon nous apprend, dans une inscription, que, ces deux villes s'étant révoltées contre lui, il les châtia et les détruisit. Le grand échanson rappelle ce fait récent pour effrayer les défenseurs de Jérusalem. — *Arphad*, à 3 lieues au N. d'Alep, à l'endroit où sont les ruines actuelles de *Tell Arfad*.

36. *Le roi avait donné cet ordre*, directement à Eliacim et à ses deux compagnons, se réservant de répondre lui-même. Le peuple ne fit qu'imiter leur silence.

—⁂—

CHAP. XIX.

1. *Déchira ses vêtements*, comme avaient fait les grands officiers, pour témoigner son horreur des blasphèmes de l'envoyé assyrien. — *Se couvrit d'un sac*, en signe d'humiliation et de deuil (II *Sam.* iii. 31).

2. *Isaïe* parait ici pour la première fois dans l'histoire, mais ses écrits nous montrent qu'il avait exercé déjà son ministère prophétique sous les trois règnes précédents. Comme prophète, élu directement de Dieu, et parlant sous son inspiration, il est au-dessus du sacerdoce, institution héréditaire.

3. *D'opprobre* (hébr. *neatsah*), litt. *de mépris*, et par suite de réprobation de la part de Dieu; ce mot a cette signification *Deut.* xxxi, 20; *Jér.* xiv, 21; *Lament.* ii, 6. — *Car*

niam, et transferam vos in terram, quæ similis est terræ vestræ, in terram fructiferam, et fertilem vini, terram panis et vinearum, terram olivarum, et olei ac mellis, et vivetis, et non moriemini. Nolite audire Ezechiam, qui vos decipit, dicens : Dominus liberabit nos. 33. Numquid liberaverunt dii gentium terram suam de manu regis Assyriorum? 34. [e] Ubi est Deus Emath, et Arphad? ubi est Deus Sepharvaim, Ana, et Ava? numquid liberaverunt Samariam de manu mea? 35. Quinam illi sunt in universis diis terrarum, qui eruerunt regionem suam de manu mea ut possit eruere Dominus Jerusalem de manu mea?

[e] Infra 19, 13. Is. 37, 13. Supra 17, 24.

36. Tacuit itaque populus, et non respondit ei quidquam : siquidem præceptum regis acceperant ut non responderent ei. 37. Venitque Eliacim filius Helciæ, præpositus domus, et Sobna scriba, et Joahe filius Asaph a commentariis ad Ezechiam scissis vestibus, et nuntiaverunt ei verba Rabsacis.

CAPUT XIX.

Ezechia et Isaia conversis ad Dominum, et pro liberatione precantibus propter Rabsacis blasphemias, percutit Angelus Domini 185000 Assyriorum; quare fugiens Sennacherib, in templo idolorum suorum a filiis suis occiditur.

QUÆ [a] cum audisset Ezechias rex, scidit vestimenta sua, et opertus est sacco, ingressusque est domum Domini. 2. Et misit Eliacim præpositum domus, et Sobnam scribam, et senes de sacerdotibus opertos saccis, ad Isaiam prophetam filium Amos. 3. Qui dixerunt : Hæc dicit Ezechias : Dies tribulationis, et increpationis, et blasphemiæ dies iste : venerunt filii usque ad partum, et vires non habet parturiens. 4. Si forte audiat Dominus Deus tuus universa verba Rabsacis, quem misit rex Assyriorum dominus suus, ut exprobraret Deum viventem, et argueret verbis, quæ audivit Dominus Deus tuus : et fac orationem pro reliquiis, quæ repertæ sunt.

[a] Is. 37, 1.

5. Venerunt ergo servi regis Ezechiæ ad Isaiam. 6. Dixitque eis Isaias : Hæc dicetis domino vestro : Hæc dicit Dominus : Noli timere a facie sermonum, quos audisti, quibus blasphemaverunt pueri regis Assyriorum me. 7. Ecce, ego immittam ei spiritum, et audiet nuntium, et revertetur in terram suam, et dejiciam eum gladio in terra sua.

8. Reversus est ergo Rabsaces, et invenit regem Assyriorum expugnantem Lobnam : audierat enim quod recessisset de Lachis. 9. Cum-

les enfants : dans ce cas la vie de l'enfant et celle de la mère sont également en péril : image d'un extrême danger : comp. *Osée*, xiii, 13.

4. *Entendra-t-il*, ou *a-t-il entendu : entendre*, ici, c.-à-d. prendre en considération. — *Pour le reste :* pour la partie du royaume de Juda qui n'est pas encore tombée entre les mains des Assyriens; ou mieux : pour le royaume de Juda, reste du peuple de Dieu, le royaume d'Israël n'existant plus.

7. *Un esprit* de timidité et de crainte, à la place de l'esprit d'audace qui l'anime maintenant. — *Une nouvelle*, la nouvelle de l'arrivée de Tharaca (vers. 9). La *vue* de la destruction de son armée (vers. 35) ne l'aurait peut-être pas découragé, et il aurait pu, rassemblant de nouvelles forces, écraser le royaume de Juda; mais la présence du roi d'Ethiopie lui ôta toute son énergie. — *Tomber par l'épée :* voy. vers. 37 et comp. *Is.* xxxvii, 7.

8. *Lobna*, un peu au N. E. de Lachis (xviii, 14). — *Etait parti*, ou *s'était retiré* (Vulg.) *de Lachis :* cette ville avait-elle succombé? S'était-elle victorieusement défendue? Quoi qu'il en soit, cette marche de Sennachérib, qui l'éloignait de Jérusalem, ressemble à un mouvement en arrière.

9. *Reçut une nouvelle :* à Lobna, ou à Lachis? Le texte semble indiquer Lobna. — *Tharaca* (hébr. *Tirhaqa;* inscriptions assyr., *Tar-qu-u;* monuments hiéroghyphiques, *Teharqa*) n'était encore, à cette époque, que roi de Méroé ou d'Ethiopie. Il s'empara du trône d'Egypte vers l'an 692 et l'occupa de 26 à 48 ans. C'est le troisième et dernier roi de la dynastie éthiopienne (la XXV[e]) :

Ezéchias, en disant : 10" Vous parlerez ainsi à Ezéchias, roi de Juda : Que ton Dieu, en qui tu te confies, ne t'abuse point en disant : Jérusalem ne sera pas livrée entre les mains du roi d'Assyrie. 11Tu as appris ce qu'ont fait les rois d'Assyrie à tous les pays, comment ils les ont détruits, et toi, tu serais délivré! 12Est-ce que leurs dieux les ont délivrées, ces nations que mes pères ont détruites : Gosan, Haran, Reseph, et les fils d'Eden qui étaient à Thélasar? 13Où sont le roi d'Emath, le roi d'Arphad et le roi de la ville de Sépharvaïm, d'Ana et d'Ava? "

14Ezéchias, ayant pris la lettre de la main des messagers, la lut; puis il monta à la maison de Jéhovah, et la déployant devant Jéhovah, 15il lui adressa cette prière : " Jéhovah, Dieu d'Israël, assis sur les Chérubins, c'est vous qui êtes le seul Dieu de tous les royaumes de la terre, vous qui avez fait les cieux et la terre. 16Jéhovah, inclinez votre oreille et écoutez; Jéhovah, ouvrez vos yeux et regardez. Entendez les paroles de Sennachérib, qui a envoyé le grand échanson pour insulter au Dieu vivant. 17Il est vrai, Jéhovah, que les rois d'Assyrie ont détruit les nations et *dévasté* leurs territoires, 18et qu'ils ont jeté leurs dieux dans le feu; car ce n'étaient pas des dieux, mais des ouvrages de mains d'homme, du bois et de la pierre; et ils les ont anéantis. 19Maintenant, Jéhovah, notre Dieu, délivrez-nous de la main de Sennachérib, et que tous les royaumes de la terre sachent que vous seul, Jéhovah, êtes Dieu. "

20*Alors* Isaïe, fils d'Amos, envoya dire à Ezéchias : Ainsi parle Jéhovah, Dieu d'Israël : La prière que tu m'as adressée au sujet de Sennachérib, roi d'Assyrie, je l'ai entendue. 21Voici la parole que Jéhovah a prononcée sur lui :

Elle te méprise, elle se moque de toi,
La vierge, fille de Sion;
Elle branle la tête derrière toi,
La fille de Jérusalem.
22 Qui as-tu insulté et outragé?
Contre qui as-tu élevé la voix,
Et porté les yeux en haut?
Contre le Saint d'Israël!
23 Par tes messagers tu as insulté Jéhovah,
Et tu as dit :
Avec la multitude de mes chars,
J'ai gravi le sommet des montagnes,
Les extrémités du Liban;

comp. *Is.* xxxvii, 9. — *Envoya de nouveau :* la Vulgate n'a pas compris cet hébraïsme; on peut la traduire, *et comme il allait marcher contre lui* (Tharaca), *il envoya*, etc. — *En disant :* les messagers devaient dire de bouche à Ezéchias ce qui suit, et lui présenter une lettre (vers. 14) qui répétait et confirmait leurs paroles.

10. *En disant;* Vulg., *et ne dis point.*

11. *A tous les pays :* en effet, sous Sargon et Sennachérib, les Assyriens avaient, par une suite non interrompue de succès militaires, étendu leur domination du désert de Médie aux bords du Nil, et des rives du lac de Van à celles du golfe Persique.

12. *Gosan :* voy. xvii, 6. — *Haran*, où mourut Tharé, le père d'Abraham, dans la Mésopotamie septentrionale (*Gen.* xi, 31). — *Reseph*, probablement la *Rasappa* des inscriptions, dans le voisinage de Haran. — *Eden*, l'*Adennu* des inscriptions, sur la rive orientale de l'Euphrate, aux environs de la ville moderne de Balis. — *Thélasar*, en assyr. *Tul-Assuri* (colline d'Assur), en Babylonie.

13. Voy. xviii, 34.

14. *La déployant devant Jéhovah*, comme pour lui montrer le défi blasphématoire du roi d'Assyrie.

15. *Assis sur les Chérubins* se rapporte à la splendeur surnaturelle (la *schékinah*) qui apparaissait de temps en temps au-dessus du propitiatoire, entre les deux chérubins dont les ailes étendues, en même temps qu'elles couvraient l'arche d'alliance, étaient comme le trône de Dieu (1 *Rois*, vi, 23-27. Comp. *Exod.* xxv, 22; *Lév.* xvi, 2, al.).

18, *Jeté dans le feu* les idoles d'un travail grossier et de matière vile. Car, pour celles

que audisset de Tharaca rege Æthiopiæ, dicentes : Ecce, egressus est ut pugnet adversum te : et iret contra eum, misit nuntios ad Ezechiam, dicens : 10. Hæc dicite Ezechiæ regi Juda : Non te seducat Deus tuus, in quo habes fiduciam : neque dicas : Non tradetur Jerusalem in manus regis Assyriorum. 11. Tu enim ipse audisti quæ fecerunt reges Assyriorum universis terris, quo modo vastaverunt eas : num ergo solus poteris liberari? 12. Numquid liberaverunt dii gentium singulos, quos vastaverunt patres mei, Gozan videlicet, et Haran, et Reseph, et filios Eden, qui erant in Thelassar? 13. Ubi est rex Emath, et rex Arphad, et rex civitatis Sepharvaim, Ana, et Ava?

14. Itaque cum accepisset Ezechias litteras de manu nuntiorum, et legisset eas, ascendit in domum Domini, et expandit eas coram Domino, 15. et oravit in conspectu ejus, dicens : Domine Deus Israel, qui sedes super cherubim, tu es Deus solus regum omnium terræ : tu fecisti cœlum et terram. 16. Inclina aurem tuam, et audi : aperi Domine oculos tuos, et vide : audi omnia verba Sennacherib, qui misit ut exprobraret nobis Deum viventem. 17. Vere Domine dissipaverunt reges Assyriorum gentes, et terras omnium. 18. Et miserunt deos eorum in ignem : non enim erant dii, sed opera manuum hominum ex ligno et lapide, et perdiderunt eos. 19. Nunc igitur Domine Deus noster, salvos nos fac de manu ejus, ut sciant omnia regna terræ, quia tu es Dominus Deus solus.

20. Misit autem Isaias filius Amos ad Ezechiam, dicens : Hæc dicit Dominus Deus Israel : Quæ deprecatus es me super Sennacherib rege Assyriorum, audivi. 21. Iste est sermo, quem locutus est Dominus de eo : Sprevit te, subsannavit te virgo filia Sion : post tergum tuum caput movit, filia Jerusalem. 22. Cui exprobrasti, et quem blasphemasti? contra quem exaltasti vocem tuam, et elevasti in excelsum oculos tuos? contra sanctum Israel. 23. Per manum servorum tuorum exprobrasti Domino, et dixisti : In multitudine curruum meorum ascendi excelsa montium in summitate Libani, et

---

qui étaient de prix, ils les déposaient le plus souvent dans les sanctuaires assyriens, pour être à la fois des trophées de leurs victoires, et la preuve de la supériorité de leurs propres dieux sur ceux des nations vaincues.

21. Jéhovah répond directement aux blasphèmes du roi d'Assyrie. — *La fille de Sion, la fille de Jérusalem*, ne désigne pas précisément la population ; c'est la ville elle-même avec ses habitants qui est personnifiée par ces expressions poétiques, en sorte que l'on pourrait traduire : *la fille vierge, Sion*. Ce dernier nom est ordinairement synonyme de *Jérusalem ;* ici il paraît désigner spécialement la cité de David, la partie orientale de la ville et la mieux fortifiée. Cette cité est appelée *vierge*, soit pour faire entendre qu'elle ne succombera pas, qu'elle sera inviolable ; soit parce qu'elle l'était en effet, l'ennemi n'y étant peut-être jamais entré depuis David, alors même que Sésac (I *Rois*, xiv, 26) et Joas (II *Rois*, xiv, 13) s'étaient emparés de Jérusalem, c.-à-d. de la partie occidentale de cette ville. — *Elle branle la tête :* geste de mépris et de moquerie (*Matth.* xxvii, 39). — *Derrière toi*, quand tu te retireras vaincu et fugitif. Dans la Vulgate, une virgule sépare à tort les mots, *filia Jerusalem*, de *movit*.

22. *Le Saint d'Israël :* Jéhovah, qui manifeste sa sainteté dans ses relations avec Israël. C'est une locution familière à Isaïe, qui l'emploie jusqu'à 27 fois, tandis qu'elle ne se retrouve que 5 fois dans les autres parties de la sainte Ecriture : preuve que nous avons ici un passage authentique, une réelle prophétie prononcée par Isaïe dans la circonstance présente, et non un morceau composé par l'auteur du livre. Les Massorètes ponctuent autrement : *tu as porté* (ou *tu portes*) *les yeux en haut sur* (ou *contre*) *le Saint d'Israël*.

23. *Tu as dit :* les paroles mises dans la bouche de Sennachérib sont l'expression des sentiments qui lui inspiraient ses blasphèmes contre Jéhovah. Il trace le tableau de ses conquêtes passées et futures sous des images poétiques qu'il ne faut pas prendre à la lettre ; le *Liban* figure probablement la Palestine.

Je couperai les plus élevés de ses cèdres,
Les plus beaux de ses cyprès,
Et j'atteindrai sa dernière cime,
Sa forêt semblable à un verger.
24 J'ai creusé, et j'ai bu des eaux étrangères ;
Avec la plante de mes pieds je dessécherai tous les fleuves de l'Egypte.

25 N'as-tu pas appris que j'ai fait ces choses depuis longtemps
Que je les ai formées dès les temps anciens?
A présent j'ai permis qu'elles s'accomplissent,
Que tu réduisisses des villes fortes en monceaux de ruines.
26 Leurs habitants sont sans force,
Dans l'épouvante et le trouble ;
Ils sont comme l'herbe des champs et la tendre verdure,
Comme le gazon des toits,
Comme le blé niellé qui sèche avant sa maturité.
27 Mais je sais quand tu t'assieds, quand tu sors et quand tu entres,
Je connais ta fureur contre moi.
28. Parce que tu es furieux contre moi,
Et que ton arrogance est montée à mon oreille,
Je mettrai mon anneau à tes narines et mon mors à tes lèvres,
Et je te ferai retourner par le chemin par lequel tu es venu.

29 Que ceci soit un signe pour toi : On a mangé cette année le produit du grain tombé ; la seconde année, on mangera ce qui croît de soi-même ; mais, la troisième année, vous sèmerez et vous moissonnerez ; vous planterez des vignes et vous en mangerez le fruit. 30 Ce qui aura été sauvé de la maison de Juda, le reste, poussera encore des racines par-dessous, et portera du fruit par-dessus. 31 Car de Jérusalem il sortira un reste, et de la montagne de Sion des réchappés. Voilà ce que fera le zèle de Jéhovah des armées.

32 C'est pourquoi ainsi parle Jéhovah sur le roi d'Assyrie :

" Il n'entrera point dans cette ville,
Il n'y lancera point de flèches,
Il ne lui présentera point de boucliers,
Il n'élévera point de retranchements contre elle.
33 Il s'en retournera par le chemin par lequel il est venu,
Et il n'entrera point dans cette ville, dit Jéhovah.
34 Je protégerai cette ville pour la sauver,
A cause de moi et à cause de David, mon serviteur."

35 Cette nuit-là, l'ange de Jéhovah sortit et frappa dans le camp des Assyriens cent quatre-vingt-cinq mille hommes ; et quand on se leva le matin, c'étaient tous des cadavres. 36 Et Sennachérib, roi d'Assyrie, ayant levé

24. Pensée : rien ne saurait m'arrêter : ni les montagnes ; j'en gravis les sommets avec mes chars ; ni les déserts : j'y creuse des puits qui me donnent de l'eau ; ni les fleuves : ils se dessèchent sous mes pas, je les traverse aussi facilement que la terre ferme. Ce dernier trait s'applique aux nombreux canaux de l'Egypte, et surtout aux branches du Nil, qui font du Delta comme un réseau de fleuves. L'hébr. *matsor* désigne encore l'Egypte *Is.* xix, 6; *Mich.* vii, 12.

Vulgate : *j'ai abattu* (la forêt de son Carmel) ; *j'ai bu des eaux étrangères, et j'ai séché par les traces de mes pieds toutes les eaux fermées.*

25. Ces succès dont tu t'enorgueillis, je les ai prévus et préparés dans mes desseins éternels ; tu n'es que mon instrument, " la verge de ma colère (*Is.* x, 5) ", qui bientôt sera brisée.

26. *Le gazon* qui pousse, presque sans racine, sur les toits plats des maisons, est vite flétri par les ardeurs du soleil.

27. *Je sais quand :* je connais toute ta conduite. Comp. *Deut.* xxviii, 6; *Ps.* cxxxviii, 1, al.

28. *Mon anneau :* c'est ainsi qu'on dompte les bêtes sauvages (*Is.* xxx, 28; *Ezéch.* xix, 4; xxix, 4). Les sculptures montrent que les rois de Babylone et d'Assyrie faisaient subir ce traitement à certains de leurs prisonniers.

succidi sublimes cedros ejus, et electas abietes illius. Et ingressus sum usque ad terminos ejus, et saltum Carmeli ejus 24. ego succidi. Et bibi aquas alienas, et siccavi vestigiis pedum meorum omnes aquas clausas.

25. Numquid non audisti quid ab initio fecerim? Ex diebus antiquis plasmavi illud, et nunc adduxi: eruntque in ruinam collium pugnantium civitates munitæ. 26. Et qui sedent in eis, humiles manu, contremuerunt et confusi sunt, facti sunt velut fœnum agri, et virens herba tectorum, quæ arefacta est antequam veniret ad maturitatem. 27. Habitaculum tuum, et egressum tuum, et introitum tuum, et viam tuam ego præscivi, et furorem tuum contra me. 28. Insanisti in me, et superbia tua ascendit in aures meas: ponam itaque circulum in naribus tuis, et camum in labiis tuis, et reducam te in viam, per quam venisti.

[b] Is. 37, 30.

29. [b] Tibi autem Ezechia hoc erit signum: Comede hoc anno quæ repereris: in secundo autem anno, quæ sponte nascuntur: porro in tertio anno seminate et metite: plantate vineas, et comedite fructum earum. 30. Et quodcumque reliquum fuerit de domo Juda, mittet radicem deorsum, et faciet fructum sursum. 31. De Jerusalem quippe egredientur reliquiæ, et quod salvetur de monte Sion: zelus Domini exercituum faciet hoc.

32. Quam ob rem hæc dicit Dominus de rege Assyriorum: Non ingredietur urbem hanc, nec mittet in eam sagittam, nec occupabit eam clypeus, nec circumdabit eam munitio. 33. Per viam, qua venit, revertetur: et civitatem hanc non ingredietur, dicit Dominus. 34. Protegamque urbem hanc, et salvabo eam propter me, et propter David servum meum.

35. [c] Factum est igitur in nocte illa, venit Angelus Domini, et percussit in castris Assyriorum centum octoginta quinque millia. Cumque diluculo surrexisset, vidit omnia corpora mortuorum: et recedens abiit, 36. et reversus est Sennacherib rex Assyriorum, et mansit in Ninive.

[c] Tob. 1, 21. Eccl. 48, 24. Is. 37, 36. 1 Mach. 7, 41. 2 Mach. 8, 19.

29. *Pour toi*, Ezéchias, ajoute avec raison la Vulg. — *Un signe*, pour confirmer ce qui vient d'être dit (vers. 28), savoir, que Juda n'a plus rien à craindre de Sennachérib. Ce signe (hébr. *oth*), quelquefois miraculeux, est ici un fait naturel. — *Cette année*, l'année de l'invasion, pendant laquelle on n'avait pu semer. — *Grain tombé* de la récolte précédente. — *La seconde année :* quand Sennachérib eut opéré sa retraite, les semailles furent encore difficiles et rares, le pays ayant été ravagé et manquant de bras.

30. Le règne florissant de Josias (xxiii, 15-20) est l'accomplissement spécial de cette prophétie.

31. *Le zèle de Jéhovah :* voy. *Exod.* xx, 5; *Is.* ix, 1-6.

32. *Présenter le bouclier* à une ville, c'est l'attaquer en se couvrant du bouclier. — *Retranchements*, ici, terre et autres matériaux amassés contre les remparts d'une ville par les assiégeants. Sens du verset : Non seulement le roi d'Assyrie ne prendra pas la ville, il n'en fera pas même le siège.

34. *A cause de moi*, dont Sennachérib a nié la puissance (xviii, 35; xix, 10-12). — *A cause de David* et des promesses qui lui ont été faites (*Ps.* cxxxi, 12-18).

35. *Cette nuit-là*, probablement celle qui suivit l'oracle d'Isaïe; ou bien, *cette nuit fameuse*. — *L'ange du Seigneur*, le même qui fit mourir les premiers-nés d'Egypte (*Exod.* xii, 23) et envoya la peste en Israël (II *Sam.* xxiv, 15 sv.). — *Le camp des Assyriens*, probablement à Lobna (vers. 8); peut-être le corps d'armée qui accompagnait la première ambassade était-il encore sous les murs de Jérusalem (xviii, 17). — *Quand on se leva le matin :* d'après ces expressions, l'extermination de l'armée assyrienne eut lieu dans le silence de la nuit, sans qu'aucun trouble ou tumulte extérieur réveillât ceux qui furent épargnés. Elle constitue donc un fait surnaturel, analogue à celui par lequel Dieu avait frappé les premiers-nés des Egyptiens (*Exod.* xii, 29).

L'historien de la Mésopotamie, Bérose (dans Josèphe, *Antiq. jud.* x, ii, 4) confirme la relation de la Bible. Le récit d'Hérodote (ii, 141), malgré la différence des détails, doit se rapporter au même fait.

36. *Il resta à Ninive*, pour les peuples à l'occident de l'Assyrie, contre lesquels il n'osa plus porter ses armes; mais nous savons par ses *Annales* que, pendant les 19 ans qu'il régna encore, il fit diverses

son camp, partit et s'en retourna, et il resta à Ninive. 37 Un jour qu'il était prosterné dans la maison de Nesroch, son dieu, Adramélech et Sarasar, ses fils, le frappèrent avec l'épée et s'enfuirent au pays d'Ararat. Et Assarhaddon, son fils, régna à sa place.

CHAP. XX. — Maladie et guérison d'Ézéchias. Ambassade de Mérodach. Baladan, roi de Babylone. Mort d'Ézéchias.

Ch. XX. EN ce temps-là, Ézéchias fut malade à la mort. Le prophète Isaïe, fils d'Amos, vint auprès de lui et lui dit : " Ainsi parle Jéhovah : Donne tes ordres à ta maison, car tu vas mourir, et tu ne vivras plus. " 2 Ézéchias tourna son visage contre le mur, et pria ainsi Jéhovah : 3 " Souvenez-vous, Jéhovah, que j'ai marché devant votre face avec fidélité et intégrité de cœur, et que j'ai fait ce qui est bien à vos yeux. " Et Ézéchias versa des larmes abondantes.

4 Isaïe, qui était sorti, n'avait pas encore dépassé la cour du milieu, lorsque la parole de Jéhovah lui fut adressée en ces termes : 5 " Retourne, et dis à Ézéchias, chef de mon peuple : Ainsi parle Jéhovah, le Dieu de David, ton père : J'ai entendu ta prière et j'ai vu tes larmes; je te guérirai; dans trois jours tu monteras à la maison de Jéhovah; 6 j'ajouterai à tes jours quinze années. Je te délivrerai, toi et cette ville, de la main du roi d'Assyrie; je protégerai cette ville à cause de moi et à cause de David, mon serviteur. " 7 Isaïe dit : " Prenez une masse de figues. " On la prit, on l'appliqua sur l'ulcère, et Ézéchias guérit. 8 Ézéchias avait dit à Isaïe : " A quel signe connaîtrai-je que Jéhovah me guérira et que je monterai dans trois jours à la maison de Jéhovah." 9 Isaïe dit : " Voici le signe donné par Jéhovah, auquel tu connaîtras qu'il accomplira la parole qu'il a dite : l'ombre avancera-t-elle de dix degrés, ou reculera-t-elle de dix degrés? " 10 Ézéchias répondit : " C'est peu de chose que l'ombre avance de dix degrés; mais qu'elle recule de dix

expéditions contre ses voisins du N. de l'E. et du S.

37. *Nesroch* ou *Nisroch :* les monuments n'ont encore révélé aucune divinité assyrienne de ce nom. D'après Josèphe, ce mot désignerait un temple, non un dieu; en effet, les temples assyriens sont presque toujours désignés par une appellation spéciale. Si Josèphe a raison, il faut traduire : *un jour qu'il adorait son dieu dans le temple de* (appelé) *Nesroch;* c'est le sens donné par la Vulgate. — *Pays d'Ararat*, la partie N. E. de l'Arménie, confinant à la Médie. — *Assarhaddon* (sur les inscriptions *Assourach-eddin*, c.-à-d. Assur a donné un frère), un des fils cadets de Sennachérib, disputa victorieusement le trône à ses deux frères aînés, les parricides, et régna de l'an 681 à 668; il eut pour successeur son fils Assurbanipal (Sardanapale).

CHAP. XX.

1. *En ce temps-là :* plusieurs années avant l'expédition de Sennachérib en Palestine. Notre auteur suit simplement l'arrangement des faits tel qu'il l'a trouvé dans Isaïe (chap. xxxvi sv. : expédition de Sennachérib; chap. xxxviii sv. : maladie du roi). Mais si la campagne du roi d'Assyrie est placée dans Isaïe avant le récit de la maladie d'Ézéchias, c'est sans doute parce que cette campagne est le complément et la confirmation des prophéties qui précèdent immédiatement le chap. xxxvi. L'histoire de la maladie d'Ézéchias vient ensuite, parce que le prophète a réuni dans un même groupe toutes les prédictions de circonstance qu'il avait faites à ce pieux roi. Comp. vers. 12. — *Donne tes ordres*, pour que les affaires de ta maison soient en règle. — *Tu vas mourir :* cette histoire, comme celle de Jonas (iii, 4-10. Comp. I *Rois*, xxi, 21-29), montre que les oracles prophétiques n'étaient pas toujours l'annonce absolue et inconditionnelle de ce qui devait arriver, mais que souvent ils avaient pour but premier d'éprouver ou d'amener au repentir les personnes contre lesquelles ils étaient prononcés, et qu'ils n'obtenaient leur accomplissement que si ce but n'était pas atteint.

2. *Tourna son visage contre le mur*,

[d] Tob. 1,24. 37. [d] Cumque adoraret in templo Nesroch deum suum, Adramelech et Sarasar filii ejus percusserunt eum gladio, fugeruntque in terram Armeniorum, et regnavit Asarhaddon filius ejus pro eo.

CAPUT XX.

Isaias ægrotantem Ezechiam moriturum denuntiat : at ille sua oratione sanitatem cum prorogatione vitæ ad quindecim annos a Deo impetrat, dato sanitatis signo per solis regressum : Assyriis autem munera deferentibus thesauros ostendit, et ob id per Isaiam reprehenso, captivitas Babylonica denuntiatur : cui impius succedit filius Manasses.

IN diebus illis ægrotavit Ezechias [a] usque ad mortem : et venit ad eum Isaias filius Amos, propheta, dixitque ei : Hæc dicit Dominus Deus : Præcipe domui tuæ : morieris enim tu, et non vives. 2. Qui convertit faciem suam ad parietem, et oravit Dominum, dicens : 3. Obsecro Domine, memento quæso quomodo ambulaverim coram te in veritate, et in corde perfecto, et quod placitum est coram te, fecerim. Flevit itaque Ezechias fletu magno.

[a] 2 Par. 32, 24. Is. 38, 1.

4. Et antequam egrederetur Isaias mediam partem atrii, factus est sermo Domini ad eum, dicens : 5. Revertere, et dic Ezechiæ duci populi mei : Hæc dicit Dominus Deus David patris tui : Audivi orationem tuam, et vidi lacrymas tuas : et ecce sanavi te, die tertio ascendes templum Domini. 6. Et addam diebus tuis quindecim annos : sed et de manu regis Assyriorum liberabo te, et civitatem hanc, et protegam urbem istam propter me, et propter David servum meum. 7. Dixitque Isaias : Afferte massam ficorum. Quam cum attulissent, et posuissent super hulcus ejus, curatus est. 8. Dixerat autem Ezechias ad Isaiam : Quod erit signum, quia Dominus me sanabit, et quia ascensurus sum die tertia templum Domini? 9. Cui ait Isaias : Hoc erit signum a Domino, quod facturus sit Dominus sermonem, quem locutus est : Vis ut ascendat umbra decem lineis, an ut revertatur totidem gradibus? 10. Et ait Ezechias : Facile est, umbram crescere decem lineis :

pour prier avec plus de recueillement et de dévotion, et non, comme Achab (I *Rois*, xxi, 4), par mécontentement et mauvaise humeur.

3. L'Ancien Testament promettait aux justes la prospérité temporelle, ce qui comprenait une longue vie. Ezéchias aurait-il donc mérité la disgrâce de Jéhovah? Dans la claire conscience de sa fidélité, il ose adresser à Jéhovah des remontrances. En maint endroit des Psaumes, David fait de même sa propre apologie; il n'y avait en cela rien de contraire au type le plus élevé de la perfection morale révélée à cette époque.

4. *La cour du milieu* du palais royal, d'après la leçon du qeri; ou bien, d'après le ketib, *le milieu de la ville*, ici de la cité de David, sur le mont Sion, où se trouvait le palais du roi.

6. Ce *roi d'Assyrie* était probablement Sargon, qui aurait *menacé* le royaume de Juda.

7. *Masse de figues*, sorte de gâteau de figues pressées. C'est le remède que les Orientaux emploient encore aujourd'hui pour guérir les abcès ordinaires. Impuissant contre la tumeur pernicieuse qui allait emporter Ezéchias, il reçut de Jéhovah une vertu surnaturelle.

8. *Avait dit*, avant ou un peu après qu'on lui eut appliqué la masse de figues. — *Demander un signe* est un acte pieux ou un acte impie selon les dispositions de celui qui le demande. Ni Ezéchias ni Gédéon (*Jug.* vi, 17, 37, 39) ne sont blâmés pour l'avoir fait, parce qu'ils ont agi avec un cœur humble et droit; Jéhovah reprend " la génération mauvaise et adultère qui cherche un signe (*Matth.* xii, 38, al.) ", parce que la demande des Juifs était captieuse : ce signe de la divinité du Sauveur, ils ne l'attendaient pas, ils n'auraient même pas voulu le rencontrer.

9. *L'ombre*, etc., dans le sens de la Vulgate : Veux-tu que l'ombre avance ou recule, etc.

10. *C'est peu de chose*, ce serait une chose moins extraordinaire, et par suite un signe moins concluant, que l'ombre avance subitement dans la même direction.

degrés. " 11 Alors Isaïe, le prophète, invoqua Jéhovah, qui fit reculer l'ombre de dix degrés sur les degrés d'Achaz, où elle était descendue.

12 En ce même temps, Mérodach-Baladan, fils de Baladan, roi de Babylone, envoya une lettre et des présents à Ezéchias, dont il avait appris la maladie. 13 Ezéchias se réjouit *de la venue* des envoyés, et il leur montra toute la maison de ses choses précieuses, l'argent et l'or, les aromates et l'huile de prix, tout son arsenal et tout ce qui se trouvait dans ses trésors; il n'y eut rien qu'Ezéchias ne leur fît voir dans sa maison et dans tous ses domaines. 14 Mais Isaïe, le prophète, vint auprès du roi Ezéchias, et lui dit : " Qu'ont dit ces gens-là, et d'où sont-ils venus vers toi? " Ezéchias répondit : " Ils sont venus d'un pays éloigné, de Babylone. " 15 — " Qu'ont-ils vu dans ta maison? " demanda le prophète. — — " Ils ont vu, répondit Ezéchias, tout ce qui est dans ma maison; il n'y a rien dans mes trésors que je ne leur aie fait voir. " 16 Et Isaïe dit à Ezéchias : " Ecoute la parole de Jéhovah : 17 Voici que tes jours viendront où l'on emportera à Babylone tout ce qui est dans ta maison et ce que tes pères ont amassé jusqu'à ce jour; il n'en restera rien, dit Jéhovah. 18 Et l'on prendra de tes fils, qui seront sortis de toi, que tu auras engendrés, pour en faire des eunuques dans le palais du roi de Babylone. " 19 Ezéchias répondit à Isaïe : " La parole de Jéhovah que tu as prononcée est bonne. Oui, ajoute-t-il, car sa paix et sa fidélité seront *avec moi* pendant ma vie. "

20 Le reste des actions d'Ezéchias, tous ses exploits, et comment il fit l'étang et l'aqueduc et amena les eaux dans la ville, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda. 21 Ezéchias se coucha avec ses pères, et Manassé, son fils, régna à sa place.

11. *Sur les degrés*, probablement un cadran solaire, que le roi Achaz avait construit ou qu'il s'était procuré chez les Babyloniens qui l'avaient inventé (Hérod. II, 109). La forme exacte de cet instrument nous est inconnue. D'après les LXX et Josèphe, ce ne serait pas même une véritable horloge solaire avec gnomon, mais une sorte d'escalier surmonté d'une aiguille ou obélisque dont l'ombre descendait ou remontait sur les degrés selon les diverses positions du soleil dans le ciel.

Nous n'avons pas à rechercher par quel moyen Dieu accomplit ce miracle; mais nous ferons observer que le signe était bien choisi pour la chose qu'il devait faire entendre : l'ombre revenant sur ses pas n'était-elle pas l'image de la vie d'Ezéchias qui, arrivée à sa fin naturelle, allait reprendre un nouveau cours?

12. *En ce même temps*, peu de temps après la guérison d'Ezéchias. — *Mérodach-Baladan :* l'auteur des *Rois* écrit *Bérodach;* mais nous avons cru devoir rétablir ici la véritable orthographe, donnée par Isaïe (xxxix. 1) et par les inscriptions. Ce nom se compose de trois éléments : *Mérodach* (assyr. *Marduk*)-*habal-iddin*, c.-à-d. Marduk (dieu babylonien) a donné un fils. Si c'est le même qui, d'après les monuments, commença son règne l'an 721 et fut détrôné par Sargon (l'an 709), il faut admettre qu'il aurait remonté sur le trône à la faveur des troubles occasionnés par la mort de Sargon (l'an 703) et qu'il aurait alors inauguré un nouveau règne de six mois. — *Fils de Baladan* (de même dans Isaïe, xxxix, 1). Comme le Mérodach-Baladan vaincu par Sargon est dit dans les inscriptions *fils de Yakin*, M. Vigouroux en conclut que le roi de Babylone mentionné ici ne saurait être le même, mais bien son fils. Mais cette raison ne paraît pas décisive. Outre le sens large que l'expression *fils de* a souvent dans les langues sémitiques, les Assyriens n'étaient pas toujours exacts dans l'indication de la filiation des rois étrangers; c'est ainsi qu'ils font Jéhu *fils d'Amri*. — *Dont il avait appris la maladie :* Mérodach avait pour but, non seulement de féliciter de sa guérison le roi de Juda, mais encore d'en faire un ami et un allié contre l'ennemi commun, le roi d'Assyrie.

nec hoc volo ut fiat, sed ut revertatur retrorsum decem gradibus. 11. Invocavit itaque Isaias propheta Dominum, et reduxit umbram per lineas, quibus jam descenderat in horologio Achaz, retrorsum decem gradibus.

[b] Is. 39, 1. 12. [b] In tempore illo misit Berodach Baladan, filius Baladan, rex Babyloniorum litteras et munera ad Ezechiam : audierat enim quod ægrotasset Ezechias. 13. Lætatus est autem in adventu eorum Ezechias, et ostendit eis domum aromatum, et aurum et argentum, et pigmenta varia, unguenta quoque, et domum vasorum suorum, et omnia quæ habere poterat in thesauris suis. Non fuit quod non monstraret eis Ezechias in domo sua, et in omni potestate sua. 14. Venit autem Isaias propheta ad regem Ezechiam, dixitque ei : Quid dixerunt viri isti? aut unde venerunt ad te? Cui ait Ezechias : De terra longinqua venerunt ad me de Babylone. 15. At ille respondit : Quid viderunt in domo tua? Ait Ezechias: Omnia quæcumque sunt in domo mea, viderunt : nihil est quod non monstraverim eis in thesauris meis. 16. Dixit itaque Isaias Ezechiæ : Audi sermonem Domini : 17. Ecce dies venient, et auferentur omnia, quæ sunt in domo tua, et quæ condiderunt patres tui usque in diem hanc, in Babylonem : non remanebit quidquam, ait Dominus. 18. Sed et de filiis tuis qui egredientur ex te, quos generabis, tollentur, et erunt eunuchi in palatio regis Babylonis. 19. Dixit Ezechias ad Isaiam : Bonus sermo Domini, quem locutus es : sit pax et veritas in diebus meis.

[c] 2 Par. 32, 30. 20. [c] Reliqua autem sermonum Ezechiæ, et omnis fortitudo ejus, et quomodo fecerit piscinam, et aquæductum, et introduxerit aquas in civitatem, nonne hæc scripta sunt in Libro sermonum dierum regum Juda? 21. Dormivitque Ezechias cum patribus suis, et regnavit Manasses filius ejus pro eo.

13. *Se réjouit :* le texte hébreu actuel porte *ischma*, prêta une oreille bienveillante; ou bien : donna audience. Mais les LXX, la Vulgate et toutes les versions anciennes ont lu *ismach*, se réjouit, qui se trouve aussi dans Isaïe. — *Il leur montra*, peut-être avec une certaine vanité, mais certainement avec le désir de donner aux Babyloniens une bonne idée de sa puissance et de ses ressources. Il y avait, dans ce dernier sentiment, quelque chose d'imparfait au point de vue théocratique : le roi de Juda devait tout espérer et tout attendre de Jéhovah. — *L'huile de prix :* d'après les rabbins, l'huile de baume, récoltée dans les jardins du roi.

L'existence de ces trésors montre bien que l'ambassade babylonienne est antérieure à la campagne de Sennachérib en Judée : voy. xviii, 15 sv.

14. *Ils sont venus :* Ezéchias ne répond pas à la première des deux questions d'Isaïe, sans doute dans la crainte que le prophète ne lui reproche de s'appuyer sur un " bras de chair. "

17. *Tes jours viendront :* une des prophéties les plus étonnantes de nos saints Livres. La Judée est enveloppée et prise comme dans un filet par la puissance assyrienne; elle a vu tomber Samarie; elle a vu briser les cités philistines et l'Egypte elle-même; elle sait que Babylone n'a jamais été qu'une principauté soumise à l'Assyrie : et voilà que le prophète menace le roi de Jérusalem, non pas du courroux du roi d'Assyrie, mais de l'invasion de ce petit peuple dont le roi vient, comme un suppliant, réclamer son propre appui ! (*Vigouroux.*)

18. *De tes fils*, de tes descendants. — *Eunuques*, dans le sens large de courtisans, de camériers. Comp. *Dan.* i, 3 sv.

19. *Est bonne :* expression de soumission et d'abandon à la volonté de Jéhovah. Comp. II *Sam.* iii, 18; I *Rois*, ii, 38, 42. — *Seront;* Vulg., *que... soient.* Ces derniers mots, dits après une pause, et non adressés directement à Isaïe, respirent la résignation et la tristesse.

20. *L'étang et l'aqueduc :* voy. II *Par.* xxxii, 30, et *Néh.* iii, 16.

21. *Avec ses pères :* voy. II *Par.* xxxii, 33

CHAP. XXI. — Manassé et Amon, rois de Juda.

Ch. XXI. MANassé avait douze ans lorsqu'il devint roi, et il régna cinquante-cinq ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Haphsiba. 2 Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, imitant les abominations des nations que Jéhovah avait chassées devant les enfants d'Israël. 3 Il rebâtit les hauts lieux qu'Ezéchias, son père, avait détruits, il éleva des autels à Baal, il fit une idole d'Astarté, comme avait fait Achab, roi d'Israël, et il se prosterna devant toute l'armée du ciel et la servit. 4 Il bâtit des autels dans la maison de Jéhovah, de laquelle Jéhovah avait dit : "C'est dans Jérusalem que je placerai mon nom." 5 Il bâtit des autels à toute l'armée du ciel dans les deux parvis de la maison de Jéhovah. 6 Il fit passer son fils par le feu; il pratiquait les enchantements et observait les signes; il institua des gens qui évoquaient les esprits et qui prédisaient l'avenir : faisant ainsi de plus en plus ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, de manière à l'irriter. 7 Il mit l'idole d'Astarté, qu'il avait faite, dans la maison dont Jéhovah avait dit à David et à Salomon, son fils : " C'est dans cette maison et c'est dans Jérusalem, que j'ai choisie parmi toutes les tribus d'Israël, que je veux placer mon nom pour toujours. 8 Je ne ferai plus errer le pied d'Israël hors du pays que j'ai donné à ses pères, pourvu seulement qu'ils aient soin de mettre en pratique tout ce que je leur ai commandé et toute la loi que leur a prescrite mon serviteur Moïse." 9 Mais ils n'obéirent point; séduits par Manassé, ils firent le mal plus que toutes les nations que Jéhovah avait détruites devant les enfants d'Israël.

10 Alors Jéhovah parla ainsi par ses serviteurs les prophètes : 11 Parce que Manassé, roi de Juda, a commis ces abominations, parce qu'il a fait des choses plus mauvaises que toutes celles qu'avaient faites avant lui les Amorrhéens, et parce qu'il a fait aussi pécher Juda par ses idoles, 12 voici ce que dit Jéhovah, Dieu d'Israël : Je vais faire venir sur Jérusalem et sur Juda des malheurs tels, que les oreilles tinteront à qui en entendra parler. 13 J'étendrai sur Jérusalem le cordeau de Samarie et le niveau de la maison d'Achab, et je nettoierai Jérusalem comme le plat qu'on nettoie et qu'on retourne sur sa face après l'avoir nettoyé. 14 J'abandonnerai les restes de mon héritage, et je les livrerai entre les mains de

CHAP. XXI.

1. *Manassé*, type de roi impie, comme Achab, *régna 55 ans*, de 698 à 642.

2. *Il fit le mal :* c'est lui qui combla la mesure des iniquités de Juda et qui attira sur le dernier reste du peuple choisi une sentence de condamnation, que la piété de Josias ne put faire révoquer (xxiii, 26. Comp. *Jér.* xv, 4). Comme il n'avait que 12 ans lorsqu'il monta sur le trône, il est à croire qu'il subit l'influence des hauts personnages de la cour, de quelques prêtres et des faux prophètes, qui ne voulaient plus de la pure religion de Jéhovah (II *Par.* xxiv, 17 sv. Comp. *Jér.* viii, 1 sv.).

3. *Rebâtit :* les mots *conversus est et ædificavit* de la Vulgate doivent se traduire, *il bâtit de nouveau*, il rebâtit : comp. xix, 9. — *Les hauts lieux*, où des rites idolâtriques se mêlaient au culte officiel de Jéhovah (xviii, 22. Comp. I *Rois*, xiv, 23). — *Baal*, *Astarté :* voy. xi, 18; II *Par.* xxviii, 2. — *L'armée du ciel*, les astres. Ce culte s'appelle sabéisme; il s'adressait directement aux astres (soleil, lune, signes du zodiaque), sans image ni représentation quelconque, et consistait d'ordinaire à faire brûler des parfums sur un autel élevé, soit dans la cour (vers. 5), soit sur le toit d'une maison (xxiii, 12; *Sophon.* i, 5. Comp. *Ezéch.* viii, 16).

4. *Dans Jérusalem :* voy. II *Sam.* vii, 13; I *Rois*, viii, 29; ix, 3. Ce verset est développé et expliqué par le vers. 5.

5. *Les deux parvis :* la cour des prêtres où s'accomplissaient les cérémonies sacrées, et la cour extérieure destinée au peuple.

6. *Il fit passer*, comme Achaz (xvi, 3). — *Il pratiquait les enchantements*, etc.; d'au-

CAPUT XXI.

Propter abominandam Manassis impietatem prædicit Dominus se Judam ac Jerusalem deleturum : cui mortuo succedit impius filius Amon : et hoc a servis occiso, regnat super Judam pius filius Josias.

[a] 2 Par. 33, 1.

DUODECIM annorum erat Manasses cum regnare cœpisset, [a]et quinquaginta quinque annis regnavit in Jerusalem : nomen matris ejus Haphsiba. 2. Fecitque malum in conspectu Domini, juxta idola gentium, quas delevit Dominus a facie filiorum Israel. 3. [b]Conversusque est, et ædificavit excelsa, quæ dissipaverat Ezechias pater ejus : et erexit aras Baal, et fecit lucos sicut fecerat Achab rex Israel, et adoravit omnem militiam cœli, et coluit eam. 4. Exstruxitque aras in domo Domini, de qua dixit Dominus : [c]In Jerusalem ponam nomen meum. 5. Et exstruxit altaria universæ militiæ cœli in duobus atriis templi Domini. 6. Et traduxit filium suum per ignem : et ariolatus est, et observavit auguria, et fecit pythones, et aruspices multiplicavit, ut faceret malum coram Domino, et irritaret eum. 7. Posuit quoque idolum luci, quem fecerat, in templo Domini, [d]super quod locutus est Dominus ad David, et ad Salomonem filium ejus : In templo hoc, et in Jerusalem, quam elegi de cunctis tribubus Israel, ponam nomen meum in sempiternum. 8. Et ultra non faciam commoveri pedem Israel de terra, quam dedi patribus eorum : si tamen custodierint opere omnia quæ præcepi eis, et universam legem, quam mandavit eis servus meus Moyses. 9. Illi vero non audierunt : sed seducti sunt a Manasse, ut facerent malum super gentes, quas contrivit Dominus a facie filiorum Israel.

[b] 2 Par. 33, 3.

[c] 2 Reg. 7, 10.

[d] 2 Reg. 7, 26. 3 Reg. 8, 16 et 9, 3.

10. Locutusque est Dominus in manu servorum suorum prophetarum, dicens : 11. [e]Quia fecit Manasses rex Juda abominationes istas pessimas, super omnia quæ fecerunt Amorrhæi ante eum, et peccare fecit etiam Judam in immunditiis suis : 12. propterea hæc dicit Dominus Deus Israel : Ecce ego inducam mala super Jerusalem et Judam : ut quicumque audierit, tinniant ambæ aures ejus. 13. Et extendam super Jerusalem funiculum Samariæ, et pondus domus Achab : et delebo Jerusalem, sicut deleri solent tabulæ : et delens vertam, et ducam crebrius stylum super faciem ejus. 14. Dimittam vero reliquias hereditatis meæ, et tradam eas in manus inimicorum ejus : eruntque in vasti-

[e] Jer. 15, 4.

tres, *il observait les nuages et les serpents* pour en tirer des pronostics. Comp. *Deut.* xviii, 10; *Lév.* xix, 26.

7. *Dans la maison*, dans le temple proprement dit (xxiii, 6) : cette impiété dépassait tout ce qu'avaient fait Achab et Athalie. — *Jéhovah avait dit :* voy. II *Rois*, vii, 13; III *Rois*, ix, 3. Comp. *Ps.* cxxxi, 13 sv.

9. *Séduits par Manassé :* durant ce long règne, l'idolâtrie sous toutes ses formes prit un développement qu'elle n'avait jamais atteint, pas même en Israël (*Jér.* vii, 8, 31; *Ezéch.* xxiii, 37; *Soph.* i, 5), et la corruption des mœurs allait de pair avec l'avilissement de la religion (xxiii, 7; *Jér.* ii, 8; v, 1; *Soph.* iii, 1-3).

10. *Les prophètes :* aucun des prophètes *connus* n'a vécu sous ce règne, si ce n'est peut-être Hozaï : voy. II *Par.* xxxiii, 19.

11. *Les Amorrhéens* représentent ici tous les Chananéens, comme III *Rois*, xxi, 26.

12. *Les oreilles tinteront :* voy. I *Rois*, iii, 11.

13. *Cordeau, niveau* (ou comme la Vulg., *fil à plomb*) : le sens général est clair, mais la signification précise de la métaphore ne l'est pas. Ou bien le cordeau et le niveau sont pris comme images de règle et de mesure : on appliquera à Jérusalem la mesure qui a servi pour Samarie, on la détruira. Ou bien le cordeau et le niveau, qui servent d'ordinaire à construire (*Zach.* i, 10), sont pris comme servant à détruire (*Amos*, vii, 7) : Jérusalem sera rasée au niveau du sol. — *Je nettoierai* (litt. *j'essuierai*) : dans le plat ainsi essuyé et retourné, il ne reste pas une goutte d'eau : image pittoresque de la destruction complète de Jérusalem.

leurs ennemis, et ils deviendront la proie et le butin de tous leurs ennemis : 15parce qu'ils ont fait ce qui est mal à mes yeux, et qu'ils m'ont irrité depuis le jour où leurs pères sont sortis d'Egypte jusqu'à présent.

16Manassé répandit aussi beaucoup de sang innocent, jusqu'à en remplir Jérusalem d'un bout à l'autre, outre ses péchés par lesquels il fit pécher Juda, en faisant ce qui est mal aux yeux de Jéhovah.

17Le reste des actions de Manassé, tout ce qu'il a fait, et les péchés qu'il commit, cela est écrit dans les Chroniques des rois de Juda. 18Manassé se coucha avec ses pères, et il fut enterré dans le jardin d'Oza. Amon, son fils, régna à sa place.

19Amon avait vingt-deux ans lorsqu'il devint roi, et il régna deux ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Messalemeth, fille de Harus, de Jétéba. 20Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, comme avait fait Manassé son père; 21il marcha dans toute la voie où avait marché son père, il servit les idoles que son père avait servies, et il se prosterna devant elles; 22il abandonna Jéhovah, le Dieu de ses pères, et il ne marcha pas dans la voie de Jéhovah. 23Les serviteurs d'Amon conspirèrent contre lui et tuèrent le roi dans sa maison. 24Mais le peuple du pays frappa tous ceux qui avaient conspiré contre le roi Amon, et établit roi Josias, son fils, à sa place.

25Le reste des actions d'Amon, et ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda. 26On l'enterra dans son sépulcre, dans le jardin d'Oza, et Josias, son fils, régna à sa place.

CHAP. XXII. — Josias, roi de Juda. Le livre de la loi trouvé dans le temple. La prophétesse Holda.

Chap. XXII.

JOsias avait huit ans lorsqu'il devint roi, et il régna trente et un ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Idida, fille d'Hadaï, de Bésécath. 2Il fit ce qui est droit aux yeux de Jéhovah, et il marcha entièrement dans la voie de David, son père; il ne s'en détourna ni à droite ni à gauche.

3La dix-huitième année du roi Josias, le roi envoya dans la maison de Jéhovah Saphan, le secrétaire, fils d'Aslia, fils de Messulam, en disant : 4" Monte vers Helcias, le grand prê-

15. A cette annonce du châtiment se rattache le récit des Paralipomènes (II, xxiii, 11 sv.) sur la captivité de Manassé à Babylone, sa conversion et son retour à Jérusalem, etc. L'auteur des *Rois* passe ces faits sous silence, sans doute parce que, malgré leur importance relative, ils n'ont pas empêché l'accomplissement des menaces.

16. *D'un bout à l'autre*, litt. *d'un bord à l'autre*. La tradition qui met Isaïe au nombre de ces victimes n'est pas absolument certaine; il n'est pas même hors de doute que le prophète ait vécu jusqu'au règne de Manassé (*Is.* i, 1).

18. *Jardin d'Oza*, le jardin du palais royal ou de quelque autre palais de plaisance, appelé *d'Oza* du nom de son ancien possesseur. Le caveau funéraire de David était sans doute rempli : comp. II *Par.* xxviii, 27; xxxii, 33. — *Amon* : ce nom ne se rencontre qu'à cette époque et sous le règne de l'idolâtre Achab (III *Rois*, xxii, 26); il est identique, sous sa forme hébraïque à celui du grand dieu de l'Egypte, *Amen* ou *Amoun*. Il est à croire que Manassé l'aura donné à son fils pour plaire à quelque pharaon de ce temps.

19. *Amon* : sur ce règne, comp. II *Par.* xxxiii, 21-25. — *Deux ans* : les années 642 et 641. — *Jétéba*, inconnue.

20. *Comme avait fait Manassé* : ce roi était revenu à Dieu dans ses dernières années. A sa mort, le parti idolâtre, tenu quelque temps en échec, reprit la direction des affaires et rétablit les choses de la religion sur le pied où Manassé lui-même les avait mises au commencement de son règne.

23 sv. Cette *conspiration* avait sans doute pour cause une réaction contre la grossière idolâtrie rétablie par le jeune roi. Il est aussi à croire qu'un changement de dynastie entrait dans le dessein des conspirateurs. Mais

tatem, et in rapinam cunctis adversariis suis : 15. eo quod fecerint malum coram me, et perseveraverint irritantes me, ex die qua egressi sunt patres eorum ex Ægypto, usque ad hanc diem.

16. [f] Insuper et sanguinem innoxium fudit Manasses multum nimis, donec impleret Jerusalem usque ad os : absque peccatis suis, quibus peccare fecit Judam, ut faceret malum coram Domino.

17. Reliqua autem sermonum Manasse, et universa quæ fecit, et peccatum ejus, quod peccavit, nonne hæc scripta sunt in Libro sermonum dierum regum Juda? 18. Dormivitque Manasses cum patribus suis, et sepultus est in horto domus suæ, in horto Oza : et regnavit Amon filius ejus pro eo.

19. Viginti duorum annorum erat Amon cum regnare cœpisset : duobus quoque annis regnavit in Jerusalem : nomen matris ejus Messalemeth filia Harus de Jeteba. 20. Fecitque malum in conspectu Domini, sicut fecerat Manasses pater ejus. 21. Et ambulavit in omni via, per quam ambulaverat pater ejus : servivitque immunditiis, quibus servierat pater ejus, et adoravit eas, 22. et dereliquit Dominum Deum patrum suorum, et non ambulavit in via Domini. 23. Tetenderuntque ei insidias servi sui, et interfecerunt regem in domo sua. 24. Percussit autem populus terræ omnes, qui conjuraverant contra regem Amon : et constituerunt sibi regem Josiam filium ejus pro eo.

25. Reliqua autem sermonum Amon quæ fecit, nonne hæc scripta sunt in Libro sermonum dierum regum Juda? 26. Sepelieruntque eum in sepulcro suo, in horto Oza : et regnavit Josias filius ejus pro eo.

CAPUT XXII.

Josias templum ac Dei cultum instaurat; Dominum super reperto Deuteronomii libro consulens, prædictis in eo minis et pœnis exterritus, responsum ex prophetide accipit, inducenda super Judam scripta in eo mala propter neglectum a patribus Dei cultum, ipsum tamen prius in pace moriturum.

OCTO [a] annorum erat Josias cum regnare cœpisset, triginta et uno anno regnavit in Jerusalem : nomen matris ejus Idida, filia Hadaia de Besecath. 2. Fecitque quod placitum erat coram Domino, et ambulavit per omnes vias David patris sui : non declinavit ad dexteram, sive ad sinistram.

3. Anno autem octavo decimo regis Josiæ, misit rex Saphan filium Aslia, filii Messulam scribam templi Domini, dicens ei : 4. Vade ad

[a] 2 Par. 34, 1.

[f] Infra 24, 4.

le peuple, toujours attaché à la race de David, se souleva contre eux, et mit sur le trône le fils aîné d'Amon, un enfant de 8 ans.

26. *Jardin d'Oza :* voy. la note du vers. 18.

CHAP. XXII.

1. *Josias :* sur ce règne, comp. II *Par.* xxxiv, sv. — *Trente et un ans*, de 641 à 609. — *Bésécath*, dans la plaine de Juda (*Jos.* xv, 39).

2. Comp. *Eccli.* xlix, 1-4; *Jér.* xxii, 15 sv., et Josèphe, *Antiq. jud.* X, iv, 1.

3. *La dix-huitième année :* l'auteur des *Rois*, voulant présenter un tableau d'ensemble des réformes religieuses de Josias, les rapporte toutes à la dix-huitième année du règne et les rattache à la découverte du livre de la loi dans le temple. Mais plusieurs de ces actes ont été accomplis avant ou après cette date. La véritable chronologie nous est donnée II *Par.* xxxiv, 3-8; xxxv, 1. — *Saphan*, souvent mentionné dans Jérémie, était le père d'Ahicam, l'ami de ce prophète et son protecteur à la cour de Joakim, et le grand-père de Godolias, que les Babyloniens firent gouverneur de Juda après la ruine de Jérusalem. — *Le secrétaire :* voy. II *Rois*, viii, 17.

4. *Helcias*, le père ou le grand-père de Séraïas (I *Par.* vi, 13 sv. *Néh.* xi, 11), grand prêtre au temps de la captivité, et l'ancêtre d'Esdras (*Esdr.* vii, 1). — *Qu'il tienne prêt l'argent*, c.-à-d. qu'il le reçoive des mains des gardiens de la porte, qu'il le compte et le mette dans des sacs. LXX, *et faites fondre l'argent;* le *confletur* de la Vulg. paraît avoir

tre, et qu'il tienne prêt l'argent qui a été apporté dans la maison de Jéhovah, et que ceux qui gardent la porte ont recueilli du peuple. 5On remettra cet argent entre les mains des intendants qui font exécuter l'ouvrage dans la maison de Jéhovah, et ils l'emploieront à payer ceux qui travaillent à réparer les brèches de la maison, 6les charpentiers, les manœuvres et les maçons, et *à solder* les achats de bois et de pierres de taille nécessaires aux réparations de la maison. 7Mais on ne leur demandera pas de compte pour l'argent remis entre leurs mains, car ils se conduisent avec probité. "

8Alors Helcias, le grand prêtre, dit à Saphan, le secrétaire : " J'ai trouvé le livre de la loi dans la maison de Jéhovah. " Et Helcias donna le livre à Saphan, qui le lut. 9Puis Saphan, le secrétaire, alla rendre compte au roi, et dit : " Tes serviteurs ont vidé l'argent qui se trouvait dans la maison, et l'ont remis entre les mains des intendants qui font exécuter l'ouvrage dans la maison de Jéhovah." 10Saphan, le secrétaire, dit encore au roi : " Le prêtre Helcias m'a donné un livre. " Et il le lut devant le roi.

11Lorsque le roi eut entendu les paroles du livre de la loi, il déchira ses vêtements ; 12et il donna cet ordre au prêtre Helcias, à Ahicam, fils de Saphan, à Achobor, fils de Micha, à Saphan, le secrétaire, et à Asaïas, serviteur du roi : 13" Allez consulter Jéhovah pour moi, pour le peuple et pour tout Juda au sujet des paroles de ce livre qu'on a trouvé ; car grande est la colère de Jéhovah qui s'est enflammée contre nous, parce que nos pères n'ont pas obéi aux paroles de ce livre, ne mettant pas en pratique tout ce qui nous est prescrit. "

14Le prêtre Helcias, Ahicam, Achobor, Saphan et Asaïas se rendirent auprès de la prophétesse Holda, femme de Sellum, fils de Thécua, fils d'Araas, gardien des vêtements ; elle habitait à Jérusalem, dans le second quartier. Lorsqu'ils lui eurent parlé, 15elle leur dit : " Ainsi parle Jéhovah, Dieu d'Israël : Dites à l'homme qui vous a envoyé vers moi : 16Ainsi parle Jéhovah. Voici que je vais faire venir des malheurs sur ce lieu et sur ses habitants, selon toutes les paroles du livre qu'a lu le roi de Juda. 17Parce qu'ils m'ont abandonné et qu'ils ont offert des parfums à d'autres dieux, de manière à m'irriter par tous les ouvrages de leurs mains, ma colère s'est enflammée contre ce lieu, et elle ne s'éteindra point. 18Et vous direz au roi de Juda, qui vous a envoyés pour consulter Jéhovah : Ainsi parle Jéhovah, Dieu d'Israël : Quant aux paroles que tu as entendues, 19parce que ton cœur a été effrayé et que tu t'es humilié devant Jéhovah en en-

aussi cette signification, qui est ici inexacte ; cependant on pourrait aussi le traduire, *qu'on amasse, qu'on lève l'argent* (comp. *conflare exercitum*), ce qui donne le véritable sens. Il s'agit de l'argent destiné aux réparations du temple : voy. xii, 9 sv.

5. *Intendants*, inspecteurs des travaux.

7. *Ils se conduisent avec probité :* voy. les noms de ces honnêtes intendants II *Par.* xxxiv, 12.

8. *Alors*, lorsqu'on exécuta ces travaux. — *Le livre de la loi*, le Pentateuque rédigé par Moïse (II *Par.* xxxiv, 14), et sans doute l'exemplaire officiel longtemps conservé dans le Saint des saints à côté de l'arche (*Deut.* xxxi, 36), exemplaire qui s'était perdu ou avait été caché pour le soustraire à la profanation sous le règne de Manassé. Toute autre interprétation de ce passage fait violence au texte. — *Qui le lut*, du moins en partie.

9. *Vidé :* allusion au coffre où cet argent était mis et gardé (xii, 9).

11. *Déchira ses vêtements*, en signe de douleur et de repentir. Quels passages avait lus Saphan ? Peut-être les menaces de *Deut.* xxviii, *Lév.* xxvi. Comp. vers. 16. La vive impression faite par cette lecture sur Josias peut s'expliquer autrement que par l'hypothèse invraisemblable que ce roi n'aurait jamais eu entre les mains un exemplaire du Pentateuque, ou qu'il n'en aurait jamais rien lu.

12. *Serviteur du roi*, attaché plus spécialement à sa personne.

13. *Consulter Jéhovah*, ici, interroger

Helciam sacerdotem magnum, ut confletur pecunia, quæ illata est in templum Domini, quam collegerunt janitores templi a populo, 5. deturque fabris per præpositos domus Domini : qui et distribuant eam his qui operantur in templo Domini, ad instauranda sartatecta templi : 6. tignariis videlicet et cæmentariis, et iis, qui interrupta componunt : et ut emantur ligna, et lapides de lapicidinis ad instaurandum templum Domini. 7. Verumtamen non supputetur eis argentum quod accipiunt, sed in potestate habeant, et in fide.

8. Dixit autem Helcias pontifex ad Saphan scribam : [b] Librum Legis reperi in domo Domini : deditque Helcias volumen Saphan, qui et legit illud. 9. Venit quoque Saphan scriba ad regem, et renuntiavit ei quod præceperat, et ait : Conflaverunt servi tui pecuniam, quæ reperta est in domo Domini : et dederunt ut distribueretur fabris a præfectis operum templi Domini. 10. Narravit quoque Saphan scriba regi, dicens : Librum dedit mihi Helcias sacerdos. Quem cum legisset Saphan coram rege,

11. Et audisset rex verba Libri Legis Domini, scidit vestimenta sua. 12. Et præcepit Helciæ sacerdoti, et Ahicam filio Saphan, et Achobor filio Micha, et Saphan scribæ, et Asaiæ servo regis, dicens : 13. Ite et consulite Dominum super me, et super populo, et super omni Juda, de verbis voluminis istius, quod inventum est : magna enim ira Domini succensa est contra nos : quia non audierunt patres nostri verba Libri hujus, ut facerent omne quod scriptum est nobis.

14. Ierunt itaque Helcias sacerdos, et Ahicam, et Achobor, et Saphan, et Asaia ad Holdam prophetidem uxorem Sellum filii Thecuæ, filii Araas custodis vestium, quæ habitabat in Jerusalem in Secunda : locutique sunt ad eam. 15. Et illa respondit eis : Hæc dicit Dominus Deus Israel : Dicite viro, qui misit vos ad me : 16. Hæc dicit Dominus : Ecce, ego adducam mala super locum istum, et super habitatores ejus, omnia verba legis quæ legit rex Juda : 17. quia dereliquerunt me, et sacrificaverunt diis alienis, irritantes me in cunctis operibus manuum suarum : et succendetur indignatio mea in loco hoc, et non exstinguetur. 18. Regi autem Juda, qui misit vos ut consuleretis Dominum, sic dicetis : Hæc dicit Dominus Deus Israel : Pro eo quod audisti verba voluminis, 19. et perter-

[b] 2 Par. 34, 14.

quelque prophète (comp. iii, 11; III *Rois*, xxii, 5). La consultation de Jéhovah par l'Urim et le Thummim semble avoir cessé, remplacée sans doute par la voix des prophètes. — *Nos pères n'ont pas obéi :* cela suppose qu'ils avaient pleine facilité d'entendre et de connaître la loi. Josias regarde donc comme relativement récente la perte de l'exemplaire retrouvé. Comp. vers. 8.

14. *Holda :* c'est, après Débora (*Jug.* iv), la seule prophétesse connue de l'Ancien Testament paraissant remplir un ministère officiel. On s'attendait à rencontrer ici Jérémie, sur qui l'esprit prophétique était descendu 5 ans auparavant (*Jér.* i, 2); mais peut-être était-il absent de Jérusalem ; peut-être aussi son ministère n'était-il pas encore pleinement reconnu. — *Gardien des vêtements*, soit des vêtements des prêtres en fonction dans le temple, soit de la garde-robe du roi, dans laquelle se trouvaient des vêtements d'honneur destinés à être donnés en présent. — *Le second quartier* ou *la seconde* ville : probablement un quartier récemment bâti au N. de l'ancienne ville, et entouré de murailles par Manassé (II *Par.* xxxiii, 14).

15. *A l'homme :* expression générale, choisie à dessein, pour faire entendre que l'oracle ne s'adresse pas seulement à Josias, mais à quiconque veut l'écouter. A partir du vers. 18, Holda parlera spécialement pour le roi.

17. *Ils ont offert des parfums* (Vulg., *des sacrifices*), c.-à-d. ici rendu un culte. L'expression vient de ce que, en fait, l'acte idolâtrique le plus répandu à cette époque était de brûler des parfums sur le toit des maisons en l'honneur de Baal (*Jér.* xix, 3; xxxii, 29) et de l'armée du ciel (xxi, 3). — *Les ouvrages de leurs mains*, les idoles.

tendant ce que j'ai prononcé contre ce lieu et contre ses habitants, savoir, qu'ils seront un objet d'épouvante et de malédiction, et parce que tu as déchiré tes vêtements et pleuré devant moi, moi aussi je *l'*ai entendu, dit Jéhovah. 20C'est pourquoi je te recueillerai auprès de tes pères, tu seras recueilli en paix dans ton sépulcre, et tes yeux ne verront pas tous les malheurs que je ferai venir sur ce lieu. " — Ils rapportèrent au roi cette réponse.

CHAP. XXIII. — Josias (suite). Destruction de l'idolâtrie. Célébration de la Pâque. Josias tué dans une bataille contre Néchao. Règne de Joachaz.

Chap. XXIII.

LE roi *Josias* fit rassembler auprès de lui tous les anciens de Juda et de Jérusalem. 2Et il monta à la maison de Jéhovah, avec tous les hommes de Juda et tous les habitants de Jérusalem, les prêtres, les prophètes et tout le peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, et il lut devant eux toutes les paroles du livre de l'alliance, qu'on avait trouvé dans la maison de Jéhovah. 3Le roi, se tenant sur l'estrade, renouvela l'alliance devant Jéhovah, s'engageant à suivre Jéhovah et à observer ses préceptes, ses ordonnances et ses lois, de tout son cœur et de toute son âme, en accomplissant les paroles de cette alliance, qui sont écrites dans ce livre. Et tout le peuple acquiesça à cette alliance.

4Le roi ordonna à Helcias, le grand prêtre, aux prêtres du second ordre et à ceux qui gardaient la porte, de rejeter du temple de Jéhovah tous les ustensiles qui avaient été faits pour Baal, pour Astarté et pour toute l'armée du ciel, et il les brûla hors de Jérusalem dans les champs du Cédron, et en fit porter la poussière à Béthel. 5Il chassa les prêtres des idoles, établis par les rois de Juda, pour brûler des parfums sur les hauts lieux dans les villes de Juda et aux environs de Jérusalem, et ceux qui offraient des parfums à Baal, au soleil, à la lune, aux douze signes et à toute l'armée du ciel. 6Il ôta de la maison de Jéhovah l'idole d'Astarté, *qu'il transporta* hors de Jérusalem, vers le torrent du Cédron ; il la brûla, et l'ayant réduite en poussière, il jeta cette poussière sur les sépulcres des enfants du peuple. 7Il abattit les maisons des prostitués qui étaient dans la maison de Jéhovah, et où les femmes tissaient des tentes pour Astarté. 8Il fit venir tous les prêtres des villes de Juda ; il souilla les hauts lieux où ces prêtres avaient brûlé des parfums, depuis Gabaa jusqu'à Bersabée, et il renversa les hauts lieux des portes, celui qui était à l'entrée de la porte

20. *En paix :* la mort de Josias, tué dans une bataille contre les Egyptiens (xxiii, 29), ne contredit qu'en apparence cette assertion: ce que Dieu promet ici, d'après le contexte, c'est que Josias ne verra pas l'invasion de Nabuchodonosor et la ruine de Jérusalem.

Ils rapportèrent, etc. Dans la Vulg., ces mots commencent le chap. xxiii.

CHAP. XXIII.

2. *Il lut*, il fit lire par les prêtres : voy. *Deut.* xxxi, 9 sv. Cette lecture obligatoire et officielle de la loi avait cessé au moins depuis l'avènement de Manassé.

3. *L'estrade :* voy. xi, 17. — *Renouvela* (litt. *conclut*) *l'alliance* faite sur l'Horeb entre Dieu et son peuple (*Deut.* v, 2).

4. *Prêtres du second ordre :* expression nouvelle, désignant les simples prêtres par opposition au grand prêtre, dont la dignité était remise en vigueur. — *A ceux*, aux lévites qui avaient la garde du temple. — *Les ustensiles* proprement dits, ainsi que les autels, images, vêtements, etc. — *Les champs du Cédron*, au N. E. de Jérusalem, à l'endroit où la vallée, beaucoup plus large qu'entre la colline du temple et le mont des Oliviers, est aujourd'hui encore plantée d'arbres fruitiers. — *La poussière* et la cendre *à Béthel*, siège maudit de l'idolâtrie, et en dehors du territoire de Juda.

5. *Les prêtres des idoles* (hébr. *kemarim*, mot qui ne se trouve qu'ici et *Osée*, x, 5 ; *Soph.* i, 4), probablement des prêtres qui ne

ritum est cor tuum, et humiliatus es coram Domino, auditis sermonibus contra locum istum, et habitatores ejus, quod videlicet fierent in stuporem et in maledictum : et scidisti vestimenta tua, et flevisti coram me, et ego audivi, ait Dominus : 20. Idcirco colligam te ad patres tuos, et colligeris ad sepulcrum tuum in pace, ut non videant oculi tui omnia mala quæ inducturus sum super locum istum.

CAPUT XXIII.

Josias Deuteronomium coram populo legit, percussoque cum Domino fœdere, ac destructis abominationibus, præcipit Pascha celebrari : quo in Mageddo occiso, succedit impius filius Joachaz, quem Pharao captum ducit in Ægyptum, substituto Eliacim quem Joakim nominat, et ei gravem mulctam imponit.

ET renuntiaverunt regi quod dixerat. Qui misit : [a] et congregati sunt ad eum omnes senes Juda et Jerusalem. 2. Ascenditque rex templum Domini, et omnes viri Juda, universique qui habitabant in Jerusalem cum eo sacerdotes et prophetæ, et omnis populus a parvo usque ad magnum : legitque cunctis audientibus omnia verba libri fœderis, qui inventus est in domo Domini. 3. Stetitque rex super gradum : et fœdus percussit coram Domino, ut ambularent post Dominum, et custodirent præcepta ejus, et testimonia, et ceremonias in omni corde, et in tota anima, et suscitarent verba fœderis hujus, quæ scripta erant in libro illo : acquievitque populus pacto.

4. Et præcepit rex Helciæ pontifici, et sacerdotibus secundi ordinis, et janitoribus, [b] ut projicerent de templo Domini omnia vasa, quæ facta fuerant Baal, et in luco, et universæ militiæ cœli : et combussit ea foris Jerusalem in convalle Cedron, et tulit pulverem eorum in Bethel. 5. Et delevit aruspices, quos posuerant reges Juda ad sacrificandum in excelsis per civitates Juda, et in circuitu Jerusalem : et eos, qui adolebant incensum Baal, et Soli, et Lunæ, et duodecim signis, et omni militiæ cœli. 6. Et efferri fecit lucum de domo Domini foras Jerusalem in convalle Cedron, et combussit eum ibi, et redegit in pulverem, et projecit super sepulcra vulgi. 7. Destruxit quoque ædiculas effeminatorum, quæ erant in domo Domini, pro quibus mulieres texebant quasi domunculas luci. 8. Congregavitque omnes sacerdotes de civitatibus Juda : et contaminavit excelsa, ubi sacrificabant sacerdotes de

[a] 2 Par. 34, 28.

[b] Eccli. 49, 3.

descendaient pas de Lévi, à la différence de *kohanim* du vers. 8, qui appartenaient à l'ordre lévitique. — Vulg., *les aruspices*. — *Aux douze signes* du zodiaque ; hébr. *mazaloth*, c. à-d. habitations ou stations, où le soleil *stationnait* successivement pendant le cours de l'année.

6. *L'idole d'Astarté :* voy. xxi, 37. La Vulg. traduit toujours ce mot par *lucus* (bois sacré); ce passage montre clairement qu'on ne peut l'entendre ainsi. — *Les sépulcres* devant être évités comme impurs, il n'y avait pas à craindre que la poussière maudite qu'on y jetait souillât personne. — *Des enfants du peuple*, des gens du commun, trop pauvres pour avoir un sépulcre de famille. Les Paralip. (xxxiv, 4) disent, *sur les sépulcres de ceux qui offraient des sacrifices à ces idoles :* cela supposerait-il que la plupart des petites gens inhumés dans la vallée du Cédron avaient pris part au culte idolâtrique?

7. *Les maisons*, ici, les tentes ou petites loges dressées dans le parvis extérieur pour les prostitués aux sodomites (III *Rois*, xiv, 24; xv, 12). Leurs actes abominables faisaient partie des rites idolâtriques et étaient regardés comme agréables aux dieux. — *Les femmes*, sans doute les prêtresses d'Astarté. *Des tentes*, litt. *des maisons*, probablement des rideaux ou couvertures pour abriter la déesse. Comp. *Ezéch.* xvi, 16.

8. *Il fit venir* à Jérusalem, pour veiller sur eux, *tous les prêtres* (de race lévitique) qui avaient desservi des hauts lieux, Comp. *Ezéch.* xliv, 10-14. — *Gabaa* (*Jos.* xviii, 24), auj. Djéba, au N. du royaume de Juda; *Bersabée*, au S. (*Jos.* xv, 28). — *Les hauts lieux*, en forme d'édicules avec un autel, qui

de Josué, chef de la ville, *et* celui qui était à gauche de la porte de la ville. 9 Toutefois les prêtres des hauts lieux ne montaient pas à l'autel de Jéhovah à Jérusalem, mais ils mangeaient des pains sans levain au milieu de leurs frères. 10 Le roi souilla Topheth, dans la vallée des fils d'Ennom, afin que personne ne fît plus passer par le feu son fils ou sa fille en l'honneur de Moloch. 11 Il fit disparaître les chevaux que les rois de Juda avaient dédiés au soleil à l'entrée de la maison de Jéhovah, près de la chambre de l'eunuque Nathan-Mélech, laquelle était dans les dépendances, et il brûla au feu les chars du soleil. 12 Le roi détruisit les autels qui étaient sur le toit de la chambre haute d'Achaz et que les rois de Juda avaient faits, et les autels qu'avait faits Manassé dans les deux parvis de la maison de Jéhovah, et il se hâta de les enlever et d'en jeter la poussière dans le torrent de Cédron. 13 Le roi souilla les hauts lieux qui étaient en face de Jérusalem, sur la droite de la montagne de Perdition, et que Salomon, roi d'Israël, avait bâtis à Astarté, l'abomination des Sidoniens, à Chamos, l'abomination de Moab, et à Melchom, l'abomination des fils d'Ammon : 14 il brisa les statues et abattit les idoles, et il remplit d'ossements humains la place qu'elles occupaient. 15 Il détruisit aussi l'autel qui était à Béthel, *et* le haut lieu qu'avait fait Jéroboam, fils de Nabat, qui avait fait pécher Israël ; il brûla le haut lieu et le réduisit en poussière, et il brûla l'idole d'Astarté.

16 Josias, s'étant tourné et ayant vu les sépulcres qui étaient là dans la montagne, envoya prendre les ossements des sépulcres, et il les brûla sur l'autel et le souilla, selon la parole de Jéhovah prononcée par l'homme de Dieu qui avait annoncé ces choses. 17 Il dit alors : " Quel est ce monument que je vois? " Les gens de la ville lui dirent : " C'est le sépulcre de l'homme de Dieu, qui est venu de Juda et qui a annoncé ces choses que tu as faites contre l'autel de Béthel." 18 Et il dit : " Laissez-le; que personne ne remue ses os! " C'est ainsi que ses os restèrent intacts avec les os du prophète qui était venu de Samarie.

19 Josias fit encore disparaître toutes les maisons des hauts lieux, qui étaient dans les villes de Samarie et qu'avaient faites les rois d'Israël, en

---

se trouvaient aux *portes*. On conjecture que la *porte de Josué* était dans la muraille intérieure, près de la citadelle, et l'autre à la porte actuelle de Jaffa à l'O., ou bien à celle d'Ephraïm au N.

9. *Les prêtres des hauts lieux* du royaume de Juda, qui n'avaient pas cessé de servir Jéhovah, tout en mêlant à son culte des rites idolâtriques, furent déclarés déchus de leur emploi, mais ils purent manger chez eux, dans leur famille, des offrandes destinées à la famille lévitique (*Lév.* xxi, vi, 9 sv. 22), comme les prêtres qu'un défaut corporel frappait d'incapacité (*Lév.* xxi, 21-23). — Comp. vers. 20.

10. *Topheth*, c.-à-d. lieu abominable (de *thaphaph*, cracher. Comp. *Job.* xvii, 6), au S. du mont Sion (*Jos.* xv, 8). Manassé et Amon, peut-être aussi Achaz (II *Par.* xxviii, 3), l'avaient mis à la disposition des prêtres de Moloch pour y célébrer leur culte. — *Passer* (Vulg., *consacrer*) *par le feu :* voy. *Lév.* xviii, 21; *Deut.* xviii, 10; *Ézéch.* xxiii, 37, 39; IV *Rois*, 16, 3.

11. *Les chevaux :* c'étaient des chevaux vivants (il n'est pas dit que Josias les ait brûlés avec les chars), qui traînaient les chars dans des processions symboliques en l'honneur du soleil. Cet usage paraît venir de la Perse (Xénophon, *Cyrop.* VIII, iii, 12; Quint. Curt. III, iii, 11); on ne le trouve pas en Assyrie. L'idée, si familière aux Grecs et aux Romains, de considérer le soleil comme un conducteur de char poussant ses coursiers pendant le jour à travers le ciel, a pu lui donner naissance. — *Près de*, ou, avec Keil, *dans la chambre :* les appartements construits dans le parvis extérieur servaient, non seulement de logements pour les personnes, mais aussi de dépôts et de magasins (I *Par.* ix, 26; *Néh.* x, 38 sv.); l'un d'eux a pu être employé comme écurie. — *De l'eunuque* (chambellan) *Nathan-Mélech :* inconnu. — *Les dépendances* (hébr. *pharvarim*, probablement le même mot que *pharbar*, I *Par.* xxvi, 18), constructions adossées à la muraille du parvis extérieur du côté de l'occident (I *Par.* xxvi, 16, 18). Plusieurs

Gabaa usque Bersabee: et destruxit aras portarum in introitu ostii Josue principis civitatis, quod erat ad sinistram portæ civitatis. 9. Verumtamen non ascendebant sacerdotes excelsorum ad altare Domini in Jerusalem : sed tantum comedebant azyma in medio fratrum suorum. 10. Contaminavit quoque Topheth, quod est in Convalle filii Ennom : ut nemo consecraret filium suum aut filiam per ignem, Moloch. 11. Abstulit quoque equos, quos dederant reges Juda, Soli, in introitu templi Domini juxta exedram Nathanmelech eunuchi, qui erat in Pharurim : currus autem Solis combussit igni. 12. Altaria quoque, quæ erant super tecta cœnaculi Achaz, quæ fecerant reges Juda, et altaria quæ fecerat Manasses in duobus atriis templi Domini, destruxit rex: et cucurrit inde, et dispersit cinerem eorum in torrentem Cedron. 13. Excelsa quoque, quæ erant in Jerusalem ad dexteram partem montis
[c] 3 Reg. 11, 7. offensionis, [c]quæ ædificaverat Salomon rex Israel Astaroth idolo Sidoniorum, et Chamos offensioni Moab, et Melchom abominationi filiorum Ammon, polluit rex. 14. Et contrivit statuas, et succidit lucos : replevitque loca eorum ossibus mortuorum. 15. [d]Insuper et altare, quod erat in Bethel, et excelsum, quod fecerat Jeroboam filius Nabat, qui peccare fecit Israel : et altare illud, et excelsum destruxit, atque combussit, et comminuit in pulverem, succenditque etiam lucum.
[d] 3 Reg. 13, 32.

16. Et conversus Josias, vidit ibi sepulcra, quæ erant in monte : misitque et tulit ossa de sepulcris, et combussit ea super altare, et polluit illud juxta verbum Domini, quod locutus est vir Dei, qui prædixerat verba hæc. 17. [e]Et ait : Quis est titulus ille, quem video? Responderuntque ei cives urbis illius : Sepulcrum est hominis Dei, qui venit de Juda, et prædixit verba hæc, quæ fecisti super altare Bethel. 18. Et ait : Dimittite eum, nemo commoveat ossa ejus. Et intacta manserunt ossa illius cum ossibus prophetæ, qui venerat de Samaria.
[e] 3 Reg. 13, 2.

19. Insuper et omnia fana excelsorum, quæ erant in civitatibus Sa-

traduisent, *les faubourgs*, non de la ville, mais du temple.

12. Cette *chambre haute* paraît avoir été construite sur le toit plat d'un des vestibules conduisant à la cour du temple, pour servir au culte de l'armée du ciel. Comp. *Jér.* xix, 3; *Soph.* i, 5. — *Manassé :* voy. xxi, 5. — *Il se hâta* (Vulg.); ou mieux peut-être avec Keil et d'autres, *il les brisa* (et les enleva) *de là, et il en jeta*, etc.

13. Ces *hauts lieux*, élevés par Salomon, avaient-ils donc été conservés par les rois Asa, Josaphat et Ezéchias? La plupart le nient : Josias n'aurait fait qu'en polluer l'emplacement, et peut-être quelques débris qui y seraient restés; ou bien : après avoir été détruits par ces pieux rois, ils auraient été rétablis par Manassé, ce qui n'empêcherait pas l'écrivain sacré de les attribuer encore à Salomon comme à leur premier auteur. D'autres l'affirment, mais en faisant observer que c'étaient probablement d'anciens hauts lieux où l'on avait rendu autrefois à Jéhovah un culte non condamné (voy. III *Rois*, iii, 2, note). Manassé y ayant fait revivre la pensée et les rites idolâtriques de Salomon, ils durent être spécialement pollués par Josias. — *La montagne de perdition*, le sommet méridional du mont des Oliviers. On conjecture qu'elle s'appelait primitivement *montagne de l'onction* (hébr. *mischcha*), et que ce nom fut changé en celui de *montagne de la perdition* (hébr. *maschchith*). — *Abomination*, chose abominable, c.-à-d. fausse divinité, idole.

14. Ce verset dit la manière dont Josias souilla ces hauts lieux. *Statues, idoles :* voy. III *Rois*, xiv, 23. — *Ossements d'homme*, dont le contact rendait impur (*Nombr.* xix, 16).

15. *Béthel :* voy. vers. 19, note. — Le *haut lieu*, distinct de *l'autel*, devait être un édicule ou une tente abritant la statue. Les veaux d'or de Béthel avaient sans doute été emportés par les Assyriens (*Osée*, x, 5 sv.). — *Réduisit en poussière* les matériaux du haut lieu qui étaient en métal ou en pierre.

16. *La parole de Jéhovah :* voy. III *Rois*, xiii, 26-32.

17. *Ce monument*, une colonne de pierre. Comp. *Gen.* xxxv, 20; *Ezéch.* xxxix, 15.

19. *Les villes de Samarie* (comp. II *Par.* xxxiv, 6 sv.). A cette époque avait lieu en Assyrie l'invasion des Scythes dont parle

irritant Jéhovah; il fit à leur égard entièrement comme il avait fait à Béthel. 20 Il immola sur les autels tous les prêtres des hauts lieux qui étaient là, et il y brûla des ossements humains; puis il revint à Jérusalem.

21 Le roi donna cet ordre à tout le peuple : " Célébrez la Pâque en l'honneur de Jéhovah, votre Dieu, comme il est écrit dans le livre de l'alliance." 22 Aucune Pâque pareille à celle-ci n'avait été célébrée depuis le temps des juges qui jugèrent Israël, et pendant tous les jours des rois d'Israël et des rois de Juda. 23 Ce fut la dix-huitième année du roi Josias qu'on célébra cette Pâque en l'honneur de Jéhovah à Jérusalem.

24 Josias fit encore disparaître ceux qui évoquaient les esprits et ceux qui prédisaient l'avenir, ainsi que les théraphim, les idoles et toutes les abominations qui se voyaient dans le pays de Juda et à Jérusalem, afin d'accomplir les paroles de la loi, écrites dans le livre que le prêtre Helcias avait trouvé dans la maison de Jéhovah. 25 Il n'y eut pas, avant Josias, de roi qui, comme lui, se tourna vers Jéhovah de tout son cœur, de toute son âme et de toute sa force, selon toute la loi de Moïse; et après lui il n'en a point paru de semblable. 26 Toutefois Jéhovah ne revint pas de l'ardeur de sa grande colère dont il était enflammé contre Juda, à cause des abominations par lesquelles Manassé l'avait irrité. 27 Et Jéhovah dit : " J'ôterai aussi Juda de devant ma face, comme j'ai ôté Israël; et je rejetterai cette ville de Jérusalem que j'avais choisie, et cette maison de laquelle j'avais dit : " Là sera mon nom. "

28 Le reste des actions de Josias, et tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda.

29 De son temps, Pharaon-Néchao, roi d'Egypte, monta contre le roi d'Assyrie vers le fleuve de l'Euphrate. Le roi Josias marcha à sa rencontre,

---

Hérodote (I, 103 sv.). Après avoir envahi la Mésopotamie et la Syrie, ces barbares pénétrèrent en Palestine et jusqu'aux frontières de l'Egypte. Comme ils n'étaient pas les ennemis nés du peuple de Dieu, les livres historiques de l'Ecriture passent le fait sous silence; ce n'est que dans les Prophètes que nous trouvons quelques lueurs sur les horribles souffrances de ce temps (*Soph.* ii, 4-6; *Jér.* i, 13-15; vi, 2-5; *Ezéch.* xxxviii sv.). Le flot des envahisseurs s'était à peine retiré, qu'arrivait à Jérusalem l'étonnante nouvelle que Ninive était détruite et que Babylone avait pris sa place en ce qui concerne la Syrie et la Palestine. Cette révolution s'accomplit en l'an 625 (?), précisément à la date où Josias accomplissait ses réformes religieuses dans la Samarie. A la faveur des troubles qui agitaient ces contrées, le roi de Juda avait sans doute étendu son influence vers le nord, et ramené sous son obéissance toute la vieille terre d'Israël, sauf le pays à l'E. du Jourdain.

20. *Il immola* (Vulg., *il tua*) *sur les autels :* cet acte, comme celui de brûler des ossements humains (vers. 16 : comp. *Amos*, ii, 1), était contraire au sentiment religieux d'Israël. Josias les accomplit sans doute pour obéir au divin commandement du prophète. Les prêtres des hauts lieux de Samarie sont traités plus sévèrement que ceux de Juda (vers. 9) : étrangers au sacerdoce lévitique, ils étaient de plus franchement idolâtres.

21. L'auteur revient à ce que fit Josias la 18e année de son règne. *Tout le peuple*, de Juda et d'Israël. — *Comme il est écrit*, selon toutes les prescriptions de la loi. Josias, après avoir lu le livre de l'alliance, s'était aperçu que ces prescriptions n'étaient plus exactement observées dans la célébration de la Pâque.

22. *Pareille à celle-ci*, pour l'éclat et l'exact accomplissement des prescriptions légales. Voy. les détails de cette Pâque II *Par.* xxxv, 1-19. Un siècle environ auparavant, Ezéchias avait fait célébrer aussi une Pâque très solennelle (II *Par.* xxx, 1 sv.). Isaïe (xxx, 29), contemporain de ce roi, fait allusion à la célébration de cette fête.

24. Il s'agit, dans ce verset, non plus d'idolâtrie publique, mais de pratiques secrètes, ayant à peu près le même caractère, quoiqu'alliées au culte de Jéhovah. *Théraphim*, dieux domestiques : voy. *Gen.* xxxi, 19; *Jug.* xviii, 4.

25. Voy. xviii, 5, et comp. *Jér.* xxii, 15. — *De tout son cœur :* comp. *Deut.* vi, 5.

26. *Toutefois :* un vrai repentir de toute la nation aurait sans doute désarmé la co-

mariæ, quæ fecerant reges Israel ad irritandum Dominum, abstulit Josias : et fecit eis secundum omnia opera, quæ fecerat in Bethel. 20. Et occidit universos sacerdotes excelsorum, qui erant ibi super altaria : et combussit ossa humana super ea : reversusque est Jerusalem.

21. [f]Et præcepit omni populo, dicens : Facite Phase Domino Deo vestro, secundum quod scriptum est in libro fœderis hujus. 22. Nec enim factum est Phase tale a diebus judicum, qui judicaverunt Israel, et omnium dierum regum Israel et regum Juda, 23. sicut in octavo decimo anno regis Josiæ factum est Phase istud Domino in Jerusalem.

24. Sed et pythones, et ariolos, et figuras idolorum, et immunditias, et abominationes, quæ fuerant in terra Juda et Jerusalem, abstulit Josias : ut statueret verba legis, quæ scripta sunt in Libro, quem invenit Helcias sacerdos in templo Domini. 25. Similis illi non fuit ante eum rex, qui reverteretur ad Dominum in omni corde suo, et in tota anima sua, et in universa virtute sua juxta omnem legem Moysi : neque post eum surrexit similis illi. 26. Verumtamen non est aversus Dominus ab ira furoris sui magni, quo iratus est furor ejus contra Judam : propter irritationes, quibus provocaverat eum Manasses. 27. [g]Dixit itaque Dominus : Etiam Judam auferam a facie mea, sicut abstuli Israel : et projiciam civitatem hanc, quam elegi Jerusalem, et domum, de qua dixi : Erit nomen meum ibi.

28. Reliqua autem sermonum Josiæ, et universa quæ fecit, nonne hæc scripta sunt in Libro verborum dierum regum Juda?

29. [h]In diebus ejus ascendit Pharao Nechao rex Ægypti, contra regem Assyriorum ad flumen Euphratem:

[f] Exod. 12, 2. 2 Par. 35. 1.

[g] Infra 24, 2.

[h] 2 Par. 35, 20.

---

lère divine; mais, à part quelques individus, que l'exemple du roi avait ramenés à Jéhovah de tout leur cœur et de toute leur âme, la masse du peuple n'était converti qu'à la surface. Voy. dans Jérémie (chap. i-x) le tableau de la démoralisation qui régnait alors.

27. *Josias* vécut encore 13 ans après la célébration de la Pâque relatée vers. 21 sv. De cette partie de son règne, nous ne savons absolument rien, si ce n'est qu'il semble avoir, après quelque hésitation (*Jér.* ii, 18, 36), suivi l'exemple de ses voisins et accepté la situation de vassal et tributaire du nouvel empire de Babylone.

29. Comp. II *Par.* xxxv, 20-24. *Néchao* II, le *Nékôs* d'Hérodote, succéda à son père Psammétique en 610 et régna 16 ans. — *Monta*, par la route ordinaire, c -à-d. par le pays des Philistins et la plaine de Saron, pour gagner, par Mageddo, la plaine de Jezraël (Esdrelon). Son dessein était de détacher du nouvel empire de Babylone toute la contrée qui s'étendait de l'Egypte à l'Euphrate, à la hauteur de Carchémis (aujourd'hui ruines de *Djérablus* . — *Contre le roi d'Assyrie :* y avait-il encore alors *un roi d'Assyrie?* Une certaine obscurité enveloppe les dernières années de cet empire. Mais on sait que Nabopolassar, roi de Babylone, sous la souveraineté ninivite, se révolta contre son suzerain, prit et détruisit Ninive et fonda l'empire de Babylone. La plupart rapportent cet événement à l'an 625, tandis qu'Eusèbe et S. Jérôme le reculent jusqu'à l'an 606. Dans la première opinion, celle que nous avons adoptée jusqu'ici dans nos explications, l'expédition de Néchao aurait suivi de 16 ou 17 ans la chute de Ninive, dans la seconde, elle l'aurait précédée de 2 ou 3 ans. L'expression, *contre le roi d'Assyrie*, ne décide pas la question; en effet, le chroniqueur qui écrivit la vie de Josias aussitôt après la mort de ce roi, aurait pu s'en servir, alors même que l'empire d'Assyrie eût été déjà renversé. Les Juifs, depuis longtemps tributaires de cet empire, ne connaissaient pas d'autres rois au-delà de l'Euphrate que ceux d'Assyrie, et ceux-ci tenaient leur cour alternativement à Ninive et à Babylone. La révolution qui transmit à Nabopolassar le titre que les enfants d'Israël donnaient à leurs suzerains, dut leur apparaître tout d'abord comme un changement purement dynastique. L'auteur des *Rois*, qui emprunte aux *Chroniques*, non seulement le fond de ses récits, mais souvent jusqu'aux expressions, aura conservé, comme il l'a fait en d'autres endroits, les termes mêmes de l'ancien document. Un peu plus tard, lorsque Nabuchodonosor aura envahi leur pays, les Juifs apprendront qu'ils ont pour suzerain, non plus un *roi d'Assyrie*, mais un roi de Babylone, et ils lui donneront son véritable titre. — *Le roi Josias*, par scrupule de conscience, essaya de barrer le passage à l'adversaire de son suzerain. — *Mageddo :*

et Pharaon le tua à Mageddo, dès qu'il le vit. 30 Ses serviteurs le transportèrent mort de Maggeddo sur un char, et l'ayant amené à Jérusalem, ils l'enterrèrent dans son sépulcre. Et le peuple du pays prit Joachaz, fils de Josias; ils l'oignirent et le firent roi à la place de son père.

31 Joachaz avait vingt-trois ans lorsqu'il devint roi, et il régna trois mois à Jérusalem. Sa mère s'appelait Amital, fille de Jérémie, de Lobna. 32 Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, selon tout ce qu'avaient fait ses pères. 33 Pharaon-Néchao l'enchaîna à Rébla, dans le pays d'Emath, pour qu'il ne régnât plus à Jérusalem, et il mit sur le pays une imposition de cent talents d'argent et d'un talent d'or. 34 Pharaon-Néchao établit roi Eliacim, fils de Josias, à la place de Josias son père, et il changea son nom en celui de Joakim. Joachaz, dont il s'était emparé, alla en Egypte et y mourut. 35 Joakim donna à Pharaon l'argent et l'or, mais il taxa le pays pour fournir la somme exigée par Pharaon : ayant déterminé la part de chacun, il leva sur le peuple du pays l'argent et l'or, pour le donner à Pharaon-Néchao.

36 Joakim avait vingt-cinq ans lorsqu'il devint roi, et il régna onze ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Zébida, fille de Phadaïas, de Ruma. 37 Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, selon tout ce qu'avaient fait ses pères.

CHAP. XXIV. — Joakim et Joachin, rois de Juda. Commencements de Sédécias.

Chap. XXIV.

DE son temps, Nabuchodonosor, roi de Babylone, se mit en campagne. Joakim lui fut assujetti pendant trois ans, mais il se révolta de nouveau contre lui. 2 *Alors* Jéhovah envoya contre Joakim des bandes de Chaldéens, des bandes de Syriens, des bandes de Moabites et des bandes d'Ammonites; il les envoya contre Juda pour le détruire, selon la parole que Jéhovah avait prononcée par ses serviteurs les prophètes. 3 Cela arriva contre Juda uniquement sur l'ordre de Jéhovah, pour

voy. *Jos.* xii, 21. — *Le tua :* d'après Josèphe, Josias fut blessé à mort par une flèche au moment où il rangeait ses troupes en bataille.

30. *Mort :* il ne faut pas trop presser ce mot : Josias mourut en route, peut-être même en arrivant à Jérusalem. Comp. II *Par.* xxxv, 24. — *Joachaz*, nommé Sellum avant son avènement au trône (I *Par.* iii, 15; *Jér.* xxii, 11), était le dernier des quatre fils de Josias. Peut-être fut-il choisi par le peuple parce qu'il paraissait le plus capable : on se trompa.

31. *Trois mois*, l'an 609. — *Lobna :* voy. *Jos.* x, 29.

33. *Néchao*, après avoir soumis la Syrie et pris Carchémis, revint dans la Syrie méridionale, à Rébla. C'était une ville située sur l'Oronte, à l'endroit où la vallée de la Cœlé-Syrie s'ouvre en une plaine vaste et fertile; Nabuchodonosor y établit ses quartiers d'été pendant les sièges de Jérusalem et de Tyr (xxv, 21; *Jér.* xxxix, 5; lii, 9, 10, 26). Là le roi d'Egypte, mécontent de ce qu'on avait élevé sur le trône Joachaz sans son consentement, l'invita à se rendre auprès de lui, et l'ayant mis traîtreusement dans les chaînes, il l'emmena prisonnier en Egypte. — *Pour qu'il ne régnât plus à Jérusalem :* c'est la leçon du *qeri*, suivie par les LXX et la Vulgate. Le *ketib* porte : *lorsqu'il* (Joachaz) *fut devenu roi à Jérusalem.* — Le *talent d'argent* valait un peu plus de 8 mille fr.; le talent d'or 131 mille. Les LXX lisent ici *dix talents d'or.*

34. *A la place de Josias :* la royauté de Joachaz, qui s'était faite sans son agrément, était pour lui comme non avenue. — *Il changea son nom*, en signe de sa dépendance (*Gen.* xli, 45; *Esdr.* v, 14; *Dan.* i, 7).

35. *L'argent et l'or* que Pharaon avait exigé de lui comme prix de sa couronne.

36. *Onze ans*, de 609 à 598. — *Ruma*, dans le voisinage de Sichem (*Jug.* ix, 41).

CHAP. XXIV.

1. *De son temps*, l'an 605. — *Nabuchodonosor*, hébr. *nebucadnetsar;* mieux dans Jé-

et abiit Josias rex in occursum ejus : et occisus est in Mageddo, cum vidisset eum. 30. Et portaverunt eum servi sui mortuum de Mageddo : et pertulerunt in Jerusalem, et sepelierunt eum in sepulcro suo. Tulitque populus terræ Joachaz filium Josiæ : et unxerunt eum, et constituerunt eum regem pro patre suo.

[i] 2 Par. 36, 2.

31. [i] Viginti trium annorum erat Joachaz cum regnare cœpisset, et tribus mensibus regnavit in Jerusalem : nomen matris ejus Amital, filia Jeremiæ, de Lobna. 32. Et fecit malum coram Domino, juxta omnia quæ fecerant patres ejus. 33. Vinxitque eum Pharao Nechao in Rebla, quæ est in terra Emath, ne regnaret in Jerusalem : et imposuit mulctam terræ centum talentis argenti, et talento auri. 34. Regemque constituit Pharao Nechao Eliacim filium Josiæ pro Josia patre ejus : vertitque nomen ejus Joakim : porro Joachaz tulit, et duxit in Ægyptum, et mortuus est ibi. 35. Argentum autem, et aurum dedit Joakim Pharaoni cum indixisset terræ per singulos, ut conferretur juxta præceptum Pharaonis : et unumquemque juxta vires suas exegit, tam argentum quam aurum de populo terræ : ut daret Pharaoni Nechao.

36. [j] Viginti quinque annorum erat Joakim cum regnare cœpisset : et undecim annis regnavit in Jerusalem : nomen matris ejus Zebida, filia Phadaia, de Ruma. 37. Et fecit malum coram Domino juxta omnia, quæ fecerant patres ejus.

[j] 2 Par. 36, 5.

CAPUT XXIV.

Joakim triennio servit regi Babylonis ; deinde varios patitur latrunculos : quo mortuo, succedit filius Joachin ; quem cum thesauris templi ac domus regiæ universoque robore habitatorum Jerusalem ducit Nabuchodonosor in Babylonem, suffecto in regem illius patruo Matthania, quem vocavit Sedeciam.

IN diebus ejus ascendit Nabuchodonosor rex Babylonis, et factus est ei Joakim servus tribus annis : et rursum rebellavit contra eum. 2. Immisitque ei Dominus latrunculos Chaldæorum, et latrunculos Syriæ, et latrunculos Moab, et latrunculos filiorum Ammon : et immisit eos in Judam, ut disperderent eum, [a] juxta verbum Domini, quod locutus fuerat per servos suos prophetas. 3. Factum est autem hoc per verbum Domini contra Judam, ut auferret eum coram se propter pec-

[a] Supr. 23, 27.

rémie et dans Esdras, *Nebucadretsar ;* assyr. *Nabou-koudour-outsour*, c.-à-d. *Nébo* (dieu *Is.* xlvi, 1) *protège la couronne* (peut-être *la frontière*). Fils successeur de Nabopolassar, le fondateur de la monarchie babylonienne, il régna 43 ans, de 604 à 561. Aucun monarque payen n'occupe une si grande place dans la sainte Ecriture. A cette époque, il n'est encore que prince royal, chargé par son père du commandement de l'armée, mais déjà revêtu de toute l'autorité et entouré de toute la magnificence d'un souverain, ce qui fait que les écrivains sacrés lui en donnent le titre. — *Se mit en campagne :* on se rappelle que le roi d'Egypte, Néchao, était alors maître de Carchémis, sur la rive occidentale de l'Euphrate. Nabuchodonosor l'en chassa, parcourut en vainqueur la Syrie et la Palestine, et s'empara de Jérusalem (*Dan.* i, 1-4), en recevant sur sa route l'hommage de tous les rois du pays, spécialement celui de Joakim, roi de Juda. Il était arrivé à la frontière de l'Egypte, toujours à la poursuite de Néchao, lorsque la mort de son père le rappela dans sa capitale pour ceindre la couronne (604). — *Pendant trois ans*, probablement de 605 à 602. — *Il se révolta :* excité probablement par l'Egypte, il essaya de secouer le joug.

2. *Jéhovah :* c'est lui qui conduisait tous ces événements. Nabuchodonosor, cette fois, ne marcha pas en personne contre le rebelle ; il se contenta d'envoyer contre lui des troupes irrégulières recrutées parmi des peuplades qui lui étaient soumises, toujours hostiles d'ailleurs au peuple de Jéhovah. Il est fait allusion aux ravages des Ammonites et des Moabites *Jér.* xlviii, 26 sv. xlix, 1 ; *Ezéch.* xxv, 3-6 ; *Soph.* ii, 8. — *Selon la parole :* ces bandes préparaient la réalisation des prophéties annonçant la chute du royaume de Juda.

3. *Péchés commis par Manassé :* voy. xxi 12-16 ; xxiii, 27.

l'ôter de devant sa face, à cause de tous les péchés commis par Manassé, 4et à cause du sang innocent qu'avait répandu Manassé, et dont il avait rempli Jérusalem. C'est pourquoi Jéhovah ne voulut point pardonner.

5Le reste des actions de Joakim, et tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda. Joakim se coucha avec ses pères, 6et Joachin, son fils, régna à sa place.

7Le roi d'Egypte ne sortit plus de son pays; car le roi de Babylone avait pris tout ce qui était au roi d'Egypte depuis le torrent d'Egypte jusqu'au fleuve de l'Euphrate.

8Joachin avait dix-huit ans lorsqu'il devint roi, et il régna trois mois à Jérusalem. Sa mère s'appelait Nohesta, fille d'Elnathan, de Jérusalem. 9Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, selon tout ce qu'avait fait son père.

10En ce temps-là, les serviteurs de Nabuchodonosor, roi de Babylone, montèrent contre Jérusalem, et la ville fut assiégée. 11Nabuchodonosor, roi de Babylone, vint devant la ville pendant que ses serviteurs l'assiégeaient. 12Alors Joachin, roi de Juda, sortit auprès du roi de Babylone, avec sa mère, ses serviteurs, ses chefs et ses eunuques, et le roi de Babylone le fit prisonnier la huitième année de son règne. 13Il emporta de là tous les trésors de la maison de Jéhovah et les trésors de la maison du roi, et il brisa tous les ustensiles d'or que Salomon, roi d'Israël, avait faits dans le temple de Jéhovah, comme Jéhovah l'avait annoncé. 14Il emmena en captivité tout Jérusalem, tous les chefs et tous les hommes vaillants, au nombre de dix mille, avec tous les artisans et les forgerons; il ne resta que le peuple pauvre du pays. 15Il transporta Joachin à Babylone, et il emmena captifs de Jérusalem à Babylone la mère du roi, ses femmes et ses eunuques, les grands du pays, 16tous les guerriers au nombre de sept mille, ainsi que les artisans et les forgerons au nombre de mille, tous hommes vaillants et propres à la guerre : le roi de Babylone les emmena captifs à Babylone. 17Puis il établit roi, à la place de Joachin, Matthanias, son oncle, dont il changea le nom en celui de Sédécias.

18Sédécias avait vingt et un ans lorsqu'il devint roi, et il régna onze ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Amital, fille de Jérémie, de Lobna.

4. *Ne voulut point pardonner :* la mesure des iniquités était comble (*Jér.* xv, 1 sv.).

5 sv. En comparant *Jér.* xxii, 19; xxxvi, 6, 30; *Ezéch.* xix, 8 sv., on est porté à croire que Nabuchodonosor, la cinquième ou la sixième année après la révolte de Joakim, se soit décidé à se rendre en personne à Rébla (xxiii, 33), pour diriger les opérations militaires, d'abord contre Tyr, puis contre Jérusalem. Joakim aurait été fait prisonnier et amené chargé de chaînes à Nabuchodonosor; celui-ci, après avoir eu l'intention de l'envoyer à Babylone, le fit conduire à Jérusalem et mettre à mort (ce que ne contredirait pas l'expression, *il se coucha avec ses pères :* comp. III *Rois*, xxii, 40); ses restes furent laissés d'abord sans sépulture, selon la prophétie de Jérémie. Mais quand les Babyloniens se furent retirés, on les recueillit pour les mettre dans le sépulcre de Manassé. M. Vigouroux semble ne pas admettre cette expédition en tant que distincte de celle qui est racontée vers. 10 sv. : quand Nabuchodonosor revint en Palestine pour punir la révolte de Joakim, il aurait trouvé ce roi mort et remplacé par son fils Joachin.

7. *Torrent d'Egypte*, auj. ouadi *el Arisch :* voy. *Jos.* xiii, 3.

8. *Joachin :* appelé d'abord *Jéchonias*, il prit sans doute le nom de Joachin, qui a la même signification (*Jéhovah affermit*), lorsque, à son avènement au trône, il dut changer de nom (voy. la note de xxiii, 34). — *Sa mère :* comp. III *Rois*, xv, 10. — *Elnathan*, un des principaux officiers de Joakim.

9. Comp. *Ezéch.* xix, 5-7.

10. Comp. II *Par.* xxxvi, 9 sv. — *En ce temps-là*, après l'avènement de Joachin (an 598). — *Les serviteurs*, les généraux.

12. *La huitième année :* Jérémie dit *la septième :* la différence tient uniquement à la manière de compter les années du règne. L'auteur des *Rois* prend pour point de départ l'année 605, alors que Nabuchodonosor

cata Manasse universa quæ fecit, 4. et propter sanguinem innoxium, quem effudit, et implevit Jerusalem cruore innocentium : et ob hanc rem noluit Dominus propitiari.

5. Reliqua autem sermonum Joakim, et universa quæ fecit, nonne hæc scripta sunt in Libro sermonum dierum regum Juda? Et dormivit Joakim cum patribus suis : 6. et regnavit Joachin filius ejus pro eo.

7. Et ultra non addidit rex Ægypti, ut egrederetur de terra sua : tulerat enim rex Babylonis a rivo Ægypti usque ad fluvium Euphraten, omnia quæ fuerant regis Ægypti.

8. Decem et octo annorum erat Joachin cum regnare cœpisset, et tribus mensibus regnavit in Jerusalem : nomen matris ejus Nohesta, filia Elnathan, de Jerusalem. 9. Et fecit malum coram Domino, juxta omnia quæ fecerat pater ejus.

[b] Dan. 1, 1. 10. [b]In tempore illo ascenderunt servi Nabuchodonosor regis Babylonis in Jerusalem, et circumdata est urbs munitionibus. 11. Venitque Nabuchodonosor rex Babylonis ad civitatem cum servis suis ut oppugnarent eam. 12. Egressusque est Joachin rex Juda ad regem Babylonis, ipse et mater ejus, et servi ejus, et principes ejus, et eunuchi ejus : et suscepit eum rex Babylonis anno octavo regni sui. 13. [c]Et protulit inde omnes thesauros domus Domini, et thesauros domus regiæ : et concidit universa vasa aurea, quæ fecerat Salomon rex Israel in templo Domini, juxta verbum Domini. 14. Et transtulit omnem Jerusalem, et universos principes, et omnes fortes exercitus, decem millia, in captivitatem : et omnem artificem et clusorem : nihilque relictum est, exceptis pauperibus populi terræ. 15. [d]Transtulit quoque Joachin in Babylonem, et matrem regis, et uxores regis, et eunuchos ejus : et judices terræ duxit in captivitatem de Jerusalem in Babylonem. 16. Et omnes viros robustos, septem millia, et artifices, et clusores mille, omnes viros fortes et bellatores : duxitque eos rex Babylonis captivos in Babylonem. 17. [e]Et constituit Matthaniam patruum ejus pro eo : imposuitque nomen ei Sedeciam.

18. Vigesimum et primum annum ætatis habebat Sedecias cum regnare cœpisset, et undecim annis regnavit in Jerusalem : nomen matris ejus

[c] Is. 39, 6.

[d] 2 Par. 36, 10. Esth. 2, 6 et 11, 4. Ez. 17, 12. Jer. 24, 1 et 39, 2.

[e] Jer. 37, 1 et 52, 1.

---

encore prince royal, mais chargé du commandement de l'armée, apparut aux Juifs comme un roi véritable.

13. La première fois qu'il prit Jérusalem (quatrième ou troisième année de Joakim, *Dan.* i, 2; II *Par.* xxxvi, 7), Nabuchodonosor avait emporté les petits vases en or massif (coupes, bassins, couteaux, etc.), que Cyrus retrouvera plus tard à Babylone (*Esdr.* i, 7-11); cette fois, il coupa les feuilles d'or qui recouvraient les ustensiles, tels que la table de proposition, l'autel des parfums, l'arche d'alliance; dans la dernière expédition, sous Sédécias, il ne trouva plus guère que les grands vases d'airain.

14. *Tout Jérusalem*, la meilleure partie des habitants de cette ville, comme l'indique la restriction de la fin du verset. — *Tous les chefs*, tous ceux qui avaient une position officielle, fonctionnaires, prêtres, etc., au nombre de trois mille. — *Tous les vaillants hommes*, les guerriers, au nombre de 7 mille; litt., *les hommes de puissance*, ce qui pourrait signifier aussi les *gens riches*, ayant de la fortune (xv, 20) : tous les hommes valides n'étaient-ils pas soldats à cette époque? — *Les artisans*, en général (charpentiers, maçons), et spécialement *les forgerons* ou serruriers, qui fabriquaient des armes. En déportant cette dernière classe, Nabuchodonosor atteignait un double but : il privait la ville de ces artisans qui rendaient les plus grands services pendant la guerre; il acquérait des ouvriers pour ses vastes constructions.

15. *Les grands du pays*, les dignitaires dans l'ordre civil ou ecclésiastique, y compris les prophètes, parmi lesquels fut Ézéchiel.

17. *Matthanias*, troisième fils de Josias et frère de Joachaz. Il choisit pour son nouveau nom celui de *Sédécias*, c.-à-d. *Jéhovah notre justice*, peut-être en vue du passage de *Jér.* xxiii, 5-8.

18. *Sédécias* : sur son règne, comp. *Jér.* xxxviii, 5, 24; lii, 1-3; II *Par.* xxxvi, 11-13. — *Amital* fut aussi la mère de Joachaz (xxiii, 31).

19 Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, imitant tout ce qu'avait fait Joakim. 20 Cela arriva à cause de la colère de Jéhovah contre Jérusalem et contre Juda, qu'il voulait rejeter de devant sa face. Et Sédécias se révolta contre le roi de Babylone.

CHAP. XXV. — Sédécias, roi de Juda. Siège et destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor. Les habitants de Juda emmenés en captivité. Derniers jours de Joachin.

Chap. XXV.

LA neuvième année du règne de Sédécias, le dixième mois, le dixième *jour* du mois, Nabuchodonosor, roi de Babylone, vint avec toute son armée contre Jérusalem; il établit son camp devant elle et construisit tout autour des tours d'approche. 2 La ville fut assiégée jusqu'à la onzième année de Sédécias.

3 Le neuvième jour du mois, la famine était grande dans la ville, et il n'y avait plus de pain pour le peuple du pays. 4 Alors une brèche fut faite à la ville, et tous les gens de guerre s'enfuirent la nuit par le chemin de la porte entre les deux murs, près du jardin du roi, pendant que les Chaldéens environnaient la ville. Le roi prit le chemin de l'Araba. 5 Mais l'armée des Chaldéens le poursuivit et l'atteignit dans les plaines de Jéricho, et toute son armée se dispersa loin de lui. 6 Ayant saisi le roi, ils le firent monter vers le roi de Babylone à Rébla, et il prononça sur lui sa sentence. 7 On égorgea les fils de Sédécias sous les yeux de leur père, puis on lui creva les yeux, on le lia avec deux chaînes d'airain et on le mena à Babylone.

8 Le cinquième mois, le septième *jour* du mois, — c'était la dix-neuvième année du règne de Nabuchodonosor, roi de Babylone, — Nabu-

20. *Cela arriva*, savoir, qu'un mauvais roi succéda à un mauvais roi. — *Qu'il voulait rejeter;* litt. (*colère* qui devait durer) *jusqu'à ce qu'il rejetât*, etc. Vulgate : *car Jéhovah était irrité contre Jérusalem et contre Juda, jusqu'à ce qu'il les eût rejetés*, etc.

Il se révolta : c'était un parjure, car il avait prêté serment de fidélité au roi de Babylone (II *Par.* xxxvi, 13. Comp. *Ezéch.* xviii, 13 sv.). Le livre de Jérémie nous révèle les causes de cette rebellion. Dans les premières années du règne de Sédécias, il y eut, aussi bien à Jérusalem qu'à Babylone, comme une impression que Nabuchodonosor inclinait à l'indulgence (*Jér.* xxviii, 1-11; xxix, 15-28). Le roi, d'abord par une ambassade envoyée à Nabuchodonosor (*ib.* xxix, 3), puis par une visite personnelle (li, 59), essaya d'obtenir le retour des captifs et la restitution des vases sacrés; mais il trouva le roi de Babylone inflexible. Il revint donc à Jérusalem fortement aigri contre son suzerain. Aussitôt il se mit à organiser la conspiration. Il rechercha l'alliance des rois de Tyr, de Sidon, de Moab, d'Ammon et d'Edom (*ib.* xxvii, 3), et fit au roi d'Egypte, Ophra (l'Apriès des Grecs), des ouvertures qui furent bien accueillies (*Ezéch.* xvii, 15). Encouragé par les exhortations des faux prophètes, et sans doute aussi par l'exemple de Tyr, qui bravait depuis des années la colère du grand roi, il leva enfin l'étendard de la révolte, la huitième année de son règne.

CHAP. XXV.

1. *La neuvième année*, etc. : à mesure que la grande catastrophe approche, l'écrivain sacré, précisant les dates, marque, non seulement l'année, mais le mois et le jour. Zacharie (vii, 3, 5; xiii, 9) nous apprend que, pendant la captivité, les exilés jeûnaient le jour où le siège avait commencé. — *Nabuchodonosor vint contre Jérusalem :* son armée dut s'étendre sur une grande partie du pays de Juda, surtout dans la partie méridionale, où les deux villes fortes de Lachis et d'Azéca, sans doute garnies de troupes, assuraient les communications de Jérusalem avec l'Egypte (*Jér.* xxxiv, 7. Comp. II *Par.* xi, 9); elle eut même à refouler un corps égyptien, amené par Ophra au secours de son allié (*Jér.* xxxvii, v, 7; *Ezéch.* xvii, 17). Ces opérations interrompirent l'investissement de la ville (*Jér.* xxxvii, 4-6, 8, 10).

2. *La ville fut assiégée*, sauf cette courte interruption, pendant 18 mois, *jusqu'à la onzième année de Sédécias*, qui correspond à l'an 587.

3. *La famine :* sur les extrémités auxquelles les habitants furent réduits, voy. les

erat Amital, filia Jeremiæ de Lobna. 19. Et fecit malum coram Domino, juxta omnia quæ fecerat Joakim. 20. Irascebatur enim Dominus contra Jerusalem et contra Judam, donec projiceret eos a facie sua : recessitque Sedecias a rege Babylonis.

CAPUT XXV.

Obsessa a Nabuchodonosor Jerusalem, Sedecias cæcus ac vinctus, necatis coram se filiis, in Babylonem ducitur cum reliquo populo : quibusdam tamen ad exercendam terram relictis : post exusta una cum templo omnia magnifica ædificia, præfecit Nabuchodonosor Godoliam : quo ab Ismaele interempto, fugit populus in Ægyptum : Joachin autem in captivitate sublimatur a rege Babylonis.

[a] Jer. 39, 1 et 52, 4.

FACTUM est autem anno nono regni ejus, [a]mense decimo, decima die mensis, venit Nabuchodonosor rex Babylonis, ipse et omnis exercitus ejus in Jerusalem, et circumdederunt eam : et exstruxerunt in circuitu ejus munitiones. 2. Et clausa est civitas atque vallata usque ad undecimum annum regis Sedeciæ,

3. Nona die mensis : prævaluitque fames in civitate, nec erat panis populo terræ. 4. Et interrupta est civitas : et omnes viri bellatores nocte fugerunt per viam portæ, quæ est inter duplicem murum ad hortum regis (porro Chaldæi obsidebant in circuitu civitatem); fugit itaque Sedecias per viam, quæ ducit ad campestria solitudinis. 5. Et persecutus est exercitus Chaldæorum regem, comprehenditque eum in planitie Jericho : et omnes bellatores, qui erant cum eo, dispersi sunt, et reliquerunt eum. 6. Apprehensum ergo regem duxerunt ad regem Babylonis in Reblatha : qui locutus est cum eo judicium. 7. Filios autem Sedeciæ occidit coram eo, et oculos ejus effodit, vinxitque eum catenis, et adduxit in Babylonem.

8. Mense quinto, septima die mensis, ipse est annus nonus deci-

Lamentations de Jérémie, composées probablement aussitôt après la prise de la ville (*Lam.* i, 11; ii, 12; iv, 4, 8, 10). — *Le peuple*, les gens du commun.

4. *Une brèche fut faite*, vers minuit, à la muraille du nord (*Ezéch.* ix, 2), construite par Ezéchias et Manassé (II *Par.* xxxi, 5; xxxiii, 14). Aussitôt les Chaldéens, se précipitant dans la seconde ville, ou ville basse (xxii, 14), arrivèrent à la porte du milieu, qui donnait entrée dans la ville haute, non loin du palais royal (*Jér.* xx, 19, sv.). A leur approche, Sédécias avec ses guerriers s'enfuit par le *jardin du roi*, situé près de l'étang de Siloé, à la jonction des deux vallées d'Ennom et de Cédron, en franchissant *la porte entre les deux murs* qui bordaient à l'O. et à l'E. la vallée du Tyropœon. *Ils prirent le chemin* qui conduit, par le mont des Oliviers, Béthanie et Jéricho, à l'*Araba* ou plaine du Jourdain, afin de mettre le fleuve entre eux et les Chaldéens.

5. Comp. *Jér.* xxxviii, 23; *Ezéch.* xiii, 13 sv.

6. *Rébla* (xxiii, 33), d'où Nabuchodonosor était à portée de surveiller les opérations des sièges de Tyr et de Jérusalem. En l'absence du monarque, celui de Jérusalem avait été conduit par Nérgal-Saréser (Nériglissor), chef des mages, et Nabuzardan, capitaine des gardes (*Jér.* xxxix, 3, 13).

7. *Ses fils* (et les chefs de Juda qui avaient été pris avec lui, *Jér.* xxxix, 6; non ses filles, qui furent laissées en garde à Godolias, *Jér.* xli, 10). — *Sous les yeux de leur père :* ce raffinement de cruauté semble avoir spécialement choqué les Juifs, dont les mœurs étaient plus douces que celles de la plupart des nations orientales; Jérémie revient deux fois sur cette circonstance (xxxix, 6; lii, 10). — *On lui creva les yeux :* peine secondaire souvent appliquée aux grands personnages en Orient (Hérod. vii, 8. Comp. *Jug.* xvi, 21). Ainsi s'accomplirent deux prophéties contradictoires en apparence : celle de Jérémie annonçant que Sédécias serait transporté à Babylone (xxxii, 5; xxxiv, 3), et celle d'Ezéchiel, annonçant que Sédécias ne *verrait* pas Babylone (xii, 13). — *Deux chaînes :* sur les monuments d'Assyrie on voit souvent des captifs ayant une chaîne aux mains et une autre aux pieds. — *On le mena à Babylone*, où il fut gardé en prison jusqu'à sa mort (*Jér.* lii, 11). Ainsi s'éteignit la dynastie de David, après avoir occupé le trône près de 500 ans. Cette durée, dans les circonstances de temps et de lieu où elle se produisit, est un fait extraordinaire et providentiel.

8. *Le cinquième mois*, un mois après la prise de la ville, *Nabuzardan, capitaine des gardes* (litt. *des exécuteurs :* c'étaient, com-

zardan, capitaine des gardes, serviteur du roi de Babylone, vint à Jérusalem. 9 Il brûla la maison de Jéhovah, la maison du roi et toutes les maisons de Jérusalem; il livra au feu toutes les grandes maisons. 10 Toute l'armée des Chaldéens qui était avec le capitaine des gardes démolit les murailles formant l'enceinte de Jérusalem.

11 Nabuzardan, capitaine des gardes, emmena captifs le reste du peuple qui était demeuré dans la ville, ceux qui s'étaient rendus au roi de Babylone, et le reste de la multitude. 12 *Cependant* le capitaine des gardes laissa comme vignerons et comme laboureurs quelques-uns des pauvres du pays.

13 Les Chaldéens brisèrent les colonnes d'airain, les bases et la mer d'airain qui étaient dans la maison de Jéhovah, et ils en emportèrent l'airain à Babylone. 14 Ils prirent les cendriers, les pelles, les couteaux, les coupes et tous les ustensiles d'airain avec lesquels on faisait le service. 15 Le capitaine des gardes prit encore les brasiers et les tasses, ce qui était d'or et ce qui était d'argent. 16 Quant aux deux colonnes, à la mer et aux bases que Salomon avait faites dans la maison de Jéhovah, on ne pesa pas l'airain de tous ces ustensiles. 17 La hauteur d'une colonne était de dix-huit coudées, et il y avait au-dessus un chapiteau d'airain haut de trois coudées, et entouré d'un treillis et de grenades, le tout d'airain; il en était de même de la seconde colonne avec le treillis.

18 Le capitaine des gardes prit Saraïas, le grand prêtre, Sophonie, prêtre du second ordre, et les trois gardiens de la porte. 19 Dans la ville, il prit un officier qui commandait aux gens de guerre, cinq hommes faisant partie du conseil privé du roi et qui furent trouvés dans la ville, le secrétaire du chef de l'armée chargé d'enrôler le peuple du pays, et soixante hommes du peuple du pays qui se trouvaient dans la ville. 20 Les ayant pris, Nabuzardan, capitaine des gardes, les conduisit vers le roi de Babylone à Rébla. 21 Et le roi de Babylone les frappa et les fit mourir à Rébla, dans le pays d'Emath.

Ainsi Juda fut emmené captif loin de son pays. 22 Quant au reste du peuple que Nabuchodonosor, roi de Babylone, laissa dans le pays de Juda, il le plaça sous le commandement de Godolias, fils d'Ahicam, fils de Saphan.

23 Lorsque tous les chefs des troupes eurent appris, eux et leurs hommes, que le roi de Babylone avait établi Godolias *pour gouverneur*, ils se rendirent auprès de lui à Maspha, sa-

---

me chez les Egyptiens, les gardes du roi qui exécutaient les criminels), *vint* de Rébla *à Jérusalem*, etc.

9. *La maison de Jéhovah :* voy. les prophéties de Jérémie à ce sujet (xxi, 10; xxxiv, 2; xxxviii, 18, 23). Le Psaume lxxviii paraît avoir été composé aussitôt après la destruction du temple. — *Toutes les maisons* de quelque importance, comme l'indique la suite.

11. *Le reste de la multitude* désigne probablement le peuple du pays en dehors de Jérusalem, ou bien la population civile; dans ce dernier cas, le *reste du peuple* désignerait les *guerriers* qui ne s'étaient pas rendus aux Chaldéens.

12. *Laissa comme vignerons*, etc. : on avait sans doute l'intention d'envoyer dans le pays des colons tirés de quelque autre partie de l'empire, comme les Assyriens avaient fait en Samarie (xvii, 24).

13. *Brisèrent :* le volume de ces objets en rendait le transport autrement impossible. Sur les objets énumérés vers. 12-14, voy. III *Rois*, vii, et comp. *Jér.* lii, 17-23.

15. En un mot, tout *ce qui était d'or*, etc.

16. *On* ne prit pas la peine, ou bien il n'y avait pas lieu de *peser l'airain*, tant la quantité en était considérable. Les monuments assyriens représentent souvent le pesage d'objets d'or et d'argent en présence du scribe royal.

17. Comp. III *Rois*, vii, 15 sv. — *Trois coudées :* lisez *cinq*, d'après les *Rois* et *Jér.* lii, 22.

18. Nabuzardan fut chargé de rechercher, pour les frapper d'un châtiment exemplaire, les plus compromis d'entre les Juifs, soit

mus regis Babylonis : venit Nabuzardan princeps exercitus, servus regis Babylonis, in Jerusalem. 9. [b]Et succendit domum Domini, et domum regis : et domos Jerusalem, omnemque domum combussit igni. 10. Et muros Jerusalem in circuitu destruxit omnis exercitus Chaldæorum, qui erat cum principe militum.

11. Reliquam autem populi partem, quæ remanserat in civitate, et perfugas, qui transfugerant ad regem Babylonis, et reliquum vulgus transtulit Nabuzardan princeps militiæ. 12. Et de pauperibus terræ reliquit vinitores et agricolas.

13. [c]Columnas autem æreas, quæ erant in templo Domini, et bases, et mare æreum, quod erat in domo Domini, confregerunt Chaldæi, et transtulerunt æs omne in Babylonem. 14. Ollas quoque æreas, et trullas, et tridentes, et scyphos, et mortariola, et omnia vasa ærea, in quibus ministrabant, tulerunt. 15. Necnon et thuribula, et phialas : quæ aurea, aurea : et quæ argentea, argentea, tulit princeps militiæ, 16. id est, columnas duas, mare unum, et bases quas fecerat Salomon in templo Domini : non erat pondus æris omnium vasorum.

17. [d]Decem et octo cubitos altitudinis habebat columna una : et capitellum æreum super se altitudinis trium cubitorum : et retiaculum, et malogranata super capitellum columnæ, omnia ærea : similem et columna secunda habebat ornatum.

18. Tulit quoque princeps militiæ Saraiam sacerdotem primum, et Sophoniam sacerdotem secundum, et tres janitores. 19. Et de civitate eunuchum unum, qui erat præfectus super bellatores viros : et quinque viros de his, qui steterant coram rege, quos reperit in civitate : et Sopher principem exercitus, qui probabat tyrones de populo terræ : et sexaginta viros e vulgo, qui inventi fuerant in civitate. 20. Quos tollens Nabuzardan princeps militum, duxit ad regem Babylonis in Reblatha. 21. Percussitque eos rex Babylonis, et interfecit eos in Reblatha in terra Emath :

Et translatus est Juda de terra sua. 22. Populo autem, qui relictus erat in terra Juda, quem dimiserat Nabuchodonosor rex Babylonis, præfecit Godoliam filium Ahicam filii Saphan.

23. Quod cum audissent omnes duces militum, ipsi et viri qui erant cum eis, videlicet quod constituisset

[b] Ps. 73, 7.

[c] Jer. 27, 19.

[d] 3 Reg. 7, 15. 2 Par. 3, 15. Jer. 52, 21.

quant à l'origine de la révolte, soit quant à la prolongation de la résistance. Comp. *Jér.* lii, 24-27. *Sophonie, prêtre du second ordre* (xxiii, 4), probablement le fils de Maasias, qui occupait une haute situation parmi les prêtres (*Jér.* xxi, 1; xxix, 25; xxxviii, 3). — *Trois* chefs des lévites qui gardaient la porte, c.-à-d. qui faisaient la police du temple. Au temps de Salomon, ces lévites étaient au nombre de 24, sous six chefs (I *Par.* xxvi, 17 sv. Comp. *Esdr.* ii, 42; *Néh.* vii, 45.

19. *Un officier* (litt. *un eunuque*), le commandant de place. — *Cinq hommes ;* Jérémie dit *sept :* erreur de copiste d'un côté ou de l'autre. — *Faisant partie du conseil privé ;* litt., qui voyaient la face du roi : les rois d'Orient vivent d'ordinaire cachés dans leur palais, et peu d'hommes sont admis à *voir leur face.* — *Le secrétaire :* le *chef* même *de l'armée* s'était sans doute enfui avec Sédécias. Vulg., *Sopher, chef de l'armée, qui exerçait les jeunes soldats du peuple du pays.* — *60 hommes*, des principaux du pays (de la campagne), qui s'étaient peut-être signalés comme guerriers.

21. *Ainsi Juda*, etc. Ces mots sont la conclusion naturelle du livre des *Rois*. L'auteur ajoute deux courtes notices, l'une sur la situation des Juifs restés dans le pays, l'autre sur la fin du roi Joachin, celui des captifs qui était le moins à blâmer.

22. *Godolias :* il est probable que Jérémie, en reconnaissance du service qu'il avait reçu d'Ahicam (*Jér.* xxvi, 24), recommanda son fils à Nabuzardan, et par lui à Nabuchodonosor. On sait que le prophète avait toujours conseillé à Sédécias la soumission au roi de Babylone (*Jér.* xxxviii, 17 sv.).

23. *Les chefs des troupes* qui avaient pris la fuite et s'étaient dispersés dans le pays (*Jér.* xl, 7). — *Maspha*, la même ville que Mesphé, *Jos.* xviii, 26. — *Johanan :* voy. *Jér.* xl, 13 sv. xli, 15 sv. — *Nétopha*, dans les environs de Bethléem, auj. *Antubéh*, ou,

voir, Ismaël, fils de Nathanias, Johanan, fils de Corée, Saraïas, fils de Thanéhumeth, de Nétopha, et Jézonias, fils du Maachathien, eux et leurs hommes. 24 Godolias leur dit avec serment, à eux et à leurs hommes : " Ne craignez rien de la part des serviteurs des Chaldéens; demeurez dans le pays, servez le roi de Babylone, et vous vous en trouverez bien. " 25 Mais, le septième mois, Ismaël, fils de Nathanias, fils d'Elisama, de la race royale, vint accompagné de dix hommes, et ils frappèrent de mort Godolias, ainsi que les Juifs et les Chaldéens qui étaient avec lui à Maspha. 26 *Alors* tout le peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, et les chefs des troupes, se levèrent et s'en allèrent en Egypte, parce qu'ils avaient peur des Chaldéens.

27 La trente-septième année de la captivité de Joachin, roi de Juda, le douzième mois, le vingt-septième jour du mois, Evilmérodach, roi de Babylone, dans la première année de son règne, releva la tête de Joachin, roi de Juda, *et le tira* de prison. 28 Il lui parla avec bonté, et il mit son trône au-dessus du trône des rois qui étaient avec lui à Babylone. 29 Il lui fit changer ses vêtements de prison, et Joachin mangea toujours en sa présence tout le temps de sa vie. 30 Le roi pourvut constamment à son entretien de tous les jours tout le temps de sa vie.

---

selon V. Guérin, *Beit-Nettif*. — *Fils du Maachathien*, d'un père habitant la contrée de Maachati, à l'E. du haut Jourdain, près de l'Hermon (*Deut.* iii, 14).

24. *Ne craignez rien :* comme rebelles envers le roi de Babylone, ils pouvaient être punis de mort. — *De la part des* fonctionnaires *chaldéens* placés sous mes ordres. Vulg., *n'ayez aucune crainte à servir les Chaldéens.*

25 sv. Comp. *Jér.* xli-xliii, où cette histoire est racontée dans tous ses détails.

27. La captivité de Joachin, commencée l'an 597, la huitième année de Nabuchodonosor, se termina l'an 561, la première année d'Evilmérodach, fils et successeur de Nabuchodonosor. — *Releva la tête*, tira de l'humiliation.

28. *Il mit son trône*, etc. : il lui donna le premier rang parmi les rois vaincus qu'il

rex Babylonis Godoliam : venerunt ad Godoliam in Maspha, Ismahel filius Nathaniæ, et Johanan filius Caree, et Saraia filius Thanehumeth Netophathites, et Jezonias filius Maachati, ipsi et socii eorum. 24. Juravitque Godolias ipsis et sociis eorum, dicens : Nolite timere servire Chaldæis : manete in terra, et servite regi Babylonis, et bene erit vobis. 25. Factum est autem in mense septimo venit Ismahel filius Nathaniæ, filii Elisama de semine regio, et decem viri cum eo : percusseruntque Godoliam, qui et mortuus est : sed et Judæos et Chaldæos, qui erant cum eo in Maspha. 26. Consurgensque omnis populus a parvo usque ad magnum, et principes militum venerunt in Ægyptum timentes Chaldæos.

27. Factum est vero in anno trigesimo septimo transmigrationis Joachin regis Juda, mense duodecimo, vigesima septima die mensis : sublevavit Evilmerodach rex Babylonis, anno, quo regnare cœperat, caput Joachin regis Juda de carcere. 28. Et locutus est ei benigne : et posuit thronum ejus super thronum regum, qui erant cum eo in Babylone. 29. Et mutavit vestes ejus, quas habuerat in carcere, et comedebat panem semper in conspectu ejus cunctis diebus vitæ suæ. 30. Annonam quoque constituit ei sine intermissione, quæ et dabatur ei a rege per singulos dies omnibus diebus vitæ suæ.

---

gardait à sa cour pour en rehausser l'éclat. Comp. Hérodote, I, 88.

29. *Changer ses vêtements :* donner à un homme des vêtements en rapport avec sa position, c'est le premier souci d'un Oriental (*Gen.* xli, 42; *Esth.* viii, 15; *Dan.* v, 29; *Luc.* xv, 22). — *Manger en sa présence*, à sa table : les rois d'Orient faisaient consister une partie de leur grandeur à nourrir chaque jour une multitude de personnes à leur cour (III *Rois*, iv, 22 sv.); parmi ces personnes, un certain nombre avaient le privilège de s'asseoir à la table royale. Comp. *Jug.* i, 7; II *Rois*, ix, 13; III *Rois*, ii, 7.

30. *Pourvut*, sur le trésor public, *à son entretien*, pour que Joachin pût faire honneur à son rang. Comp. *Jér.* lii, 34.